PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES
fondées par MARIO ROQUES, dirigées par JEAN FRAPPIER, puis par ALEXANDRE MICHA
CLXIII

PIERRE RÉZEAU

LES PRIÈRES AUX SAINTS EN FRANÇAIS À LA FIN DU MOYEN ÂGE

Introduction

LES PRIÈRES À PLUSIEURS SAINTS

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

54 250
RE
035 816

GENÈVE
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1982

Un second volume, à paraître prochainement, comprendra les Prières adressées aux saints isolément (de Adrien à Yves) et aux anges. On y trouvera également un Glossaire et plusieurs Tables récapitulatives.

Copyright 1982 by Librairie Droz S.A., Geneva (Switzerland)
All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission from the publisher.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

1.

aj.	ajout, ajouter
alex.	alexandrin
Bibl. bodl.	Bibliothèque bodléienne
Bibl. brit., B.L.	Bibliothèque britannique, British Library
Bibl. mun.	Bibliothèque municipale
Bibl. nat., B.N.	Bibliothèque nationale
cal.	calendrier
décas.	décasyllabe
heptas.	heptasyllabe
hexas.	hexasyllabe
inc.	incipit
lit.	litanie
mq.	manque
noct.	nocturne
oct.	octosyllabe
pentas.	pentasyllabe
quatr.	quatrain
rubr.	rubrique
str.	strophe
tétras.	tétrasyllabe
versif.	versification

2. Les abréviations suivantes sont explicitées dans la Bibliographie, pp. 219-227 :

APFELSTEDT	KER *Medieval*
BERGER *Bible*	KRAEMER
BRAYER *Heures*	LACOMBE
Cat. des mss fr. de la B.N.	*Légende dorée*
Cat. gén. (in-4°)	LEROQUAIS *Heures*
Cat. gén.	LEROQUAIS *Notes*
CHATELAIN	LEROQUAIS *Pontificaux*
GOSSEN *Grammaire*	LEROQUAIS *Sacramentaires*
GOSSEN *Skripta*	LOTE

MARCHELLO-NIZIA
MÉNARD *Syntaxe*
MOIGNET *Grammaire*
PERDRIZET *Calendrier*
PICOT *Cat. Rothschild*
PICOT *Notice*
PORCHER *Cat.*
RÉAU *Iconographie*
RH
SALMON *Cat.*
SAMARAN *Cat.*
SINCLAIR
SINCLAIR'
SMEETS *Bible*
SONET
VAN DIJK
Vies des saints

INTRODUCTION

L'imprégnation religieuse du Moyen Age occidental, bien qu'elle soit présentée parfois de façon quelque peu idyllique, est une « ligne de faîte » essentielle de l'époque et toutes les œuvres du génie humain d'alors en portent la marque, notamment dans le domaine des arts et des lettres. Mais on pense moins à des témoignages plus modestes, qui n'ont pas pour eux l'éclat ou la qualité des précédents. « A côté des plus fameux textes, épiques, narratifs ou lyriques, de notre ancienne littérature de langue d'oïl, subsistent de nombreuses œuvres mineures qui attirent l'attention des érudits car elles apportent sur la vie quotidienne, sur les aspirations intellectuelles et sur les principes moraux de nos ancêtres des renseignements non négligeables. Parmi ces textes de seconde zone, les plus répandus sont ceux qui sont inspirés par la tradition chrétienne, si vivace au Moyen Age ; en particulier, les prières en ancien français, qu'elles soient traduites d'un original latin ou composées directement en français, forment une source importante pour l'histoire de la pratique religieuse chez les laïcs » [1].

Ces textes peu connus, de tradition mouvante, ont tissé la vie chrétienne, notamment du XIIIe au début du XVIe s., au même titre que l'attente inquiète d'une bonne récolte, l'espérance de la paix du Royaume et de l'unité de l'Eglise, ou que la hantise de la peste. Leur connaissance peut éviter certaines naïvetés. Ainsi quand Jeanne d'Arc, interrogée par ses juges, qui lui demandent si elle est en état de grâce, leur fait cette réponse fameuse : « Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde », on s'étonne de son sens de la répartie et de la sûreté théologique de son propos. Mais elle ne faisait, la bonne Lorraine, que répéter un passage entendu au prône dominical ! [2]. Autre exemple : la découverte de plusieurs copies de telle traduction d'une prière à l'Ange gardien montre qu'il s'agit d'un

[1] E. Brayer et A.-M. Bouly de Lesdain, « Les Prières usuelles annexées aux anciennes traductions françaises du Psautier », dans *Bulletin de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, 15 (1967-1968), p. 69.

[2] Cf. L. Carolus-Barré, « Jeanne, êtes-vous en état de grâce ? », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1958, pp. 203-208, qui cite ce passage de Paris, Bibl. nat., lat. 1347, f. 222 v° : « Nous prierons pour ceulx qui sont en estat de grace, que Dieu les y tiegne jusques a la fin ; et ceulx qui sont en peché mortel, que Dieu les en vueille gecter hors hastivement » (le texte a été édité par J.-B. Molin, dans *Ephemerides liturgicae*, 73 (1959), p. 315 ; cf. Sinclair 246).

texte courant. Sa présence dans le recueil de prières de Gaston Phébus invite à voir — pour ce texte du moins — dans le comte de Foix, moins un créateur qu'un compilateur [3].

Les livres d'heures

Ce sont principalement les livres d'Heures qui nous ont conservé ces témoignages, et c'est de leur étude qu'est né ce travail, réponse partielle au souhait d'un orfèvre en la matière, le chanoine Leroquais : « Je ne puis malheureusement qu'effleurer un sujet qui, à lui seul, demanderait une longue étude : les *prières* des livres d'Heures. Des divers éléments qui composent le recueil, c'est peut-être la partie la plus riche, la plus pittoresque et la plus variée, celle où se reflète le mieux l'âme du moyen âge. Ce qui lui donne une saveur particulière, c'est qu'on y rencontre, je ne dis pas exclusivement, mais le plus souvent, la prière extra-liturgique, la prière privée, celle qui a jailli spontanément de l'âme populaire, qui a traduit à un moment donné ses besoins et ses aspirations. Elle n'a pas l'allure solennelle de la prière ecclésiastique : c'est une conversation immédiate, simple et sans apprêt, humble et confiante, avec Dieu ou avec les saints. La valeur de ces différentes compositions est assez inégale : les unes sont d'une inspiration très élevée, les autres ne dépassent guère le niveau des besoins matériels et terrestres ; toutes néanmoins sont riches de sève et de piété sincère. Ces prières sont nombreuses. Dans les notices des manuscrits [de la Bibliothèque nationale], j'ai le plus souvent négligé celles qui proviennent des livres liturgiques proprement dits. Et cependant, malgré cette élimination, le nombre des formules en langue latine dépasse cinq cents. Les prières en langue vulgaire sont moins fréquentes, j'en ai toutefois compté plus de deux cents. Un certain nombre ont déjà été publiées ; mais beaucoup sont inédites ; à elles seules, elles rempliraient un gros volume. En réalité, il y a là un ensemble de matériaux de qualité rare pour l'histoire de la prière au moyen âge » (Leroquais, *Heures*, t. I, p. XXIX).

Pour mieux les situer, il est utile de s'arrêter un moment sur les livres d'Heures. L'essentiel a été dit sur le sujet [4] et je ne ferai que

[3] Cf. le second volume, Prières à l'Ange gardien.

[4] En dehors du travail fondamental de Leroquais, sur les livres d'Heures de la Bibl. nat., la meilleure introduction à la connaissance des livres d'Heures est l'article de A. Labarre dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, vol. 7, col. 410-431. Parmi les contributions les plus récentes, à signaler aussi L.M.J. Delaissé, « The importance of Books of Hours for the History of the medieval Book », dans *Gatherings in Honor of Dorothy E. Miner*, Baltimore, The Walters Art Gallery, 1974, pp. 203-225 et l'ouvrage de vulgarisation, fort bien documenté, de J.P. Harthan, *L'âge d'or des Livres d'heures*, trad. par Maurice Daubies, Elsevier, 1977.

rappeler brièvement en quoi consiste ce type de recueil, m'attardant seulement sur les textes d'oïl qu'ils peuvent contenir. Je dégagerai ensuite les motifs qui m'ont fait retenir les prières aux saints et la méthode que j'ai utilisée pour leur présentation.

Il n'est guère de Bibliothèque publique, en France et en Europe, qui ne conserve parmi ses manuscrits quelques exemplaires de livres d'Heures. Certains dépôts sont même particulièrement riches : à Paris, la Bibl. nat., celles de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève, la Mazarine et l'Ecole des Beaux-Arts ; en province, les Bibl. mun. d'Amiens, Arras, Besançon, Carpentras, Grenoble, Lille, Poitiers, Rouen, Tours et le Musée Condé de Chantilly. A l'étranger, les bibliothèques où j'ai le plus puisé sont celles de Bruxelles (Bibl. roy.), Cambridge (Musée Fitzwilliam), La Haye (Bibl. roy.), Londres (Bibl. brit.), Oxford (Bibl. bodl.), Vatican (Bibl. apostolique) et Vienne (Bibl. nat.) [5].

La bonne fortune des ouvrages conservés s'explique la plupart du temps par la richesse de leur décoration, qui en fait des pièces d'un charme rare, et les expositions consacrées aux manuscrits enluminés leur font toujours la part belle. Le marché des livres d'Heures compte chaque année des transactions aux enchères souvent importantes et de nombreux collectionneurs privés en possèdent (parfois par dizaines). C'est lorsque des ensembles importants prennent le chemin des Bibliothèques publiques que l'on s'aperçoit de la richesse de ces fonds privés (Fonds Rothschild, Collections Smith-Lesouëf et G. Du Bois Rouvray à la Bibliothèque nationale, Fonds Faralicq à la Mazarine, Fonds Masson à l'Ecole des Beaux-Arts, Fonds Lescalopier à la Bibl. mun. d'Amiens, Fonds Godefroy à la Bibl. mun. de Lille, Fonds Leber à la Bibl. mun. de Rouen, etc) [6].

A s'en tenir à leur aspect extérieur, on peut ranger les livres d'Heures en trois groupes. D'abord les ouvrages de luxe, véritables œuvres d'art soigneusement calligraphiées, la plupart du temps en belle lettre de forme, et dont la décoration était commandée par des mécènes à des artistes de renom. Fameuses entre toutes, les

[5] Il faut aussi ajouter le fonds important de la Bibl. roy. de Copenhague (cf. E. Jørgensen, *Catalogus codicum latinorum medii aevi bibliothecae regiae hafniensis*, Copenhague, 1926) et surtout les nombreux Livres d'heures — près de 1500 ! — conservés aux Etats-Unis et au Canada (cf. G. Austin, « Liturgical manuscripts in the United States and Canada », dans *Scriptorium*, 28 (1974), pp. 92-100). Par ailleurs, Robert Amiet, dans son « Inventaire des manuscrits liturgiques conservés dans les Bibliothèques et les archives de Turin », *Scriptorium*, 33 (1979), pp. 84-89, recense 27 livres d'Heures ; pour les notices de ces ouvrages, voir, du même auteur, « Catalogue des livres liturgiques manuscrits et imprimés, conservés dans les bibliothèques et les archives de Turin », dans *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, 77 (1979), pp. 577-703.

[6] On rencontre aussi de nombreux feuillets (parfois des cahiers) isolés, *membra disjecta*, accrochés aux éventaires des bouquinistes des quais de Seine. Il m'est arrivé d'y rencontrer des prières en français inconnues de Sonet (incomplètes de la fin !).

Heures du duc de Berry, d'Anne de Bretagne, de Rohan, de Blanche d'Orléans, etc.[7]. Les Heures que ces mécènes faisaient exécuter étaient parfois en nombre impressionnant : on estime, par exemple, que Jean de Berry pouvait en posséder dix-huit[8]. On peut ranger dans cette catégorie prestigieuse des manuscrits qui, sans être des chefs-d'œuvre d'enluminure, tranchent par leur originalité, comme les canivets de Vatican, Bibl. apostolique, Barber. lat. 369 ou de Rouen, Bibl. mun. 3032 (Leber 147), ces derniers étant d'ailleurs des livres de prières. De format imposant ou parfois très réduit[9], ces précieux monuments sont un témoignage éclatant du génie artistique d'enlumineurs connus comme Jean Pucelle, les frères Limburg, Simon Marmion, Jean Colombe, Jean Fouquet et son élève Jean Bourdichon, etc., ou d'autres, dont l'anonymat n'est pas toujours facile à percer, comme le Maître aux boqueteaux, le Maître du duc de Bedford, le Maître de Rohan, le Maître de Marie de Bourgogne, etc.

Mais le plus grand nombre des ouvrages conservés appartient à un second groupe : celui d'ouvrages agréablement enluminés, mais souvent exécutés en série et qui offrent parfois, malgré la richesse de leur décoration, un caractère mécanique et stéréotypé ; c'est notamment le cas de beaucoup de livres d'Heures d'origine parisienne. Nous sommes là en présence du beau livre que l'on offrait

[7] C'est à ces livres d'Heures les plus célèbres qu'est consacré l'ouvrage de J.P. Harthan, qui écrit, à propos des Heures du duc de Berry (les Très belles Heures de Nostre Dame, les Petites Heures, les Grandes Heures, les Belles Heures) : « Leurs titres ronflants proviennent des inventaires des trésors ducaux qui furent faits du vivant de Jean de Berry ou peu après sa mort (...). Le simple énoncé de ces titres (...) évoque un sentiment de magnificence et d'éclatante piété » (*op. cit.*, p. 52).

[8] J.P. Harthan, *loc. cit.*

[9] Ainsi les Grandes Heures du duc de Berry (40 × 30 cm) ou d'Anne de Bretagne (30 × 19,5 cm) et à l'inverse les très petites Heures d'Anne de Bretagne (6,6 × 4,6 cm). Le fonds Lescalopier de la Bibl. mun. d'Amiens offre plusieurs formats très réduits, ainsi le ms. 16, Heures d'Amiens (5,4 × 4,8 cm), le ms. 21, livre d'Heures sans Heures (6,3 × 4,5 cm) ; le même fonds contient un livre de prières en latin (ms. 22), d'un format tout à fait insolite : fermé, il représente une demi fleur de lys, qui est entière lorsque l'ouvrage est ouvert. Un livre d'Heures à l'usage d'Amiens (Paris, Bibl. nat., lat. 10536) est, lui, en forme de demi cœur et présente un cœur une fois ouvert ; on peut en rapprocher un chansonnier qui est un peu du même type (Paris, Bibl. nat., Rothschild, I.5.13) : reliure en forme de cœur qui, ouverte, offre deux cœurs accolés (cf. J. Porcher et E. Droz, « Le Chansonnier de Jean de Montchenu », dans *Trésors des bibliothèques de France*, 5 (1935), pp. 100-110). Deux livres de prières manuscrits sont à signaler ici, qui se présentent sous la forme rare d'un rouleau : un livre de prières en latin et flamand, du XIVe s. (Londres, Bibl. brit., Egerton 3044), qui mesure 10 × 917 cm et un livre de prières en latin et français, du XVe s. (Munich, Staatsbibl., Clm 28961), qui mesure 11,5 × 682,5 cm.

Les livres d'Heures imprimés ne sont pas en reste de formats insolites : ainsi Paris, Bibl. nat., Vélins 1537 (Lacombe 299) : 4,8 × 5,3 cm (justification 3,5 × 2,5 cm) et Paris, Bibl. nat., Rés. B 28970, grand in-4° de format agenda. Plusieurs de ces ouvrages ont fait partie de l'exposition *Le Livre*, à la Bibl. nat., en 1972 (cf. Catalogue de l'exposition, pp. 71-76).

ou recevait en cadeau et dont on aimait parfois faire étalage[10], et certaines mentions de possession indiquent bien que le caractère utilitaire de l'ouvrage passait au second plan. Ainsi les Heures à l'usage de Paris, de Lille, Bibl. mun., 61 (248), qui sont un manuscrit de belle facture d'un atelier parisien (dimensions appréciables : 23,3 x 16 cm, bordure d'or à chaque page, tranche dorée, et dont les miniatures devaient être tentantes puisqu'elles ont toutes disparu avant l'actuelle foliotation). On y lit cette mention, au f. 170 v° : « Ces presentes heures appartiennent a honeste et devote religieuse, seur Guillemette du Guichet, demourant a la ministracion des povres, au triumphant Hostel Dieu de Nostre Dame de Paris » et plus loin, au f. 172 v° : « L'an mil .Ve. et dix, seur Guillemette du Guichet donna ce present livre a l'abit noir, par tel si qu'il ne soit vendu ni engaigé sans le consentement du couvent et que la prieuse en soit la gardienne et qu'elle le baille le jour des Roys a la royne noire avecques la courone dudit habit noir. Et priez Dieu pour les trespassés »[11]. Le caractère précieux de l'ouvrage, on le voit, le condamnait à rester enfermé dans un coffre et à n'en sortir qu'aux grandes occasions, pour rehausser les festivités du couvent. On sait par ailleurs que, lors des inventaires, les livres d'Heures étaient souvent comptés parmi les bijoux et l'orfèvrerie plutôt que parmi les ouvrages de lecture.

Le groupe le plus modeste, tant par le nombre d'exemplaires conservés que par la médiocrité de la décoration, laquelle fait parfois totalement défaut, est cependant attachant : c'est celui d'ouvrages à l'écriture rapide, à la reliure fatiguée, aux coins de pages

[10] On connaît le témoignage un peu misogyne d'E. Deschamps, qui s'en prend à la coquetterie des belles Parisiennes :

Heures me fault de Nostre Dame,
si comme il appartient a fame
venue de noble paraige,
qui soient de soutil ouvraige
d'or et d'azur, riches et cointes,
bien ordonnees et bien pointes,
de fin drap d'or tres bien couvertes ;
et quant elles seront ouvertes,
deux fermaulx d'or qui fermeront
qu'adoncques ceuls qui les verront
puissent par tout dire et compter
qu'om ne puet plus belles porter.

(*Œuvres complètes*, Paris, S.A.T.F., Firmin Didot, t. IX, pp. 46-47). On doit remarquer qu'un nombre appréciable des livres d'Heures manuscrits qui ont été conservés, ont été exécutés pour des femmes (cf. Table n° III).

[11] L'*habit noir* désigne la congrégation des religieuses augustines, qui avaient en charge l'Hôtel-Dieu de Paris (plusieurs miniatures de la fin du XVe siècle les représentent ainsi vêtues ; cf. *Les Religieuses augustines hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 651-1957, Paris, Maison mère, 66 rue des Plantes, 1957) ; la mention fait vraisemblablement allusion à une coutume de la communauté : au jour de l'Epiphanie, au cours d'une petite fête, les religieuses élisaient une reine pour la journée et l'affublaient de parures diverses. Le nom de cette religieuse ne figure pas dans E. Coyecque, *L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen Age*, Paris, Champion, 1889-1891, 2 vol., qui donne pourtant d'abondantes listes de noms pour cette époque.

noircis à force d'être feuilletés et qui comptent le plus grand nombre de prières usuelles ajoutées sur les pages de garde, autant d'indices qu'ils ont effectivement servi de support à la piété de leurs possesseurs. C'est un pur (et heureux) hasard qui nous a conservé ces exemplaires courants que rien ne prédestinait à franchir les siècles et je regrette de ne pas avoir été plus attentif à évaluer, parmi les milliers de livres d'Heures que j'ai eus entre les mains, l'importance de ce dernier groupe ; elle est de toute façon vraisemblablement dérisoire par rapport à la masse considérable de la production des copistes et le même phénomène joue pour les livres d'Heures imprimés.

C'est en 1486 qu'apparaît le premier livre d'Heures imprimé en France, daté du 6 février 1485 (a. st.) (Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 125bis) et très vite, il s'agira d'une industrie florissante, principalement parisienne. Là encore certains ouvrages tranchent par la qualité de leur illustration (ainsi les Grandes Heures de Vérard) dont les gravures sur bois rivalisent à leur manière avec les miniatures des manuscrits ; beaucoup d'autres, de présentation très modeste, étaient tirés à des milliers d'exemplaires. On reste confondu devant les stocks de certains libraires. Ainsi A. Labarre signale l'inventaire du « fonds du libraire parisien Guillaume Godard, dressé en 1545 (...) ; y sont recensés 263.000 livres, presque tous liturgiques, dont près de 150.000 Heures (...). L'inventaire d'un autre libraire parisien, Loys Royer, en 1528, recense 102.000 volumes dont 98.500 sont des Heures » (*art. cit.*, col. 420-421) [12]. Je n'ai pas voulu négliger le parti que l'on pouvait tirer du dépouillement des livres d'Heures imprimés, et c'est ainsi que j'ai consulté notamment tous les ouvrages recensés dans le catalogue de Lacombe.

Les livres d'Heures étaient principalement destinés aux laïcs, dans les mains desquels ils devaient vite remplacer le psautier. « Autant qu'on en peut juger par les témoignages épars, le livre d'Heures n'a été qu'une commodité et n'a fait que définir plus précisément, consolider et régulariser ce qui, en fait, s'accomplissait déjà depuis longtemps selon les instructions orales des prédicateurs, des confesseurs et de tous ceux à qui incombait la direction des âmes » [13].

Mais les laïcs ne semblent pas avoir été les seuls à utiliser ce genre de recueil. Les clercs astreints au bréviaire, et sur lesquels

[12] De tels tirages permettaient des prix de vente à bon marché : « Les libraires spécialistes de livres pieux fournissaient en effet tous ces ouvrages à bas prix. Les heures, dont ils possédaient des réserves si importantes, étaient destinées au public moyen et variaient de 2 d. à 1 s. » (R. Doucet, *Les Bibliothèques parisiennes au XVIe siècle*, Paris, Picard, 1956, p. 73). Trop souvent, en contrepartie, la qualité de l'édition laissait à désirer, trop d'ouvrages étant défigurés par des fautes nombreuses et grossières.

[13] E. Faral, *La Vie quotidienne au temps de saint Louis*, Paris, Hachette, 1942, p. 220.

précisément les fidèles avaient le souci de modeler leur piété, s'en servaient aussi à l'occasion, et particulièrement les réguliers [14]. On peut même penser que parfois, à la place d'un bréviaire plus long à copier, plus volumineux et de maniement plus complexe, certains prêtres ont eu recours au livre d'Heures pour réciter leur office. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par Dom P. Salmon qui, mettant en valeur le rôle du bréviaire dans la formation du livre d'Heures, souligne que certains manuscrits « sont habituellement considérés comme des livres d'Heures à l'usage des fidèles, tandis qu'ils ont dû servir à des chanoines, à des clercs ou à des religieux dans la célébration chorale » [15].

Les témoignages sur la récitation quotidienne des Heures — seul, ou à plusieurs comme la pratiquait notamment saint Louis [16] — sont nombreux et lorsqu'un chroniqueur veut résumer d'une formule flatteuse la piété d'un haut personnage, il manque rarement d'y faire allusion. Entre cent autres exemples [17], voici comment Froissart présente Gaston Phébus à « cinquante neuf ans d'eage » : « En son retrait disoit plenté d'oroisons, tous les jours une nocturne du psaultier, heures de Nostre Dame, du Saint Esperit, de la Croix et vigilles pour les trespassez » [18].

Fréquemment, le livre d'Heures comporte des prières à réciter durant la messe, pour mieux s'unir « de bouche et de cœur » au déroulement du Saint Sacrifice, ou des prières à dire « devant le crucifix » ou « devant l'image de Notre Dame ». Ainsi s'explique par

[14] Ainsi dans un livre d'Heures selon l'usage cistercien (Paris, Bibl. Mazarine, 472, non folioté), l'Office des défunts est suivi des prières des agonisants, qui sont ainsi introduites : « Quando infirmus morti penitus appropinquat, percutiatur tabula crebris ictibus ; quo audito, omnes fratres, relictis omnibus que in manibus habent, occurant velociter ad morientem dicentes... » A noter encore un livre d'Heures d'origine italienne (Paris, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, 12), comportant plusieurs miniatures représentant des religieuses (ff. 1, 47, 51) et les livres d'Heures décrits dans la Table n° III, sous les n°s 23, 28, 105.

En dressant le Catalogue des livres d'Heures de la Bibl. apostolique du Vatican, Dom P. Salmon a relevé plusieurs livres d'Heures (dont certains de composition mixte, comme des livres d'Heures-diurnaux) « qui ont sans aucun doute servi au chœur comme livres auxiliaires de la liturgie » ; dans la liste qu'il en donne, on remarquera « deux manuscrits chartreux ; l'un, ms. *Patetta* 38, XVe s., a dû être à l'usage d'un convers, l'autre, ms. *Rossi* 114, XVe s., a dû servir à un Père. On sait qu'à la Chartreuse l'office de la Vierge ne se récitait pas au chœur mais en cellule, donc en privé ; s'il n'était pas strictement liturgique, il était du moins de règle et obligatoire » (Salmon, *Cat.*, t. 4, pp. XVI-XVII).

[15] *Op. cit.*, p. XIV.

[16] Cf. *La Vie de saint Louis*, de Joinville, éd. par N.L. Corbett, Sherbrooke, Naaman, 1977, p. 94. Par ailleurs, illustrant le souci qu'avait le roi de l'éducation religieuse de ses enfants, on retiendra ce passage : « Leur heures de Nostre Dame leur fesoit aprenre et leur fesoit dire [devant li] leur heures du jour... » (*ibid.*, p. 228). On peut penser que l'ouvrage qui servait de support à un tel enseignement se présentait sous la forme d'un livre d'Heures, ou d'un Psautier-livre d'Heures.

[17] Cf. J.P. Harthan, *op. cit.*, pp. 30-31.

[18] *Chroniques*, éd. par L. Mirot, t. 12, 1931, pp. 76-77.

exemple cette recommandation du Menagier de Paris à sa jeune épouse : « Et se vous estes venue a l'eglise, eslisez un lieu secret et solitaire devant un bel autel ou bel ymaige. Et illec prenez place (...) et ayez la teste droite et les bolievres tousjours mouvant, en disant oroisons ou prieres. Aiez aussi continuellement vostre regart sur vostre livre ou au visaige de l'imaige »[19].

Le contenu du livre d'Heures, qui en fait un ouvrage spécifique et le distingue par exemple du bréviaire, du psautier ou d'un simple recueil de prières, a été particulièrement bien mis en valeur par LEROQUAIS, *Heures*, qui y distingue trois catégories de textes : les textes essentiels, les textes secondaires et les textes accessoires.

Le noyau essentiel comprend des textes empruntés au bréviaire : le calendrier liminaire, l'Office de la Vierge, les psaumes de la pénitence, les litanies des saints, l'Office des défunts et les suffrages des saints.

CALENDRIER

Le calendrier, présenté selon la pratique romaine (les jours de chaque mois sont calculés par rapport aux calendes, aux ides et aux nones), indique les fêtes du Temporal et du Sanctoral. La plupart du temps, des encres de couleurs différentes signalent les fêtes les plus importantes (souvent en lettres d'or ou rouges). Par la présence de saints locaux, de l'anniversaire de la dédicace d'une église, de la translation de reliques, on peut se faire une idée de la région où le livre d'Heures a été composé, ou du diocèse (quelquefois même de la ville ou d'une église bien déterminée) dont il représente l'usage[20]. Mais il arrive souvent que le copiste, soucieux de ne laisser aucun vide dans les colonnes pour les jours qui ne comportaient pas de fête particulière, surcharge le calendrier par des redites (ou quelquefois par des saints de son invention), gommant ainsi toute caractéristique locale ; on a dès lors affaire à un calendrier passe-partout, qui n'apporte guère d'indications permettant de localiser le manuscrit. « Cet abus (...) paraît avoir sévi particulièrement dans la région parisienne ; il aboutit, comme il fallait s'y attendre, à des résultats déplorables en faisant du calendrier un document dépourvu de valeur et d'intérêt » (LEROQUAIS, *Heures*, t. 1, p. XV). Dans quelques cas par ailleurs, le calendrier est en solution de continuité avec le reste du manuscrit : il s'agit d'un cahier plus ancien (ou d'une autre église) ajouté lors de la reliure.

[19] Ed. J. Pichon, t. 1, pp. 15-16. Cf. aussi cet avertissement dans un livre d'Heures du XVIe s. : « Ne dittes vous heures par coustume ny par contenance, mais priés de cueur et de bouche » (Paris, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1137, aj. ms. sur le folio de garde).

[20] Cf. par ex. Table III, n° 73, note.

Il convient donc d'être prudent dans l'utilisation des indications fournies par le calendrier et l'on ne saurait se fonder entièrement sur lui — comme cela se fait trop souvent — pour déterminer l'origine du manuscrit.

Quelquefois le calendrier peut aider à la datation du manuscrit, en fournissant un *terminus a quo*, par l'inscription de certains saints au calendrier : ainsi saint Yves, canonisé en 1347, saint Bernardin de Sienne en 1450, sainte Catherine de Sienne en 1461, saint... Charlemagne en 1475. Par ailleurs, le calendrier est fréquemment écrit en langue vulgaire et les cas sont nombreux où il est la seule pièce en français de tout le manuscrit (à l'exception parfois des rubriques). Il arrive alors que des formes dialectales apportent des indications sur la région où le manuscrit a été composé.

OFFICE DE LA VIERGE

Les Heures de la Vierge, qui servent d'ailleurs à désigner le recueil, en sont l'élément fondamental[21]. Il s'agit d'un office abrégé (les Matines ne comptent généralement qu'un nocturne) emprunté au bréviaire, et sur lequel les plus anciens témoignages, selon Leroquais, « ne remontent guère au-delà du Xe s. » (*Heures*, t. 1, p. XVIII). Il comprend les heures canoniales traditionnelles : Matines (invitatoire, hymne, antienne, 3 psaumes et 3 leçons accompagnées chacune d'un répons et *Te Deum*) ; Laudes (antienne, 5 psaumes, capitule, hymne, *Benedictus* accompagné d'une antienne, oraison) ; Prime, Tierce, Sexte souvent appelée *Midi*, None (hymne, antienne, 3 psaumes, capitule et oraison) ; Vêpres (antienne, 5 psaumes, capitule, hymne, *Magnificat* accompagné d'une antienne, oraison) ; Complies (antienne, 3 psaumes, hymne, capitule, *Nunc Dimittis* accompagné d'une antienne, oraison).

Mais si ce schéma est fixe, encore que parfois la structure des *Complies* varie, l'ordonnance et le texte de la plupart des pièces — sauf les psaumes et l'invitation d'ouverture — varient selon les usages locaux (diocèses, abbayes, ordres religieux) et les érudits ont longtemps balbutié pour déterminer avec certitude l'usage liturgique auquel correspondait tel ou tel office de la Vierge (sauf, évidemment,

[21] On rencontre, notamment dans les inventaires, l'expression « Une paire d'heures », manière d'indiquer que le recueil comprend l'Office de la Vierge et l'Office des défunts. La plus ancienne attestation du mot *Heures* au sens de *Livre d'Heures* se rencontre dans un conte de la Vie des Pères, vers 1250. Il s'agit du conte 69, v. 159 et ss, éd. par G. Bornäs dans *Trois contes français du XIIIe siècle tirés du recueil des Vies des Pères*, Lund, Gleerup, 1968 : « Ses heures seur .I. coffre prist, (...) Et la dame s'est porpensee Qu'ele en son livre gardera Et aucun bien por Dieu dira. Vegiles de morz commença... » (cf. K. Baldinger, compte rendu d'Anne d'Urfé, *Œuvres morales et spirituelles*, éd. par Y. Le Hir, 1977, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, 94 (1978), p. 355).

lorsqu'une rubrique explicite précède, du genre « Incipiunt Horae B.M.V. ad usum romanum... », bien que cette indication soit parfois sujette à caution). Après les travaux de pionniers de James et de Madan [22], c'est à Leroquais qu'est revenu le mérite d'une recherche systématique (conduite surtout à partir d'éditions imprimées) permettant d'établir des listes de localisation. L'essentiel de son travail, encore inédit, conservé à Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 3162, donne environ 250 grilles différentes et ce répertoire m'a été souvent précieux pour déterminer rapidement et avec certitude un usage sur lequel les catalogues de manuscrits ne se prononçaient pas ou tranchaient à tort [23]. Les usages les plus répandus sont ceux de Rome (en raison de l'absence d'usage local ou du prestige de l'office romain) et de Paris et Rouen, grands centres de fabrication de livres d'Heures. J'ai rencontré quelques cas où, en marge d'un office à l'usage de Rome, a été ajouté un autre office (ainsi Soissons, Bibl. mun., 110) [24].

Psaumes de la Pénitence

Il s'agit des Psaumes 6, 31, 37, 50, 101, 129 et 142, fréquemment précédés de l'antienne « Ne reminiscaris, Domine... » (*Tobie* 3/3). On en rencontre de nombreuses traductions ou paraphrases en français (le Ps. 50, *Miserere mei Deus*, étant, de son côté, l'objet de traductions particulières).

[22] M.R. James, *A Descriptive Catalogue of the Manuscripts in the Fitzwilliam Museum Cambridge*, Cambridge, 1895, pp. XXVI-XXIX et F. Madan, H.M. Bannister, « Hours of the Virgin Mary (tests for localization) », dans *Bodleian Quarterly Record*, 3 (1920), pp. 41-44. V. aussi les recherches de E. Hoskins, *Horae beatae Mariae Virginis, or Sarum and York Primers*, Londres, 1901.

[23] Dans son étude sur les sacramentaires, où il mettait déjà en œuvre une méthode analogue, l'appliquant avec succès à des ouvrages liturgiques, Leroquais mentionnait explicitement Dom G. Beyssac comme le découvreur de ce moyen d'identification (Leroquais, *Sacramentaires*, t. 1, p. XXVI). Par la suite, dans ses autres ouvrages, le bon chanoine a omis de rappeler sa dette, ce qui lui valut une rancune tenace de la part du savant bénédictin. Il s'agit là, en tout cas, d'une source d'information très précieuse, même si elle comporte parfois quelques points d'interrogation, et que, pour ma part, j'ai augmenté de quelques dizaines d'usages, identifiés ou non. Cet ensemble surclasse de loin les usages recensés par Bohatta ou Lacombe, qui ne dépassent guère la cinquantaine. Il est dommage que ces travaux ne soient pas mieux connus, ce qui éviterait aux rédacteurs de certains catalogues de rester dans le vague sur l'identification des livres d'Heures dont ils rédigent les notices.

[24] Mal en eût pris à Montaigne d'avoir eu pareille idée ! On sait qu'à son époque, les fonctionnaires romains regardaient d'un œil soupçonneux les écrits qui pouvaient sentir le fagot et se méfiaient des liturgies locales, et il faillit être inquiété lors de son voyage à Rome : « Ses coffres avoint esté visités à l'entrée de la ville pour la douane (...) ; joing que les regles y estoint si extraordineres que les heures de Nostre-Dame, parce qu'elles estoint de Paris, non de Rome, leur estoint suspectes... » Montaigne, *Journal de voyage en Italie*, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1962, p. 1205.

Litanies des saints

Je reviendrai là-dessus à propos des litanies des saints en français (p. 80). Comme le calendrier, elles font souvent place à des saints locaux ou régionaux et peuvent ainsi fournir des indices pour la localisation du manuscrit [25].

Office des défunts

L'Office des défunts est un autre élément important du livre d'Heures. Il comprend les Matines à 3 nocturnes (quelquefois un seul) et les Laudes. Il arrive parfois que l'Office comprenne, au début, les vêpres des défunts. Là encore, les recherches de Leroquais lui ont permis de dresser environ 230 listes d'usages différents (cf. Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 3163). Mais des dépouillements complémentaires et plus précis se poursuivent, grâce notamment à Knud Ottosen de l'Université de Århus, auquel j'ai eu recours, le plus souvent avec succès, pour telle ou telle identification délicate [26].

Il n'est pas rare que l'office des défunts soit absent du recueil, et c'est notamment le cas lorsque l'ouvrage est tout en français (cf. p. ex. Table n° III, notices n°s 48, 61, 98, etc.).

Suffrages

Dernier élément essentiel : les suffrages (mémoires ou commémoraisons), qui sont l'une des parties les plus mouvantes du recueil par leur place (parfois à la suite des Laudes de l'Office de la Vierge, souvent à la fin du recueil) et par leur nombre, qui « s'échelonne d'une simple demi-douzaine, ou peu s'en faut, à vingt ou trente dans les grands livres d'Heures et même à cent ou davantage dans quelques exemplaires particuliers » (J. P. Harthan, *op. cit.*, p. 17). Chaque suffrage comprend une courte antienne, un verset et une oraison (on en rencontre de nombreuses traductions en prose, parfois en vers). Les plus courants, après ceux consacrés à la Trinité et à la Vierge, s'adressent aux intercesseurs particulièrement chers au Moyen Age :

[25] Dans une édition récente d'Etienne de Fougères, *Livre des Manières*, Genève, Droz, 1979, R. Anthony Lodge a su tirer un bon parti d'une prière litanique qui termine l'ouvrage et dont l'examen permet des conclusions solides sur l'auteur (pp. 19-21).

[26] Cf. M. Huglo, « Sur le classement par ordinateur des listes de répons de l'Office des défunts », dans *Revue d'Histoire des Textes*, 4 (1974), pp. 425-426.

Etienne, Christophe, Sébastien, Martin, Nicolas, Antoine, etc. Mais il s'y glisse, là encore, des saints plus particuliers qui peuvent indiquer une dévotion locale ou personnelle [27].

Eléments secondaires

Calendrier, Office de la Vierge, psaumes de la pénitence, litanies des saints, Office des défunts et suffrages sont le noyau essentiel du livre d'Heures. « Ils constituent en effet la cellule primitive qui s'est détachée du bréviaire, s'est agrégée d'abord au psautier, puis, après quelque temps, a abandonné celui-ci et s'est épanouie dans le livre d'Heures proprement dit » (Leroquais *Heures*, t. 1, p. XXIII). A ce noyau primitif se sont ajoutés un certain nombre d'éléments secondaires, que l'on rencontre de façon presque obligée dans les livres d'Heures dont ils font partie intégrante : fragments des évangiles, Passion selon saint Jean, *Obsecro* et *O intemerata*, Heures de la Croix et Heures du Saint Esprit, Quinze joies de la Vierge, Sept requêtes et Prière à la Croix.

Fragments des évangiles et Passion selon saint Jean

Les fragments des évangiles — qui prennent place le plus souvent à la suite du calendrier — sont les extraits suivants : « In principio erat Verbum... » (Jean 1/1-14), « Missus est angelus... » (Luc 1/26-28), « Cum natus esset... » (Matthieu 2/1-12) et « Recumbentibus undecim discipulis... » (Marc 16/14-30).

Ces péricopes évangéliques sont souvent suivies du récit de la Passion selon saint Jean, en version longue « Egressus est Jesus... » (18/1 à 19/42) ou abrégée « Apprehendit Pilatus Jesum... » (19/1-36). Cet extrait a, la plupart du temps, comme corollaire, l'oraison « Deus qui manus tuas et pedes tuos et totum corpus tuum pro nobis peccatoribus in ligno crucis posuisti... ».

Obsecro

Cette prière à la Vierge, d'origine latine, a connu une vogue extraordinaire. Il est peu de livres d'Heures où elle ne se rencontre, le plus souvent à la suite des fragments des évangiles et de la Passion selon saint Jean. « Après une série de salutations à la Vierge, la

[27] On a souvent remarqué la présence du suffrage à sainte Apolline, invoquée contre le mal de dents et je l'ai rencontré à diverses reprises, avec cette rubrique explicite : « Mémoire pour la douleur de dents » (ainsi dans Paris, Bibl. de l'Arsenal, 572, f. 67 v°).

prière continue par l'énumération des prérogatives de la mère de Dieu, de ses joies et de ses gloires, de ses peines et de ses souffrances. Puis, après avoir sollicité des grâces diverses et multiples, celui qui la récite demande à la Vierge de lui apparaître à son lit de mort et de lui faire connaître le jour et l'heure de son trépas. Et in novissimis diebus meis, ostende mihi faciem tuam et annuncies mihi diem et horam obitus mei » (Leroquais *Heures*, t. 1, p. XXIV). L'efficacité superstitieuse attribuée à cette prière, et qui a pour une large part contribué à son succès, (cf. par exemple Metz, Bibl. mun., 696, f. 53, « *Quisquis dixerit hanc orationem sequentem jejuno stomaco cotidie devote, sciet mortem suam pre tribus diebus et Virgo Maria sibi patebit* ») est cependant, ici ou là, mise en doute par un relecteur à l'esprit critique. C'est ainsi que le passage cité par Leroquais est biffé dans Paris, Bibl. nat., Rés. B 9871 (Lacombe 45) et Rés. B 2936 (Lacombe 324) ; dans ce dernier imprimé, il est remplacé par cet ajout manuscrit : « Sis mihi pia et propitia et in omnibus auxiliatrix atque prolocutrix ante tribunal filii tui Domini nostri Jesu Christi » [28].

Certains passages de la prière étant au masculin ou au féminin, on peut y trouver parfois quelques indices du destinataire du volume. Mais la plupart du temps, la prière reste au masculin, même si le livre d'Heures était destiné à une femme ; cela s'explique par la fabrication en série des recueils. Il s'agit donc là d'une information à manier avec précaution et qui ne peut guère intervenir qu'à titre de *confirmatur* (la même remarque vaut pour la prière *O intemerata*).

Les traductions et adaptations en français de l'*Obsecro* sont nombreuses du XIVe au XVIe siècle.

O intemerata

Cette prière, aussi fréquente que la précédente, vient habituellement à sa suite. Dom Wilmart a montré qu'elle apparut en France au début du XIIe s., probablement dans une abbaye cistercienne [29].

[28] Passant au crible un nombre impressionnant de pratiques et de prières superstitieuses, l'abbé J.-B. Thiers se montrera sévère envers cette prière : « L'Oraison à la sainte Vierge, qu'on appelle communément l'*Obsecro* (...) n'a pas grand sens et elle est outrée en bien des endroits. » Considérant en particulier que la demande finale de connaître l'heure de sa mort est sujette « à bien des périls et des illusions, et un péché de curiosité et de présomption », il conclut : « Ainsi je croirois qu'il vaudroit mieux ne point dire l'*Obsecro*, que de le dire. » (« Traité des superstitions qui regardent les sacremens », dans *Superstitions anciennes et modernes, préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages et à des pratiques contraires à la religon...*, Amsterdam, J.F. Bernard, 1733-1736, t. 2, pp. 223-224.

[29] *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Age latin*, Paris, 1932 (réimpr. Paris, Etudes augustiniennes, 1971), pp. 474-504.

On en rencontre deux versions : l'une, plus courte, adressée à la Vierge et à saint Jean et qui est la plus ancienne, l'autre, plus longue, adressée à la Vierge seule.

Comme pour l'*Obsecro*, et plus encore semble-t-il, les traductions et adaptations en français sont abondantes, dès le XIIIe siècle.

Heures de la Croix et Heures du Saint Esprit

Il s'agit d'Offices très courts (on n'y rencontre pas l'heure de Laudes et chaque heure comprend simplement une hymne, une antienne et une oraison) et dont la place est variable : tantôt on les rencontre à la suite des Laudes de la Vierge, ou à la fin de l'Office de la Vierge, tantôt ils sont intercalés après chaque heure de l'Office de la Vierge (ainsi dans Cambridge, Musée Fitzwilliam, 61, f. 74-129 vo).

Ces Heures très abrégées sont à distinguer de l'Office de la Croix et de l'Office du Saint Esprit que l'on rencontre parfois et qui eux contiennent des psaumes.

Joies de la Vierge

La prière en français des Quinze joies de la Vierge, « dont les parties sont déjà si proches, à y prendre garde, des " mystères " du Rosaire »[30] est extrêmement répandue dans les manuscrits (mais elle sera beaucoup moins fréquente dans les livres d'Heures imprimés). Nombreux sont les cas où elle constitue, avec les Sept requêtes et la Prière à la Croix, le seul passage en français du livre d'Heures. En voici l'incipit d'après Sonet 458 : « Doulce dame de misericorde, mere de pitié, fontaine de tous biens... »[31]. Ce thème des Joies de la Vierge a donné lieu à de nombreuses variations françaises, en prose et surtout en vers.

[30] Dom Wilmart, *op. cit.*, p. 326. Le même auteur a édité le texte des *Quinze Joies* dans *La Vie et les arts liturgiques*, 8 (1922), pp. 302-307, d'après A. Holder, *Die Reichenauer Handschriften*, t. 1, 1906, pp. 638-640.

La prière des *Quinze joies* arrachait à Chateaubriand ce soupir de nostalgie : « J'aurais dû vivre dans ces temps où l'on disait à Marie : Douce dame du ciel et de la terre, mère de pitié, fontaine de tous biens... » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Flammarion, t. 1, p. 49).

[31] Aux éd. indiquées par Sonet/Sinclair 458, aj. M. de Laugardière, « Le Livre d'heures de Guillemette Hémétout », dans *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4e série, 35 (1925-1926), pp. 112-140. Il est à remarquer par ailleurs que P. Meyer dans *Romania*, 39 (1910), p. 542 donne un prologue intéressant.

Sept requêtes

Les sept requêtes à Notre Seigneur sont « une série de prières dans lesquelles le chrétien demande à Dieu d'abaisser un regard sur sa créature comme il le fit jadis pour l'Incarnation et en diverses circonstances de son ministère évangélique » (Leroquais, *Heures*, t. 1, p. XXVII)[32]. Le texte suit les Quinze joies de la Vierge et est presque aussi fréquent, mais il semble relativement figé et n'a pas donné lieu à des compositions variées comme les *Joies*. En voici l'incipit, d'après Sonet 504 (auquel sont à rattacher Sonet 2041 et 2203) : « Doulx Dieu, doux Pere, sainte Trinité et ung Dieu... »

Prière à la Croix

Il s'agit d'un huitain d'oct. en hommage à la Croix, que l'on rencontre habituellement après les Quinze joies et les Sept requêtes :
« Sainte vraie croix aouree / qui du corps Dieu fus aournee... » (Sonet/Sinclair 1876).

Eléments accessoires

Ce sont surtout des prières, le plus souvent en latin, que l'on rencontre en très grand nombre. Mais les textes en langue vulgaire sont abondants et particulièrement en français où ils constituent une masse considérable. Une partie appréciable de ces textes sont des *unica* ; d'autres se retrouvent très souvent et les livres de prières leur feront une large place.

Aspects particuliers

Il n'est pas de mon propos de m'attarder sur la décoration des livres d'Heures : on sait qu'il y a là une source de matériaux considérables pour l'étude de l'enluminure, principalement aux XIVe

[32] Ce texte est à distinguer des « Cinq [parfois trois] requêtes à Dieu, appellées le Testament du pèlerin », que l'on rencontre dans plusieurs livres d'Heures, manuscrits et imprimés (cf. Sonet 1704).

et XVe s.[33] ; je ne dirai rien non plus des reliures, dont certaines sont des chefs-d'œuvre de maroquinerie ou d'orfèvrerie. Mais en ce qui concerne le contenu, je me contenterai de deux brèves remarques. La première concerne les marques de possession. Comme bien d'autres manuscrits, les livres d'Heures ont souvent des mentions ajoutées par leur propriétaire. Certaines soulignent la complaisance du possesseur :

« Ce lyvre est a Pierre Sala,
qui souvent le preste sa la,
ne nul loyer il n'en demande
fors seullement qu'on le luy rende »

(Paris, Bibl. nat., fr. 436, f. de garde). D'autres accompagnent la mention traditionnelle « je paierai le vin », d'une note plaisante : « *Ses presentes heures appartiene a moy, Pierre Mahuet. Sire* (sic) *ou selles qui les trouvoiront, si les me rende ; je poiray le vin le jour et feste Seinct Martin et une petite mezange en yvert, si la peult prendre et un petit beurichon pour faire treuver le vin bon* » (Tours, Bibl. mun., 229, f. 91 vo). Ou encore « *Ce present livre apartien a Gervese Granjhan. Elle prie ceulx ou celle qui la trouvoiron, qu'i luy rende ; elle payera le vin au jour de la Sainct Martin et une mezanges a qui la poura prendre dans une grouessylier san se pitier. Demeurant a la rue des Armurier* » (Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 2703, f. 125 vo).

Par ailleurs, les pages restées blanches étaient souvent utilisées pour enregistrer les événements familiaux, à la manière d'un Livre de raison (de telles mentions sont parfois aussi glissées dans le calendrier). On rencontre aussi certaines recettes culinaires ou médicales : « *Oraison (!) pour faire le bon ypocras cependant que l'on repaist.* Prenez demye livre eaue de vie, deux onces cynammome, une once gingembre blanc... » (Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, OE XV, 288 [2] (Lacombe 345), ajout manuscrit sur le folio de garde à la fin). « *Beuvrage pour guerir de toutes blessures, de quelque glayve qu'elles soyent.* Pour faire une chopine, fault prendre de l'armoise quatre ou cinq gectons, de la grant consode deux petites tasses, de la betoine, racine et fueille, deux tasses .../... et que l'omme se garde de grosses

[33] Si nous n'avons pas d'ouvrage d'ensemble sur le sujet, il convient cependant de signaler les travaux de M. Meiss, notamment *French painting in the Time of Jean de Berry*, Londres-New York, 1967-1974, 5 vol.

Bien des fois j'ai fait mien ce passage du journal de Julien Green, où l'auteur exalte la vertu roborative de certaines enluminures : 3 juin [1941]. New York. « Tout à l'heure, dans une salle déserte de la collection Pierpont, je regardais cette merveilleuse page de Jean Bourdichon (...). Une bordure de prunes d'un gris violacé entoure le texte du livre d'Heures. Comme l'esprit touche et mange et se rafraîchit à la vue de ces beaux fruits pleins et fermes ! Dans cette ville de pierre et de fer, cette chair odorante offerte à ma soif par le vieil enluminieur, je m'en repais comme un miséreux d'un festin » (*Journal*, Paris, Plon, t. 3, 1946, p. 103).

vyandes, de salures, de fors vins mais bien trempez, d'espices, d'aller aux femmes et generalement de toutes autres esgruns » (Paris, Bibl. nat., lat. 924, f. 312 vo).

Parmi les additions qui sont venues, au fil des ans, surcharger les pages de garde, je ne résiste pas au plaisir de citer celle-ci, d'une écriture du XVIIIe siècle : « Ce livre ne marque nulle part le siècle auquel il a esté fait. Son françois montre qu'il est tres-ancien et qu'il en a vu plus de deux. Son ouvrage est admirable, la nature ne fait pas mieux » (Paris, Bibl. de l'Arsenal, 1185, f. de garde).

Les livres de prières

Il est un autre type d'ouvrages dont j'ai aussi tiré profit : les livres de prières, au profil beaucoup plus varié que les livres d'Heures et dont je ne donnerai ici qu'un bref aperçu. Encore faut-il remarquer auparavant qu'à mi-chemin entre les livres d'Heures et les livres de prières, on rencontre divers ouvrages dont le contenu est intermédiaire entre ces deux grandes catégories. Ainsi les « livres d'Heures sans Heures », comme les nomme Leroquais, recueils comprenant l'ensemble des éléments du livre d'Heures, sauf l'Office de la Vierge et celui des défunts (ainsi Bruges, Bibl. mun., 321 ; Paris, Bibl. nat., fr. 19243 et Paris, Coll. part., L.F. 56) ; ou encore des livres d'Heures si gonflés de prières diverses, en français ou en latin, que l'Office n'y occupe qu'une faible place et semble paradoxalement réduit au rang d'élément accessoire (ainsi Metz, Bibl. mun., 600 et Oxford, Bibl. bodl., Rawl. lit. f 33, qui contiennent chacun une centaine de prières en français et aussi Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4412 et nouv. acq. lat. 592). Ces ouvrages, qui se répandent dès le XIVe siècle, accentuent la tendance du livre d'Heures à s'éloigner de la liturgie et à se rapprocher de la piété personnelle.

Les recueils de prières, quant à eux, n'ont plus guère à voir avec la liturgie (même si parfois ils conservent abusivement le titre d'Heures, comme le manuscrit de Paris, Bibl. nat., lat. 18035, petit recueil de prières appelé Heures du Duc de Mayenne). Leur importance ira croissant au XVe et surtout au XVIe siècle et les destinataires de ces ouvrages seront à peu près les mêmes que ceux des livres d'Heures ; on en trouve, là encore, qui sont composés pour des femmes (ainsi Bruxelles, Bibl. roy., II 6334 ; Paris, Coll. part., L.F. 13 ; Poitiers, Bibl. mun., 42 (257), etc.) et notamment des religieuses (ainsi Bruxelles, Bibl. roy., 2858-59 et II 5354 ; Oxford, Bibl. bodl., Bodley 9 ; Paris, Bibl. nat., fr. 24865).

La composition de ces recueils, dans lesquels les parties françaises sont plus ou moins importantes, offre généralement un contenu constant. On y trouve la plupart du temps les prières usuelles de

la vie chrétienne (Pater, Ave, Credo, Commandements de Dieu et de l'Eglise) et des prières du matin et du soir ; des prières au Christ en croix et des méditations sur la Passion ; des prières à la Vierge et notamment l'*Obsecro* et l'*O intemerata*, souvent en traduction ; des prières à réciter pendant la messe, notamment à l'élévation et avant et après la communion ; des prières aux saints, le plus souvent sous forme de suffrages. Si ces thèmes sont les plus fréquents, il reste que les prières qu'ils recouvrent sont souvent d'une grande diversité de forme et que, du moins en ce qui concerne les textes français, les recueils de prières sont le lieu privilégié des *unica*.

Autres sources

En dehors des livres d'Heures et de prières, qui sont la source principale de ma documentation, j'ai eu accessoirement recours à quelques autres ouvrages dont on trouvera le détail en annexe [34] et qui contiennent des prières en français. On verra qu'il s'agit d'œuvres à caractère religieux (*Bibles*, *Psautiers*, *Vies de saints*), de recueils de poésies mêlant les pièces profanes et religieuses (ainsi Paris, Bibl. nat., fr. 2206 ; Rouen, Bibl. mun., 1064) ou même d'ouvrages composites à dominante souvent profane (ainsi Carpentras, Bibl. mun., 726 ou Paris, Bibl. nat., fr. 837). Ces compléments offrent en effet un double avantage : en même temps qu'ils permettent d'évaluer le rayonnement et la diffusion de telle ou telle prière (et éventuellement de mesurer la qualité de sa tradition), ils apportent parfois des textes absents des autres recueils, élargissant ainsi de façon précieuse le panorama.

*
**

On a dit et répété l'importance considérable du culte des saints dans la vie quotidienne du Moyen Age. « La dévotion aux saints et, plus spécialement, à un saint patron ou à quelque autre saint personnel est un des fondements de la pensée religieuse au moyen-âge. Cette dévotion unissait toutes les classes de la société. Comme ils avaient précédé les vivants dans l'au-delà, les saints pouvaient y intercéder en leur faveur. " Fais-toi de nouveaux amis en honorant les saints et en imitant leurs actes " (Thomas a Kempis) » [35]. Les travaux sont nombreux qui témoignent de cet aspect si particulier, et quelquefois envahissant, de la piété médiévale ; les fêtes des saints

[34] Voir Table n° II B, pour les ouvrages imprimés et Table n° III, pour les manuscrits.

[35] J.P. Harthan, *op. cit.*, p. 17.

rythment le temps, les travaux et les jours et, du baptême à la mort, les saints sont présents aux principaux actes de la vie chrétienne. Ils se taillent la part du lion dans les toponymes et les anthroponymes [36], donnant aussi leurs noms à des plantes et surtout à des maladies de l'homme ou du bétail [37]. Si l'on parcourt par exemple la Table des noms des *Œuvres complètes* d'E. Deschamps, on y relève quelque 80 noms de saints, depuis Acaire jusqu'à Vincent !

Qu'une dévotion aussi prégnante ait donné lieu à des abus, faisant parfois mentir le proverbe selon lequel il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints, c'est bien évident, et l'esprit critique de l'humanisme appellera à une épuration salutaire [38]. Dans son *Eloge de la folie*, Erasme fustige « les gens qui, par une folle mais douce persuasion, se figurent que la rencontre d'une statue ou d'une peinture de ce Polyphème de saint Christophe les assure de ne point mourir dans la journée, ceux qui adressent à sainte Barbe sculptée les paroles qui font revenir sain et sauf de la bataille ; (...) ils ont trouvé en saint Georges un autre Hercule. Ils en sont presque à adorer son cheval très dévotement caparaçonné et adorné ; de petits présents gagnent ses faveurs et jurer par son casque d'airain est un vrai serment de roi (...). Inspiré du même esprit, chaque pays réclame pour son usage un saint particulier (...). Il lui en faut pour guérir du mal des dents [Apolline], un autre pour délivrer les femmes en couches [Marguerite] ; il y a celui qui retrouve les objets volés [Anne [39] ou Antoine de Padoue], celui qui apparaît au naufragé et

[36] Cf. A. Dauzat, *Les noms de famille de France*, 3e éd. revue et complétée par M.-T. Morlet, Paris, Librairie Guénégaud, 1977, pp. 87-111.

[37] En dehors de l'aperçu rapide de J. Huizinga, *L'automne du Moyen Age*, traduit par J. Bastin, Paris, Payot, éd. 1975, pp. 201-212, de la belle synthèse (un peu idyllique) d'E. Mâle, *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, Paris, A. Colin, 1958 (8e éd.), t. 2, pp. 241-346, ces travaux ont mis l'accent sur divers aspects : Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, 2 vol. in-4° ; P. Perdrizet, sur les saints du Calendrier parisien ; L. Réau et E. Kirschbaum sur l'iconographie ; E. von Kraemer, sur *Les maladies désignées par le nom d'un saint*, Societas scient. fenn., Commentationes Humanarum Litterarum 15/2 (1950), pp. 1-150 ; R. Vaultier, sur les pèlerinages locaux, dans *Le Folklore pendant la guerre de Cent ans d'après les lettres de rémission du Trésor des Chartes*, Paris, Librairie Guénégaud, 1965, pp. 131-165 ; à quoi l'on peut ajouter Bauhin, *De plantis a divis sanctisve nomen habentibus*, Bâle, 1591, in-12 et W. Gottschalk, « Die Heiligen in den sprichwörtlichen Redensarten der französischen Sprache », dans *Behrens-Festschrift*, Iena et Leipzig, 1929, p. 141. Sur les saints invoqués au début des testaments (à une époque tardive), cf. P. Chaunu, *La mort à Paris*, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, Fayard, 1978, p. 311.

[38] Il est cependant difficile de souscrire à un jugement catégorique comme celui-ci : « Le succès du culte des saints est en fait un constat d'échec pour l'œuvre de christianisation puisque, comme le signale Réau (1, p. 381), le Christ lui-même, à la fin du Moyen Age, est obligé de s'effacer devant les saints au portail des cathédrales, laissant apparaître ainsi la déviation populaire de ce qui constitue le cœur du christianisme » (M. Parayre-Kuntzell, *L'Eglise et la vie quotidienne du paysan d'Alsace au Moyen Age*, Strasbourg, Istra, 1975, p. 79 [Publications de la Société Savante d'Alsace et des régions de l'Est. Coll. « Recherches et Documents », t. XIII].

[39] Cf. H. Estienne, *Apologie pour Hérédote*, éd. par P. Ristelhuber, Paris, I. Liseux, 1879, t. 2, p. 315 : « S[ainte] Anne fait retrouver ce qu'on a perdu. »

le sauve [Nicolas], celui qui protège les troupeaux [Blaise] et ainsi des autres, car l'énumération n'en finirait pas »[40].

Cette « mer de superstition » à laquelle s'en prend Erasme, ne l'empêche pas d'apprécier le culte des saints et de le situer à sa vraie place, lorsqu'il ajoute : « le saint que tu pries te protégera si ta vie ressemble à la sienne » (*ibid.*, p. 51), et l'on sait qu'il composa un poème votif en action de grâces à sainte Geneviève qui l'avait guéri d'une fièvre quarte[41]. Ce qui, à bon droit, le choque le plus, comme d'ailleurs Rabelais[42], c'est cette déviation étrange, qui prêtait aux saints le pouvoir d'envoyer aux hommes les maux qu'ils étaient censés enrayer. « Dès que la pensée de la maladie, pensée toute chargée d'horreur, se présentait à l'esprit, la pensée du saint éponyme naissait du même coup. Or, il était presque inévitable que le saint lui-même devînt l'objet de cette crainte et qu'on lui attribuât la colère céleste qui déchaînait le fléau. Au lieu de la justice divine insondable, c'est la colère du saint qui semble la cause du mal et demande à être apaisée. Puisqu'il guérit le mal, pourquoi n'en serait-il pas l'auteur ? Ainsi s'opérait le passage du domaine éthique et chrétien à celui de la magie païenne » (J. Huizinga, *op. cit.*, p. 208). Voici un exemple voisin, où l'on voyait une justice immanente : « L'an dessus dict [1430], le jour de la translacion sainct Clement [2 mai], les veignes estoient tres belz et chairgiés de raixins ; mais plusiours de Mets et don pays autour owront et feirent owrer cellui jour, et faisoit moult bels et moult chault tempts ; mais environ oure de midi commençait a faire telle et sy horrible tempts que tout fut perdu oultre Saille et gelloit dez icelluy jour jusques on XVIIIe.

40 Traduction par P. de Nolhac, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, pp. 49-50. Dans son *Traité des superstitions qui regardent les sacremens*, l'abbé Thiers tiendra le même langage, faisant une longue citation, à laquelle il souscrit pleinement, du P. Théophile Raynaud : « A l'égard des bienfaits temporels, c'est assurément une dévotion tout à fait absurde et ridicule, ou plutôt une véritable superstition, que de s'imaginer que si on est dévôt à saint Christophe, et qu'on regarde tous les matins son Image, on ne mourra point la nuit suivante, selon ces vers :

Glorieux saint Christophle au matin en te voyant,
Sans crainte d'aucun mal on se couche en riant.

Ou selon ceux-ci :

Quand du grant saint Christophle on a vu le portrait,
De la mort ce jour-là l'on ne craint plus le trait.

Ou enfin selon cet autre :

Voi d'abord saint Christophle, et marche en sûreté.

Car de qui a été signé ce Privilège de ne point mourir le même jour qu'on aura regardé le matin l'image de saint Christophle ? D'où m'a-t-on reçu ces célestes Patentes, qui nous assurent que le fil de notre vie, qui est uniquement entre les mains de Dieu, ne sera coupé, ni rompu, le jour que l'Image de saint Christophle se sera présentée à nos yeux ? Rejettons (*sic*) donc loin de nous ces niaiseries et ces impertinences » (*op. cit.*, p. 253).

41 *Bibliothèque nationale. Catalogue général des livres imprimés*, t. 47, col. 784, n° 131 (*Carmen D. Genovefae sacrum...*).

42 Cf. H. Folet, « Rabelais et les saints préposés aux maladies », dans *Revue des études rabelaisiennes*, 4 (1906), pp. 199-216.

jour dondit mois de may. Par ce appert il que il fault gairder et honnorer les festes de saincts et des sainctes don paradis »[43]. Les réformateurs iront plus loin, souhaitant une épuration radicale, comme Calvin dans le *Traité des reliques*, auquel H. Estienne emboîte le pas dans son *Apologie pour Hérodote*[44].

Mais cet aspect matérialiste, qui ne manque pas de choquer, ne saurait avoir le dernier mot. Si les textes que j'ai pu recueillir charrient parfois des croyances naïves ou douteuses, où la magie et la superstition ont quelquefois autant de place que la piété, on ne manquera pas d'apprécier la foi authentique qui le plus souvent les anime. Au fil de ces textes, où se déroule la litanie des maladies du corps, au premier rang desquelles la terrible peste[45], on observera qu'il n'est guère de prière qui ne demande, en même temps que la guérison du corps, celle de l'âme. Bon nombre de textes dépassent même la prière de demande, pourtant bien légitime, pour s'ouvrir à l'action de grâces et dans la plupart des cas, en saine théologie catholique, le saint est considéré comme intercesseur privilégié d'une prière qui s'adresse en fait à Dieu.

J'ai choisi d'arrêter mon attention sur ces textes, parce qu'ils ont l'avantage, plus que les autres prières, de nous mettre en contact avec le quotidien, et qu'à travers eux on voit se dessiner une carte des principaux lieux de culte et de pèlerinage ; l'accent local ou régional, avec les zones d'influence de tel ou tel saint, y est la plupart du temps très sensible. Par ailleurs, ces textes ne sont guère connus. On peut être surpris, par exemple, de ne rien trouver concernant les prières aux saints dans des ouvrages où l'on s'attendrait normalement à ce que ce sujet soit évoqué[46]. Seule une faible partie de ces prières a fait l'objet d'éditions sporadiques, dont l'accès n'est pas toujours facile et dont la qualité laisse trop souvent à désirer[47]. Il

43 Doyen de Saint-Thiébault dans J.-F.-G. Gérard d'Hannoncelles, *Metz ancien*, éd. par Tardif de Moidrey, Metz, Rousseau-Pallez, 1856, t. 1, p. 80.

44 Notamment aux chapitres 24-28. Voir à ce sujet J. Delumeau, « Les Réformateurs et la superstition », dans *Coligny et son temps*, Paris, 1974, pp. 451-487 (Actes du colloque Coligny, Paris, 1972), repris dans *Un chemin d'histoire*, Paris, Fayard, 1981, pp. 51-79.

45 « En France, entre 1347 et 1536, J.N. Biraben a identifié 24 poussées principales, secondaires ou annexes de peste en 189 ans, soit à peu près une tous les huit ans » (J. Delumeau, *La Peur en Occident, XIVe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1978, p. 99).

46 Ainsi dans J. Toussaert, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, Paris, 1963. On ne rencontre rien non plus sur ce sujet dans R. Oursel, *Pèlerins du Moyen Age*, Paris, Fayard, 1978 (2e éd.), ni dans Barret/Gurgand, *Priez pour nous à Compostelle*, Paris, Hachette, 1978.

D'autre part, dans *Histoire générale des religions*, t. 4, Paris, Quillet, 1948, M.-M. Gorce a écrit un chapitre sur « La religion poétique populaire du Moyen Age », pp. 51-71, mais l'étude porte surtout sur les prières à la Vierge.

47 Pour ne parler que des textes en vers, sur les 234 textes que j'édite, 111 sont absents du Répertoire de Sonet et pour 31 autres, j'ai élargi le nombre d'attestations signalées par Sonet/Sinclair ; par ailleurs 27 ont déjà fait l'objet d'une édition (notamment par P. Tarbé d'après un manuscrit aujourd'hui à Munich, Staatsbibl., Clm 28961, A. Denomy (prières à sainte Barbe), Sonet (pour des textes très brefs) et dans diverses revues ou Catalogues).

y avait là une lacune à combler, en même temps qu'une amorce d'un Recueil général des prières médiévales françaises, ce groupe de prières offrant d'autre part l'avantage d'être relativement restreint, par rapport aux centaines de milliers de vers ou de lignes en prose des prières à Dieu et à la Vierge.

Je ne me dissimule pas cependant le caractère hétérogène des matériaux rassemblés, que l'on pourrait mettre en avant à plusieurs titres :

Quelle fiabilité accorder par exemple à la représentativité des manuscrits et imprimés retenus ? L'assiette est-elle assez large pour que l'on puisse la considérer comme une base acceptable ? Je pense que le nombre et la qualité des fonds inventoriés offre une sérieuse garantie. Si je regrette de ne pas avoir eu accès à telle ou telle richissime collection particulière et si mes pas ne m'ont pas conduit dans de prestigieuses bibliothèques étrangères, notamment d'Outre-Atlantique [48], je crois pouvoir dire que l'inventaire que j'ai dressé est de loin le plus abondant que l'on puisse présenter aujourd'hui dans un domaine où l'exhaustivité n'existe pas [49]. Il reste cependant que la lecture d'un catalogue nouveau ou l'exploration d'une bibliothèque sont souvent sources de compléments ou de précisions. Je n'en donnerai que deux exemples : jusqu'à une visite, en mai 1979, à la Landesbibliothek de Stuttgart, je n'avais qu'une version du texte n° 16 (cf. *infra* p. 174), d'après *Les Louenges des benoistz saincts et sainctes*, de Vérard (déb. XVIe s.). Or le manuscrit Cod. Brev. 14 de cette bibliothèque devait me fournir une copie manuscrite du même document et en remonter singulièrement la date d'apparition, puisqu'il s'agit d'un manuscrit de la fin du XIVe s. A la Bibliothèque nationale, par ailleurs, je m'étais fondé sur les travaux de Leroquais pour l'exploration des livres d'Heures (ceux du moins qui étaient catalogués à son époque). Mais quelques manuscrits ont échappé au diligent chanoine (cf. Table III, n°s 157 et 158) et c'est presque un hasard si j'ai eu sous les yeux le magnifique recueil de Paris, Bibl. nat., fr. 19243, qui est rédigé tout en français.

Une source importante de distorsion vient de l'importance de la période considérée : c'est là que pourrait jouer surtout le reproche d'hétérogénéité du recueil. Mais elle me semble compensée par le fait que les ouvrages consultés sont, pour l'essentiel, des livres d'Heures dont les exemplaires manuscrits contenant des prières en français apparaissent à la fin du XIIIe s. (ainsi Bruxelles, Bibl. roy., 9391), connaissent leur apogée au XVe s. et cèdent progressivement la place, à la fin du XVe s., aux exemplaires imprimés [50]. Un tel choix,

[48] Cf. *supra*, p. 3, note 5.

[49] Voir, à la Table n° I, la liste des bibliothèques visitées.

[50] En 1963, E. Brayer écrivait : « Tout groupement factice est à proscrire ; des classifications méthodiques qui considéreraient successivement les prières à Dieu, les prières à Jésus-Christ, à la Vierge, aux saints, etc. seraient peu satisfaisantes car elles feraient se côtoyer des pièces de dates et d'origines disparates » (Brayer, *Heures*, p. 32). Mais elle est quelque peu revenue sur ce jugement quelques années plus tard. « Il nous semble que le fil conducteur doit être cherché dans les manuscrits eux-mêmes ; l'étude des recueils pieux permettrait de dégager les groupements de textes les plus fréquents, les plus homogènes ; c'est-à-dire ceux qui répondraient à une préférence des fidèles et à une orientation de la dévotion » (E. Brayer et A.-M. Bouly de Lesdain, *art. cit.*, p. 70).

qui a l'inconvénient de juxtaposer des textes du XIIIe s. et des textes du XVIe s., permet cependant de montrer la vitalité de certaines prières (qui perdurent tout au long de cette période, ou semblent disparaître dans le cours du XVe s. ou sont, au contraire, d'apparition tardive). J'ai d'ailleurs pris la précaution de classer les textes par ordre chronologique de leur apparition dans les manuscrits ou imprimés.

Ces écarts qui peuvent choquer (quelle distance par exemple dans la langue, la structure métrique, le sentiment religieux, entre telle prière litanique du XIIIe s. et les effets de rhétorique d'un Jacques Le Lieur ou d'un Nicolas Bassereau) offrent l'avantage de saisir l'évolution du genre. On le verra aisément, en parcourant les textes de ces prières, leur qualité spirituelle — et quelquefois littéraire — ne va pas toujours en s'améliorant, surtout à partir de la deuxième moitié du XVe s. La rhétorique prend souvent le pas sur la concision et la simplicité, tandis que la piété se perd dans les méandres du bavardage. Le fait que j'ai choisi de retenir les textes en vers a d'ailleurs peut-être pour effet de rendre plus sensible cette altération, mais il ne m'a pas semblé que les textes en prose aient échappé eux non plus à ce défaut.

Autre distorsion qui est un peu le corollaire du précédent : le choix des textes. Tandis que certains sont abondamment ou convenablement attestés et représentent donc des prières qui ont circulé, et ont été récitées par de nombreux fidèles dont elles alimentaient la vie spirituelle, d'autres offrent un caractère très particulier et ponctuel, qui ne permet pas de les mettre au rang des précédents. Mais le fait que les uns et les autres nous aient été transmis indique qu'une certaine notoriété leur était accordée et si certains d'entre eux sont isolés dans la tradition manuscrite ou imprimée, ils sont cependant tissés la plupart du temps d'emprunts, de réminiscences, d'allusions qui en font des témoins intéressants de la vie chrétienne de leur époque. A cet égard, les compositions que l'on peut attribuer à Jacques d'Esch ou à Philippe de Vigneulles me paraissent revêtir autant d'intérêt que telle prière très répandue à saint Christophe ou à saint Sébastien. Très brefs (un quatrain ou un huitain) ou beaucoup plus longs (plusieurs centaines de vers), d'une haute tenue spirituelle ou empêtrés dans des allusions mythologiques, tous ces textes me semblent avoir leur valeur : ils nous permettent de rejoindre les dispositions religieuses de ceux qui les ont composés, transcrits et récités.

Comme le souhaitait Sonet au début de son Répertoire — souhait qu'il a parfois perdu de vue — je me suis attaché à ne produire que des textes indépendants, i.e. ne faisant pas partie d'une composition plus étendue (j'ai éliminé par exemple la prière pour la famille de Lusignan du *Roman de Mélusine* (cf. p. 81), telle prière à Marie-Madeleine extraite d'un *Mystère de la Passion* (cf. Sonet 1637) ou telle prière à sainte Reine, en corollaire d'une vie de la sainte par Jean Piquelin (Paris, Bibl. nat., Rothschild IV.4.37, f. 13). J'ai éliminé également des textes qui sont plutôt des *Vies* de saints (cf. second volume, *passim*) [51].

La liste des saints et le nombre des prières consacrées à chacun sont évidemment en dépendance des sources rassemblées et, là encore, le paysage n'est pas très homogène : on peut s'étonner que des saints aussi importants pour l'époque qu'un saint Martin soient si peu représentés (mais l'examen des prières en latin permettrait de rétablir l'équilibre). En parcourant cette liste, on rencontre des saints de l'Eglise universelle (apôtres et saints personnages de la Bible notamment), des saints d'origine romaine ou italienne (Agathe, Agnès, Catherine de Sienne, François d'Assise, etc.), beaucoup de saints nés en France ou y ayant vécu, dont le culte a connu une certaine extension (Claude, Fiacre, Roch, et des saints parisiens comme Denis, Geneviève, Louis), mais aussi beaucoup de saints locaux dont le culte était la plupart du temps circonscrit à une ville ou à une région (comme Anatole, Baudile, Bénigne, Euchaire, Gond, Hildevert, Louis Aleman, les Trois Maries, Marthe, Mathie, Méen, Piat, Quentin, Remâcle, Thibaud). Plusieurs d'entre eux n'ont aucune place dans la dévotion contemporaine, comme sainte Avoie ou Marie l'Egyptienne (qui a donné son nom à la rue Jussienne à Paris), tandis que d'autres, dont le culte (pourtant dénoncé parfois dès le XVIe s.) s'était maintenu jusqu'au XXe s., ont été rayés naguère du calendrier liturgique : Barbe, Christophe, Georges, Marguerite...

Cette variété de situation n'a rien de choquant. On peut même penser que les textes recueillis offrent un assez bon miroir des saints les plus connus et les plus invoqués. Sans compter que dans ce domaine aussi, la mode varie et qu'il est normal que certaines époques soient plus sensibles à certains types de sainteté qu'à d'autres. On sait par exemple, pour ne parler que des saints antipesteux les plus notables, que la dévotion à saint Adrien et à saint Sébastien a

[51] Il est évident, de même qu'un fidèle ne prie pas qu'à l'église, que les prières ne sont pas circonscrites aux livres d'Heures et recueils de dévotion, et qu'elles affleurent dans bien des Mystères, des Contes, des Chansons, des Moralités, des Vies de saints, etc., sans parler de celles que l'on a relevées dans les textes épiques. Mais si l'on prend le terme de prière au sens de formule plus ou moins stéréotypée, composée pour elle-même (et ne faisant pas partie d'un ouvrage plus vaste), destinée à alimenter la piété personnelle, on ne sera pas surpris que mon choix ait été plus sévère que celui de Sinclair, qui se montre, me semble-t-il, beaucoup trop hospitalier.

été relayée par celle à saint Roch au XVe s. puis par celle à saint Charles Borromée à la fin du XVIe s.

Un autre déséquilibre, qui saute aux yeux, est celui de la tradition des prières. Certaines ont pour elles un nombre appréciable de témoins convergents ou un seul, mais de qualité. D'autres ne nous sont transmises que d'après un seul manuscrit ou imprimé de piètre qualité ou d'après plusieurs manuscrits mais selon une tradition éclatée. Les efforts qu'il faut fournir pour tenter de restituer un texte acceptable ne sont pas toujours payés d'un résultat concluant. Plusieurs fois heureusement, la découverte d'un second témoignage est venu éclairer d'un jour heureux un texte qui, réduit à une seule mauvaise copie, était des plus aléatoires (cf. Textes nº 69, 72, 144, etc.).

Ces limites une fois reconnues, le plan du travail semblait s'imposer : après avoir étudié les prières adressées aux saints en général, notamment sous forme litanique, j'ai passé en revue les prières adressées à des saints particuliers (Chapitre deuxième), examinant ensuite (Chapitre troisième) les prières adressées aux anges. Parmi la masse des textes collectés, j'ai pensé que les textes en prose pouvaient être simplement mentionnés, assortis le cas échéant d'une brève analyse. Leur consacrer une plus grande place et les éditer (exception faite, ici ou là, de textes très brefs) m'aurait entraîné trop loin, rendant mon travail encore plus volumineux ; d'ailleurs, la plupart de ces textes en prose sont des traductions de prières latines et ont en général connu moins d'audience que les prières en vers, qui flattaient davantage l'oreille et qui, par l'effort particulier qu'elles supposaient de leur rédacteur, entraient dans une catégorie jugée supérieure. L'étude rapide que j'ai pu faire de ces textes en prose m'a cependant permis parfois d'indiquer l'original latin dont ils sont la traduction ou l'adaptation, et de mettre un peu d'ordre dans leur classement (des incipit différents couvrant en fait un texte identique ou inversement).

Dans le détail, j'ai suivi l'économie que voici : pour chaque saint, j'ai indiqué dans une brève notice (fondée principalement sur les *Vies des saints* et la *Légende dorée*) la date de sa fête, les faits marquant de sa vie ou de sa légende, ce dernier rappel étant orienté vers une meilleure compréhension des prières qui lui sont adressées. Je m'en suis tenu là au strict nécesaire, jugeant inutile de développer davantage des indications que l'on peut trouver plus abondantes dans d'autres ouvrages. Vient ensuite la présentation des textes en prose et les textes en vers, selon que j'en ai rencontré.

Les textes en vers sont ainsi présentés :

— Après un numéro d'ordre, vient une indication de date : il s'agit, dans quelques rares cas, de la date à laquelle a été composée la prière (ainsi Textes nº 6, 15, 73, 119, 195), et le plus souvent, de la date à laquelle elle apparaît pour la première fois dans un ouvrage,

manuscrit ou imprimé. Lorsque plusieurs textes consacrés à un même saint apparaissent à la même époque, je les ai rangés selon l'ordre alphabétique, en mettant toutefois en valeur tous les traits qui peuvent rapprocher tel ou tel texte.

— Indication de sources, accompagnée éventuellement de la référence à Sonet ou à Sinclair et Sinclair'.

— Eventuellement, choix du texte qui sert de base à l'édition, et présentation de l'auteur.

— Analyse du texte, en vue d'en dégager les principales articulations et dans laquelle j'explique éventuellement tel détail qui facilite la compréhension du texte.

— Langue du copiste, où les principaux traits de graphie sont mis en valeur. Ce paragraphe est rarement exhaustif : il a en effet pour principal but de situer la région d'origine du manuscrit (ou de la confirmer lorsqu'elle est établie par ailleurs). Il est d'autre part des cas où les traits régionaux que l'on peut dégager sont trop sporadiques ou trop vagues pour déterminer la région où le livre a vu le jour ; les remarques de ce paragraphe n'ont alors qu'une valeur de pierre d'attente, invitant à une lecture complète des pièces en français du manuscrit (ce qui ne m'a pas toujours été possible).

— Langue de l'auteur et versification. Je me suis efforcé de dégager du texte un certain nombre de traits confirmant l'origine du texte ou permettant d'orienter vers la région de l'auteur (un nombre appréciable de textes sont d'origine dialectale : anglo-normande, normande, lorraine, picardo-wallonne). En l'absence d'indications particulières, on peut supposer que le texte a été composé dans la région parisienne.

Dans quelques cas, lorsqu'il s'agit d'un texte assez long, les indications concernant les traits de graphies, la langue de l'auteur et la versification, sont à la suite du texte sous forme de commentaires. D'autre part, en cas de texte très court, j'ai parfois condensé l'analyse et les remarques de langue et de versification dans une seule notice qui précède le texte.

L'établissement du texte n'a pas été sans soulever parfois des difficultés. Dans les manuscrits, bien souvent les textes en vers sont écrits comme de la prose, ce qui n'invitait guère le copiste à porter attention à la structure métrique ; certains manuscrits, même élégamment calligraphiés, sont entachés de fautes grossières ou de lacunes, et certains imprimés ne valent guère mieux. Mais la lecture du texte est généralement assez facile, et je n'ai dû recourir à une lampe de Wood qu'en deux occasions, pour les textes n° 210 et n° 229, qui comportent des passages effacés.

Je n'ai proposé dans l'édition que les corrections ou les restitutions qui s'imposaient (notamment lorsqu'elles sont données par un

autre manuscrit) ; dans les cas où ces amendements peuvent se faire de plusieurs manières, celles qui n'ont pas été retenues sont cependant signalées dans l'étude qui précède chaque texte. Pour quelques textes largement attestés, et aux nombreuses variantes, souvent minimes (bien que je n'aie pas tenu compte généralement des variantes qui ne sont que graphiques), l'établissement de l'apparat critique est une tâche ingrate, mais je ne m'y suis pas dérobé, sauf dans quelques cas très rares où l'apparat critique eût été démesurément gonflé de broutilles (cf. par exemple Textes n° 64, 123, 156, 167, 176, 182, 198 et 198 bis). Dans la marge droite du texte, j'ai indiqué la numérotation des vers et la foliotation ; dans le cas d'une structure strophique assez longue, j'ai également numéroté les strophes (chiffre à gauche du texte). A plusieurs reprises, j'ai eu recours à une présentation synoptique, qui permet de mieux embrasser du regard les points de convergence et de divergence entre deux textes français (Textes n°s 97-97 bis, 198-198 bis, 218-218 bis) ou entre textes français et latins (Textes n°s 8-9, 196).

PRIÈRES ADRESSÉES AUX SAINTS EN GÉNÉRAL

Ce chapitre comprend les prières aux saints en général : il s'agit de prières que l'on rencontre sous forme de suffrages, de prières litaniques, d'invocations générales à la cour céleste ou de prières à un groupe de saints (apôtres, évangélistes, martyrs, etc.).

I. Suffrages aux saints

Les suffrages sont un élément essentiel des livres d'Heures (cf. p. 11), que les livres de prières ont repris et développé abondamment. Empruntés au Bréviaire, où ils ont pénétré au XIe siècle dans les Laudes et les Vêpres à la suite de l'oraison du jour, ils sont un témoignage éloquent de l'importance du culte des saints au Moyen Age. Telle rubrique du Bréviaire romain de 1521, qui se lit aux Vêpres du samedi après l'octave de l'Epiphanie, est tout à fait révélatrice de l'ampleur que prend ce type de dévotion : « Commemoratio ss. Apostolorum. Deinde fiunt speciales commemorationes sanctorum vel sanctarum, ut puta de his sub quorum titulis ecclesiae dedicatae sunt ; ac de his etiam erga quos quasve devotio tenditur eorum qui divina dicuntur officia, necnon super his quorum Ecclesia romana generaliter aut in aliquibus provinciis sive terris sive locis commemorationem facere consuevit »[1]. On le voit, la porte était largement ouverte et les suffrages aux saints connaîtront une telle faveur qu'ils seront parfois distraits des livres d'Heures pour être diffusés en petits volumes tirés à part, à la fin du XVe siècle : « Aux livres d'heures se joignaient les bréviaires, les psautiers, (...) les livres d'hymnes et ceux de suffrages, qui étaient de petits recueils de prières destinés aux différents saints, auxquels les dévots pouvaient recourir dans les circonstances dépendant de leur spécialité. Ces livres de suffrages que nous trouvons par dizaines de mille dans les inventaires de libraires, se vendaient isolément ou étaient imprimés sur des feuilles à part, qui pouvaient être reliées avec des livres d'heures » (R. Doucet, *op. cit.*, p. 67).

[1] Dom P. Salmon, *L'Office divin au Moyen Age*, Paris, Le Cerf, 1967, p. 177.

L'ordre traditionnel dans lequel se présentent les suffrages dans les livres d'Heures est le suivant : après la Trinité, viennent la Vierge Marie, saint Michel, les apôtres, les martyrs (notamment Etienne, Christophe, Sébastien, Adrien, Denis et Laurent), les confesseurs (notamment Martin, Nicolas, Antoine) et les saintes (notamment Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Marguerite, Barbe et Apolline). Mais c'est par une composition originale, et qui représente en quelque sorte l'apogée du genre, que je commencerai cette étude.

A) *Suffrages selon l'ordre du calendrier liturgique*

TEXTE N° 1, vers 1488

Parmi les prières rassemblées, ce texte occupe une place si particulière qu'il me semble utile de le présenter en tête de tous les autres. Il offre en effet l'avantage et l'originalité de donner un aperçu général du calendrier du sanctoral (et en partie du temporal) parisien (suivant d'ailleurs l'ordre du Bréviaire plutôt que celui des livres d'Heures) : la plupart des saints que nous rencontrerons par la suite s'y trouvent déjà, comme en un microcosme suggestif d'une forme de la piété médiévale. Dans le *Cat. Rothschild*, I, p. 19, E. Picot attirait l'attention sur cette longue suite de prières « importante non seulement par son développement, mais en raison des détails curieux qu'elle contient. On y trouve en effet l'indication de la plupart des maladies pour lesquelles on invoquait tel ou tel saint en particulier ». Quelques détails ont échappé au savant bibliographe : il a isolé indûment la 1re str. en l'intitulant « Prière à la Vierge » (distraction reprise par Sonet 1425) et il a omis de signaler la 2e, faisant commencer le texte au v. 19 : « Saint Rigobert... ».

Sources

A, PARIS, Bibl. Mazarine, Incun. 614, dernière partie, f. A1-F8 v°, Heures à l'usage de Poitiers (Lacombe 8) ; *B*, PARIS, Bibl. nat., Rothschild I.5.7, dernière partie, f. A1-F8 v°, Heures à l'usage de Paris (*Cat. Rothschild* I, n° 22, pp. 13-19) ; *C*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 1653, Suffrages (Lacombe 10) ; *D*, PARIS, Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, Inv. 1853, dernière partie, f. A1-F8 v°, Heures à l'usage de Rouen (Lacombe 9 *bis*) ; *E*, PARIS, Musée du Petit Palais, Coll. Dutuit 41, dernière partie, f. A1-F8 v°, Heures à l'usage de Poitiers (Lacombe 9).

Ces ouvrages, qui portent la marque du libraire Antoine Vérard et que l'on date des environs de 1488, d'après la Table de Pâques [2], portent traditionnellement (sauf *C* qui est un livret isolé) le nom de *Grandes Heures*. Leur format n'y est pour rien et comme le suggérait Lacombe (*op. cit.*, p. LXVIII-LXIX), elles seraient mieux qualifiées *Heures royales*. Leur destination royale ne fait en effet aucun doute et la Ballade à la Vierge, en tête du volume (Sonet 1800) est à cet égard explicite : « ...Mon souverain prince seigneurieux, / De cueur joyeux, prudent a l'avantage, / M'a commandé qu'en ton nom precieux, / Tant radieux, je fisse cest ouvrage ». L'ornementation (comportant de nombreux bois gravés dont la plupart ne se retrouvent pas dans les autres livres d'heures) est d'une grande richesse et ces ouvrages, notamment l'exemplaire *B* qui est en parfait état de conservation, sont parmi les plus beaux Livres d'heures incunables que l'on puisse rencontrer.

Le texte français qui suit se lit dans des encadrements et des banderoles (marges latérales extérieures et marges inférieures), en regard de suffrages latins qui commencent au cahier 2 A1. La rédaction de cette suite de suffrages est-elle à attribuer à Guillaume Tardif ? Dans la Dédicace qu'il met en tête de sa traduction des *Apologues de Laurent Valla*, destinée au roi Charles VIII, il écrit en effet : « Et, ayant regard non pas seulement a vostre honneste, corporel plaisir, mais aussi au bien de vostre ame, vous ay composé et en ordre mis un petit volume d'Heures, auquel avés *tous les jours de l'an par ordre* comment povés Dieu, les sainctz et sainctes devotement servir, auquel singulierement avés certaines moult brieves et devotes oroisons, que vous ay composees pour, au coucher et lever, dire a Nostre Dame, ses deux seurs, la Magdaléne et saincte Catherine, Sainct Jehan Baptiste, sainct Hierome, pour les trespassés et a vostre ange ; en icelles Heures sont les sept pseaulmes que vous ai translatés tout auprés du latin... » [3]. Il ne s'agit là que d'un rapprochement, mais le passage que j'ai souligné semble particulièrement intéressant, ainsi que la place qu'il fait au roi et à la

[2] Mais la qualité du dessin et des gravures invitent, comme l'estimait A. Claudin, à préférer 1489 comme date d'exécution. C'était déjà l'opinion de Macfarlane, le bibliographe de Vérard : « ... the *Grandes heures*, of which undated editions have been ascribed to the year 1488, on account of the almanack for 1488-1508 that they contain. This evidence is not however conclusive, as the almanacks were commonly reprinted year after year without alteration. As therefore the blocks in the undated editions show greater signs of wear than those of the earliest dated edition (of August, 1490), we must for the present regard the latter as the earliest » (J. Macfarlane, *Antoine Vérard*, Londres, The Bibliographical Society, 1900, pp. XXVIII-XXIX).

[3] G. Tardif, *Le Apologues de Laurent Valla translatés du latin en françois et suivis des Ditz Moraux*, réimpr. Le Puy-Paris, 1876, pp. 140-141 (cf. Lacombe, p. LXIX).

maison royale dans les str. 1, 19 et 56[4]. L'étude des autres ouvrages de G. Tardif ne permet pas cependant de renforcer cette hypothèse.

L'auteur connaissait bien son sujet : les nombreux détails qu'il donne sur les saints qui défilent dans ces strophes correspondent à ce qu'on savait d'eux et à ce qu'on leur demandait dans la prière à la fin du XVe s. L'essentiel est dit, non sans humour parfois, souvent avec une recherche littéraire et un souffle spirituel que n'atteignent pas toujours les textes qui suivront. On remarquera les nombreux enjambements ou rejets du texte. La langue, qui n'offre pas de caractère régional marqué[5], comporte un certain nombre de termes rares, de latinismes ou d'allusions mythologiques qui sont la marque de l'époque. La versification est assez variée dans les mètres et les structures strophiques et quelques rimes couronnées ou batelées témoignent d'un certain souci de variété.

J'ai consulté les cinq ouvrages imprimés signalés plus haut : il s'agit bien de la même édition (avec variantes selon les usages liturgiques), mais les *Heures de Poitiers* (Mazarine et Dutuit) sont d'un tirage différent, qui a permis de corriger quelques minimes coquilles : c'est donc le texte de *AD* qu'il faut préférer comme base d'édition[6]. On notera la tendance de l'imprimeur à redoubler les consonnes (*ville* 14, *pillier* 23, *rommaine* 66 ; *abbate* 81, etc.) et la graphie *ces* pour *ses* (v. 674).

[4] La présence de Guillaume Tardif dans la gravure placée en tête des Grandes Heures (f. 1A1 v°) pourrait offrir une confirmation précieuse : « En tête de *L'Art de Fauconnerie*, composé et traduit de divers auteurs par Tardif pour l'amusement de Charles VIII, une grande planche représente l'auteur offrant son livre au roi à cheval et partant pour la chasse. On n'a qu'à examiner cette illustration (...) et on y reconnaîtra le personnage qui figure en tête des Heures Royales avec le même « maître nez » dont parle Renouvier. Van Praet, qui a décrit l'exemplaire royal de *L'Art de Fauconnerie* ne s'y est pas trompé et dit positivement que c'est le portrait du traducteur, c'est-à-dire de Guillaume Tardif » (A. Claudin, *Histoire de l'Imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, t. 2, p. 396). Mais l'examen comparatif des deux gravures n'est pas totalement convaincant. Les deux portraits semblent assez différents : dans les *Heures*, le personnage est imberbe et ses cheveux descendent sur les épaules, tandis que dans *L'Art de Fauconnerie* (Paris, Bibl. nat., Vélins 1023), il a les cheveux plus courts et porte un collier de barbe. Quant au « maître nez » qui frappait Renouvier et Claudin, il varie d'un portrait à l'autre. Je ne pense pas, comme je l'avais d'abord espéré, qu'on puisse trouver dans ces gravures un élément sûr qui permettrait d'étayer l'attribution de ce texte à Guillaume Tardif.

[5] C'est notamment le cas des rimes, dont l'examen n'apporte pas d'indications précises (cf. Commentaire).

[6] Il ne semble pas que l'examen d'autres exemplaires puisse apporter des modifications intéressantes par rapport à ce texte. Si j'ai consulté les exemplaires de la région parisienne, il en est d'autres en effet, que je n'ai pas vu, ainsi : *Heures à l'usage de Paris*, Londres, Bibl. britannique, IB. 4113 (cf. *Catalogue of books printed in the XVth. Century now in the British Museum*, Londres, British Museum, t. VIII, 1949, p. 77) ; *Heures à l'usage de Tours* (cf. Alès, *Description des Livres de liturgie imprimés* (...) *de la Bibliothèque de* (...) *Charles-Louis de Bourbon*, Paris, 1878, n° 237bis ; d'autres descriptions de cette bibliothèque ont été fournies par Bohatta (en 1909), puis au moment de sa vente, par S. de Ricci (en 1932) et aussi par Hoefli (en 1934), la plupart de ces ouvrages sont actuellement à Milan, Bibl. nazionale Braidense, Fonds Gerli) ; et quelques exemplaires signalés par J. Macfarlane, *op. cit.*, pp. 100-103.

En ce qui concerne la présentation matérielle du texte, j'ai ajouté dans la marge de gauche l'indication des quantièmes (d'après les indications qui accompagnent dans le texte imprimé les suffrages latins en regard) et des mois ; par ailleurs, les strophes ont été numérotées, et les vers comptés par 5, en raison de la diversité des structures strophiques.

TEXTE[1]

S'ensuivent les suffrages et oraisons des saincts et sainctes [f. A1]
escripz au kalendier de ces presentes Heures, procedans
selon les moys et jours de l'an.
Et premierement pour le mois de janvier.
De la Circoncision, premier jour dudit moys.

[Janvier]

1 1. O lis luisant, fleur et fruit produisant,
doulx et plaisant, haultain et magnifique,
reverdissant en tout temps, fleurissant,
odorissant de odeur aromatique,
je te supply que ta vertu duplique 5
au noble lis du jardinet de France,
et ne per-[v°]-metz qu'il ait quelque souffrance,
mais garde bien qu'ennemy ne le griefve.
3 Affin que tous vivons en asseurance,
je pry Jesus et saincte Geneviefve. 10

6 2. O puissans roys, plains de toute noblesse,
saint Balthasar, Jaspar et Melchior,
impetrez moy que nully ne me blesse
ne [f. A2] mort subite ou autre ville oppresse,
car je ne quiers avoir autre thesor : 15
ne delaissez pas mon ame a l'essor,
mais la faictes entrer au noble hostel
du souverain Dieu qui est immortel.

8 3. Saint Rigobert, qui retiras maint ame [v°]
de la flame par la vertu de toy, 20
10 saint Guillaumë aussi je te reclame,
tous deux priez Dieu pour l'ame de moy.
13 Et toy aussi, noble pillier de foy,
amy de Dieu, glorieux saint Hylaire,
impetre moy ce qui m'est salutaire. 25

[1] Voir le commentaire pp. 51-70.

15-17 4. O vous, glorieux confesseurs, [f. A3]
saint Mor, saint Bonet, saint Suplice,
soyez tous mes intercesseurs
vers Dieu, que l'eternel suplice
aucunement ne me pugnisse. 30
Et affin qu'en la vie presente
mon corps d'aucun mal ne perisse,
ma requeste je vous presente.

17 5. Saint Anthoine, vray amateur de Dieu, [v°]
qu'on reclame pour le morbide feu, 35
de luy garder me vueilles et deffendre ;
en oultre plus, fay que je soye porvueu
de tes vertus, tellement qu'en tout lieu
je ne puisse jamais vers Dieu mesprendre.

20 6. O glorieux Sebastïen [f. A4]
duquel on fait au jourd'uy feste,
pareillement saint Fabïen,
veuillez oÿr nostre requeste,
tous deux gardez nous que la peste
aucunement ne viengne mye 45
sur nous, ne quelque autre moleste,
come boce ou epidimie.

21 7. Vraye amie de Jesucrist, [v°]
saincte Agnés que chacun deprie,
garde moy de charnel delit, 50
que mon ame ne soit perie.
Aussi monseigneur saint Vincent,
qui es desprié pour la vigne,
du dyable d'enfer ravissant
garde moy, qu'il ne me barguigne. 55

25 8. Saint Pol, docteur, apostre renommé [f. A5]
sur tous autres par anthonomasie,
predicateur de verité nommé,
deffens mon corps de toute vilennie.
Et toy, saint Prins, lequel pas je n'oublie, 60
27 prie pour moy avec saint Julien,
que puis-[v°]-se avoir bonne encontre en ma vie,
fuiant le mal et faire tousjours bien.

28 9. O glorieux empereur Charlemaine,
augmentateur de la crestienté, 65

62 en ma vie *mq. dans toutes les éditions.*

en conquestant la nacion rommaine
Adrien mis en sa papalité ;
pour subvenir a ma necessité,
30 je te supply avec saincte Baltide.
[Février]1 Priez pour moy aussi [f. A6] saincte Brigide. 70

10. Pour la grant consolacion
que tu euz, Vierge glorieuse,
2 en ta Purificacion,
je te supply que curieuse
soyes de mon ame vicieuse, 75
qui par mon peché est liee :
par grace soit purifiee.

3 11. Saint Blaise, glorieux martir, [v°]
5 avec madame saincte Agathe,
gardes mon ame au departir 80
du corps, que l'enfer ne l'abbate.
10 O Scolaste, mon advocate,
fay moy garder ma chasteté,
affin que mon corps point ne gaste
mon ame par lubricité. 85

14 12. Saint Valentin, amy de Dieu, [f. A7]
je te suply devotement,
me vueilles garder en tout lieu
de mort vilaine et de tourment.
22 Toy saint Pierre, pareillement, 90
qui de deslïer as puissance,
fay deslïer ma conscience.

24 13. O glorieux amy de Dieu, [v°]
saint Mathieu, je pri d'amour fin
que me impetres en chacun lieu 95
la grace du hault roy divin.
[Mars] 1 Et toy, glorieux saint Aubin,
pontife de haulte excellence,
7 avecques saint Thomas d'Aquin,
lumiere de toute science, 100
illumines ma conscience
tant qu'elle [f. A8] incorpore l'escript
que tu fis par ta sapience
du precieux corps Jesucrist.

82 O *mq. dans toutes les éditions.*

[1]

12 14. Miroër de mundicité,
digne et precïeux saint Gregoire,
recteur de la crestïenté,
vueilles avoir de moy memoire
aprés la vie transitoire. [v°]
17-21 Saincte Gertrux et saint Benoist,
tous deux impetrez moy la gloire
vers Dieu, qui tout mon cas congnoist.

25 15. Filles du païs de Judee, [f. B1]
delaissés l'amiracion
qui est en voz cueurs abundee
de ceste Annonciacion ;
tournés a lamentacion,
oubliez la loy ancienne,
priés la fille de Syon
que vous ayez remission
comme Marie l'Egipcienne.

[Avril]

2 16. O Marie, qui fus tant au desert [v°]
pour faire a Dieu penitence agreable,
garde moy bien que je ne soye desert
par mon peché vil et abominable.
Affin aussi qu'en la vie pardurable
soye nombré, aprés mon grief trespas,
je te supply que ne m'oublie pas.

17. O lieutenans de Dieu en terre, [f. B2]
4-11 devot Ambroise et saint Leon,
gardez moy qu'en la foy je n'erre
par folle cogitacion,
aussi que j'aye affection
de honnorer les sers de l'Eglise,
car qui en fait derision,
je congnois bien que Dieu desprise.

13 18. O vierge et martire Eufemie, [v°]
14 saint Tiburce et Valerïen,
preservés mon corps d'infamie,
me faisant prosperer en bien.
20 Et toy bon pasteur ancïen,
saint Denis et tes compaignons,
garde ton peuple crestïen
de toutes persecutions.

22 19. Glorieuse saincte Oportune, [f. B3]
je te pri d'amour cordïal,
preserve de male fortune
le roy et tout son sang royal ;

a ceulx qui lui pourchassent mal
dones du malfait repentence,
affin que chacun soit loyal
au tres crestïen roy de France.

23 20. Saint George, martir glorieux, [v°]
qui fis merveilles en ton temps,
garde moy bien d'estre rongneux,
car tu as, a ce que j'entens,
ce privilegë en tout temps
d'en guerir par experience.
25 Saint Marc gardera au printemps
de la gelee, je m'y attens,
les vignes, jë ay confiance.

28 21. O Vital, martir venerable, [f. B4]
anulle ma perversité,
affin qu'en l'enfer miserable
ne soye en la fin dejecté.
Garde mon corps d'adversité,
Eutrope, martir autentique,
qu'il ne tombe en perplexité
d'enfleure et de mal ydropique.

[Mai]

1 22. Saint Jaques, saint Philippe aussi, [v°]
tous deux vous prie par accord,
impetrez moy grace et mercy
vers Jesucrist, qui souffrit mort
en la croix, ce fut a grant tort ;
nonobstant, il obtint victoire
pour nous tirer tous a bon port
de salut et parfaicte gloire.

3 23. O Croix divine, je te adore, [f. B5]
croix amiable, pure et munde,
croix en qui obtint la victoire
pour nous le vray sauveur du monde.
Par toy congnoissance profonde
4 a eu de Dieu saint Quirïace,
lequel me vueille impetrer grace.

6 24. O triumphant saint Jehan l'evangeliste, [v°]
9 saint Nicolas, pere et maistre des clers,
amis de Dieu, donnés moy le merite
que vous baillez a tous vos loiaux sers.

184 vueil.

Vous savés bien que ung chascun de vous sers,
afin d'avoir aucun alegement 190
de mes pechiés au jour du jugement.

10 25. Saint Epimach et Gordïan, [f. B6]
je vous pry, martirs glorieux,
vuillez moy oster du lïen
du dyable d'enfer furïeux. 195
16 Et affin aussi qu'en tous lieux
ne puisse estre deshonnoré
par mes delitz ambicïeux,
je deprie saint Honoré.

19 26. O lumiere des advocas, [v°]
saint Yves, glorieux confés,
prens pitié de mon povre cas,
conduis devant Dieu mon procés.
20 Et pour myeulx vuyder mes excés,
je requiers, saint Pierre l'ermitte, 205
que me faces de peché quitte.

25 27. Glorieux pape saint Urbain, [f. B7]
mon ame de martire tire.
28 Avec monseigneur saint Germain,
gardez que je n'empire pire. 210
Veuillez sans contredire, dire
a Jesucrist qu'il me pardonne,
et m'ostez sans mesdire de ire,
auquel pechié trop je m'adonne.

31 28. O noble vierge Petronille, [v°]
qui as puissance de guerir
de la maladie orde et ville
de fievres, vueilles secourir
ton servant qui veult acourir
vers toy pour obtenir remede. 220
[Juin] 1 Pareillement vueil requerir
le bon martir saint Nicomede.

2 29. Saint Marcelin et saint Pierre martir [f. B8]
que l'en prie pour le mal de la teste,
tous maulx faictes de mon corps departir, 225
sans que jamais ung seul y en arreste.
8 A saint Medard aussi je fais requeste
que me garde du grief mal de la gorge,
qui plus aspre est que n'est le pain fait d'orge.

30. Amis de Dieu plains de prudence, [v°]
10-11 saint Landri et saint Barnabé,
soyés mon escu et defence,
qu'en mal ne soye succombé,
14 et s'en peché je suis tombé
par sensualité fragile, 235
pour secours je requiers l'abbé
et bon evesque saint Basile.

19 31. Tres aymé de Dieu, saint Gervais, [f. C1]
vueilles entendre ma priere
avec ton compaignon Prothais, 240
lequel ne vueil laisser arriere :
priez la divine lumiere
que me pardonne mes meffais,
lesquelz j'ay perpetrez et fais.

21-22 32. Saint Paulin aussi saint Liefroy, [v°]
je vous pri cordïalement
25 que vueillez avec saint Eloy
garder mon corps totalement
de tous maulx et d'encombrement,
autant a pié comme a cheval, 250
sans que jamais puisse avoir mal.

24 33. O glorieux saint Jehan, qui baptisas [f. C2]
le Redempteur de clere eau nette et pure,
et baptisant aussi prophetisas
qu'il souffreroit pour humaine nature, 255
vers toy doncques je viens, c'est bien droiture,
pour obtenir de mes pechiez pardon ;
du mal caduc totalement me cure,
povoir en as de Jesucrist par don.

26 34. O martirs de haulte efficace, [v°]
Jehan et Pol, que je dois doubter,
priez Marie qu'en toute place
luy plaise me soliciter
et joyeusement visiter
27 come Helizabeth sa cousine, 265
qui sentit son fruit exulter,
parlant a la Vierge benigne.

35. O vicaires de Dieu en terre, [f. C3]
servans, familiers et amis,
28-29 saint Leon, saint Pol et saint Pierre, 270
vrais lieutenans de Dieu commis,

241 lissaer.

vueillez regarder voz submis,
en leur donnant de Dieu la grace
qu'avés eu en la terre basse.

[Juillet]

2 36. Saint Marcïal, apostre d'Aquitaine, [v°]
le miroër et prince de vertus,
garde tes sers d'encourir celle peine
que seufrent ceulx lesquelz sont abbatus
au puiz d'enfer avecques Tentalus,
mais nous conduis au supernel demaine, 280
affin d'avoir la joye souveraine.

4 37. Amy de Dieu, glorieux saint Martin, [f. C4]
qui de Cande translaté fus a Tours,
preserve moy tant au soir qu'au matin,
que les fievres n'ayent en moy le cours. 285
7 A saint Thomas le martir je recours,
le supliant que de tentacion
me preserve par sa translation.

8 38. Glorieux confesseur saint Claude, [v°]
de tous captis liberateur, 290
contre l'ennemy plain de fraude,
vueilles estre mon protecteur,
et se le mauldit tentateur
m'a mis en sa subjection,
impetre moy remission. 295

9 39. Miroër de perfection, [f. C5]
vray amy de Dieu, saint Thibault,
donnez moy inspiracion
de contempler tousjours en hault.
10 Et pour effacer le default 300
que ont commis noz peres et meres,
du bon du cueur prier nous fault
les martirs qui furent Sept Freres.

11 40. O saint Benoist, devot religïeux, [v°]
13 je te supply avec saint Thurïen, 305
par vous puisse monter dessus les cyeulx
au hault palays du roy celestïen.
18 Affin aussi d'eviter le lïen
de Sathanas, saint Arnoul je deprie
qu'il lui plaise faire par son moyen 310
que puisse veoir Jesus le filz Marie.

297 sait T.

20 41. Vierge d'onneur, espouse glorieuse [f. C6]
de Jesucrist, benoite Margarite,
je te suply que soyes curïeuse
de tes servans, par ta saincte merite. 315
Ta servante, soit grandë ou petite,
vueilles garder a son enfantement,
affin que tost de la douleur soit quitte
et que son fruit ait enfin sauvement.

22 42. Je te supply, Magdelaine m'amye, [v°]
que le pardon que Jesus te donna
me soit parti, affin que n'oublie mye
que le Sauveur tes pechiez pardonna,
car sans lequel nul vivant pardon n'a.
Pour ce donques devers toy me retire 325
affin d'avoir sa joye, qu'il ordonna
21 a saint Victor le jour de son martire.

23 43. Tres saint martir Apolinaire, [f. C7]
qui mouruz pour la loy divine,
fay qu'a Dieu je puisse complaire, 330
s'il te plaist, avant que je fine.
24 Et aussi toy, vierge Cristine,
n'oublie pas ton bon servant,
mais, devant la personne trine,
enffin soye avec toy vivant. 335

25 44. Amy de Dieu nommé Jaques le Grant, [v°]
premier martir de la saincte caterve
des apostres, a toy viens a garant,
te suppliant que d'enfer me preserve,
aussi affin que Sathan ne m'asserve 340
en son paluz horrible et tenebreux,
de tous pechez totalement conserve
ton umble serf que tu vois doloreux.

25 45. Noble geant Christofle renommé, [f. C8]
qui Dieu portas sur toy oultre la mer, 345
de plusieurs cas tu es bien reclamé
dont on te doit par raison reclamer.
De tous les maulx que l'en sauroit nommer
en corps humain, du pié jusqu'a la teste,
garder tu peuz ceulx qui te font requeste. 350

26 46. Pour la digne translacion [v°]
du bon et devot saint Marcel,
et la Transfiguration
du Crist, home et Dieu immortel,

ou le procés fut tenu tel
qu'il racheteroit les humains ;
ou nom de ce jour solennel,
pardon requiers a jointes mains.

28 47. Dame d'onneur, noble arbre fructifere, [f. D.1]
qui enfantas la mere precieuse
du roy des roys, la plus salutifere
qu'onques nasquit et la plus gracieuse,
je te suppli, de moy soyes curieuse.
29 Pareillement, madame sainte Marthe,
ma povre ame vueillez faire joyeuse,
quant il fauldra que de mon corps departe.

31 48. Amy de Dieu, benoit Germain d'Auserre, [v°]
liberateur de toutes gens captis,
garde nous bien d'estre tenus en serre
par noz pechez entre noz ennemis.
[Août] 1 Toy, saint Pierre, qui en chartre fus mis
estroit lïé, fay que soye deslïé
de mes pechez esquelz je suis lïé.

2 49. O saint Estienne glorieux, [f. D2]
qui fus pape, je te supplie
que par mes pechez vicieux
mon ame ne soit pas perie.
3 Pareillement aussi deprie
saint Estienne, premier martir,
que me garde de tromperie,
quant du monde fauldra partir.

De la susception de la saincte croix, qui est tousjours le premier dimenche d'aoust.

50. O createur de tous humains, [v°]
par fervente devocion,
je te supply a jointes mains
que me donnes salvacion,
pour la digne suscepcion
6 de la croix. Je pry Sixte pape,
que Sathan, par tentacion,
en ses lïens point ne m'atrape.

357 nom du j.

7 51. Saint Donat, martir venerable, [f. D3]
8 avec le noble saint Justin,
soyez moy tous deux secourable
encontre l'esperit malin,
en depriant le roy divin
que, quant viendra au departir
qu'a chacun fauldra prendre fin,
vueille mon ame garantir.

9 52. Amy de Dieu, glorieux saint Romain, [v°]
qui au jourd'uy souffriz peine et tourment,
de mes pechez, plus tost huy que demain,
impetre moy pardon benignement.
10 Pareillement je te pry doulcement,
vray champïon de Jesus, saint Laurens,
que me vuilles garder du mal des dens.

11 53. O Jesucrist, sapience tres bonne, [f. D4]
ne vueilles pas punir mes malefices,
més en l'onneur de ta digne couronne,
fay moy fuïr tous ors pechez et vices.
Je vous supply que me soyez propices,
12-13 vous deux, martirs Tiburce et Ypolite,
de ce faire vous avés le merite.

54. Qui est celui qui ne collauderoit [v°]
15 de la Vierge la noble Assumpcion,
qui est celuy qui joyeux ne seroit,
quant au jour d'uy print dominacion
lassus au ciel par coronacion,
come celle qui est princesse et dame.
14 Saint Eusebe je pry d'affection,
que vers elle vueille adrecier mon ame.

22 55. Simphorïam, champïon de Jesus, [f. D5]
preserve nous que ne soyons confus
par mal conseil, pour l'onneur de ta mere
qui te enseigna en ta peine et misere,
par quoy tu es au royaume lassus,
24 Et toy aussi, devot Bartelemi,
voix resonant come tube ou trompette,
fay tost fuïr l'ennemi qui nous guette,
te demonstrant nous estre vrai ami.

416 Sassus.

25 56. O lumiere de grant science, [v°]
saint Loÿs, confés glorieux, 430
fay que ton successeur de France
soit prosperant de bien en myeulx
et de ses fais victorieux,
sans encourir nulle grevance.
24 A saint Ouën j'ay confiance, 435
qu'avec luy ravirons les cyeulx.

26 57. Devot docteur, glorieux saint Bernard, [f. D6]
pour voz bienfaiz devant Dieu comparans,
jectés sus nous vostre benin regard,
en priant Dieu pour nous et noz parens. 440
28 Et pour vuider aucun cas differens,
mis par oubly dedens ma conscience,
je te prie, lumiere de science,
saint Augustin, qu'ilz me soyent apparens.

29 58. Pour celle decollacion [v°]
que tu souffris, benoist Baptiste,
je te fais deprecacion
que par toy tout peché j'evite,
te suppliant par ton merite,
29 avecques le bon saint Merry : 450
le corps et l'ame resuscite
joyeux, sans point estre marri.

30 59. Saint Fïacre, vaisseau de saincteté, [f. D7]
craint et doubté jusqu'en l'infime centre,
conserve moy de celle vilité 455
de flux de sang ou autre mal de ventre.

[Septembre]
1 Et se par cas de fortune je rentre
en maladie qui me soit inutille,
je te requiers, tres glorieux saint Gille.

3-7 60. Saint Leu, saint Cloust de hault renom, [v°]
pour la maladie incurable
se je invoque vostre saint nom,
soyez moy tous deux secourable.
Et quant la playe miserable
du corps aura convalescence, 465
faites la povre ame coulpable
guerir aussi de toute offence.

444 ilz ne soyent.

8 61. Puis que ainsi est, vierge et mere Marie, [f. D8]
que ta digne et saincte Nativité
a dechacié toute merencolie 470
et nous cause joye et felicité,
vueilles donner aussi, par ta bonté,
8 avec ton serf digne de grant merite,
saint Adrien, que je soye exempté
d'epidimie, boce ou de mort subite. 475

14 62. O saincte Croix, sus tous cyeulx exaltee, [v°]
quelez louenges te pourroit on donner,
veu que par toy a esté rachetee
nature humaine ; a bien ymaginer,
il n'est vivant qui le sceust deviner. 480
15 Par quoy te pry, saint Lubin glorieux,
que mes pechiez me faces pardonner
a Crist, qui fut en croix victorieux.

16 63. Sainte Eufemie, vierge et martire, [f. E1]
impetre moy par ta puissance 485
que de mes pechez, sans mesdire,
puisse faire vraie penitence.
17 Toy aussi, benoit saint Lambert,
nommé ardant d'amour divine,
fay moy en ardeur si expert, 490
que j'ensuive en tout ta doctrine.

17 64. Saint Omer, serviteur de Dieu, [v°]
par ta sainte benivolence,
conduire me vueillez au lieu
de paix et de toute plaisance. 495
Par la divine Providence,
impetre de mes maulx pardon
que j'ay commis par negligence,
contre Dieu et contre rayson.

21 65. En tous tes fais, noble evangelizant [f. E2]
sire Mathieu, fay moy estre parfait :
se contrefait suis par peché nuysant
moy destruisant, par toy soye refait.
Affin aussi que ne soye deffait
22 par mon forfait, au vaillant saint Morice 505
et ses compainz je pry que mon meffait
soit sans effect et me soit Dieu propice.

25 66. Saint Fremin, pasteur d'Amïens, [v°]
je te supply de bon courage,
vueilles garder moy et les miens 510
d'ardant feu qui prent au visaige.

26 Cirurgïens de hault parage,
saint Cosmë et saint Damïen,
sur moy faictes ung chef d'ouvrage,
de mes maux froissez le lïen. 515

29 67. O saint Michel, archange glorieux, [f. E3]
de tous malins espriz liberateur,
fay tes servans estre victorieux
contre Sathan, des humains tentateur,
et quant Jesus mon Dieu, mon redempteur, 520
me permettra du monde deceder,
de mon ame soyes vray curateur.
30 Saint Jherosme te plaise ausi m'aider.

[Octobre]
1 68. O saint Remy, le patron des Françoys, [v°]
a qui du ciel fut l'ampole transmise 525
dont sont sacrez les tres crestïens roys,
en la cité de Reims, la noble eglise,
vueilles donner a moy telle franchise,
que de mes maulx jamais, pour abreger,
devant Jesus ne puisse avoir reprise. 530
2 Et pour la veue, je requiers saint Legier.

3 69. O saint Françoys, le noble cordelier, [f. E4]
qui as voulu estre çaint d'une corde,
de tout peché fay mon corps deslïer,
en m'impetrant vers Dieu misericorde. 535
Je congnois bien, quant tes fais je recorde,
que ta vie fut vers Dieu acordant,
donc se peché vers Jesus me descorde,
je te depry, soys de moy recordant.

9 70. O saint Denis, noble cri des Françoys, [v°]
qui aportas la loy de Dieu en France,
vuelles prier Jhesucrist, roy des roys,
que d'ennemis ne ayons quelque grevance,
mais s'aucun d'eulz pour nous grever s'avance,
vueille impetrer vers le souverain roy, 545
que tout leur fait n'ait de mal consequence.
4-6 J'en prie sainte Aure et aussi sainte Foy.

13 71. Noble confesseur saint Girard, [f. E5]
ami de Dieu tres glorieux,
je te pry, garde moy du dart 550
du dyable d'enfer furieux.

Aussi je te pry qu'en tous lieux
me faces demener la vie
par laquelle fut sus les cyeux
en la fin ton ame ravie. 555

14 72. Lieutenant de Dieu saint Calixte, [v°]
triumphant en celeste gloire,
18 aussi saint Luc l'evangeliste,
vueillés avoir de moy memoire.
Et pour ce que je rememoire 560
que toy, Jesus, en croix pendis,
vueille nous donner paradis.

19 73. Potencïan et saint Savinïan, [f. E6]
amis de Dieu et des sains cyeulx consierges,
je vous requiers que soyez le moyen, 565
21 acompaignez des Unze mille vierges,
que ne soyons prins ou happez aux pieges
de ce monde, de la chair et du dyable,
qui font le corps et l'ame miserable.

23 74. Saint Severin, ami de Dieu, [v°]
au besoing veilles secourir
tes servans, affin qu'en tout lieu
puissent dignement requerir
Jesucrist, qui voulut mourir
pour nous donner parfaicte gloire ; 575
laquelle je puisse acquerir
24 par le moyen de saint Magloire.

25 75. Saint Crespin et Crespinïen, [f. E7]
nobles champïons et amis,
contemnans le bien terrïen 580
pour estre a Jesucrist submis,
priez luy que je soye mis
au trosne de beatitude,
appareilé a ses amis,
28 come saint Symon et saint Jude. 585

28 76. O joyeuse ancelle, [v°]
gracieuse et belle,
saincte Geneviefve,
prie l'eternelle
court celestielle 590
qu'elle me receve.

553 Me faire d.

31 Et d'entente briefve,
s'enfleure me griefve,
je requiers au bon saint Quentin,
que du mal, sans aucune treve, 595
me vueille guerir, et eslieve
celuy qui le sert de cueur fin.

[Novembre]

1 77. O triumphans et benoitz sains et saintes, [f. E8]
de clarté plains, en vertus glorieux,
je vous requiers de bon cueur, a mains jointes, 600
que vous priez pour moy le roy des cyeux,
affin que puisse avec vous de mes yeulx
veoir Jesucrist en gloire, face a face,
lequel je pry qu'il lui plaise en tous lieux
2 aux trespassez faire pardon et grace. 605

3 78. O saint Marcel, vray amy cordïal, [v°]
je te requiers que de parfait courage
me preserves du serpent infernal,
sans que sur moy jamais ait avantage.
5 Affin aussi qu'en ce mondain passage 610
puisse obtenir que ma veue ne perisse,
au bon saint Cler je fais foy et hommage,
lui suppliant que des yeulx me guerisse.

9 79. Glorieux saint Mathurin de Larchant, [f. F1]
entens mon chant, exauce ma priere : 615
par mes pechez se je suis fait meschant,
en trop pechant par œuvre acoustumiere,
ne vueilles pas pourtant laisser derriere
ton suppliant, mais, par ta courtoisie,
fay qu'en la fin il soit soubz ta baniere, 620
le preservant de toute frenaisie.

11 80. O glorieux, [v°]
regnant es cyeulx,
bon saint Martin,
tes sers joyeux 625
fay en tous lieux,
soir et matin ;
au roy divin
prie de cueur fin
qu'il me vueille donner sa grace. 630
13 Aussi Gendulphe prie, affin
qu'il me preservë en la fin
des diables et de leur falace.

600 bon cueu.

19 81. Sainte Helyzabeth, qui acquistes [f. F2]
povoir de susciter les mors, 635
faictes tant par voz saintz merites,
que Dieu me soit misericors.
17 Et pour faire a luy mes accors,
je prie au reverend prelat
saint Aignen, qu'il garde mon corps, 640
sans souffrir estre eschec ou mat.

21 82. Joachim et Anne sa femme [v°]
aujourd'uy menerent au temple
Marie la glorieuse Dame,
pour nous donner a tous exemple. 645
Par quoy quant le cas je contemple
22 avecques la noble Cecille,
je pry que de grace me remple,
laquelle chose m'est utile.

23 83. Vray gouverneur de la mer et du vent, [f. F3]
pape Clement, martir tres glorieux,
de l'ennemy des humains decevant
fay moy souvent estre victorieux.
24 Saint Severin, devot religieux,
doux et piteux, impetre moy le don 655
que je puisse de tous cas vicieux,
laiz et hideux, avoir grace et pardon.

25 84. Gemme luisant, tres saincte Katherine, [v°]
saphir plaisant, rubi resplendissant,
de mes pechez soyes la medicine, 660
en depriant Jesucrist tout puissant,
qu'il me garde du diable ravissant,
sans que jamais aucunement me griefve.
25 Aussi te pry, tres saincte Geneviefve.

29 85. Saint Saturnin duquel on fait huy feste, [f. F4]
je te supply, par grant affection,
que me gardes du grief mal de la teste,
sans que jamais j'en seuffre passion.
30 Affin aussi d'avoir remission
de mes pechez sans point estre esclandré, 670
je depriray l'apostre saint André.

[Décembre]

1 86. Noble patron, l'exemple des orfevres, [v°]
doulx et prudent evesque saint Eloy,
ou est celuy qui ouvrera ces levres
pour declarer les merveilles de toy. 675

De saint Marcel la fiertre fis, ce croy ;
de feu ardant tu as sauvé maint ame,
tous tes bienfaits bien honorer je doy,
2 en depriant Valere, sainte dame.

4 87. Sainte Barbe, vierge tres renommee, [f. F5]
a vous me rens en faisant tel requeste :
c'est, s'il vous plaist, martir de Dieu amee,
que me gardes de fouldre et de tempeste,
de mort subite, villaine et deshonneste,
et en la fin de mes maulx congnoissance, 685
ainsi que Dieu t'en a donné puissance.

6 88. Amy de Dieu, benoit saint Nicolas, [v°]
tout mon solas, je te prie que consoles
ton serviteur, ainsi que consolas
troys filles, las, qui vouloyent estre foles. 690
6 A toy aussi je adresse mes paroles,
saint Nicolas qui fus de Tollentin,
te suppliant qu'en la parfin m'extolles,
me preservant de l'infernal lutin.

8 89. Vierge Marie toute belle, [f. F6]
au nom de ta Concepcion
qui fut sans tache originelle,
par divine ordinacion,
impetre moy salvacion,
car de tes servans je me tien. 700
11 Aussi fais deprecacion
a Fuscïan et Gencïan.

13 90. Sainte Luce, martire pure et munde, [v°]
infunde en moy que j'aye la prudence
de surmonter les fortunes du monde, 705
come tu fis par voire pacience.
21 A saint Thomas, qui eut la preminence
de Crist toucher, fay requeste humblement
qu'il me garde d'encourir la sentence
que les damnés auront au jugement. 710

25 91. Mais qui ne chanteroit Noël [f. F7]
aujourd'uy, en l'onneur de Celle
qui vierge enfanta le joyel,
Filz de la lumiere eternelle.

706 par avoir pacience.

Chacun fait feste solemnelle, 715
aujourd'uy, du roy glorieux ;
26 pour lui souffrit peine cruelle
saint Estiene victorieux.

27 92. Noble saint Jehan, qui dessus la poitrine [v°]
du doux Jesus vouluz prendre repos, 720
et la congneuz de la chambre divine
tous les secrez et te furent desclos,
je te requiers que soye des supos
28 des Innocens, martirs tres glorieux,
sans que jamais je puisse estre forclos 725
par mes pechez du royaume des cyeulx.

29 93. Amy de Jesus, saint Thomas [f. F8]
de la cité de Cantorbye,
vueilles guerir noz estomacz
de toute griefve maladie. 730
Et se nostre amë est murdrie
par son peché abominable,
fay que par toy elle soit guerie
affin qu'elle ait joye pardurable.

31 94. O confesseur que chacun magnifie, [v°]
amy de Dieu, glorieux saint Silvestre,
a toy je viens, affin que garantye
soit mon ame, quant de ce lieu terrestre
fera depart, priant qu'elle puisse estre
par ton moyen au nombre des eslus, 740
sans que le faux Cerberus la puist mettre
par ses malfaiz a l'infernal palus.

Commentaire par strophes

1. Dizain de décas. ababbccdcd (Chatelain, p. 135).

Comme l'indique la rubrique, le 1er janvier on fêtait la Circoncision du Christ. Ste Geneviève, patronne secondaire de Paris après Notre-Dame, n'est ici que mentionnée, au 3 janvier, à l'occasion de son natalice, mais l'auteur sera plus explicite au 28 octobre, fête de la translation de ses reliques. Au v. 6, le « noble lis » désigne la maison royale.

719 la oitrine.
742 inferal.

2. Huitain de décas. abaabbcc (Chatelain, p. 101).

6 janvier. Fête de l'Epiphanie. On remarquera *nully*, au v. 13, en fonction de sujet (cf. L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, 1972, 3e éd., § 354). Au v. 17, césure lyrique.

3. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

8 janvier. Saint Rigobert (évêque de Reims au VIIIe s.) est caractéristique de l'Eglise de Paris : on fêtait à cette date l'anniversaire de la réception de ses reliques à Notre-Dame. Chose curieuse, le petit bois qui illustre ce suffrage représente St Rigobert avec une pelle de boulanger, qui est habituellement l'attribut de St Honoré. Faut-il y voir une illustration du texte « qui retiras maint ame / De la flame » et une allusion à un miracle dû à l'intervention de ce saint ? Dans la *Vie de Saint Rigobert*, Reims 1876, l'abbé Poquet signale qu'on recourait à St Rigobert pour être guéri des fièvres, mais ne donne pas de détails qui pourraient expliquer que l'iconographie lui attribue cette pelle de boulanger. On peut aussi penser que la gravure a été placée là par distraction.

10 janv. St Guillaume, évêque de Bourges († 1209), défenseur de l'orthodoxie contre l'hérésie albigeoise, était le patron de l'Université de Paris.

13 janv. Natalice de St Hilaire, évêque de Poitiers († 368) ; « noble pillier de foi » (v. 23) évoque sa résistance fameuse à l'hérésie arienne, qui lui valut le titre de docteur de l'Eglise d'Occident.

Versif. : césure lyrique aux vers 20 et 21.

4. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

15 janv. St Maur, fondateur présumé de l'abbaye de Glanfeuil (Maur-sur-Loire), au VIe s. ; en 868, ses restes furent transportés à l'abbaye des Fossés, près de Paris (qui devint ensuite St Maur-des-Fossés) ; il était invoqué contre la goutte (Kraemer, pp. 75-82). St Bon(et) fut évêque de Clermont († 710).

17 janv. St Sulpice (le Pieux ou le Débonnaire) fut évêque de Bourges au VIIe s.

Versif. : 31 *vie* compte pour une syllabe (à moins de supprimer *Et*).

5. Sizain de décas. aabaab (Chatelain, pp. 110-111).

17 janv. St Antoine, abbé en Thébaïde au IVe s., patron des cénobites. Le v. 35 renvoie à sa spécialité thérapeutique ; il était en effet invoqué contre le « feu sacré » ou mal des ardents (Kraemer, pp. 11-19).

Versif. : *porvueu* : *lieu*, la rime est vraisemblablement en [œ], cf. *furieux* : *lieux* 195-196 ; césure lyrique aux vers 34-35 et 39 ; au v. 37, *soye* compte pour une syllabe.

6. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

20 janv. St Sébastien, martyr du IIIe s., l'un des principaux saints antipesteux du Moyen Age (cf. Kraemer, pp. 53-54). Cette spécialité thérapeutique tient peut-être au symbolisme des flèches dont le saint fut percé lors de son martyre ou plutôt, selon les *Vies des Saints* (I, pp. 399-400), à l'efficacité de la procession de ses reliques lors d'une peste à Rome en 680. St Fabien, qui ne semble pas avoir d'autre rapport avec St Sébastien que d'être inscrit au même endroit du calendrier, a fini, à la suite de ce voisinage, par être considéré comme uni à lui et comme guérissant lui aussi de la peste.

7. Huitain d'oct. ababcdcd (Chatelain, p. 90, signale cette structure mais avec des v. de 5 syllabes).

21 janv. Ste Agnès, vierge et martyre (fin IIIe/début IVe s.).

22 janv. St Vincent, diacre et martyr (début IVe s.) était patron des vignerons « pour la raison sans réplique que dans *Vincent* il y a *vin* » (Perdrizet, *Calendrier* p. 82).

8. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91, 93).

25 janv. Conversion de St Paul (cf. *Actes des apôtres*, 9/1-22) ; le même jour, St Prins, évêque de Clermont au VIIe s.

27 janv. St Julien, premier évêque du Mans, fêté ce jour-là est ici confondu avec St Julien l'Hospitalier (fêté le 29 janvier et le 12 février) : c'est à ce dernier que renvoie le v. 62.

Versif. : césure lyrique au v. 57.

9. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

28 janv. Charlemagne fut mis au calendrier des saints par Louis XI en 1475 (cf. Perdrizet, *Calendrier*, p. 85).

30 janv. Ste Batilde, femme de Clovis II (VIIe s.).

1er févr. Ste Brigitte, abbesse irlandaise de Kildare, au IVe s.

Versif. : pour la rime *Charlemaine* : *rommaine* 64, 66, cf. Chatelain, pp. 28-29 et 60-62.

10. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

2 fév. Fête de la Purification de la Vierge, populairement Chandeleur ou Feste des chandelles.

Versif. : au v. 75, *soyes* compte pour une syllabe, à moins de corriger *m(on) ame.*

11. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

3 fév. St Blaise, évêque et martyr du IVe s., l'un des saints auxiliaires, particulièrement populaire en Allemagne.

5 fév. Ste Agathe, vierge et martyre du IIIe s. ; son nom figure au Canon de la Messe.

10 fév. Ste Scolastique, sœur jumelle de St Benoît de Nursie (VIe s.).

Versif. : le v. 82 est hypométrique dans le texte.

12. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

14 fév. St Valentin, martyr du IIIe s., était invoqué contre l'épilepsie ; c'est peut-être le sens qu'il faut donner ici à *tourment* (cf. Kraemer, pp. 54-55 et Perdrizet, *Calendrier*, p. 97).

22 fév. Chaire de St Pierre, fête célébrant la mission de St Pierre et la primauté pontificale.

13. Douzain d'oct. (3 quatr.) ababbcbccdcd (non attesté par Chatelain).

24 fév. St Matthieu se trouve plus loin dans le calendrier, au 21 sept. Il s'agit ici de *Matthias*, qui fut choisi pour remplacer parmi les Douze, Judas Iscariote (cf. *Actes des apôtres*, 1/26).

1er mars. St Aubin, évêque d'Angers au VIe s.

7 mars. St Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise, l'une des gloires de l'Université de Paris et de l'ordre dominicain († 1274). Dans une syntaxe un peu embrouillée (*illumines* et *tu fis* renvoient à St Thomas), l'auteur fait allusion à la célèbre prière eucharistique composée par le Docteur angélique, *Adoro te devote, latens Deitas* (*RH* 519).

14. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

12 mars. St Grégoire le Grand, pape († 604), l'un des quatre grands docteurs de l'Eglise d'Occident.

17 mars. Ste Gertrude, de Nivelle (Brabant), moniale du VIIe s.

21 mars. St Benoît de Nursie, fondateur au VIe s. de l'Ordre bénédictin.

15. Neuvain d'oct. ababbcbbc (Chatelain, p. 153).

25 mars. Annonciation.

Versif. : au v. 121, *Marie* compte pour 2 syllabes, à moins de corriger *Com(me).*

16. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

2 avr. Ste Marie l'Egyptienne (introduite par le dernier v. de la strophe précédente) ; son culte, mêlé parfois à celui d'une autre pénitente célèbre, Marie Madeleine, a connu un vif succès au Moyen Age.

Versif. : 124 lire *soy(e)* à moins de supprimer *je* ; 126 lire *vi(e)* ; 128 *oublie* impératif ; césure lyrique au v. 122.

17. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

4 avr. Natalice de St Ambroise de Milan, docteur de l'Eglise († 396) ; le 7 déc. on fêtait aussi l'anniversaire de sa consécration épiscopale.

11 avr. St Léon le Grand, pape (Ve s.).

18. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

13 avr. Ste Euphémie de Chalcédoine, fêtée également le 16 sept. « Les anciens *Sacramentaires* n'étaient pas d'accord à son sujet, le *Gélasien* la plaçant au 13 avril, le *Grégorien* au 16 sept. On arrangea les choses en supposant qu'il s'agissait de deux saintes » (Perdrizet, *Calendrier*, p. 223).

14 avr. St Valérien et St Tiburce, martyrs, ont été associés à la légende de Ste Cécile, à titre respectivement d'époux et de beau-frère de la sainte. A cette date, le calendrier fait aussi traditionnellement mention de St Maxime, négligé par notre auteur vraisemblablement pour des raisons de commodité métrique.

20 avr. St Denis, premier évêque de Paris, dont on fêtait l'invention des reliques (en réalité le 22 et non le 20 avr.) et le 9 oct. le natalice.

19. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

22 avr. Ste Opportune (VIIIe s.) était l'une des saintes les plus vénérées des Parisiens, que le poète invoque ici pour le roi et sa Maison.

20. Neuvain d'oct. ababbcbbc (Chatelain, pp. 152-153).

23 avr. St Georges, martyr légendaire, invoqué ici contre la gale.

25 avr. St Marc, évangéliste, est ici invoqué contre les gelées printanières. Cela s'explique en réalité par la coïncidence qui pouvait se produire entre la fête de St Marc et la procession des Litanies qui avait lieu ce jour-là. C'est durant cette procession que l'on priait (par des invocations du type « Ut fructus terrae, dare et conservare digneris, te rogamus, audi nos ») pour que les cultures soient préservées des méfaits de la lune rousse.

Versif. : 160 *gelee* compte pour 2 syllabes, à moins de supprimer *la* ; au lieu de *jë* 161, corriger peut-être *j'* [*y*] *ay*.

21. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

28 avr. St Vital, dont la légende fait le mari de Ste Valérie, et le père des ss. Gervais et Protais, aurait subi le martyre à Ravenne au Ier s.

30 avr. St Eutrope, premier évêque de Saintes, était invoqué par parétymologie, contre l'hydropisie (Kraemer, pp. 92-93).

22. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er mai. St Jacques (le Mineur), apôtre et St Philippe, apôtre.

Versif. : on remarquera deux enjambements hardis, surtout le second : *qui souffrit mort / en la croix*, et *a bon port / de salut*.

23. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

3 mai. Invention de la Croix par sainte Hélène. Cette strophe illustre la remarque pertinente de Perdrizet, *Calendrier*, p. 132, « les fêtes de la ste Croix... commémorent un *fait*... Mais bien des fidèles... devaient penser que les fêtes de la Croix avaient pour but d'honorer la Croix elle-même ».

4 mai. L'enchaînement avec st Quiriace (Cyriaque) s'explique par le fait que ce saint légendaire aurait contribué à la découverte de la vraie Croix (Perdrizet, *Calendrier*, p. 133).

Versif. : pour *adore* : *victoire*, 178, 180, cf. Chatelain, pp. 38-39.

24. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, p. 145).

6 mai. Commémoration du supplice de l'apôtre Jean, plongé selon la légende dans une chaudière d'huile bouillante, près de la Porte Latine, à Rome.

9 mai. Translation des reliques de St Nicolas, de Myre à Bari ; « pere et maistre des clers » rappelle qu'il était le patron des avocats, procureurs et basochiers, à cause de son rôle dans la légende des trois jeunes gens. Son natalice est au 6 décembre.

Versif. : au v. 185, *Jehan* compte pour une syllabe ; à remarquer la rime *evangeliste* : *merite* (cf. Chatelain, p. 46).

25. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

10 mai. Epimach et Gordien sont des martyrs romains, respectivement du IIIe et du IVe siècle.

16 mai. St Honoré fut évêque d'Amiens à la fin du VIe s. ; une collégiale parisienne était placée sous son patronage.

Versif. : au v. 192, la graphie *Gordïan* indique sans doute une rime en [jã] ; on retrouve le même phénomène aux str. 73 et 89 (cf. Marchello-Nizia, p. 79).

26. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

19 mai. Cette commémoration du natalice de St Yves († 1303) est caractéristique de la liturgie parisienne.

20 mai. Pierre l'Ermite, élu pape en 1294 sous le nom de Célestin V, abdiqua quelques mois plus tard ; il fut le fondateur des Célestins.

27. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

25 mai. St Urbain Ier, pape et martyr du IIIe s.

28 mai. Natalice de St Germain, évêque de Paris au VIe s.

Versif. : rhétorique à double queue aux v. 208, 210, 211 et 213.

28. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

31 mai. Ste Pétronille, martyre romaine du Ier s. Sur son pouvoir fébrifuge, cf. Réau, *Iconographie*, III/3, pp. 1063-1064.

1er juin. St Nicomède (dédicace de sa basilique romaine), aurait été, selon la légende, un prêtre romain mis à mort pour avoir

recueilli et enseveli le corps de Ste Pétronille. Son natalice est au 15 septembre.

Versif. : sur la rime *Petronille* : *ville*, cf. Chatelain, pp. 59-60 ; césure lyrique aux vers 224-225 et 228.

29. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

2 juin. St Marcellin et St Pierre l'exorciste figurent au Canon de la Messe. St Marcellin est ici confondu avec St Mathurin/Mathelin (fête le 9 novembre) et en vertu de cette confusion, invoqué lui aussi contre la folie (cf. Kraemer, pp. 42-46).

8 juin. St Médard, évêque de Noyon au VIe s. Il est ici invoqué contre le mal de gorge, par une extension de son domaine thérapeutique habituel. Son invocation contre le mal de dents était en effet traditionnelle (ce que n'a pas mentionné Kraemer, p. 135). Cf. H. Leclercq in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, XI, col. 108.

30. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

10 juin. St Landri, évêque de Paris au VIIe s., est caractéristique du calendrier parisien.

11 juin. St Barnabé, compagnon de St Paul, assimilé aux apôtres par la liturgie et l'iconographie, bien qu'il ne fît pas partie des « Douze ».

14 juin. St Basile le Grand, évêque de Césarée, docteur de l'Eglise (IVe s.).

31. Septain d'oct. ababbaa (Chatelain, manque).

19 juin. Invention, par St Ambroise, des restes des saints Gervais et Protais, martyrs de Milan au IIIe s. (?).

32. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

22 juin. St Paulin, né à Bordeaux, évêque de Nole en Campanie au Ve s.

21 juin. St Leufroy, abbé du monastère de la Croix, près d'Evreux, au VIIIe s.

25 juin. Translation à Notre-Dame d'un bras de St Eloi, évêque de Noyon au VIIe s. (cf. le 1er décembre pour son natalice). « Comme a cheval » rappelle qu'il était le patron des maréchaux-ferrants et des maquignons (cf. Kraemer, pp. 108-109).

33. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-93).

24 juin. Nativité de St Jean-Baptiste (seul saint, avec la Vierge, dont l'Eglise fête la naissance) ; son natalice était fêté le 29 août. Il était invoqué contre le « mal caduc » ou épilepsie (cf. Kraemer, pp. 62-74). Rien ne permet de dire, à la lecture des évangiles canoniques, que lors du baptême du Christ, Jean-Baptiste lui aurait prophétisé « qu'il souffreroit pour humaine nature ». Césure lyrique au vers 256.

34. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

26 juin. Jean et Paul « ne sont peut-être que les apôtres Jean et Paul, dont la légende aurait fait de bonne heure des officiers de la Cour de Julien » (Perdrizet, *Calendrier*, p. 162).

27 juin. La mention de la fête de la Visitation à cette date est caractéristique de la liturgie parisienne.

Versif. : 261 *Jehan* compte pour une syllabe ; 262 *Marie* compte pour 2 syllabes, à moins de supprimer *qu'* ; *cousine* : *benigne* 265, 267 (cf. Chatelain, pp. 60-62).

35. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

28 juin. Translation à St Pierre du Vatican des restes de St Léon II, au VIIe s.

29 juin. St Pierre et St Paul, les deux apôtres de Rome.

36. Septain de décas. ababbaa (non indiqué par Chatelain).

2 juillet. St Martial, apôtre du Limousin au IIIe s. ; sa popularité a été très grande, notamment en pays d'oc. Aux litanies des saints, il figure souvent dans la liste des apôtres (Jean XXII, originaire de Cahors, avait prescrit qu'il fût célébré comme tel). Sa fête au 2 juillet est caractéristique de l'Eglise de Paris (ailleurs il est célébré le 30 juin).

37. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

4 juillet. St Martin (d'été) : on célébrait ce jour la translation de ses reliques de Candes, près de Chinon, à Tours. Le natalice du saint (St Martin d'hiver) est au 11 novembre. Sur le recours qu'on avait à lui dans les cas de « fièvres », cf. Kraemer, p. 42.

7 juillet. Translation de St Thomas Becket à Cantorbéry (son natalice est au 29 décembre).

Versif. : césure lyrique aux vers 283, 285 et 288.

38. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

8 juillet. St Claude, martyr romain, peut-être l'un des Quatre Couronnés ; il est ici confondu avec St Claude, abbé du Jura, invoqué par les prisonniers.

39. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

9 juillet. St Thibaud de Champagne, abbé au XIe s.

10 juillet. Les Sept Frères, fils de Ste Félicité, martyrs du IIe s., souvent confondus avec les Sept Dormants d'Ephèse dont le natalice tombait le 27 juillet.

40. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

11 juillet. Translation du corps de St Benoît, du Mont Cassin au monastère de Fleury (St Benoît-sur-Loire).

13 juillet. St Thurien (Turiaf, Turiau), évêque de Dol, aux VIIe/VIIIe s. Il est possible que le v. 307 évoque le texte du Bréviaire qui rapporte une vision du saint : « Vidit (...) ipsum quoque Dominum et benignum Jesum in suo tribunali sedentem » (cf. Perdrizet, *Calendrier*, pp. 173-174).

18 juillet. St Arnoul, martyr des environs de Paris ; on ne sait rien de sûr à son sujet.

Versif. : on remarquera le rejet hardi *le lien De Sathanas* ; césure lyrique aux vers 306 et 310.

41. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

20 juillet. Ste Marguerite, vierge et martyre du IIIe s. (?). Très populaire au Moyen Age en Occident et en Orient (sous le nom de Marine), elle était invoquée notamment par les femmes en couches. Elle fut l'une des voix qu'entendit Jeanne d'Arc.

Versif. : césure lyrique au v. 316.

42. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

22 juillet. Ste Marie-Madeleine, pénitente, très populaire elle aussi au Moyen Age.

21 juillet. St Victor de Marseille, martyr au IIIe s. (?). L'abbaye parisienne placée sous son patronage fut un foyer de théologiens de renom (Adam, Hugues, Richard de St Victor) et elle possédait au XVe s. la plus riche bibliothèque de Paris en ouvrages religieux.

Versif. : 322 *oublie* compte pour 2 syllabes (doublet) ; césure lyrique au v. 325.

43. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

23 juillet. St Apollinaire, martyr de Ravenne, vers 200.

24 juillet. Ste Christine (deux légendes se confondent sous ce nom, de Christine de Tyr et de Christine de Bolsena) ; elle était parfois rangée au nombre des saints auxiliaires.

44. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

25 juillet. St Jacques le Majeur, frère de l'apôtre Jean.

Versif. : césure lyrique au v. 338.

45. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

25 juillet. St Christophe, martyr du IIIe s. (?). « La fête du 25 juillet avait fini par être considérée comme celle de s. Jacques et de s. Christophe ensemble : la piété populaire réunissait ces deux grands patrons des pèlerins, ils lui semblaient égaux en importance et en influence » (Perdrizet, *Calendrier*, p. 181). Sur ses vertus de guérisseur, cf. Kraemer, pp. 56-57.

46. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

26 juillet. Translation à Notre-Dame des restes de St Marcel, évêque de Paris (son natalice est au 3 novembre).

26 juillet. Fête de la Transfiguration de Notre Seigneur. Elle est habituellement célébrée le 6 août.

47. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

28 juillet. Ste Anne, mère de la Vierge Marie, absente des évangiles canoniques ; le poète l'invoque sans cependant la nommer.

29 juillet. Ste Marthe, de Béthanie.

Versif. : 363 *soyes* compte pour une syllabe, à moins de supprimer *Je* ; césure lyrique au v. 365.

48. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

31 juillet. St Germain, évêque d'Auxerre au Ve s., auquel était dédiée l'église de St Germain-l'Auxerrois. Il est à distinguer de son

homonyme, évêque de Paris, fêté le 28 mai et auquel étaient dédiées les églises de St Germain-des-Prés et de St Germain-le-Vieux. Parmi les miracles qu'il avait accomplis de son vivant et que rapporte avec complaisance sa *Vita*, écrite vers 480, on trouve une « libération instantanée de prisonniers enchaînés » (*Vies des Saints*, VII, p. 743), ce qui explique sans doute le v. 368.

Versif. : 371, césure lyrique ; 372 *soye* compte pour une syllabe (doublet).

49. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er août. Fête de St Pierre-aux-Liens.

2 août. St Etienne Ier, pape et martyr du IIIe s.

3 août. Invention de St Etienne, le protomartyr, dont le natalice est au 26 décembre.

50. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er dimanche d'août. Commémoration, particulière au diocèse de Paris, de la réception au XIIe s. d'une croix faite avec un morceau de la vraie Croix.

6 août. St Sixte II, pape et martyr (IIIe s.).

51. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

7 août. St Donat, évêque d'Arezzo, martyr sous Julien.

8 août. St Justin, martyr du Ve s. à Louvres-en-Parisis.

52. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

9 août. St Romain, martyr romain du IIIe s.

10 août. St Laurent, martyr à Rome, quelques jours après Sixte II (*supra* 6 août), dont il était l'archidiacre. Il était invoqué contre le mal de dents, peut-être à la suite d'une guérison qu'il avait opérée et que raconte la *Légende dorée* II, 75.

53. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

11 août. Fête de la réception par St Louis, en 1239, de la Sainte Couronne d'épines, pour laquelle il fit construire la Sainte Chapelle.

12 août. St Tiburce, martyr romain du IIIe s. (?).

13 août. St Hippolyte, martyr romain du IIIe s.

Versif. : césure lyrique au v. 411.

54. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

15 août. Assomption de la Vierge Marie. Fête patronale de Notre-Dame de Paris.

14 août. St Eusèbe, prêtre et confesseur à Rome au IVe s.

Versif. : césure lyrique aux vers 413, 417-419.

55. Neuvain de décas. (1 quintain aabba + 1 quatr. cddc ; non signalé par Chatelain).

22 août. St Symphorien, martyr d'Autun au IIe ou IIIe s. Sa Passion rapporte que sa mère l'encouragea au moment de son supplice (cf. *Légende dorée*, II, 124).

24 août. St Barthélémy, apôtre. Le v. 426 est peut-être une allusion à l'antienne de Matines pour le Commun des apôtres : « In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum ».

56. Huitain d'oct. ababbccb (1 quatr. croisé et 1 quatr. embrassé ; non signalé par Chatelain).

25 août. St Louis, roi de France, † 1270.

24 août. St Ouen, évêque de Rouen au VIIe s., biographe de St Eloi.

57. Huitain de décas. ababbccb (même type que le précédent).

26 août. St Bernard de Clairvaux (XIIe s.) ; son natalice est le 20 août, ici encore notre calendrier suit le bréviaire parisien.

28 août. St Augustin, évêque d'Hippone (Ve s.), docteur de l'Eglise.

Versif. : 443, césure lyrique ; 444 *soyent* compte pour une syllabe (élision).

58. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

29 août. Décollation de St Jean-Baptiste (dont la nativité est au 24 juin). Le même jour, natalice de St Merry, abbé de St Martin d'Autun († vers 700).

Versif. : sur la rime *Baptiste* : *evite*, cf. Chatelain, pp. 46-47.

59. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

30 août. St Fiacre, ermite du VIIe s. Très populaire en France au Moyen Age, il n'avait pas moins de 12 centres de pèlerinage ; il était réputé guérir notamment des hémorroïdes (Kraemer, pp. 21-28).

1er sept. St Gilles, abbé au VIe ou VIIe s., l'un des saints auxiliaires. Sur ses spécialités thérapeutiques, cf. Kraemer, pp. 30-32.

Versif. : césure lyrique aux vers 453 et 458.

60. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

3 sept. St Loup, évêque de Sens au VIIe s. Il était invoqué contre l'épilepsie et contre la lèpre, « la maladie incurable » (Kraemer, pp. 32-35).

7 sept. St Cloud, moine du VIe s. Il est associé au précédent comme ayant les mêmes vertus thérapeutiques, à la faveur d'un rapprochement homonymique (St Loup guérissant du loup « ulcère rongeant, érysipèle gangreneux » et St Cloud des clous « furoncles »).

61. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

8 sept. Nativité de la Vierge. Les v. 470-471 renvoient peut-être à l'antienne de Magnificat du Bréviaire de ce jour : « Nativitas tua, Dei genitrix, Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo ».

Le même jour, translation à Rome, au IVe s. du corps de St Adrien (dont le natalice était au 4 mars), l'un des grands saints antipesteux du Moyen Age (cf. Kraemer, p. 7).

Versif. : césure lyrique au v. 471.

62. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

14 sept. Fête de l'Exaltation de la Croix.

15 sept. St Lubin, évêque de Chartres au VIe s.

63. Huitain d'oct. ababcdcd (2 quatr. à rimes alternées).

16 sept. Ste Eufémie (cf. *supra* 13 avril).

17 sept. St Lambert, évêque de Maëstricht, patron de Liège, mort vers 705. Les vers 489-490 font allusion à un épisode célèbre de la vie du saint. En se levant au cours d'une nuit pour aller prier, il fait du bruit dans le dortoir en enfilant ses bottes ; réveillé par ce moine qui trouble le sommeil de ses frères, le Père abbé l'envoie en

pénitence au dehors, au pied d'une croix, sans savoir qu'il s'agit de Lambert « et si estoit cele nuiz mult froide, qar il avoit durement gelé et negié ; mes la flambe del Seint Esperit estoit si esprise dedens le seint home qu'il ne sentoit noient de la froidure » (*Vie de saint Lambert en français du* XIIIe *s., traduite de la biographie écrite au* Xe *par Etienne, évêque de Liège*, publiée par J. Demarteau, Liège, 1890, p. 45).

Versif. : au v. 484 *Eufemie* compte pour 3 syllabes et *vraie* pour une syllabe, au v. 487.

64. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

17 sept. St Omer, premier évêque de Thérouanne au VIIe s. (la date de la fête est ici celle du bréviaire).

65. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

21 sept. St Matthieu, apôtre et évangéliste.

22 sept. St Maurice et ses compagnons martyrs (IIIe s.).

Versif. : rimes batelées, vv. 501-503, 504-505 et 506-507.

66. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

25 sept. Natalice de St Firmin, évêque et martyr, patron d'Amiens (IVe s.), dont la translation était fêtée le 13 janvier. Il était invoqué notamment contre la gangrène (Kraemer, pp. 115-117).

26 sept. St Côme et St Damien, médecins « anargyres » célèbres dans l'Eglise d'Orient ; leur nom est au Canon de la Messe.

67. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

29 sept. St Michel archange (dédicace de sa basilique à Rome).

30 sept. St Jérôme, docteur de l'Eglise († vers 420).

Versif. : césure lyrique aux vers 522-523.

68. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er oct. St Rémi, évêque de Reims (VIe s.), qui baptisa Clovis. La légende explique le v. 525 : « Quand on vint aux fonts baptismaux, il ne s'y trouvait pas de saint chrême, mais voici qu'une colombe apporta, dans son bec, une ampoule avec du chrême, dont le pontife oignit le roi. Or, cette ampoule est gardée dans l'église de Reims et les rois de France en ont été sacrés jusqu'aujourd'hui » (*Légende dorée*, I, 123).

2 oct. St Léger, évêque d'Autun au VIIe s. Il était invoqué pour la vue parce qu'avant de le mettre à mort, ses bourreaux lui avaient crevé les yeux (cf. *Légende dorée*, II, 253).

69. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

3 oct. St François d'Assise, fondateur des Frères mineurs ou Cordeliers au XIIIe s.

Versif. : césure lyrique au v. 537.

70. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

9 oct. Natalice de St Denis, premier évêque de Paris, et de ses compagnons martyrs (IIIe s.).

4 oct. Ste Aure, abbesse à Paris au VIIe s.

6 oct. Ste Foy de Conques, vierge et martyre (IIIe s. ?).

Versif. : 547 *prie* compte pour une syllabe (doublet, cf. la graphie *pry* aux vers 550, 552, 648).

71. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

13 oct. St Girard ou Géraud, seigneur d'Aurillac au Xe s. Au v. 553, on pourrait peut-être maintenir *faire*, en lui donnant une valeur d'impératif (cf. Ménard, *Syntaxe*, § 209), mais la correction *faces* me semble plus en harmonie avec le début de la strophe.

72. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

14 oct. St Calliste Ier, pape et martyr (IIIe s.).

18 oct. St Luc, évangéliste. Les vv. 560-562 sont une réminiscence du texte latin qui est en regard sur la même page, dans un suffrage en prose, et dans lequel on lit : « Lucas evangelista, qui crucis mortificationem jugiter in suo corpore (...) portavit ».

Versif. : pour *memoire* : *rememoire* 559-560, cf. Chatelain, pp. 38-39.

73. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

19 oct. St Potentien et St Savinien, martyrs de Sens (leur célébration était faite généralement le 31 déc., sauf à Paris et dans quelques diocèses et abbayes).

21 oct. Onze mille vierges martyres de Cologne ; saintes légendaires populaires au Moyen Age.

Versif. : sur la rime *vierges* : *pieges*, cf. Chatelain, pp. 51-52 ; césure lyrique au v. 568.

74. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

23 oct. St Séverin (Seurin), évêque de Trèves (ou Cologne) et de Bordeaux, au Ve s.

24 oct. St Magloire, moine (?), réputé évêque de Dol de Bretagne.

75. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

25 oct. St Crépin et St Crépinien, martyrs (?) de Soissons.

28 oct. St Simon et St Jude, apôtres.

76. Douzain $a^5a^5b^5a^5a^5b^5b^5b^5c^8b^8b^8c^8$ (Chatelain, p. 114).

28 oct. Translation de Ste Geneviève (sa fête est au 3 janv.).

31 oct. St Quentin, martyr du IIIe s. ; il était invoqué contre l'hydropisie (Kraemer, p. 46).

Versif. : à remarquer la forme *receve* qui souligne la rime en [ɛ] (cf. Marchello-Nizia, pp. 63-64).

77. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er nov. Tous les saints.

2 nov. Commémoration des fidèles défunts.

Versif. : sur la rime *saintes* : *jointes*, cf. Chatelain, pp. 3-4.

78. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

3 nov. Natalice de St Marcel, évêque de Paris (fin IVe s.) ; sa translation était le 26 juillet.

5 nov. St Cler (Clair) serait un martyr du Vexin, sur lequel on ne sait rien de sûr. Le saint invoqué ce jour a plusieurs homonymes avec lesquels il a pu être confondu et comme eux, il est ici invoqué contre les maux d'yeux qui empêchent d'y voir clair.

Versif. : 611 *veue* compte pour une syllabe, à moins de supprimer *que* ; césure lyrique au v. 608.

79. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

9 nov. St Mathurin de Larchant (près de Nemours), invoqué contre la folie (Kraemer, pp. 40-42) ; il n'a aucune réalité historique.

Versif. : les 4 premiers v. sont à rimes batelées.

80. Douzain $a^4a^4b^4a^4a^4b^4b^4b^4c^8b^8b^8c^8$ (Chatelain, p. 114).

11 nov. St Martin, évêque de Tours au IVe s.

13 nov. St Gendulphe : saint légendaire sur lequel on ne sait rien de précis.

Versif. : 629 *prie* compte pour une syllabe (doublet, cf. *supra*, v. 547).

81. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

19 nov. Ste Elisabeth de Hongrie (XIIIe s.). Dans sa biographie, plus édifiante que critique, Ch. de Montalembert signale deux résurrections que Ste Elisabeth aurait favorisées (cf. *Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, Paris, Bailly, 1836, pp. 318-320). La *Légende dorée* lésine moins, qui lui attribue treize résurrections (t. 2, p. 445).

17 nov. St Aignan, évêque d'Orléans au Ve s. ; il était invoqué contre la teigne (Kraemer, pp. 88-89).

82. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

21 nov. La fête de la Présentation de Marie au Temple a été introduite en France à la fin du XIVe s.

22 nov. Ste Cécile, vierge et martyre (?) romaine des premiers siècles ; son nom est inscrit au Canon de la Messe. L'appellation de « noble » au v. 647, évoque son titre de « clarissime ».

Versif. : pour la rime *femme* : *dame*, cf. Chatelain, pp. 25-26 ; 644 *Marie* compte pour 2 syllabes, à moins de supprimer *la*.

83. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

23 nov. St Clément Ier, pape et martyr de la fin du Ier s. ; son nom est inscrit au Canon de la Messe. Le v. 650 fait allusion au supplice légendaire qui aurait été le sien (cf. *Vies des saints*, XI, pp. 776-777).

24 nov. St Séverin, ermite près de Paris, au VIe s.

Versif. : rimes batelées, sauf aux vv. 652, 654, 656 ; césure lyrique au v. 656.

84. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

25 nov. Ste Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre (?), une des voix qu'entendit Jeanne d'Arc.

26 nov. Fête de Ste Geneviève, en souvenir du miracle des Ardents en 1130 (cf. Perdrizet, *Calendrier*, pp. 263-264).

Versif. : césure lyrique au v. 662.

85. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

29 nov. St Saturnin (Sernin), évêque de Toulouse au IIIe s. ; invoqué contre le mal de tête. « Sa réputation de guérisseur s'explique par un calembour sur son nom latin de *Saturninus* et son nom populaire d'*Atorne* ou *Atournis*. Il était censé guérir les gens sujets aux vertiges, aux étourdissements, et les moutons atteints de la maladie appelée « *tournis* » (Réau, *Iconographie* III/3, p. 1204) ; peut-être aussi le mode de son martyre jouait-il un rôle dans cette invocation (cf. *Vies des saints*, XI, p. 976).

30 nov. St André, apôtre et martyr.

86. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

1er déc. St Eloi, évêque de Noyon au VIIe s. Sur le « feu ardant » ou mal St Eloi, cf. Kraemer, pp. 108-115.

2 déc. Ste Valère, vierge jointe au groupe des « martyrs grecs » à Rome (?).

87. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

4 déc. Ste Barbe, vierge et martyre, « l'une de ces saintes des premiers siècles sur lesquelles n'existent que des légendes » (Perdrizet, *Calendrier*, p. 271). On l'invoquait contre la foudre et la mort subite, probablement parce que selon la légende, son père mécréant était mort foudroyé.

Le v. 685 est à comprendre ainsi : « Et en la fin (de ma vie), de mes maux (péchés), donne-moi connaissance, i.e. de les reconnaître ».

Versif. : césure lyrique aux vers 680 et 683.

88. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

6 déc. Natalice de St Nicolas, évêque de Myre au IVe s.

Le même jour, St Nicolas de Tolentino, ermite de St Augustin († 405). Canonisé en 1446, il était fêté le 10 sept., mais l'auteur l'a joint ici à son homonyme.

Versif. : rimes batelées aux v. 1-2 et 3-4. 688 *prie* compte pour une syllabe (doublet) et 690 *vouloyent* pour 2 syllabes (élision). Peut-être serait-il préférable, pour ce dernier mot, de corriger : *souloyent*.

89. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

8 déc. Conception immaculée de la Vierge, préservée du péché originel en raison de sa maternité divine.

11 déc. St Fuscien et St Gencien, martyrs à Amiens (IIIe ou IVe s.).

90. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

13 déc. St Luce (Lucie), vierge et martyre des premiers siècles.

21 déc. St Thomas, apôtre et martyr ; le v. 708 évoque la scène de l'*Evangile de Jean*, 20/27.

Versif. : césure lyrique aux vers 703 et 709.

91. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

25 déc. Noël.

26 déc. St Etienne, premier martyr (cf. *Actes des Apôtres*, ch. 7).

92. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

27 déc. St Jean, apôtre et évangéliste ; le v. 720 évoque la scène de l'*Evangile de Jean*, 13/25.

28 déc. Saints Innocents (cf. *Matthieu*, 2/16-17).

93. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

29 déc. St Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry († 1170). Je n'ai pas trouvé trace par ailleurs de sa spécialité thérapeutique. Peut-être l'eau de Saint Thomas dont parle la *Légende dorée*, t. I, p. 94, avait-elle cette renommée de guérir des maux d'estomac.

Versif. : 733 *elle* et 734 *joye* comptent pour une syllabe.

94. Huitain de décas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

31 déc. St Sylvestre, pape († 335). Pour le syntagme *infernal palus*, voir aussi Texte n° 179, 97 et bien sûr, dans le *Testament Villon*, la *Ballade pour prier Nostre Dame*, au v. 2.

Versif. : césure lyrique au v. 738.

B) *Suffrages selon l'ordre habituel des livres d'Heures*

Dans la très grande majorité des livres d'Heures manuscrits ou imprimés, les suffrages ou commémorations des saints sont en latin, parfois en prose française, traduite d'après ces textes (ils seront signalés sous les §§ consacrés aux saints en particulier). Les textes qui suivent donnent une idée assez juste des suffrages aux saints que l'on rencontre dans les livres d'Heures imprimés, notamment ceux qui furent imprimés pour A. Vérard. Chacun d'entre eux contient certaines strophes déjà rencontrées dans les Grandes Heures ; elles jouent ici un rôle de remplissage, dans les marges latérales extérieures et dans les marges inférieures. Ce sont des pièces rassemblées vaille que vaille au hasard de l'espace typographique qu'il fallait combler et au fil de la fantaisie du compilateur, mais qui nous renseignent sur les goûts du public de la fin du XVe siècle.

TEXTE N° 2, vers 1488

Sources

Imprimés : *A*, PARIS, Bibl. nat., Rés. B 2941, f.h1 v°-h8, Heures à l'usage de Rome, imprimées le 20 août 1490 pour A. Vérard (Lacombe, 21 ; *B*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 918, f.k3 v° - 12, Heures à l'usage de Rome, imprimées vers 1488 pour A. Vérard (Lacombe, 11) ; *C*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 2937, f.k1-k5, Heures à l'usage de Rome, imprimées vers 1488 pour A. Vérard.

Manuscrit : *D*, PARIS, Bibl. nat., fr. 1874, Heures en fr. à l'usage de Toul (fin XVe) donne trois strophes qui sont vraisemblablement copiées d'après un incunable.

Je donne ici le texte de *A*, qui fournit la liste la plus abondante de suffrages. Pour le commentaire, cf. p. 75.

TEXTE

1. O benoist archange Michiel, [f. h1 v°]
ange de paix, qui l'estandart
portez du roy regnant ou ciel,
vueillez nous garder du faulx dart
a l'ennemy qui, tost et tart, 5
veult traire aux tourmens inhumains
les ames des povres humains.

2. O glorieux saint Jehan Baptiste, [f. h2]
qui le Filz de Dieu baptisastes,
et vous, saint Jehan l'evangeliste, 10
qui si hault evangelisastes,
la loy de Dieu que vous preschastes,
faictes nous tenir tellement
qu'en croyant ayons saulvement.

3. O vicaires de Dieu en terre, [f. h2 v°]
servans, familiers et amys,
saint Jacque, saint Pol et saint Pierre,
vrays lieutenans de Dieu commis,
vueillez regarder vos submiz,
en leur donnant de Dieu la grace 20
que avés eu en la terre basse.

4. A toy, triumphant chevallier [f. h3]
de Jesus, le souverain Sire,
qui la couronne de martire
voulus acquerir le premier, 25
de bon cueur me rens et requier :
Par ton oraison meritore
fay moy veoir des martirs la glore.

18 Vroys lieuxtenans
21 Q. avons en ceste terre (*corr. d'après les Grandes Heures*).

Str. 1 à 8 mq. D — Str. 2 mq. BC ; remplacée ds C par :
Et vous, saint Jehan l'evangeliste,
qui si hault evangelisastes,
donnez moy cognoistre bien viste
la loy de Dieu que vous preschastes,
me faisant croire tellement
que en croyant aye sauvement.

Str. 3 à 5 mq. B.
21 Que vous en C.
22 O toy *C*.

5. O benoit martir, saint Laurens, [f. h3 v°]
quant voz sains faiz je rememore 30
et voz merites apparens,
c'est bien droit que je vous honnore.
De l'anemy qui tout devore,
impetrés moy, benoist levite,
que les temptacions je evite. 35

6. Noble gayant, Cristofle renommé, [f. h4]
qui Dieu portastes sus vous oultre la mer,
de plusieurs cas vous estes reclamé
dont on vous doit par raison reclamer.
De tous les maulx que l'en sçauroit nommer 40
en corps humain, du pié jusque a la teste,
garder poez ceux qui vous font requeste.

7. O martir de grant excellence, [f. h4 v°]
Sebastïen que chascun ore,
vueillez garder de pestilence 45
ceulx qui de vous feront memoire.

8. O lumiere de grant luisance,
saint Denis, martir glorieux,
ayez tousjours en souvenance [f. h5]
les povres François, pour les quieulx 50
aportastes la foy en France,
tellement que en ferme creance
avec vous ravissent les cieulx.

9. Amy de Dieu, saint Nicholas, [f. h5 v°]
docteur tres saint, pere des clers, 55
l'honneur et la fleur des prelas,
garde tousjors tes povres sers,
car l'anemy faulx et pervers
les tire tousjours a offence,
mais bien en seront recouvers 60
s'il te plaist par ta providence.

10. Glorieux confesseur saint Claude, [f. h6]
de tous captis liberateur,
contre l'anemy plain de fraude

Str. 5-6 mq. C.
54 *Acéphale ds D qui donne seulement* Nicolas — *Après* 57, *aj. de D* : par especial moi qui te sers.

La str. 10 mq. C, qui donne à la place :
Saint Anthoine glorieux,
vueillez garder du feu morbide
ton serf icy et en tous lieux,

vueilles estre mon protecteur. 65
Et si le maudit temptateur
m'a mis en sa subjection,
impetres moy remission.

11. O mere de la mere digne [f. h6 v°]
au Filz de Dieu, roy triumphant, 70
priez vostre fille benigne
que pour les humains soit incline
de prier Jesus son enfant.
Et vous, Magdelene, qui tant
plorastes par grant doleance, 75
je vous adore en protestant
de vous suivir par penitence.

12. O benoites virges pucelles, [f. h7]
espousez de Dieu et ancelles,
Margueritë et Katherine, 80
qui es gloires celestïelles
triumphés en joyes eternelles
avec la puissance divine.

13. Barbe, Barbe, vierge tres renommee, [f. h7 v°]
a vous me rens en faisant tel requeste : 85
c'est, s'il vous plaist, martir de Dieu amee,
que me gardez de fouldre et de tempeste,
de mort subite, villaine et deshonneste,
et en la fin de mes maulx congnoissance,
ainsi que Dieu vous a donné puissance. 90

14. O champïonne triumphante, [f. h8]
que tant de martires portastes,
que esracher voz dens endurastes,
pour la foy de Dieu tres puissante,
de celle rage tant grevante 95
de dens, vueillés tousjours garder
ceulx qui vouldront, virge plaisante,
de vostre nom soy recorder.

me donnant contre lui remide.
De l'ennemi, qui tousjours cuide
m'attraper entre ses liens,
garde moy, ausi tous les miens.

68 Impetres moi au createur De mes pechiés remission *D.*
Str. 11 mq. D.
77 vous servir par *C.*
78-80 O benoite vierge martire et pucelle / de Dieu espouse et ancelle, Katherine *D — Str. 13 mq. C — Str. 14 mq. D.*

Commentaire par strophes

1. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145). Sur le rôle de St Michel comme porte-enseigne du Christ, cf. *infra*, Prières à St Michel.
2. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, *ibid.*). Aux v. 8 et 10, *Jehan* compte pour une syllabe.
3. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, *ibid.*). Cette str. se rencontre aux 28-29 juin dans les Suffrages des Grandes Heures de Vérard, où *Leon* se lit à la place de *Jacque*, et avec une meilleure leçon pour le dernier vers.
4. Septain d'oct. abbaacc (Chatelain, p. 146, indique qu'il n'a pas rencontré cette structure aux XIVe et XVe s.). Cette str. anonyme est adressée à St Etienne.
5. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).
6. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, *ibid.*). Autre str. qui se lit au 25 juillet dans les Grandes Heures (mais Christophe y est tutoyé).
7. Quatrain d'oct. abab. Pour la rime *ore* : *memoire*, cf. Chatelain, p. 38.
8. Septain d'oct. ababaab (Chatelain, p. 143).
9. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).
10. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145). Autre str. empruntée aux Grandes Heures, au 8 juillet.
11. Neuvain d'oct. abaabbcbc (Chatelain, p. 153). Les v. 69-73 concernent Ste Anne, mère de la Vierge. Sur la rime *digne* : *benigne* : *incline*, cf. Chatelain, pp. 60-61. Rejet hardi au v. 75 : *qui tant/ Plorastes.*
12. Sizain d'oct. aabaab (Chatelain, p. 111). Au v. 82, *joyes* compte pour une syllabe (élision). Le texte reste comme en suspens ; il est bien possible qu'il ne soit pas complet.
13. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145). Autre str. empruntée aux Grandes Heures, au 4 décembre, où le premier vers offre une meilleure leçon. Césure lyrique au v. 84.
14. Huitain d'oct. abbaacac (type non signalé par Chatelain). Cette str. anonyme est adressée à Ste Apolline. Rejet hardi au v. 96 : *rage tant grevante/De dens.*

TEXTE N° 3, vers 1488

La série de suffrages qui suit, assez semblable à la précédente, en diffère cependant suffisamment pour montrer les libertés que prenaient les éditeurs avec ce genre de textes : l'essentiel demeurait le texte latin et ces prières en français étaient considérées comme des enjolivures que l'on pouvait condenser ou étirer selon les besoins de la mise en page. Ce procédé est tout à fait frappant dans *B* où le texte s'arrête brutalement au milieu d'un vers, à la fin d'un feuillet, sans solution de continuité pour la suite de l'ouvrage.

Sources

A, PARIS, Bibl. Mazarine, Rés. 34964, f. 12 v°-m1, Heures à l'usage de Rome, imprimées pour Vérard vers 1488 (Lacombe, 13) ; *B*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 1631, f. 90 v°-95, même édition que l'ouvrage précédent, mais d'un tirage différent (Lacombe, 12).

C'est le texte de *A* qu'il faut retenir, *B* étant incomplet de la fin (il s'arrête au milieu du v. 55). La str. 5 est identique à la str. 7 du texte précédent et les str. 3, 6 et 11 sont à rapprocher respectivement des str. 3, 8 et 12 du même texte dont elles sont des variantes. Par ailleurs, les str. 2 et le début de la str. 9, qui se lisent aussi dans PARIS, Bibl. nat., Vélins 2937, ont été signalées dans l'apparat critique du texte n° 2. Pour le commentaire, cf. pp. 78-79.

TEXTE

1. O benoit archange Michel, [f. 12 v°]
qui portes de Dieu l'estandart,
saint Jehan, qui Crist, le roy du ciel
baptisas, garde nous du dart 4
de l'ennemy qui, tost et tart,
veult traire aux tourmens inhumains [f. 13]
les ames des povres humains.

2. Et vous, saint Jehan l'evangeliste, 8
qui si hault evangelisastes,
donnez moy congnoistre [v°] bien viste
la loy de Dieu que vous preschastes,
me faisant croire tellement 12
que en croyant aye sauvement.

3. O vicaires de Dieu en terre,
servans, familiers et amys,
saint Jaque, saint Pol et saint Pierre [f. 14]
vrais lieutenans de Dieu commis,
vueillez regarder vos submis,
en leur donnant de Dieu la grace
que eut saint Estienne en toute place. 20

4. Saint Laurens, glorieux martir, [v°]
qui fus grillé sur les charbons,
garde mon ame au departir
de mon corps, quant vouldra partir, 24
pour aler avecques les bons.

5. O martir de grant excellence, [f. 15]
Sebastïen que chascun ore,
vueillez garder de pestilence 28
ceulx qui feront de vous memoire.

6. O lumiere de grant luisance, [v°]
saint Denis, martir glorieux,
ayez tousjours en souvenance 32
le tres crestïen roy de France :
qu'en ses faiz soit victorieux.

7. Saint Nicolas, j'ay esperance [f. 16]
que par ton moyen nous serons 36
paisibles au royaume de France,
ainsi comme le desirons.

8. Saint Claude glorieux,
delivreur des captiz, [v°]
confort des doloreux,
medecine aux chetifz,
l'ung de tes sers petiz
je viens devant ta face, 44
pour mes maulx avoir grace.

14 vicaire.
32 suovenance.
45 glace.

9. Saint Anthoine tres glorieux, [f. 17]
vueillez garder du feu morbide
ton cerf icy et en tous lieux. 48
Sainte Anne aussi, pour mon remide,
priera Jesus le roy des cyeulx.

10. A toy je viens, tres doulce Magdaleine [v°]
a jointes mains, te priant humblement, 52
que pour moy pries la Trinité haultaine,
que me preserve de l'infernalle peine
et qu'en la fin puisse [f. 18] avoir sauvement.

11. O benoistes vierges pucelles, 56
Margueritë et Katherine,
Barbe, qui es gloires celestes
triumphés, faictes qu'en icelles
voye la majesté divine. 60

12. O champïonne triumphante, [v°]
qui tant de martire portates,
qu'aracher voz dens endurates
pour la foy de Dieu tres puissante, 64
de celle rage tant grevante
de dens, vueil-[f. m1]-lez tousjours garder
ceulx qui vouldront, vierge plaisante,
de vostre nom soy recorder. 68

Commentaire par strophes

1. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145). Au v. 3, *Jehan* compte pour une syllabe.
2. Sizain d'oct. ababcc (Chatelain, pp. 122-123). Au v. 8, *Jehan* compte pour une syllabe.
3. Septain d'oct. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).
4. Cinquain d'oct. abaab (Chatelain, p. 131).
5. Quatrain d'oct. abab.
6. Cinquain d'oct. abaab (Chatelain, p. 131).
7. Quatrain d'oct. abab. Au v. 37, élision de *paisibles*.

49 Saint.
52 jointe.
56 vierge.

8. Septain d'hexas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145 indique cette structure mais n'enregistre pas ce mètre).
9. Cinquain d'oct. ababa (Chatelain, p. 130). Au v. 50, *priera* compte pour 2 syllabes. *Remide* 49 oriente vers un auteur septentrional.
10. Cinquain de décas. abaab (Chatelain, p. 131).
11. Cinquain d'oct. abaab (Chatelain, p. 131). Str. interpolée : le compilateur ayant ajouté *Barbe* a terminé le v. 58 par *celestes* pour respecter l'oct., mais au détriment de la rime. La str. 12 du texte n° 2 donne la bonne leçon.
12. Huitain d'oct. abbaacac (type non signalé par Chatelain). Cette str. anonyme est adressée à Ste Apolline. Cf. Texte n° 2, str. 12.

II. Prières litaniques, en lien étroit avec le texte liturgique de la litanie des saints

C'est St Mammert, évêque de Vienne en Dauphiné, qui établit à la fin du Ve s. l'usage liturgique de la litanie des saints, à l'occasion de la fête des Rogations. Un siècle plus tard, en 590, St Grégoire le Grand la prescrivait, pour conjurer, au cours d'une procession solennelle, une épidémie de peste qui sévissait à Rome [1]. En mémoire de l'efficacité miraculeuse de cette prière (et la *Légende dorée* s'étend là-dessus avec complaisance, t. I, pp. 222-223), elle était traditionnellement reprise chaque année, le 25 avril, jour de la fête de St Marc (cf. *ibid.*, pp. 351-355).

De nos jours, la liturgie romaine l'a conservée dans le rituel du Baptême, de l'Ordination, de la Consécration épiscopale et à la Vigile pascale (le plus souvent sous une forme aménagée ou réduite).

Partie essentielle du livre d'Heures, la litanie des saints s'y rencontre habituellement entre les Sept psaumes de la pénitence et l'Office des défunts ; dans les Bibles historiales où elle a été insérée, sa place est à la suite du Psautier. Dans la plupart des livres d'Heures, elle est en latin et en prose et, par les noms de saints particuliers qu'elle comporte (saints locaux, régionaux ou invoqués par tel ordre religieux), elle apporte souvent des éléments utiles pour préciser ou identifier l'usage des offices ou la région où elle a été copiée. Mais il arrive aussi qu'elle ne fournisse qu'une liste banale ou qu'au contraire sa prolixité (ainsi dans PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 600) la rende peu significative [2].

Parmi les litanies en français que j'ai rencontrées, certaines n'entrent pas dans le cadre de ce travail : les unes parce qu'il s'agit de textes en prose (cf. p. ex. SONET/SINCLAIR 1004, SONET 1923,

[1] Plusieurs miniatures de Livres d'heures rappellent la procession historique de 590 : *Psautier-livre d'heures franciscain*, Paris, Bibl. nat., lat. 757, f° 155 ; Les *Belles Heures de Jean, duc de Berry*, New York, Metropolitan Museum, Coll. des Cloisters, f° 73 v° ; Les *Très riches Heures de Jean, duc de Berry*, Chantilly, Musée Condé, 65 (XVI D) ; *Heures à l'usage de Rome*, Oxford, Bibl. bodléienne, Astor A. 14, f° 100 ; *Heures du Maître de saint-Jérôme*, Oxford, Bibl. bodléienne, Douce 144, f° 105-110 ; *Heures Soane*, Londres, Musée John Soane, 4, f° 136 v°-137.

[2] « Il est toujours embarrassant, écrivait Dom Wilmart, de localiser les litanies », dans *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 4 (1924), p. 65. A. Cohens est cependant parvenu à des résultats fort intéressants, à partir de mss latins (*Analecta bollandiana*, 54 (1936), pp. 5-37 ; 55 (1937), pp. 46-49 ; 59 (1941), pp. 272-298 ; 62 (1944), pp. 126-168.

SONET/SINCLAIR 2067), les autres, bien qu'en vers fr., parce qu'elles sont intégrées à un texte plus vaste de façon constitutive et que leur étude mènerait trop loin.

Ainsi cette prière litanique qui se rencontre dans plusieurs mss pour la plupart d'origine anglaise, à partir du XIIIe s. Elle constitue la 3e partie d'un poème à la Vierge (SONET/SINCLAIR 669) [3] dont la 1re partie est un salut à la Vierge (SONET/SINCLAIR 145) et la 2e partie un développement sur les Cinq joies (qui donne son titre à l'ensemble de la prière dans OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 57, f. 4, SONET/SINCLAIR 325). L'ensemble du poème a été édité d'après PARIS, Bibl. nat., fr. 12483, f. 234*a*-236 v°, par A. Långfors, *Notices et extraits...*, 39/2 (1916), pp. 644-651. Voici le 1er quatr. de la litanie d'après cette édition (où elle en compte 19) :

> Dame, pour la passion que Jhesucrist souffri
> et pour l'amour saint Johan Baptiste vous depri,
> qui el ventre sa mere contre vous s'esjoï,
> glorieuse roïne, aiez de moy merci.

C'est le cas également d'une litanie de Jehan Coudrette, à la fin de son *Roman de Melusine* (XIVe s.) : Glorieuse Trinité, / Incomparable deité... (11 str. de structure variée) (SONET/SINCLAIR 672, 689 et 1836). Cette prière avait été éditée au XIXe s. par F. Michel, *Mellusine. Poème relatif à cette fée poitevine, composé dans le quatorzième siècle par Couldrette, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Niort, 1854, pp. 300-302. Mais, en dépit du titre de son ouvrage, l'éditeur ne s'appuyait que sur un ms. et malheureusement l'un des plus incomplets (PARIS, Bibl. nat., fr. 12575).

En 1928, L. Hoffrichter, soulignant les lacunes de cette médiocre édition, publiait en appendice d'un travail intitulé *Die ältesten französischen Bearbeitungen der Melusinensage* (*Romanistiche Arbeiten* XII), 1928, aux pp. 97-100, le texte qui nous intéresse, d'après PARIS, Bibl. nat., fr. 24383, avec les variantes de fr. 20041. Le recours à l'ensemble des mss permettrait sans doute d'améliorer cette édition : ainsi CARPENTRAS, Bibl. mun., 406 offre des variantes intéressantes et qui, pour la 1re str. notamment, correspondent mieux à la structure de la strophe [4]. Le texte n'est pas dépourvu d'intérêt, mais étant

[3] Sonet a suivi Stengel pour le découpage et reproduit le titre donné par celui-ci : « Litania sanctorum » ; en fait, la litanie commence bien plus haut et le texte de Stengel (et celui de P. Meyer cité par Sonet) ne sont que des éditions partielles. Il convient d'ajouter aux mss indiqués par Sonet/Sinclair : Londres, Bibl. britan., Add. 46919, f° 118*a* (quoi qu'en dise Sonet, ce ms. comporte plusieurs str. identiques à Sonet 145) et Roy., 16.E.II, f° 25-25 v° (2 str. seulement) et Oxford, Bibl. bodl., Bodley 9, f° 33 v°-35 (acéphale).

[4] Je suis heureux de constater que le travail minutieux de E. Roach, portant sur l'ensemble des mss, aboutisse à retenir ce ms. de Carpentras comme texte de base pour son édition critique. Cf. « La tradition manuscrite du *Roman de Mélusine* par Coudrette », in *Revue d'Histoire des Textes*, 7 (1977), pp. 185-233 [1978].

donné qu'il s'agit d'une prière composée « pour toute la noble lignie de Partenay » et qu'elle n'a pas « voyagé » à l'état isolé, il ne m'a pas semblé utile de lui consacrer plus que cette mention.

Je laisse également de côté un texte parodique, comme la *Letania minor* de Jean Molinet, éd. par N. Dupire, *Les Faictz et dictz de Jean Molinet*, t. 2, pp. 548-554. L'intérêt de cette parodie, bien dans le goût du temps, nous confirme cependant que le texte de la litanie des saints, qui sert de canevas à l'auteur, était bien connu des lecteurs.

TEXTE N° 4, 2e moitié XIIIe siècle

Sources

A, PARIS, Bibl. nat., fr. 837, f. 221 v°-222 ; *B*, LONDRES, Bibl. britan., Cottonian Appendix V, f. 187 v°-188 ; *C*, CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 76, f. 80 v°-85 v°, Heures à l'usage de Paris ; *D*, PARIS, Bibl. nat., fr. 1181, f. 105-108 v°. Réf. Sonet/Sinclair 419 et 510).

Choix du ms. de base

En ce qui concerne la structure d'ensemble, *ABC* sont identiques ; *D* en revanche contient des variantes appréciables (str. 14, 24), des ajouts (str. à St Christophe, St Edmond, St Gaond, Ste Barbe et 2 str. de corollaire). En outre, St Clément y remplace St Vincent (v. 73) ; la str. 24 offre une leçon particulière et les str. consacrées à St Edmond et St Gaond reprennent partiellement les str. 24 et 27 des autres manuscrits ; toujours dans *D*, manquent en revanche les str. 12-13 et 27.

Dans le détail, *B* et *C* présentent de nombreuses variantes qui les opposent à *AD* : 17, 18, 25, 30, 45, 47-48, 54, 58, 69, 71, 73, 84, 86, 89, 95, 96, 99, 100, et surtout une finale identique 130-132. Mais ils comportent des lacunes ou des fautes ; *B* : 21, 29, 31, 38, 39, 40, 53, etc. ; *C* : 1, 33, 38, 44, 51, 55, 59, 63, 67, 68, etc., le texte présenté par *C* étant nettement moins bon que celui de *B*. Par ailleurs, le texte de *D* comporte un nombre appréciable de variantes qui lui sont propres : 1-2, 12, 19, 20, 25, 30, 40, 42, 43, 44, etc.

C'est donc le texte de *A* qui est à retenir comme étant le plus proche de l'original : les cas où il a les 3 autres mss contre lui ne sont que des points de détail (4, 21, 22, 28, 65, 110). Il n'offre que très peu de fautes : 27, 41, 65, 105.

Analyse

1. Invocation liminaire à la Trinité (str. 1-4).
2. Invocations :
   — à la Vierge (str. 5-7) ;
   — aux anges (str. 8) ;
   — à Jean-Baptiste et aux prophètes (str. 9-10) ;
   — aux apôtres : Pierre, Paul, André, Jacques le Majeur, Jean (str. 11-16) ;
   — aux martyrs : Etienne, Laurent, Vincent, Gervais et Protais, Thomas de Cantorbéry, Jean et Paul (str. 17-23) ;
   — aux confesseurs : Martin, Nicolas, Bernard, Léonard (str. 24-28) ;
   — aux saintes femmes : Marie-Madeleine, Agathe, Agnès, Catherine (str. 29-33) ;
   — à tous les saints (str. 34).
3. Conclusion : prière au Christ (str. 35). Dans *ABD*, on lit à la suite la prière de Gautier de Coincy, qui s'y trouve introduite par la rubrique « Oroison de la letanie » (Sonet 515).

En se fondant sur la mention de St Bernard « nostre bon mestre » (v. 101), S. Berger suppose que le texte a été « versifié dans quelque couvent de l'ordre de Citeaux » (Berger, *Bible*, p. 194). Le texte, qui suit assez librement la première partie de la *Litanie des saints* de la liturgie, n'offre pas grand relief, mais, en dehors de l'invocation à St Bernard, on remarque quelques str. qui font mention d'un trait de la vie du saint (str. 12, 15, 18, 24, 31) ou de son martyre (str. 30).

Langue du copiste

La déclinaison est assez bien observée, mais non sans entorses p. ex. *Filz* 21, *Saint* 9, 29, 33, etc., *trestoz* 89). On notera par ailleurs la graphie ancienne *angele/archangele* 29-30 ; l'alternance *service* 7/ *servise* 128, *priez* 32, etc./*proiez* 86, etc. ; la graphie *an* pour *en* étymologique : *penitance* 4, 103, 116.

Langue de l'auteur et versification

35 quatr. d'oct. aabb. La langue n'appelle pas de remarques particulières. Pour les rimes *service* : *faintise* 7-8, *Yglise* : *justice* 81-82, cf. Chatelain, p. 69. On remarquera les nombreux enjambements. Sur la redondance de *que* 136, cf. Foulet, *Syntaxe*, § 494.

TEXTE

La letanie en françois. [f. 221 v°]

1. Diex Sire, Pere posteïs,
qui ciel et terre et mer feïs,
otroie moi par ta puissance
que face digne penitance. 4

2. Jhesucris, qui mort et torment
souffris por nostre sauvement,
done moi fere ton service
devotement et sanz faintise. 8

3. Saint Esperis, qui visitas
tes apostres et confortas,
deffent moi, par ta sainte grace,
que dëables mal ne me face. 12

4. Diex qui estes en trinité,
si com je croi en vérité,
par la vertu de ceste foi,
vrais Diex, aiez merci de moi. 16

Rubr. Ci commence la *B* ; La quirielle *C* ; S'ensuivent les letanies D.
1 Biaux Sire Dieux poestis *C*.
1-2 Doulz Dieu, Pere eternel, / Qui feiz m. t. et ciel *D*.
4 f. sainte *BCD*.
10 Les a. *CD*.
12 ne nous f. *B* ; Q. l'ennemy mal *D*.

5. Sainte Marie glorieuse,
roïne des ciex precieuse,
dame, en vous est tout mon confort,
toute ma joie et mon deport. 20

6. Mere qui le Filz Dieu portastes,
par qoi le monde confortastes,
deprie le souverain roi
qu'il li praingne pitié de moi. 24

7. Virge des virges, nete et pure,
qui conceüs contre nature,
par ta sainte virginité
met mon cuer en humilité. 28

8. Saint Michiel et trestuit li angele,
Gabriel et tuit li archangele,
le Seignor que vous aorez
priez por moi et requerez. 32

9. Saint Jehan, qui nonças au monde
cil qui de toz pechiez fu monde,
deprie Dieu que, par sa grace,
pur et net de pechiez me face. 36

10. Tuit saint prophetes ensement,
qui du Fil Dieu l'avenement
prophetastes, vous li priez
quë il me pardoinst mes pechiez. 40

27 Par *mq*.

17 S. M. precieuse *BC*.
18 R. du ciel glorieuse *B* ; c. glorieuse *C*.
19 En vous ay mis t. m. deport *D*.
20 m. confort *D*.
21 Pere *B* ; portas *BCD*.
22 Par qui le m. confortas *BD* ; confortas *C*.
24 Qu'il veulle avoir mercy de *C*.
25 v. pure et humble *BC* ; v. humble et pure *D*.
28 Tien mon *BCD*.
29 et tous les a. *B* ; et vous tous sains a. *D*.
30 Saint G. et les a. *BC* ; S. G. et tous a. *D*.
31 Ce S. *B*.
33 q. fu chastez ou monde *C*.
34 p. nous m. *B*.
36 p. nous f. *B*.
38 l' *mq*. *B* ; evenement *C*.
39 Prophetizas *B* ; Prophetizastes luy *D*.
40 il nous p. *B* ; Qu'il me p. tous m. *D*.

11. Gloriex apostre saint Pere,
proiez por moi le vostre Pere,
que par sa grace me regart
et de vilain pechié me gart. 44

12. Saint Pol, depriez le grant roi
qui vous converti a sa loi,
qu'il me doinst de pechié retrere, [f. 222]
si qu'au grand jor li puisse plere. 48

13. Saint Andrieu, qui tant fus benigne,
si com nous lisons, fai moi digne
d'avoir part ou cil sont eslit
qui por Dieu lessent lor delit. 52

14. Saint Jaque, que pelerin aiment,
et a toi lor besoins reclaiment,
deprie Dieu le fil Marie
qu'il m'envoit conseil et aïe. 56

15. Saint Jehan en qui commandise
la Virge Marie fu mise
quant Diex vint a sa passion,
aies de moi compassion. 60

41 Glorriex.

42 le nostre P. *B* ; moy sy que ne erre *D*.
43 En la foy ou j'ay mon regard *D*.
44 *mq. C* ; p. nous gart *B* ; Et que Dieu de p. *D*.
45-52 *mq. D*.
45 le haut r. *BC*.
47-48 Qu'il doinst mon cuer a lui atraire, / Et de vilain pechié retraire *BC*.
51 p. au saint ciel e. *C*.
53-56 *autre version dans D* :
Sainct Jaques, appostres glorieux,
cousin germain au roy des cieulx,
priez lui, aussi a Marie,
que bien puisse finer ma vie.
53 qui *B*.
54 a tous b. le reclaiment *BC*.
55 D. le F. D. M. *C*.
57 S. J. qui en c. *B*.
58 Fu mise la V. M. *BC*.
59 Diex *mq. C*.

16. Apostres et evangelistes,
qui sains evangiles feïstes,
priez Dieu que si puisse vivre
que de pechié soie delivre. 64

17. Saint Estiene, premier martir,
par t'oroison, fai moi partir
a la joie que cil atendent
qui de bon cuer a Dieu se rendent. 68

18. Saint Lorent, qui Dieu amas tant
que por lui souffris feu ardant,
deprie Dieu quë il nous gart
du feu d'enfer, qui toz jors art. 72

19. Saint Vincent, qui tant maus soufris
et tant tormenz por Jhesucris,
prie Dieu que par sa douçor,
m'ottroit sa souveraine amor. 76

20. Gloriex martyr saint Gervaise
et tu, son frere saint Prothaise,
priez por moi le roi de gloire
que d'anemi me doinst victoire. 80

65 por ton m. (*corrigé d'après BCD*).

62-63 *mq. B*.
62 Q. sainte euvangille f. *C* ; Q. saintes escriptures *D*.
63 qui je puisse *C* ; que ainsi p. *D*.
66 Faiz moy, je te requier, venir *D*.
67 atant *C*.
68 de fin cuer a lui se *B* ; de fin cuer a li servant *C* ; de fin cuer a toy se *D*.
69 que *BC*.
71 Priez a D. que il me g. *BC* ; Prie a Jhesucrist qu'il *D*.
73 mal *BC* ; S. Clement qui des maulx *D*.
74 Et des t. *D*.
75 P. lui que *D*.
76 la *C* ; sa grace et a. *D*.
77 Prothaise *B*.
78 Gervaise *B* ; Et ton frere aussi s. *D*.
80 Qu'il me d. de Sathan v. *D*.

21. Saint Thomas, qui por sainte Yglise
et por le haut roi de justice
fus ocis, par ta sainte mort
prie Dieu qu'a moi se racort. 84

22. Saint Jehan et saint Pol son frere,
proiez por moi le vostre Pere,
qu'a moi et a toz mes amis
doinst la joie de paradis. 88

23. Trestoz martirs qui, por Dieu querre,
granz tormenz soufristes en terre,
par voz merites li proiez
quë il me pardoinst mes pechiez. 92

24. Saint Martin, qui te revestis
du mantel que por Dieu partis,
deprie a Dieu que si le serve
que sa joie et s'amor deserve. 96

Après 80, *aj. de D* :

Saint Christofle, qui Dieu portas
et qui envers lui grant port as,
vers luy pour moy fais tel priere
qu'en fin aye sa gloire entiere.

84 m. il s'acort *BC* ; qu'il me face support *D*.
85 S. J., s. P. en martire frere *D*.
86 le nostre *BC* ; P. a Dieu nostre doulx P. *D*.
88 Ottroit la *B* ; Nous octroye son p. *D*.

Après 88, *aj. de D* :

Saint George, noble chevalier,
tres humblement, je vous requier,
impetrez moy remission
de mes maulx et confession.

89 Tous les m. *BC* ; Tous m. qui p. D. conquerre *D*.
90 Souffristes t. sur la t. *D*.
92 Qu'il me p. tous mes *D*.
93-96 *autre version ds D* :

Saint Martin, qui te devestiz
ton manteau, dont tu revestiz
le pouvre, pour l'amour de Dieu,
impetre moy ou ciel mon lieu.

93 qui D. r. *B* ; revestistez *C*.
94 m. qui par lui p. *B* ; que parmi partistez *C*.
95 Prie a Dieu que ainssi le *BC*.
96 Que s'amour en joie d. *B* ; Que s'a. et j. d. *C*.

25. Saint Nicholas, je te requier
devotement, de cuer entier,
par ta proiere me racorde
au vrai roi de misericorde. 100

26. Ha ! saint Bernart, nostre bon mestre,
prie por moi le roi celestre
que je tel penitance face
que je le voie face a face. 104

27. Je te prie, bon saint Lienart,
que tu, du feu qui toz jors art,
par ta proiere me deffendes
et en la fin a Dieu me rendes. 108

28. Sains confessor, qui chastement
vesquites et tant saintement,
deffendez moi de tout mondice
et de tout autre mauvés vice 112

29. Sainte Marie Magdelene,
priez que ne soie en la paine
ou li mal eüreus seront,
qui penitance ne feront. 116

105 Je prie au bon.

99 Par tes oroisons me *BC* ; Que p. tes prieres m'accorde *D*.
100 Au haut roy *BC* ; Au grant roy *D*.
101 Ha *mq. B* ; S. B. mon glorieux maistre *D*.
103 Que telle p. *D*.
104 Qu'encor voie sa clere face *B* ; Qu'e. v. la clere f. *C*.
105-108 *mq. D, qui ajoute* :

Saint Edmond, de Dieu confesseur
et de tes servans deffenseur,
par ta priere me deffendes
et en ma fin a Dieu me rendes.
Saint Gaond, de Dieu grant amy,
qui tes serfs gardez de l'ennemy,
prie a Dieu que si bien le serve(s)
que sa gloire en fin desserve.

105 Si te prie, sire s. *B* ; Si tè prie, sire s. Bernart *C*.
106 tu d'enfer q. *C*.
109 Tous c. *D*.
110 et moult s. *BCD*.
111-112 Deffendez moy en ceste vye, / Si que vray confez je devie *D*.
114 Deffendez moy de celle paine *D*.
115 Ou ceulx sans fin dampnez seront *D*.

30. Sainte Agate, virge pucele,
qui torment en vostre mamele
vousis soufrir por Dieu amor,
prie por moi Nostre Seignor. 120

31. Sainte Agnés, qui por Dieu avoir,
or et argent et autre avoir
refusas, Jhesu hautement
prie por moi devotement. 124

32. Ma dame sainte Katherine,
virge esmeree, pure et fine,
deprie a Dieu qui tout justice
quë il me tiegne en son servise. 128

33. Saintes virges qui fenissiez
la letanie, depriez
que m'ame puisse a celui rendre
qui por nous vout en la croiz pendre . 132

34. Tuit li saint Dieu communement,
priez por moi Dieu ensement
que, quant il me fera fenir,
qu'a sa merci puisse venir. 136

117-124 Sainte Agathe pour Dieu amour / Priez pour moy N. S. / Sainte Agnés, vierge pucelle, / Qui torment en vostre mamelle / Soussis souffrir pour D. amour, / Prie pour moy N. S. (*mq. 2 vers*) *C*.
118 Qui le t. en a ta m. *D*.
119 D. amer *D*.
120 Gardez moy de l'infernal mer *D*.
121 p. gloire avoir *D*.
122 Or ni a. ne grant a. *B* ; Or, a. et tout autre *D*.
123 R. les filz h. *B* ; R. comme perissant *D*.
124 moi le tout poissant *B* ; moy le roi puissant *D*.
126 V. et mere p. *C* ; V. glorieuse et benigne *D*.
127 Depriez *B* ; a *mq. C* ; Prie au grant roy j. *D*.
128 Qu'il *D* — *Après* 128, *aj. de C* :
Sainte Barbe, vierge et martir,
quant du monde devray partir,
impetre moy confession,
en l'honneur de ta passion.
129-132 *interpolé dans B* : Sainte virge qui ne feis / La letanie de grant pris, / Priés a Dieu le nostre Pere, / Qui nasqui de la Vierge mere / Que m'ame puisse a celui rendre / Qui pour nous vint en la crois pendre ; *les 5 derniers v. se retrouvent dans C, après 129.*
129-130 S. v., je vous supplye, / Priez Dieu pour ma povre vie *D*.
131 Que mon a. p. a Dieu r. *D*.
133-136 *autre version dans D* :
A vous tous sains communement
et toutes saintes ensement,
de cueur humblement vous supplye,
priez pour moy au fruit de vie.
133 Trestout li s. D. ensement *B*.
134 moy communement *B* ; por moi *mq. C*.

35. Douz Diex, qui jugier vous vendras
et a chascun son droit rendras,
fai nous, par ta pitié, toz estre
avoec tes eslis a ta destre. 140
Amen.

Explicit la letanie en françois.

137 Douz *mq. C* ; Vray D. *D*.
138 *mq. C*.
139 nous tous par ta p. estre *D*.
Après 140, *aj. de D* :
Glorieux Dieu, en qui je croy,
veulles avoir mercy de moy,
et par ta grant misericorde
par penitence a toy m'accorde.
Tres puissant Dieu, regnant sans fin,
tourne mon cuer a estre enclin
de tourner mon ame a ta grace.
Amen, Dieu ainsi tu le face.
En corollaire, aj. de C :
Oracion. Deus cui proprium.
Dieux qui propre chouse est de nous avoir pitié
et espargner tousjours par ta sainte [amitié],
[Sire], reçois en gré nostre lasse priere,
que ceulx a qui la chainne de pechié nuist et grieve,
par la misericorde de ta [sainte] pitié
soient de toy absouls et de mal deslié.
Par toy, Nostre Seigneur, qui toujours vis et regnes,
par tous (les) sciecles des sciecles si et en la fin,
a cui nous servons tous de cuer humble et enclin. Amen.
Les mots entre crochets ont été restitués d'après le Texte n° 5, vv. 123-132.

TEXTE N° 5, début XIVe siècle

Sources

A, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5059, f. 259-259 v° ; *B*, GENEVE, Bibl. publique et universitaire, fr. 2, f. 242-242 v° ; *C*, PARIS, Bibl. nat., fr. 8, f. 234-234 v° ; *D*, PARIS, Bibl. nat., fr. 152, f. 197 v°-198 ; *E*, PARIS, Bibl. nat., fr. 15392, f. 186-186 v° ; *F*, PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 92 v°-94 v° ; *G*, PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1654, f. 79 v°-80 v°. (Réf. SONET/SINCLAIR 1003).

S. Berger, donnant plusieurs extraits de ce texte d'après *A*, le qualifiait de « remarquable morceau, d'un intérêt tout parisien...

intimement lié à l'origine du Guyart complété » (Berger, *Bible*, p. 190) [1]. De fait, les mss qui nous le transmettent sont des *Bibles historiales*, sauf *F* et *G* qui ne contiennent que le Psautier.

C'est le ms. de l'Arsenal que j'ai ici retenu : il a l'avantage d'être daté (1317) et représente sans doute le plus ancien ms. de ce groupe (les autres sont cependant du XIVe s.). Il est malheureusement déparé par des fautes de copie (vv. 13, 17, 20, 30, etc.) et un vers douteux (v. 84), mais il offre généralement des leçons meilleures que les autres mss : ainsi le v. 12 qui conserve la structure trinitaire ; le v. 17, qui respecte mieux le texte latin de la liturgie *Sancta Dei genetrix* ; le v. 60, qui est original, alors que les autres mss répètent le v. 56. Il donne par ailleurs des passages (vv. 99-100, 107-108) et deux invocations (Vaast, vv. 77-78 et Avonde, vv. 93-94) qui ne se trouvent pas dans les autres.

L'invocation à St-Vaast inviterait à voir dans cette version un remanieur du Nord de la France, l'auteur de l'original étant peut-être un moine bénédictin (mention de St Benoît, au v. 73).

Analyse

Le texte comprend 122 oct. + 10 alex. + 4 oct., à rimes plates ; il suit d'assez près celui de la litanie des saints en usage dans la liturgie et se décompose ainsi :

1. Introduction : Invocation liminaire à Dieu le Père et deux invocations au Fils (on attendrait plutôt, comme troisième invocation, un appel au Saint Esprit) (vv. 1-6).

2. Invocations :

— à la Trinité (vv. 7-14) ;

— à la Vierge (vv. 15-20) ;

— aux anges (vv. 21-26) ;

— aux apôtres : Pierre, Paul, André, Jacques le Majeur, Philippe, Simon, Matthias, Barnabé, Luc, Jean, Matthieu, Barthélémy ; cette liste ne mentionne pas Jacques le Mineur, Jude et Thomas, qui sont remplacés par Paul, Barnabé et Luc, fréquemment rangés au nombre des apôtres au Moyen Age (vv. 27-54) ;

— aux Innocents (vv. 55-56) et aux martyrs : Etienne, Laurent, Vincent, Clément, Denis et ses compagnons, Maurice et ses compagnons (vv. 57-68) ;

— aux confesseurs : Martin, Nicolas, Benoît, Léonard, Vaast, Amant, Merry (vv. 69-84) ;

[1] Quelques extraits également dans J. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français au Moyen Age*, Paris, 1884, pp. 148-149 [réimpr. Genève, Slatkine, 1967].

— aux saintes femmes : Marie-Madeleine, Marie l'Egyptienne, Catherine, Marguerite, Abonde et Geneviève (vv. 85-98).

3. Demandes générales à Dieu (vv. 99-112).

4. Conclusion : *Agnus Dei*, verset, répons, invitation à la prière et oraison (vv. 113-132) et corollaire (vv. 133-136).

Le texte est très stéréotypé et bien des vers pourraient être interchangeables. La monotonie est parfois rompue : par l'évocation du martyre de St Paul et de St André, par le rappel de la parenté de St Jacques le Majeur. En dehors de ces rares passages qui personnalisent un peu la litanie, il faut remarquer les vers consacrés à St Barnabé et à St Matthieu et le v. 60 qui évoque la spécialité thérapeutique de St Laurent (cf. Texte nº 1, v. 404) ; sur Ste Abonde, cf. p. 99. Les vv. 123-132, qui sont d'un autre mètre, sont une traduction large de l'oraison *Deus cui proprium* dont voici le texte latin : « Deus cui proprium est misereri semper et parcere, suscipe deprecationem nostram ut nos, et omnes famulos tuos, quos delictorum catena constringit, miseratio tua pietatis clementer absolvat. Per Christum... »

Langue du copiste

On notera principalement :

— Le maintien intermittent de la flexion casuelle : *Diex* 1/ *Dieu* 9 ; *Filz* 9/*fil* 16 (mais *filz* 17) ; au cas suj. plur. : *angele* et *archangele* 23 (graphies anciennes), *beneoit esperit* 25, *compaignon* 65, *serjant* et *enclin* 70, etc. — Dissimilation de *i* initial et contrefinal : *crucefiez* 32, *Phelippe* 35, *menistre* 46, *desciple* 53. — Les graphies de *n* mouillé : *-ingn-*, *compaingnie* 63/*-ign-*, *compaignon* 65/*-ngn*, *viengne* 94. — *s* simple note le *s* sourd intervocalique : *Morise* 64.

On remarquera aussi le passage de *e* initial à *i* : *Climent* 62 ; l'équivalence *tuit*/*tout* au cas sujet masc. plur. : *tuit martyr* 67/*tout confessors* 83 (mais aussi *touz sainz* 97). Le texte a été copié à Paris (cf. Table III, nº 129).

Langue de l'auteur et versification

Un certain nombre de rimes sont approximatives : *virges* : *dignes* 19-20 ; *archange(le)* : *membre* 23-24 ; *quite* : *Philippe* 35-36 ; *proiere* : *grieve* 125-126. Par ailleurs, on notera *evangeliste* : *menistre* 45-46 qui témoigne de la faible articulation de *r* après dentale (cf. Marchello-Nizia, p. 85) ; *chast* 78, graphie pour la rime ; *Egiptienne* : *sane* 87-88 (*ibid.*, p. 79) ; *daignes* : *mainnes* 109-110 (*ibid.*, p. 91).

Ces traits, dont plusieurs ne plaident guère en faveur de l'habileté du versificateur, n'offrent pas de caractère régional marqué et invitent à voir sans doute dans l'auteur un moine de la région parisienne, ce qui d'ailleurs coïncide avec le lieu d'origine de la *Bible historiale* complétée.

TEXTE

Kyrie eleison, douz Diex, [f. 259 *b*]
souëz nous soies et piteuz.
Criste eleison, biaus douz Sire,
ne noz demoustre mie t'ire. 4
Crist, oi nouz, ce te requerons
par les sains que nouz emprions.

Pere du ciel, aiez pitié
de nous, par ta sainte amistié. 8
Filz de Dieu, rembeour de la gent,
giete nouz hors de tout tourment.
En paradiz la suz nouz maint
Dieu nostre Pere Esperit Saint, 12
qui vit et regne en Trinité,
trois personnes en unité.

Sainte Marie, eure pour nouz
a ton chier fil qui est si douz. 16
Sainte mere Dieu, ton filz prie
qu'il nous doint pardurable vie.
Sainte Virge, dame des virges,
prie a Dieu qu'il nouz face dignes. 20

1 Kyrieleison.
3 Cristeleison.
13 qui veut et.
17 Dieu a ton.
20 faces.

2 Soiez nous souez et *BCDEG* ; et *mq. F* ; et pieux *G*.
3 dous Diex Sire *G*.
4 nous moustre mie ton ire *BCDEFG*.
7 P. des cieux *BCDEFG*.
9 Filz Dieu ramembres de *BDE* ; ramembres toi de *C* ; Toy F. D. remembres de g. *F* ; Toi F. D. remembres de la *G*.
11 Qui paradis *C* ; Ou paradis *D* ; E en p. *F*.
12 pere et tuit li saint *BCDEFG*.
14 Et trois *BCDEG*.
15 *mq. B*
16 est li dous *D*.
17-20 *mq. C*.
17 Sainte Marie a ton *BDEFG*.

Prie pour nouz, saint Gabriel,
et toi ausint, saint Raphaël.
Tuit li angele et tuit li archangele,
priez Dieu que de nouz li membre. 24
Tuit li benëoit esperit,
priez pour nous a Jhesucrist.

Prie pour nous a Dieu, saint Pere,
què il nouz giet hors de misere. 28
Prie pour nous, sire saint Pol,
qui pour Dieu estendis le col.
Prie a Dieu pour nous, saint Andrieu,
qui crucefïez fus sanz gieu. 32
Saint Jaque, prie por nouz touz
a Jhesucrist, ton cousin douz. [f. 259 v° *a*]

Eure a Dieu pour nous, saint Phelippe,
que de tout mal noz claimme quite. 36
Prie a Dieu por nouz saint Symon,
qu'il nouz face verai pardon.
Prie por nouz, saint Macïas,
saint apostre qui Dieu amas. 40
Prie por noz, saint Barnabé,
qui miex vauz que prestre n'abbé.
Saint Lucas, pour nouz prie aussi,
qui por Dieu souffriz mal aussi 44
Saint Jehan, bon evangeliste,
prie por nouz Dieu ton menistre.

30 estendi.
44 s. de maussi.

22 toi ainssi *D*
23 et li *C*.
29 nous a Dieu saint Pol *BCDEFG*.
30 pour lui *BCDEFG* ; son col *B* ; le cop *F*.
31 P. pour nous a D. s. *B* ; Pour nous prie a D. s. *DEFG*
32 Crucefiez fus tu sans *C*.
33 touz *mq. C*.
35 Prie Dieu *BCDE* ; Prie a D. *FG*.
36 tous maus *BCDEFG*.
37 a *mq. BCDE*.
38 Que il nous f. vrai *BCDEFG*.
42 Qui vaus mieux *E*.
44 pour nous s. *CDEG*.

Prie por noz Dieu, saint Maci,
n'a meillor saint jusqu'a Paci. 48
Saint Barthelemi, por noz prie
a Dieu qu'il ne nous oblit mie.
Tuit evangeliste et apostre,
priez a Dieu qu'il soit tout nostre. 52
Tuit desciple Nostre Seignor,
priez por noz le creatour.

Priez Dieu, tous sainz Innocenz,
qu'il nous giete de touz tormenz. 56
Saint Estïenne, vrai martir,
prie Dieu por nouz sanz partir.
Prie Dieu por noz, saint Lorenz,
qu'il nouz garde du mal des denz. 60
Prie pour nous Dieu, saint Vincent,
et avecques toi saint Climent.
Saint Denis et sa compaingnie,
por nous a Nostre Seigneur prie. 64
Saint Morise et si compaignon,
vers Dieu nous empetrez pardon.
Priez por noz, tuit martyr saint,
a Dieu, qu'en paradiz nous maint. 68

Prie a Dieu por nouz, saint Martin,
qui ti serjant sommes enclin.
Prie por noz, saint Nicholas,
qui les trois clers resuscitas. 72

64 por Dieu a.
67 tuit li m.

47 Mahi *BCDE* ; Mathé *F*.
48 *mq. C.*
49 S. B. prie pour nous *C*.
50 *mq. C.*
56 nous deslit de *BCDEFG*
57 verai *DG*
59 Priez D. *BCDEFG.*
60 nous gete de tous tourmens *BCDEFG.*
61 Prie D. pour n. s. *BCDEFG.*
61-62 Vincent *et* Clement *sont inversés dans G.*
66 empetre *BC.*
67 Priez a Dieu t. m. *FG* ; tuit li m. *BC.*
68 Que il en *FG.*
70 ti serviant s. *C* ; Que tes *F.*

Prie pour nouz, sainz Benëois,
a Dieu par qui tout le bien croist.
Prie pour nouz, saint Lïenart,
a Dieu qu'il nouz mainst a sa part. 76
Prie a Dieu por noz, saint Vaast,
quë il nos tiegne sobre et chast.
Prie a Dieu por noz, saint Amant,
qu'il noz soit secours et garant. 80
Prie a Dieu por noz, saint Marri,
quë il ne soit vers noz marri.
Orez por noz, tout confessors,
de paradis ne soions hors. 84

Sainte Marie Magdelainne,
prie Dieu qu'il nouz giet de painne.
Sainte Marie Egyptïenne,
prie Dieu que de mal nouz sane. 88
Eure a Dieu, sainte Katherine,
qu'aionz le regne qui ne fine.
Prie a Dieu, sainte Marguerite,
que de noz meffaiz nouz claint quite. 92
Prie a Dieu por nouz, sainte Avonde,
que tout bien nouz viengne et habunde.
Prie a Dieu, sainte Genevieve,
pour noz, que pechiez ne nouz grieve. 96

83 confessor.
84 Saint en paradis et dehors, *corr. d'après BDEF*
87 Saint.
92 noz *mq. aj. d'après les autres mss.*

74 D. pour cui *F.*
76 A Dieu que noz prengne a *C.*
77-78 *mq. BCDEFG.*
79-82 *mq. C.*
79 Prie D. *BDE.*
81 Prie Dieu *BDE.*
82 Qu'il ne soit envers *BDEFG.*
84 soions fors *C* ; ne soiez hors *G.*
86 *mq. C.*
88 Pries a D. *F* ; de maus n. *G.*
89 Priez D. *BDEFG.*
90 *mq. C.*
91 Priez D. *BCDEFG.*
93-94 *mq. BCDEFG.*
95 Priez Dieu *BDEG* : Prie D. *F.*
95-96 *mq. C.*

Touz sainz et saintes de Dieu part,
priez Dieu que de mal nouz gart.

Prés de noz soies, Sire Diex, [v° *b*]
ne regarde que soionz quex. 100
De tout mal, Sire, nouz delivre
si qu'avecques toi puissonz vivre.
De l'agait de tout anemi,
nouz delivre par ta merci. 104
Nouz pechëors te requerons
que tu oies nos oroisons.
Nouz te requeronz tout adés
que tu noz doingnes bonne pés. 108
Sire, que tu oïr nos daignes
te prions et qu'el ciel noz mainnes.
Filz Dieu, Filz Dieu, ce te prionz
que tu oies nos oroisons. 112

Aigniauz de Dieu, qui tout pechié
ostez, aies de nouz pitié.
Aigniaux de Dieu, qui tout consenz,
oste nouz hors de touz tourmens. 116
Aigniauz de Dieu, qui aimes pais,
oste nouz de pechié le fais.

Sire Diex, oies m'oroison.
Viengne a toi mon cri et mon ton. 120

Orons a Dieu Nostre Seignor,
Jhesucrist nostre sauvëour.

98 Dieu qui de *F*.
99-100 *mq. BCDEFG*.
101-104 *mq. C*.
103 de ton a. *BDEFG*.
107-108 *mq. BCDEFG*.
110 qu'es cieux *BCDEFG* ; nous preignes *BC*.
111 D. si te *BCDEFG*.
113 qui tols pechié *BC*.
114 *mq. C*.
121 Prionz *BCDEFG* — *Après* 122, Ci aprés ensieut l'oroison, Qui est Deus Deus cui proprium *BD* ; S'ensuit l'oraison qui est D. c. p. *E*.

Diex cui propre chose est de nouz avoir pitié
et espargnier toz jorz par ta sainte amistié, 124
Sire, reçois en gré nostre lasse proiere :
que ceuz que la chainne de pechié nuist et grieve,
par la misericorde de ta sainte pitié,
soient de toi assouz et de mal deslïé. 128
Par toi, Nostre Seigneur, qui toz jorz viz et regnes
en l'unité de Dieu, qui gouvernes les regnes
par touz siecles des siecles et ci et en la fin,
et a qui nouz servonz de cuer humble et enclin. Amen. 132

Sire Diex, oies m'oroison.
A toi mon cri viengne et mon ton.

Envaïssons Nostre Seignour,
rendons graces au creatour. 136

Explicit la letanie en françoiz.

123 D. a qui ; pitié est.
124 espargnier noz par, *corr. d'après BCDE*.

123-132 *mq. F*.
123 D. qui a *BCEG* ; D. a qui *D*.
124 toz jorz *mq. G*.
126 Que ceux a qui la *BCDE* ; Que *mq. G*.
130 gouverne *E*.
131 toz les siecles *C* ; par t. s. d. s. *mq. D*.
132 A cui n. s. tous de *BCDEG*.
133-136 *mq. CF*.
134 et mon son *BE*
135 Beneissons *BDEG*.
Après 136 :
Et li prions de cuer entier
qu'il noz vueille toz essaucier
en paradie sans encombrier *BDE*
(*et G, sauf le 1er v.*) — *Explicit* : Ci fine la lethanie en françois *BDE*.

48 *Pacy*, « Passy » (il est difficile de déterminer de quelle ville il s'agit ; on trouve en effet Passy dans l'Yonne, la Marne, la Seine-et-Marne et dans l'Aisne, sans compter l'actuel quartier du XVIe arrondissement de Paris, qui était autrefois un bourg de la banlieue parisienne) ; 93 *Avonde*, « Abonde », personnage mythique sur lequel E. Langlois, dans son édition du *Roman de la Rose*, a rassemblé tout un dossier (t. 4, 1922, pp. 314-316) ; on remarquera qu'ici Abonde est curieusement rangée au rang des saintes ; 100 est à comprendre : « N'aie pas égard à ce que nous sommes. »

119 et 133 : *oies* subj. de souhait, 2e pers. du sing.

TEXTE N° 6, 1432

Source

Ce texte a été écrit par Jean Régnier, pendant sa captivité à Beauvais (janvier 1432, n.st.-mai 1433) [1]. La première partie des *Fortunes et adversitez*, intitulée le *Livre de la prison*, comprend un certain nombre de prières [2]. Celle-ci (cf. Sonet 159) fait partie d'une suite dans laquelle le prisonnier prie pour sa libération. Après s'être « complaint a Dieu par maniere d'oraison » et avoir adressé trois lais à la Vierge, le poète s'adresse, sous une forme litanique, aux saints et saintes qui lui sont chers, dans une « pièce charmante et naïve qui semble la légende de quelque calendrier historié d'un livre d'Heures de son pays » (Champion, *op. cit.*, t. 1, p. 250).

Analyse [3]

Après une invocation à la Vierge — qui donne abusivement son titre à l'ensemble de la prière — Jean Régnier s'adresse aux anges (str. 2) puis à St Jean-Baptiste et aux apôtres (str. 3-5) : Jean l'évangéliste est deux fois nommé, mais Mathias et Jacques le Mineur ne sont pas mentionnés ; en revanche, selon la tradition médiévale et liturgique, Paul, Barnabé, Luc et Marc entrent dans cette liste. Après l'invocation à Etienne (str. 6), commence une longue énumération

[1] *Les fortunes et adversitez de feu noble homme Jehan Regnier escuyer, en son vivant seigneur de Garchy et bailly d'Aucerre* ont été publiées par Jean de La Garde, Paris, 25 juin 1526. Quelques exemplaires de cette édition subsistent, mais on n'en connaît aucun manuscrit ; une 2e éd., défectueuse, a été faite par P. Lacroix, Genève, J. Gay, 1867 ; une éd. moderne a été publiée par E. Droz, Paris [S.A.T.F.], 1923, d'après l'exemplaire de Jean de La Garde conservé à Paris, Bibl. nat., Rés. Ye 1400. Collationnée sur ce dernier texte, mon édition n'apporte que quelques changements de détail par rapport à celle de Mlle E. Droz. Sur Jean Régnier, voir P. Champion, *Histoire poétique du XVe siècle*, Paris, Champion, 1923 [réimpr. Genève, Slatkine, 1966], t. I, pp. 227-284.

[2] On les trouvera à leur rang alphabétique dans Sinclair'. Notons ici que la prière « O Jesus, qui te souffris pendre / En la croix et ton corps estendre... » (E. Droz, *op. cit.*, pp. 1-2) ne doit pas être rapprochée de Långfors, *Incipit*, p. 185, comme le suggère E. Droz : seuls les deux premiers vers de Jean Régnier ont une parenté avec les textes analogues que j'ai rencontrés ; cf. Sinclair' 3315.

[3] Le texte a été découpé en une vingtaine d'incipit dans Sinclair'.

pêle-mêle, un peu au hasard de la rime et du calendrier (str. 7-12) : notons cependant que le poète fait une place particulière aux saints vénérés à Auxerre et dans la région (str. 9, 11-12). La prière à St Léonard, traditionnellement invoqué comme libérateur des prisonniers, constitue un excursus important (str. 13-17).

A la suite de ce développement, au cours duquel le prisonnier fait le vœu d'aller en pèlerinage à Corbigny s'il obtient sa délivrance, la structure litanique reprend avec l'invocation des saintes (str. 18-24) : là encore, les souvenirs régionaux ou personnels transparaissent.

La str. 25 conclut la prière en l'élargissant : le poète n'y demande plus sa libération mais « la gloire qui dure tousdis ».

Le commentaire qui suivra, et l'apparat critique, feront apparaître quelques maladresses de versification — tout aussi bien imputables à l'imprimeur pour la plupart — et l'on remarquera ici ou là que le mètre choisi bouscule quelque peu la syntaxe. Ce sont là des détails bien secondaires par rapport à l'intérêt de cette pièce qui nous montre combien la prière aux saints jouait à l'état de réflexe (et c'est pourquoi, faisant quelque entorse à mes critères de retenue, j'ai choisi de la présenter ici) : à l'évidence, ce sont là des familiers du poète, qui s'adresse à eux en connaissance de cause, notamment à ceux que les prisonniers invoquaient spontanément : Germain, Claude, Léonard et Madeleine. A cela s'ajoute la connaissance de l'Evangile dont le texte latin est explicite (v. 181) ou sous-jacent (v. 179 « monument », v. 182 « pierre... revolue »).

TEXTE [1]

L'Ave Maria que le prisonnier fist. [f. b5]

1. *Ave*, Vierge, je te salue,
Maria, car tu es la nue
gratia de bonté tres plaine,
plena fus a la descendue ; 4
Dominus si print sa venue
tecum pour prendre chair humaine.
Benedicta tu es fontaine
in mulieribus certaine, 8
et par ce dois estre congneue.
Benedictus hors de la peine
fructus ventris tui me meine
Jesus, amen, a mon yssue. 12

[1] Pour le commentaire, cf. pp. 107-110.

2. Glorieux saint Michel l'ange,
ne me vueillez oublier,
et sainct Gabriel, l'archange,
vueillez Dieu pour moy prier. [v°]
J'ay de vous tous grant mestier :
en prison suis trop estrange,
mourir me fault prisonnier
se Dieu si ne me revenge. 20

3. Glorieux sainct Jehan Baptiste,
de qui le droit nom je porte,
et sainct Jehan l'evangeliste,
vueillez vous deux d'une sorte 24
prier Dieu qu'i me conforte
et me doint allegement
de ceste prison trop forte,
ou mourir me fault briefvement. 28

4. Sainct Pierrë et sainct Andry,
sainct Jehan, sainct Barthelemy,
sainct Jaques et sainct Phelippe,
sainct Pol qui fus chevalier, 32
et sainct Thomas bon ouvrier,
qui pristes de Dieu la suite,
parmy les desers d'Egypte,
faictes que je soye quicte. 36
Plaise vous luy supplier
que par son tres grant merite
de ceste prison me gite,
qui suis povre prisonnier. 40

5. Sainct Simon, sainct Barnabé [f. b6]
ne m'ayez en oubliance,
sainct Luc, sainct Marc, sainct Mathé,
sainct Jude, qui par science 44
de la divine puissance
fustes le monde prescher,
priez Dieu que delivrance
luy plaise moy avancer. 48

6. O glorieux sainct Estienne,
qui fus le premier martir,
je te prie qu'il te souviengne
de moy d'icy departir ; 52
tant de mal me fault sentir
et suis en tel pestilence
que l'ame s'en veult partir
se brief je n'ay delivrance. 56

7. O monseigneur sainct Laurent,
sainct Mor, sainct Sebastïen,
sainct Georgë et sainct Vincent,
sainct Blaise et sainct Fabïen, 60
sainct Cosme et sainct Damïen,
sainct Eusebe et sainct Hylaire,
et sainct Denys aussi bien,
vueillez moy d'icy hors traire. 64

8. A monseigneur sainct Gervais [v°]
me recommande humblement,
et monseigneur sainct Prothais,
tant com je puis chierement, 68
sainct Christofle vrayement
qui portas le noble roy,
priez le tous doulcement
quë il ait pitié de moy. 72

9. O monseigneur sainct Germain,
jadis fus conte d'Aucerre,
nuyt et jour et soir et main
vueillez Dieu pour moy requerre, 76
car je suis né de la terre
et se Dieu n'y met la main,
la mort vient a moy grant erre,
avant ennuyt que demain. 80

10. Sainct Martin, sainct Nicolas,
sainct Thibault et sainct Sevestre,
vueillez moy oster des latz,
et sainct Claude, mon doulx maistre, 84
trop las je suis d'icy estre ;
crier il me fault : helas !
priez Dieu que de cest estre
m'oste pour avoir soulas. 88

11. Sainct Symeon, sainct Morice, [f. b7]
sainct Loÿs, sainct Marian
priez Dieu par bonne guise,
sainct Mamer, sainct Julien, 92
sainct Aymé, sainct Pelerin
et sainct Yves, sans faintise,
sainct Amatre, sainct Albin,
delivrez moy de ma prise. 96

71 Priez les.

12. O sainct Ladre, que de mort
Dieu si voult ressusciter,
envers luy fais ton effort,
d'icy me vueille gecter, 100
et je te iray visiter
a Avalon, je me fais fort.
Ce mal ne puis plus porter
se n'ay aucun reconfort. 104

13. Maintenant vueil requerir
sainct Lyenard devotement,
c'est celluy qui secourir
veult prisonniers doulcement. 108
Si luy supplye humblement
qu'il luy plaise de sa grace
prendre en gré paciemment
quelque chose que je face. 112

14. O sainct Lyenard, a qui donnee [v°]
fut de Dieu grace et accordee
pour tous prisonniers racheter,
je te prie en ceste journee, 116
ta grace soit sur moy monstree
et me vueilles d'icy gecter.
Las, tant de mal me fault porter
que je ne le puis supporter, 120
n'avoir ne puis longue duree
se tu ne me fais apporter
nouvelles, pour quoy transporter
je me puissë en ma contree. 124

15. Tu as partout la renommee,
tes miracles l'ont approuvee
et pour ce nul n'en doit doubter,
ou monde n'a prison fermee, 128
tant soit forte në enserree
que bien ne t'y saches bouter
pour les prisonniers conforter.
Or, vueilles donc, sans demouree, 132
que ta grace me soit monstree,
en pitié me vueilles escouter,
ta priere soit eslevee
lassus aux cieulx et exaulcee
pour moy venir reconforter. 136

97 qui.
104 Se je n'ay.

16. O sainct Lyenard [f. b8]
ayez regard
bien a mon fait,
le cueur me part 140
et si m'y art,
trop mal me fait.
Se j'ay meffait
aucun meffait, 144
dont Dieu me gard,
il m'en deplait
du cueur parfait
et tost et tard. 148

Lay.

17. Je fais veu de bon courage
que voyage
je feray a ton ymage,
se a Aucerre puis venir, 152
pour toy rendre vray hommage
et truage ;
se me fais tel avantage
bien m'en devra souvenir, 156
nul ne me sçauroit tenir,
que servir
ou droit lieu et requerir
de Corbigny, bien le sçay je, 160
je ne t'aille, sans faillir,
sans mentir,
se je devoye mourir, [v°]
a pied feray le message. 164

18. Glorieuse dame saincte Anne,
mere de vierge couronnee,
qui portas la fleur et la manne
dont mainte ame sera sauvee, 168
toy et ta fillë honnoree
priez vostre filz sans actente
que par vous deux soit delivree
ma grief prison de ceste sente. 172

19. O Maries, qui achetastes
le tres precieux oingnement
duquel le corps Jesus lavastes
et oingnistes moult doulcement, 176
priez le pour moy humblement,
aussy vrayement que vous l'alastes
puis visiter ou monument,
ouquel lieu pas ne le trouvastes. 180

20. L'ange dist a vous : *Surrexit.*
La pierre veistes revolue
du lieu duquel Jesus yssit,
dont nostre foy fut soustenue, 184
en Galilee si fut veue
la vraye resurrection :
priez toutes que descendue [f. c1]
soit sur moy sa remission. 188

21. O glorieuse Magdalene,
a qui Dieu voult tant pardonner,
repentance ëuz si certaine
que Dieu ne voulz habandonner, 192
or vueilles donc pour moy pener
a moy oster de ceste peine,
graces je t'en iray donner
a Vezelay en ton demaine. 196

22. O vierge saincte Katherine,
qui es ou mont de Synaÿ,
de prier nuyt et jour ne fine
Dieu pour moy, qui suis esbahy, 200
car Fortune si m'a trahy,
la mort le cueur trop fort me myne ;
mais que de Dieu ne soye haÿ,
je ne quiers autre medecine. 204

23. O Marie l'Egiptienne,
saincte Agnés, saincte Crestienne,
saincte Elizabet, saincte Marthe,
saincte Colombe, saincte Eugene, 208
saincte Luce, sainctë Helene,
saincte Apoline et saincte Agathe [v°]
chascune pour moy se combate
que Fortune plus ne me bate. 212
O Geneviefve et saincte Avoye
priez Dieu quë il me rachate
et qu'il me garde de la pate
de l'ennemy et de sa voye. 216

24. O vierge saincte Marguerite,
qui si tres noblement respondre
voultes a la gent sarrazine
pour leur mauvaise loy confondre, 220

192 voult.

suppliez Dieu que de l'encombre
ou je suis, bien tost si me gicte.
Et vous mectez toutes du nombre,
faictes devant Dieu ma poursuyte. 224

25. O tous les sainctz de paradis,
et les sainctes assemblement,
tant com je puis, en faictz, en ditz,
je vous supplië humblement, 228
priez Dieu pour moy doulcement,
a le prier soyez hardis,
qu'avoir puisse a mon finement
la gloire qui dure tousdis. 232

Commentaire par strophes

1. Douzain d'oct. aabaabbbabba (Chatelain, p. 113).

2 *nue* : l'application de ce terme à la Vierge Marie trouve son origine dans l'Ecriture, I *Rois* 18/44 où la tradition mystique a vu l'une des préfigurations de Marie dans l'Ancien Testament.

2. Huitain d'heptas. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

3. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

22 : ce v. nous précise le saint patron de l'auteur.

28 *briefvement* : compte pour 2 syllabes.

4. Douzain d'heptas. aabccbbbcbbc (Chatelain, p. 125).

32 *chevalier* : allusion aux *Actes des Apôtres* 22 où St Paul revendique le titre de citoyen romain ; St Paul, représenté dans l'iconographie avec une épée, « parce qu'on ne pouvait douter qu'il n'eût été décapité » (E. Mâle, *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, t. 2, p. 298), était devenu le patron des chevaliers.

33 *bon ouvrier* : allusion aux talents d'architecte que la légende lui a donnés (*Légende dorée*, I, 58, 60) ; *ouvrier*, synérèse.

35 *desers d'Egypte* : expression traditionnelle de la spiritualité chrétienne, depuis l'exode du Peuple juif à travers le désert, pour désigner soit la vie terrestre considérée comme un exil, soit un temps d'épreuves ; ce dernier sens qui convient ici, invite à modifier la ponctuation retenue par E. Droz. Pour la rime *Phelippe* : *Egypte* : *quicte*, cf. Chatelain, pp. 46 et 72.

5. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

Au v. 46, *estre* + inf., substitut de *aller*.

6. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

49 *Estienne* : la cathédrale d'Auxerre lui était consacrée.

51 *Prie* : compte pour une syllabe (doublet).

7. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

62 *Eusebe* : une paroisse d'Auxerre portait ce nom et Jean Régnier y possédait plusieurs maisons (cf. P. Champion, *op. cit.*, p. 248 et p. 269, note 3).

8. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

9. Huitain d'heptas. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

73 *Germain* : évêque d'Auxerre au Ve s. ; il était particulièrement invoqué par les prisonniers (cf. Texte nº 1, v. 368).

77 *de la terre* : « de cette terre ».

10. Huitain d'heptas. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

84 *Claude* : il était traditionnellement invoqué par les prisonniers pour leur délivrance : peut-être, avant sa captivité, le poète avait-il participé au pèlerinage très fréquenté qui se déroulait au tombeau de l'abbé du Jura.

11. Huitain d'heptas. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

90 *Marian* (Marien/Marcien), moine des environs d'Auxerre, au Ve s.

92 *Mamer* : Mammès, patron de Langres.

93 *Aymé* : supposé évêque de Sens (cf. *Vies des saints*, IX, p. 273).

93 *Pelerin* : ou Pérégrin, évêque d'Auxerre († 304).

95 *Amatre* : ou Amateur, évêque d'Auxerre († 418).

95 *Albin* : évêque d'Angers au VIe s.

Pour la rime *ice* : *ise*, cf. Chatelain, p. 69.

12. Huitain d'heptas. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

102 *Avalon* : l'église d'Avallon, dédiée à St Lazare, prétendait y conserver son chef. *A Avalon* compte pour 3 syllabes (synalèphe).

13. Huitain d'heptas. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

14. Douzain d'oct. aabaabbbabba (Chatelain, p. 113).

15. Treizain d'oct. aabaabbaabaab (Chatelain, p. 163).

134 *vueilles* : compte pour une syllabe (élision).

16. Douzain de tétras. aabaabbbabba (Chatelain, p. 113).

17. Lai 7a3a7a7b7a3a7a7b
7b3b7b7a7b3b7b7a.

160 *Corbigny* : chef-lieu de canton de la Nièvre ; une abbaye bénédictine y était placée sous le patronage de St Léonard. Les impératifs de la versification bousculent quelque peu l'ordre des mots ; il faut comprendre : « servir et requerir ou droit lieu de Corbigny ».

Pour la rime *scay je* : *message*, cf. Chatelain, p. 7.

18. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

19. Huitain d'oct. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

173 *Maries* : il s'agit des Trois Maries : cette str. et les deux suivantes renvoient à diverses péricopes évangéliques ; cf. p. ex. Mat. 26/6-13, 28/1-10 et parallèles.

178 *vrayement* : compte pour 2 syllabes (doublet).

20. Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92).

Pour la rime *Surrexit* : *yssit*, cf. Chatelain, p. 75.

21. Huitain d'oct. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

192 : renvoie à Jean 20/11-15.

196 *Vezelay* : l'église était dédiée à Marie-Madeleine. La sainte avait la réputation de faire sortir de prison, sans doute à cause des 7 démons que, selon la légende, le Christ aurait chassés d'elle.

22. Huitain d'oct. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

198 *Synaÿ* : selon la légende, le corps de Ste Catherine y aurait été porté par les anges, après sa mort (cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 392).

23. Douzain d'oct. aabaabbbcbbc (Chatelain, p. 114).

208 *Colombe* : martyre à Sens (IIIe s. ?).

Eugene ou Eugénie : martyre d'époque inconnue, elle était représentée sur un chapiteau de l'église de Vézelay.

Pour la rime *Marthe* : *Agathe*, cf. Chatelain, p. 51.

24. Huitain d'oct. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

223 *toutes* : renvoie aux sainctes qui précèdent.

La rime *Marguerite* : *sarrazine* surprend. Peut-être — et le sens de la str. y gagnerait — faut-il remplacer *Marguerite* par *Katherine*, mais cette substitution ne va pas de soi, dans la mesure où Catherine a déjà fait l'objet de la str. 22.

25. Huitain d'oct. ababbaba (Chatelain, pp. 90-91).

TEXTE N° 7, XVe siècle

Source (réf. Sonet 386).

LILLE, Bibl. mun., God. 147 (God. 5), non folioté, livre d'Heures en vers fr. à l'usage d'Evreux ; la mention de « Saint Taurin, evesque d'Evreux » (*infra*, v. 113) confirme cet usage. Des litanies que j'ai rencontrées, elle est la seule à suivre d'aussi près la structure et le texte de la litanie latine. Les usages variant d'un diocèse à l'autre quant aux saints invoqués et à la liste des demandes diverses, nous avons là un témoignage de la liturgie ébroïcienne, garanti par la présence en interlignes du texte latin que j'ai cru utile de reproduire également (mais sans le faire entrer dans la numérotation des vers).

Analyse

1. Introduction : Invocation liminaire à la Trinité (vv. 1-6) et prière à la Trinité (vv. 7-14).
2. Invocation aux saints :
   - — à la Vierge (vv. 15-20) ;
   - — aux archanges Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel et aux anges (vv. 21-32) ;
   - — à Jean-Baptiste, aux patriarches et aux prophètes (vv. 33-36) ;
   - — aux apôtres, évangélistes et disciples du Christ : Pierre, Paul, André, Jacques le Majeur, Jean, Thomas, Philippe, Barthélémy, Jacques le Mineur, Simon, Jude, Matthieu, Matthias, Barnabé, Luc, Marc, Martial (vv. 37-74) ;
   - — aux martyrs : Innocents, Etienne, Laurent, Vincent, Christophe, Sébastien, Georges, Eustache, Denis, Côme et Damien (vv. 75-96) ;
   - — aux confesseurs : Silvestre, Grégoire, Ambroise, Augustin, Jérôme, Bernard, Martin, Nicolas, Taurin (vv. 97-116) ;
   - — aux moines et ermites (vv. 117-118) ;
   - — aux saintes femmes : Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Marguerite, Agnès, Agathe, Lucie, Foy, Cécile (vv. 119-138) ;
   - — à tous saints et saintes (vv. 139-140).
3. Demandes à Dieu de biens matériels et spirituels :
   - a) Invocation à la faveur divine (vv. 141-142) et demandes pour être délivré du péché et de tout mal (vv. 143-170) ;
   - b) Rappel de la vie humaine du Christ avec, pour chaque événement, une demande pour être délivré du mal (vv. 171-196) ;
   - c) Appel à la bienveillance de Dieu (vv. 197-198), demandes diverses pour l'Eglise, les vivants et défunts (vv. 199-260) ;
   - d) Conclusion (vv. 261-264).
4. *Agnus Dei* (vv. 265-274) et corollaire (vv. 275-280).

Il s'agit là d'un texte vivant, au vocabulaire riche et varié. Le fait que les invocations aux saints consistent en doublets qui limitent la phrase, introduit un rythme un peu haché et monotone, mais qui tient pour une part au genre de la prière litanique ; par ailleurs, un certain nombre d'enjambements trop faciles introduisent un aspect prosaïque qui enlève de son intérêt à ce texte.

Langue du copiste

1. On relève un certain nombre de traits communs à diverses *scrpitae*, notamment au picard : e init. + *ŋ* > *i* : *signeur* 54, 210 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 89) ; réduction de *ei* roman préton. devant *s.* > *i* : *aparissans* 147 (cf. Goebl, *Normand.*, p. 274, note 80 : « Formen wie *apparissant, reconissant* sind haüfiger in Picardie » et Gossen, *Grammaire*, p. 88) ; * *jŏvenes* > *jonnes* 8 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 81) ; absence du *d* de transition : *faulra* 274 ; *medicin* 25 (cf. Goebl, *Normand.*, p. 273).

2. Parmi les traits plus typiques de l'Ouest et particulièrement normands, on remarque : āriu > *er* : *chevaler* 85, *droiturer* 86 (cf. Gossen, *Skripta*, pp. 122-124 et Goebl, *Normand.*, p. 149) ; p. anal. *derrainer* 108 < * deretranu ; ei > e : *nercy* 2 (cf. Gossen, *Skripta*, p. 73 et Goebl, *Normand.*, pp. 154-155) ; ĕllu > *eil* : *vasseil* 39 (Gossen, *Skripta*, p. 174 relève *seil* < sigĕllu) ; ĕriu > *iere* : *mistiere* 171.

Du côté de la morphologie, en dehors de *que* = qui 87, 133 (mais *qui* 265), qui n'a rien de spécifique, on remarquera la désinence *-on* à la 1re pers. plur. : *requeron* 5, *seron* 6, *feusson* 236 (mais *crions* 10, *puissons* 144, *prions* 200, etc.). Cf. Pope, *From...*, § 1326, XVI, Gossen, *Skripta*, pp. 125-126 et Goebl, *Normand.*, pp. 307-308.

3. A remarquer aussi la graphie savante *heremitez* 117 (le mot ne compte que pour 2 syll.).

Langue de l'auteur

1. Dans plusieurs cas, le *e* sourd en hiatus, devant une voyelle à l'intérieur d'un mot, garde sa valeur syllabique : *changëour* 59, *jugëour* 60, *greëillié* 79, *greëllie* 133 (trait normand et picard).

A la rime, on enregistre *glore* : *encore* 225-226, trait particulièrement représenté en normand et picard ; *greeillie* : *prie* 133-134 : bien qu'elle soit le fait d'autres régions, surtout de la Picardie et de l'Est de la France, la réduction de *iee* à *ie* s'observe aussi en Normandie (Gossen, *Grammaire*, p. 55 et P. Ruelle, *Le Besant de Dieu, de Guillaume le Clerc de Normandie*, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1973, p. 27).

2. D'après les exemples que l'on rencontre dans les dictionnaires de Godefroy et Tobler-Lommatzsch, on remarque que la forme *jugëour* se trouve particulièrement dans les textes normands.

3. A deux reprises, l'auteur a recours au latin pour trouver la rime : *celi portas* 84 et *lente* 164.

Versification

Rimes : *divine* : *digne* 23-24 (comparer avec *digne* : *enterigne* 135-136) (cf. Chatelain, pp. 60-61) ; *esperis* : *perils* 31-32 (cf. Chatelain, pp. 78-79) ; *portas* : *portas* 83-84 (cf. Chatelain, p. 74). La graphie *Esperis* 193 souligne l'amuïssement de *-s* final dans *peris* 194.

Au v. 266, lire *mond(e)*. Le v. 275 pourrait être rétabli *nous[tres] tous* ou *nous tous [nous] lamentans* ; à moins de corriger *oy[es]*, qui serait un subj. de souhait.

TEXTE

La letanie.

Kyrieleyson.
Dieu, de nous tous ayez mercy,
de pechié sommes tuit nercy.
Cristeleyson.
Crist, par ta sainte passion,
de nous ayes compassion. 4
Kyrieleyson.
Syre Dieux, mercy requeron,
se ne nous aides, mors seron.

Pater de celis, Deus, miserere nobis.
Pere qui es le Dieu des cielx,
pitoie a nous, jonnes et vielx. 8
Fili, redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Filx de Dieu, redempteur du monde,
mercy te crions, or nous monde.
Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Saint Esperit, Dieu sans mentir,
donne nous ta chaleur sentir. 12
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sainte Trinité, .i. seul Dieu,
mercy de nous en chescun lieu.

1 de tous nous.
2 sommes < to > tuit.

Sancta Maria, ora pro nobis.
Sainte, douce Virge Marie,
prie pour nous touz, ge t'en prie. 16
Sancta Dei genitrix, ora pro nobis.
Sainte Marie, de Dieu mere,
prie pour nous ton filx et pere.
Sancta virgo virginum, ora pro nobis.
Sainte Virge des virges toutes,
priez pour ceulx qui sont en doubtes. 20

Sancte Michael, ora pro nobis.
Saint Michiel, le prince des anges,
prie pour nous o les archanges.
Sancte Gabriel, ora pro nobis.
Saint Gabriel, force divine,
prie pour nous le roy tres digne. 24
Sancte Raphael, ora pro nobis.
Saint vray medicin Raphaël,
oste nous de Dieu le flaël,
Sancte Uriel, ora pro nobis.
Saint Uriel qui bruleras
tout le monde, pour nous seras. 28
Omnes sancti angeli et archangeli Dei, orate pro nobis.
Tous les sains anges et archanges,
ostez nous de tous mortelx fanges.
Omnes sancti beatorum spirituum ordines, orate pro nobis.
Tous ordres des sains esperis,
ostez nous de trestous perils. 32

Sancte Johannes Baptista, ora pro nobis.
Saint Jëhan, de Dieu messager,
fay Dieu vers nous assouager.
Omnes sancti patriarchae et prophete, orate pro nobis.
Tuit saint patriarche et prophete,
priez pour nous et ben vous hete. 36

Sancte Petre, ora pro nobis.
Saint Piere, pastour de l'Eglise,
prie pour nous, ben nous avise.

26 nous le Dieu flaël.
28 sera.
29 les *mq*.
32 Oste n.
36 Prie p. n. le ben.

Sancte Paule, ora pro nobis.
Saint Pol, vasseil d'election,
met en nous cuers devotion. 40
Sancte Andrea, ora pro nobis.
Saint Andrieu, hons tres debonaire,
garder nous vueilles de contraire.
Sancte Jacobe, ora pro nobis.
Saint Jaque, que pelerins claiment,
prie pour trestous ceulx qui t'ayment. 44
Sancte Johannes evangelista, ora pro nobis.
Saint Jëhan, de Dieu secretaire,
pour nous te plaise oraison faire.
Sancte Thoma, ora pro nobis.
Saint Thomas, qui es dit doubteux,
fay qu'a Dieu ne soyons honteux. 48

Sancte Phylippe, ora pro nobis.
Saint Phylippe, pour nous deprie,
que dampnez nous ne soyons mie.
Sancte Bartholomee, ora pro nobis.
Saint Berthelemieu, doulx apostre,
pour nous devant Dieu soyes nostre. 52
Sancte Jacobe minor, ora pro nobis.
Saint Jaque evesque, dit mineur,
prie pour nous Nostre Signeur.
Sancte Symon, ora pro nobis.
Saint Symon, prie le hault Syre
que nous doinst ben faire et ben dire. 56
Sancte Juda, ora pro nobis.
Saint Judas, qu'on nomme Thadee,
prie pour nous tous s'il t'agree.
Sancte Mathee, ora pro nobis.
Saint Mahieu qui fus changëour,
prie pour nous le jugëour. 60
Sancte Mathia, ora pro nobis.
Saint Mathïas qui fus en lieu
Judas, prie pour nous a Dieu.
Sancte Barnabe, ora pro nobis.
Saint Barnabé, de Pol compaigns,
prie pour nous de malx tous plains. 64
Sancte Luca, ora pro nobis.
Saint Lucas, de saint Pol disciple,
fay qu'anemi ne nous deciple.

56 doinst faire.
57 S. J. nommee.
64 nous que de.

Sancte Marce, ora pro nobis.
Saint Marc, evangeliste plain,
soyes pour nous trestout a plain. 68
Sancte Marcialis, ora pro nobis.
Saint Marcïal, disciple Pierre,
garde nous du larron trecherre.
Omnes sancti apostoli et evangeliste, orate pro nobis.
Tuit apostre et evangeliste,
gardez nous du dyable sophyste. 72
Omnes sancti discipuli Domini, orate pro nobis.
Tous sains disciples Jhesu Crist,
soyés pour nous contre Antecrist.

Omnes sancti Innocentes, orate pro nobis.
Tous sains Innocens ensement,
soyés pour nous au jugement. 76
Sancte Stephane, ora pro nobis.
Saint Estiene primier martyr,
fay nous tous avec toy partyr.
Sancte Laurenti, ora pro nobis.
Saint Laurens qui fus grëeillié,
fay que ne soyons exillié. 80
Sancte Vincenti, ora pro nobis.
Saint Vincent, qui tant souffris paine,
fay nous empetrer grace plaine.
Sancte Cristofore, ora pro nobis.
Saint Cristofle, qui Dieu portas,
fay nous ouvrir *celi portas.* 84
Sancte Sebastiane, ora pro nobis.
Saint Sebastïen, chaveler,
prie pour nous au droiturer.
Sancte Georgi, ora pro nobis.
Saint George, que tuas la beste,
fay nostre paix au roy celeste. 88
Sancte Eustachii cum sociis tuis, orate pro nobis.
Saint Eustache, tes filx et fame,
soyés pour nostre povre de ame.
Sancte Dyonisi cum sociis tuis, orate pro nobis.
Saint Denis, droit patron de France,
garde nous de toute meschance. 92
Sancti Cosma et Damiane, orate pro nobis.
Vous, saint Cosme et saint Damien,
soyez pour nous cyrurgien.

80 que nous soyons.
87 Sain G.
89 Eustache filx.

Omnes sancti martyres Dei, orate pro nobis.
Tous sains martyrs pour nouz priez,
et de pechié nous deslïez. 96

Sancte Silvester, ora pro nobis.
Saint Silvestre, pape de Romme,
prie pour nous et femme et homme.
Sancte Gregori, ora pro nobis.
Saint Gregore, tres humble et doulx,
prie le roy des roys pour nous. 100
Sancte Ambrosi, ora pro nobis.
Saint Ambroise, docteur vaillant,
vers Dieu ne nous soyes faillant.
Sancte Augustine, ora pro nobis.
Saint Augustin, docteur tres saint,
soyes pour nous tous en lieu maint. 104
Sancte Jeronime, ora pro nobis.
Saint Jerome, qui tant scëus,
garde nous d'estre decëus.
Sancte Bernarde, ora pro nobis.
Saint Bernard, docteur derrainer,
prie pour nous le roy tres chier. 108
Sancte Martine, ora pro nobis.
Saint Martin, hons ben pacïent,
fay nous avoir bon escïent.
Sancte Nicholae, ora pro nobis.
Saint Nicolas, des clers le mestre,
fay noz en la fin a Dieu estre. 112
Sancte Taurine, ora pro nobis.
Saint Taurin, evesque d'Evreux,
fay noz paix au roy glorieux.
Omnes sancti confessores Dei, orate pro nobis.
Tous sains confesseurs, vos prieres
nous ostent de toutes miseres. 116
Omnes sancti monachi et heremite, orate pro nobis.
Vous tous, sains moynes et heremitez,
sauvez nous tous par vous meritez.

Sancta Anna, ora pro nobis,
Sainte Anne, mere Nostre Dame,
fay que d'enfer n'ayons la flamme. 120
Sancta Maria Magdalena, ora pro nobis.
Sainte Marie Magdalaine,
fay que d'enfer n'ayons l'alaine.
Sancta Katherina, ora pro nobis.
Madame sainte Katherine,
prie a Dieu qu'il nous enlumine. 124

116 oste.

Sancta Margareta, ora pro nobis.
Tu, sainte virge Margarite,
vers Dieu de noz malx nous acquite.
Sancta Agnes, ora pro nobis.
Sainte Agnés, douce virge chaste,
pour nous a Dieu prier te haste. 128
Sancta Agatha, ora pro nobis.
Sainte Agathe, virge pucelle,
pour nous plaide nostre querelle.
Sancta Lucia, ora pro nobis.
Sainte Luce, virge constante,
pour nous soyes a Dieu priante. 132
Sancta Fides, ora pro nobis.
Sainte Foy que fus grëeillie,
prie pour nous et ge t'en prie.
Sancta Cecilia, ora pro nobis.
Sainte Cecile, virge digne,
fay pour nous priere enterigne. 136
Omnes sancte virgines Dei, orate pro nobis.
Toutes virges dignes et saintes,
faitez pour nous prieres maintes.
Omnes sancti et sancte Dei, orate pro nobis.
Tous sains et saintes, sans targier
aydez nous tous a deschargier. 140

Propitius esto, parce nobis, Domine.
Dieu, soyes nous a tous propice
et nous esparne en ton office.
Ab omni malo, libera nos, Domine.
Sire, de tout mal nous delivre
affin que mielx nous puissons vivre. 144
Ab insidiis dyaboli, libera nos, Domine.
Des eschaugetes du dÿable,
nous delivre, Dieu perdurable.
Ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis, libera nos, Domine.
De tous perilx aparissans,
de noz pechiez nous ternissans, 148
nous delivre prouchainement
pour mielx vivre et plus saintement.
A dampnacione perpetua, libera nos Domine.
D'eternele dampnation
nous delivre sans fiction. 152
Ab infestationibus demonum, libera nos, Domine.
Des infestations des deables
nous delivre, qui sont nuysables.

A spiritu fornicationis, libera nos Domine.
De toute fornication,
nous fay deliberacion. 156
Ab appetitu inanis glorie, libera nos Domine.
De l'appetit de vaine glore
nous delivre et donne victore.
Ab omni inmundicia mentis et corporis, libera nos Domine.
De trestoute inmondicité
d'ame et de corps, en charité 160
nous delivre, tu le peus faire
et nous oster de tout contraire.
Ab ira et odio et omni mala voluntate, libera nos Domine.
D'yre et de male volenté
nous delivre et non pas *lente*. 164
Ab immundis cogitationibus, libera nos Domine.
De cogitations ordeuses
nous delivre, trop ennuyeuses.
A cecitate cordis, libera nos Domine.
De toute aveugleté de cuer
nous delivres a quelque feur. 168
A fulgure et tempestate, libera nos Domine.
De fouldre et vilaine tampeste
nous garde et de toute moleste.

Per mysterium sancte incarnacionis tue, libera nos Domine.
Par le doulx et tres saint mistiere
de ton incarnation chere, 172
delivre nous de mortel vice
et nous soyes doulx et propice.
Per nativitatem tuam, libera nos Domine.
Par ta sainte nativité,
delivre nous d'aversité. 176
Per circuncisionem tuam, libera nos Domine.
Et par ta circuncision,
delivre nous d'irrision.
Per baptismum tuum, libera nos Domine.
Par ton baptesme nous preserve,
que nul a l'anemi ne serve. 180
Per apparitionem tuam, libera nos Domine.
Par ta sainte apparition,
nous donne consolation.
Per presentationem tuam, libera nos Domine.
Par ta presentation sainte,
garde nous de tout euvre faignte. 184

171 et saint.

Per jejunium tuum, libera nos Domine.
Par ta jeüne et abstinence,
delivre nous de toute offence.
Per passionem et crucem tuam, libera nos Domine.
Par ta passion et ta mort,
devers toy trestous nous amort. 188
Per gloriosam resurrectionem tuam, libera nos Domine.
Par ta grand resurrection,
ayons nous tous redemption.
Per admirabilem ascensionem tuam, libera nos Domine.
Par ton ascension mirable,
delivre nous tous du dëable. 192
Per gratiam Spiritus Paracliti, libera nos Domine.
Par la grace Saint Esperis
garde que ne soyons peris.
In die juducii, libera nos Domine.
Au desrain jour du jugement
nous delivre piteusement. 196

Peccatores, te rogamus, audi nos.
Nous pecheurs trestous t'en prions,
Oy donquez noz devotions.
Ut pacem nobis dones, te rogamus, audi nos.
Que tu nous donnes paix en terre
nous t'en prions, oy nous requerre. 200
Ut misericordia et pietas tua nos costodia[n]t, te rogamus, audi nos.
Que ta misericorde et garde
et ta pitié trestous nous garde.
Nous t'en prions, oy la requeste,
joye et confort a tous nous preste. 204
Ut dominum apostolicum et ecclesiasticos ordines [in sancta religione conservare digneris, te r. a. n.]
Nous te prions tous sans replique,
que nostre Pere apostolique
et tous les degrez de l'Eglise
garde en religion et prise. 208
Ut regibus et principibus nostris [pacem et veram concordiam donare digneris, te r. a. n.]
Nous t'en prions .ii. foys ou troys,
qu'a noz signeurs, princes et roys,
donnez paix et vraye concorde
par ta sainte misericorde. 212

186 tout.
188 Devers toy *mq.*

Ut episcopos et abbates [et omnes congregationes illis commissas, in sancta religione conservare digneris, te r. a. n.]
Pour noz abbés nous te prions
et toutes congregacions,
gardes en religion sainte
car il a grand envie et mainte. 216
Ut congregaciones omnium sanctorum [in tuo sancto servitio conservare digneris, te r. a. n.]
Nous te prions que tous les sains
qui sont en ton service estraigns
vueilles garder par ta puissance
et tenir en ta benvueillance. 220
Ut cunctum populum cristianum pretioso sanguine [tuo] redemptum [conservare digneris, te r. a. n.]
Nous te prions sans lascheté,
que tout le peuple racheté
de ton saint sang tres precieux
gardez et soyez curieux. 224
Ut omnibus benefactoribus nostris, sempiterna bona retribuas [te r. a. n.]
Nous te prions, doux Dieu de glore,
qu'a tous noz benfaitteurs encore
tes bens de lasus retribues,
oy nous et noz requestes eües. 228
Ut animas nostras et parentum [ab eterna dampnatione eripias, te r. a. n.]
Nous te prions tous que noz ames,
a noz parens, hommes et femes,
de eternel dampnacion gardes ;
oy nous Diex et nous n'avons gardes. 232
Ut fructus terre, dare, [multiplicare] et conservare digneris, te r. a. n.
Nous te prions pour fruis de terre,
fay les monteplier sans guerre
et les garde de perillier,
oy nous et feusson .i. millier. 236
Ut oculos misericordie tue [super nos reducere digneris, te r. a. n.]
Nous te prions tous par concorde,
les yex de ta misericorde
vueilles dessus nous ramener,
oy nous, pour mielx nous ordener. 240
Ut obsequium servitutis nostre [rationabile facias, te r. a. n.]
Nous te prions que le service
de nostre servitude nice,
raisonnable tu facez estre
soit fol soit lay soit clerc ou prestre. 244

Ut mentes nostra[s] ad celestia desideria erigas, te r. a. n.
Nous te prions que noz pensees
soyent au ciel tousjours tournees.
Ut miserias pauperum [et captivorum intueri ac relevare digneris, te r. a. n.]
Nous te prions que les miseres
de noz povres et chetifs freres 248
vueilles garder et relever
si c'on ne les puisse grever.
Ut regularibus disciplinis [nos instruere digneris, te r. a. n.]
Nous te prions, des disciplines
regulieres nous endoctrines. 252
Ut fidelibus infirmis, sanitatem [mentis et corporis reddere digneris, te r. a. n.]
Nous te prions qu'aux drois enfermes
santé leur rendes en briefs termes
de pensee et de corps ensemble,
si sera pour tous, se me semble. 256
Ut omnibus fidelibus defunctis, requiem eternam donare digneris, te r. a. n.
Nous te prions pour trespassés
loyaument du siecle passés,
ton repos leur vueilles donner
et en ta glore couronner. 260
Ut nos exaudire digneris, te rogamus, audi nos.
Nous te prions car nous exauce
et nous oy et puis nous sohauce.
Fili Dei, te rogamus, audi nos.
Filx de Dieu, cy nous te prions,
oy donc nos lamentations (*.iii. fois*). 264
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Aygnel de Dieu, qui les pechiés
ostez du monde qui est sechiés,
esparne nous, si te plaist, Sire,
et devers nous refrain ton yre. 268
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine.
Aygnel de Dieu, qui pechié ostez,
exaulce nous, tu yes nous hostez.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Aygnel de Dieu pur, net et monde,
qui ostez les pechiés du monde, 272
vueilles de nous mercy avoir
sy ne nous faulra aultre avoir.

248 et *mq.*
253 au.
263 cy *mq.*
268 Et dou nous.

Criste audi nos.
Crist, oy nous tous lamentans,
de noz malx sommes repentans. 276
Kyrieleyson.
Dieu, mercy de nous avoir vueille
et avecque toy nous acueille.
Cristeleyson.
Crist, ayes de nous tous pitié,
nous t'en prions par amitié. 280

275 *Hypométr.*

23 *force divine* et 25 *medicin* : calques des sens hébraïques de Gabriel et Raphaël ; 27 *Uriel* « dont le nom est interprété dans le sens de lumière ou de flamme de Dieu (...) et qu'on a identifié pour cette raison avec l'ange brandissant une épée flamboyante à l'entrée du paradis », RÉAU, *Iconographie*, II, 1, p. 42). Emprunté aux apocryphes (Livre d'Hénoch, Quatrième livre d'Esdras), il ne fait pas partie des listes canoniques, mais il a été longtemps invoqué ; 69 *Martial* : sa légende en fait l'un des 72 disciples, cousin de St Pierre qui l'aurait désigné pour évangéliser la Gaule ; 87 *beste* : allusion à la légende de St Georges combattant le dragon (cf. *Légende dorée*, t. I, p. 297 ss.) ; 228 : *eües*. Plutôt qu'un part. passé de *avoir* (*noz requestes eües* considéré comme une proposition participiale est peu satisfaisant et détonne par rapport aux passages similaires : vv. 224, 232, 236), il s'agit sans doute du subj. prés 2 sing. de *aidier* : il faut lire alors *requeste(s) eües* (la forme *eüe*, correspondant au substantif *aide* est attestée dans FEW, XXIV, p. 162a) et, pour le sens, lui donner une valeur d'impératif.

TEXTES N°s 8 et 9, XVe siècle

SOURCES

N° 8 : PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 119-121 v° (ce ms. contient une autre litanie des saints, cf. Texte n° 4) (Réf. SONET/SINCLAIR 396) ; N° 9 : TOULOUSE, Bibl. mun., 133, f. 118-121 (Réf. SONET/SINCLAIR 405).

Je crois intéressant de présenter ensemble ces deux versions françaises d'une litanie en latin et de donner les trois textes sous forme synoptique ; cette présentation fera mieux ressortir les moyens mis en œuvre par chaque traducteur pour rendre le texte latin. On remarquera que la version du ms. de TOULOUSE serre de moins près le latin (sauf p. ex. aux vv. 93-94) et quelquefois le dilue, faisant craquer la structure du quatr. (str. 9, 35, 36) ; la copie présente par

ailleurs une lacune du copiste (v. 81) et l'absence de la str. 27, consacrée à St Benoît, est peut-être aussi le fait d'une distraction. Le ms. de PARIS, déparé par plusieurs fautes de copie auxquelles il est facile de remédier, présente une traduction plus fidèle et ajoute une str. consacrée à St Grégoire le Grand (str. 26).

Origine de la litanie latine

Un certain nombre de manuscrits sont signalés dans *RH* 4477 (et *Addenda*) ; on y ajoutera ALBI, Bibl. mun., 53, f. 17 [1], AUCH, Bibl. mun., 23, f. 184 v° [2], MILAN, Bibl. naz., Braidense, Gerli 65, f. 65 v°-67, MONTBRISON, Musée Allard, Livre d'Heures à l'usage de Lyon, f. 164 v°-170 [3] et NARBONNE, Bibl. mun., 2, pp. 497-507. Outre l'édition indiquée par U. Chevalier, il faut noter celle de P. Lefrancq (d'après ALBI) dans *Actes du 96e Congrès national des Sociétés savantes, Toulouse 1971 — Philologie et Histoire*, Paris, Bibl. nat., t. 1, 1978, pp. 184-186 [4].

Quel est l'auteur de cette litanie ? Certainement pas Lansperg qui est un candidat trop jeune à l'authenticité [5]. Dans ses *Addenda*, U. Chevalier l'attribue à Pétrarque, ce qui est également douteux [6] ; P. Lefrancq, *art. cit.*, p. 184, dit avoir trouvé cette même attribution dans Fourier de Bacourt [7], mais la lecture de cet ouvrage édifiant me laisse perplexe, l'auteur ne faisant nulle part mention d'une telle paternité. Reste Pierre de Luxembourg. L'a-t-il effectivement composée, comme l'affirment un certain nombre de rubriques (p. ex. le ms. de MONTBRISON : « Hic incipit oracio devotissima, facta et

1 Cf. V. Leroquais, *Bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris, t. 4, 1934, p 338.

2 Cf. H. Walther, *Alphabetisches Verzeichnis der Versanfänge mittellateinischer Dichtungen*, 2e éd., 1969.

3 Ce ms. m'a été signalé par l'abbé R. Etaix, des Facultés catholiques de Lyon, qui a eu l'amabilité de me communiquer la copie qu'il a faite du texte de la litanie.

4 P. Lefrancq signale, *art. cit.*, p. 196, note 15, un livre d'Heures de Jacques de Luxembourg, Coll. part., qui comporte également la litanie latine en 35 quatr. (cf. C. Looten, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, 1920, pp. 147-165).

5 Il est né en 1489/1490 et mort en 1539 ; or certaines copies du texte latin datent de la fin du XIVe s.

6 Si certaines éditions anciennes attribuent à Pétrarque une composition sur les Sept psaumes de la pénitence (Heu mihi misero, quia iratum adversum me constitui Redemptorem meum... / ...Erue me, Christe Jesu et misericorditer sustenta, ne corruam sub extremis. Gloria Patri), je n'y ai pas trouvé trace de cette litanie ; pas davantage dans *Opere latine di Francesco Petrarca*, a cura di A. Bufano, Turin, Unione Tipografico-Editrice-Torinese, 2 vol., 1975, ni dans A. Quaglio, *Francesco Petrarca*, Milan, Garzanti, 1967 [Coll. Saper tutto n° 404] ; rien non plus dans E. Pellegrin, *Manuscrits de Pétrarque dans les bibliothèques de France*, Padoue, Editrice Antenore, 1966.

7 Bacourt (comte Etienne Fourier de), *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, étudiant de l'Université de Paris, évêque de Metz et cardinal (1369-1387) avec portrait, lettres et pièces justificatives*, Paris, Berche et Tralin, 1882, 352 p.

ordinata per beatum Petrum de Luxembourch, dyachonum cardinalem, cujus vita gloriosa fuit » ou la traduction française du ms. de TOULOUSE : « Explicit oratio sancti Petri de Lucemburgo ») ou s'agit-il seulement d'une prière qu'il aimait à réciter (cf. ms. d'ALBI : « Oratio devota quam dicebat Retrus (*sic*) de Luceboruc (*sic*) » et dont il avait pu encourager la diffusion [8] ? On remarquera en tout cas que bon nombre des mss qui contiennent la litanie en français ou en latin, ont été écrits dans l'Est ou en Provence, qui sont les deux pôles principaux de la dévotion au Bienheureux Pierre de Luxembourg au XVe s.

S'il est possible qu'il soit l'auteur ou l'arrangeur du texte latin, on ne saurait en tout cas lui attribuer des versions interpolées comme ALBI, Bibl. mun., 53 ou AMIENS, Bibl. mun., 205 (ce ms., encore qu'incomplet de la fin, contient 71 str., et non pas 20 comme l'indique le *Cat. général*) et de toute façon, les traductions diverses que l'on peut rassembler ne sauraient lui être imputées [9].

Je retiens comme texte latin celui d'une édition récente des œuvres de Lansperg [10], ne signalant que les variantes qui peuvent éclairer ici ou là les traductions françaises (Pour ces variantes, voir p. 134).

Analyse

1. Invocation à la Trinité (str. 1-4).

2. Invocations à la Vierge (str. 5-7), aux anges : Michel, Gabriel, Raphaël (str. 8-11), à Jean-Baptiste, aux patriarches et prophètes (str. 12-13), aux apôtres et évangélistes : Pierre, Paul, André, Jean, Marc/Martial (str. 14-19), aux martyrs : Etienne, Laurent, Vincent (str. 21-23), aux confesseurs : Martin, Nicolas, (Grégoire), Benoît (str. 24-28), aux saintes femmes : Marie-Madeleine, Agnès, Catherine (str. 29-32).

3. Conclusion : prière pour les vivants et les défunts (str. 33-36).

8 « Il ajoutait beaucoup de prières à celle de l'office et comme c'était la dévotion de ce temps là de réciter un grand nombre d'oroisons, il en ramassoit de tous côtés, qu'il portoit toujours avec lui dans un petit sac jusqu'à ce qu'il les fit toutes copier et recueillir en un livre dont son frère, après sa mort, fit present au Cardinal de Saluces », Le Tourneux, *La Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg*, Avignon, éd. 1777, pp. 69-70, cité d'après P. Lefrancq, *art. cit.*, p. 179.

9 Bien qu'il n'ait pas poussé plus avant sa recherche, H. Suchier l'a fort bien remarqué dans *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, Halle, Niemeyer, t. I, 1883, où il édite une version provençale de la litanie, d'après Londres, Bibl. brit., Harley 3183, f° 53 v° (qui omet les str. 27 et 30) : « Dass er [Peter von Luxemburg] ein Provenzalisches Gedicht verfasst habe, ist bei seinem kurzen Aufenthalt in der Provence sehr unwarhrscheinlich » (p. 549).

10 *J. J. Lanspergii cartusiani opera omnia*, Montreuil, t. V, 1939, pp. 450-451.

TEXTE N° 8

Langue du copiste

Bon nombre de graphies sont interprovinciales, comme *aprouchant* 12, *labourasse* 63, *ouctroyez* 141 ; *lumire* 58 ; *conferme* 83. Certaines témoignent sporadiquement de l'amuïssement des consonnes finales, ainsi *é* < átu, écrit parfois *-er* : *eslever* 51, *pechiers* 138 et inversement *-er* < áre, écrit parfois *-é(s)* : *escoutés* 67, *delivré* 75. Ce dernier trait est particulièrement fréquent dans l'Est, et l'on y ajoutera la graphie *-ir* pour *-is* : *souffrir* 61 (cf. Apfelstedt, § 87). Sont aussi à mettre au compte d'un copiste lorrain *fait* 8 (mais *fay* 25, 32, etc.), *oroille* 66 (cf. *ibid.*, § 68) et *dobonnaire* 85 (cf. Texte N° 11, v. 197).

Langue de l'auteur et versification

36 quatr. d'oct. à rimes plates (sauf la str. 3, qui est monorime). A la rime, on notera *serf* : *enfer* 123-124 (cf. Chatelain, pp. 77-78). La rime *haultesse* : *grace* 7-8 fournit sans doute l'indice le plus pertinent d'une origine lorraine du texte, que peuvent renforcer les rimes *pecheur* : *amour* 11-12, *jour* : *valeur* 31-32, etc. (et la forme *i* « elle » 32, mais *qui*, dans ce vers, est peut-être une faute de copie pour *que*). Quelques rimes laissent à désirer, comme *eslever* : *excuser* 51-52 (part. passé et infinitif) et *chetice* : *vices* 91-92. En dehors de *soie* 27, 84, 112, qui peut être un doublet et ne compte que pour une syllabe, l'*e* muet ne compte pas dans *Marie* 17 (à moins de corriger *Jhesu*), dans *sainte* ou *Marie* 113 ; dans *vueille* 48, conformément à la scansion, le copiste n'a pas écrit le *s* final.

TEXTE N° 9

Langue du copiste

Les traits de graphie lorraine abondent, et je n'en retiendrai ici que quelques-uns.

1. Phonétique : á [> e > *ei*, *Peire* 1, 20 ; *meire* 17, 19 (Apfelstedt, § 6) et átem > *ei*, *clartey* 23 ; *biaultei* 101 (mais p. ex. *humilité* 24) (*ibid.*, § 2) — á] + pal. > *ai*, *graice* 15, 26, 108, 128 ; *messaige* 33, 47 ; *lignaige* 34 ; *patriaiche* 51 (*ibid.*, § 15) — pal. + áta > *ie*, *justifiie* 27 ;

haubergie 28 (*ibid.*, § 11) — a prét. + r > *e*, *perdone* 8, 58 ; *reperti* 12, 23 ; *pertout* 64 ; *perfait* 86, 136 — développement d'un *i* parasite après *a* : *nunsai* 34 ; *tesmoignai* 48 ; *amai* 63 ; *clamai* 64 ; *portai* 80 ; *vait* 106 ; *preschai* 116 ; *vanrait* 122 ; *tai* 128 (*ibid.*, § 18) et inversement fr. *ai* > lorrain *a* : *fa* 25 (la graphie *coliage* 55 procède sans doute de cette tendance) — a + l̥ > *eill*, *traveillant* 105 (*ibid.*, § 60), mais *batalle* 89 — a + n̥ + t > *ain/an*, *sanct* 79, 87, *sancte* 115, *sanctz* 124/*sainct* 9, etc. — ōrem, ōsum, ōsam > *ou*, parfois *o*, *clamour* 11 ; *amour* 12 ; *doctour* 59, 88 ; *pastour* 95 ; *glorious* 91 ; *precious* 92, 112 ; *gloriose* 111 (*ibid.*, § 46) — ĕ + yod > *ei*, *demei* 94 (*ibid.*, § 62) — u + yod > *u(i)*, *relus* 101 (*ibid.*, § 77) — amuïssement de *r*, *sopis* 16 (*ibid.*, § 87) — *t* ajouté à la finale, *pardont* 127 (*ibid.*, § 97).

2. Morphologie : article sing. *on* « au » 7, 84 ; plur. *au* « aux » 10, 131, 137 (*ibid.*, § 109) — verbe : la 2e pers. sing. du p. simple (1er groupe) est en *-ai* (cf. ex. *supra*) ou en *-a*, *crea* 1 ou en *-as*, *doas* 2 ; *-t* final au prés. indicatif : à la 1re personne *supplit* 97, à la 2e pers. *tient* 56, 84, 100 ; au fut. indicatif à la 1re pers. *plairait* 42 ; au passé simple 2e pers. *voult* 114 ; à l'impératif : *fait* 37, 49, 62, etc. (mais *fa* 25) et *vient* 41 ; au subj. prés. 2e pers. : *prie* 98 (sans *-s* final).

On remarquera aussi d'autres traits, assez répandus ailleurs : *que* = qui 116 et la graphie *-és/-ez* à l'infinitif des verbes du 1er groupe : *deffermez* 77, *confermez* 78, *ottroiés* 132 (à côté de *avancier* 37, *noncier* 38, etc.).

Langue de l'auteur et versification

142 oct. à rimes plates. Au v. 107, *Marie* compte pour deux syll. Plusieurs hiatus sont peut-être le fait d'erreurs du copiste, à moins qu'ils ne soient dus à un démarquage trop serré du texte latin (vv. 7, 19, 21).

En dehors des rimes *chier* : *pechiés* 7-8 (qui atteste l'amuïssement du *-r*, cf. Chatelain, pp. 80-81) et *benigne* : *encline* 69-70 (cf. *ibid.*, pp. 60-61), on remarque plusieurs rimes dont la convergence atteste un auteur septentrional : *clamour* : *amour* 11-12 (cf. *ibid.*, pp. 39-40) ; *amy* : *my* 97-98 et *baptalme* : *roialme* 131-132 (pour cette dernière rime, cf. Marchello-Nizia, p. 79).

Hymnus octogesimus, supplicatorius piusque admodum ad cunctorum Sanctorum ordines.

1. Deus Pater, qui creasti
mundum et illuminasti,
suscipe me poenitentem,
et illustra meam mentem. 4

2. Fili Dei, Jesu Christe,
ad te venit reus iste ;
qui coeli sedes in arce,
supplicanti mihi parce. 8

3. Sancte Spiritus, tuorum
consolator miserorum,
respice me peccatorem,
infundens tuum amorem. 12

4. Deus, Unitas superna
Trinitasque sempiterna,
ut intendam tuae laudi,
meos gemitus exaudi. 16

Texte n° 8

1. Dieu le Pere, qui a creé
tout le monde et enluminé,
reçoy moy en ma penitance
et esclarcis ma conscience. 4

2. Jhesu Filz Dieu, nostre Sauveur,
a toy vient cest povre pescheur ;
tu qui siez es cieulx en haultesse,
a moy suppliant fait ta grace. 8

3. Saint Esperit, doubz conforteur
de ceulz qui sont en grant langueur,
regarde moy, chetifz pecheur,
en moy aprouchant tout amour. 12

4. O Dieu, souverainne unité
et pardurable Trinité,
pour ce que j'entende a ton loux,
je te suppli que mes plains os. 16

5 filz de Dieu.
7 qui cielz es.
9 Daint, *lettrine erronée.*
13 O *mq.*
14 p. unité.

Texte n° 9

1. Deux Peire, qui crea le monde
et doas de lumiere monde,
reçoi mon ame desolee
et enlumine ma pensee. 4

2. Jhesu, Fil de Dieu perdurable,
a toy vient le pecheur corpable ;
qui siez on ciel, Sirë et chier,
perdone moy tous mes pecchiés. 8

3. Sainct Esperis, tierce persone,
au desolés reconfors done,
entent ma plainte et ma clamour,
reperti moy de ton amour. 12

4. O Dieu, souverainne unité
et perdurable Trinité,
pour toy loer et graice rendre,
mez griefs sopis veullies entendre. 16

1 *La lettrine D mq.*

5. Dei Genitrix Maria,
Virgo clemens atque pia,
ora pro me peccatore
natum sine genitore. 20

6. O Maria Deo chara,
Stella lucens et praeclara,
confer mihi charitatem
castam et humilitatem. 24

7. Fac me tibi deservire,
et vitam in te finire,
ut per te justificari
aeque possim et salvari. 28

8. Michael victor draconis,
impietatem praedonis,
volentis mihi nocere,
fac omnino nil valere. 32

9. Gabriel nuntie Christi,
cujus ortum praedixisti,
obsecro, mihi dignare
mortem meam nuntiare. 36

10. Raphael medicamentum
salutis atque fomentum,
medere meo languori,
ut sim gratus Salvatori. 40

5. O Marie de Jhesucrist mere,
Vierge piteuse et debonnaire,
prie pour moy, povre pecheur,
ton enfant né senz engendreur. 20

6. O Marie, Vierge tres chere,
estoille luisant et tres clere,
octroye moy clere clarté
et ainsi vraye humilité. 24

7. Fay moy tousjours en toy servir
et en toy ma vie finir,
que par toy soie justiffiez
et en la fin saintiffiez. 28

8. Saint Michiel, vainqueux du dragon,
la grant mauvaistié du larron
qui me veult nuire nuit et jour,
fay qu'i ne soit point de valeur. 32

9. Gabriel, du Filz Dieu messaige,
son naissement dis con messaige,
qui vient pour noz maulx essaucier,
vueille moy ma mort denoncier. 36

10. Raphaël, qui est l'oingnement,
santé du tout et fondement,
je te pry garir ma langour,
que je plaisë a mon Sauveur. 40

19-24 *les vv. sont ds l'ordre suivant :* 23, 24, 21, 22, 19, 20.
21 tres clere.

5. Meire de Dieu, Vierge Marie,
cortoise, debonaire et pie,
pour moy prië, o Vierge et meire
celui qu'est nés de toy sens peire. 20

6. O Marië, a Dieu tres chiere,
estoile pleine de lumiere,
reperti moy de ta clartey
et de ta grant humilité. 24

7. A toy servir me fa venir,
pour ma vie en graice fenir ;
per toy m'ame justifiie
soit et en gloirë haubergie. 28

8. O sainct Michiel, qui mains en gloire,
qui du dragon eüx victoire,
de l'enemi qui me vient nuire,
veullies la puissance destruire. 32

9. O Gabriel, de Dieu messaige,
qui nunsai a l'umain lignaige
l'avenement de Jhesucrist,
veulle moy mettre en ton escript, 36
fait moy de tous biens avancier,
l'ore de ma mort vient noncier.

10. O Raphaël, bons phisiciens,
part, mies, salut des crestiens 40
vient moy garir de ma langour,
si plairait mieux a mon Saulvour.

40 mies le salut.

11. O vos omnes Angelorum
conventus sanctissimorum,
precor me custodiatis,
et ad vitam perducatis. 44

12. O Joannes praeco Regis,
primus testis novae Legis,
fac ut parem viam Christi,
quam docere voluisti. 48

13. O celsi Patriarcharum
ordines et Prophetarum,
apud coeli Regem Christum
excusate reum istum. 52

14. Signifer Apostolorum,
Petre, Princeps caeterorum,
dilue mea peccata
potestate tibi data. 56

15. Paule Doctor veritatis,
lux totius claritatis,
in me, si placet, intende,
et auxilium impende. 60

16. Andreas Crucis amator,
sanctitatis praedicator,
ut laborem non in vanum
laboranti praesta manum. 64

11. O vous tous les ordres des anges,
tout le convent des sains archanges,
deffendés moy de toute envie,
menez moy a la sainte vie. 44

12. Jehan, crieur de nostre Roy,
premier tesmoing de nostre loy,
fay moy prendre le droit sentier
lequel tu vous vueille enseignier. 48

13. Tres aulte ordre sainte et honeste
de patriarche et de prophete,
vers le Roy du ciel eslever
vueille la coulpable excuser. 52

14. Portant l'enseigne des apostres,
saint Pierre, prince de tous autres,
mon pechié me soit pardonné
par le povoir que t'est donné. 56

15. Saint Pol, docteur de verité,
lumire de toute pitié,
en moy, si te plait, vueille entendre
et ton aide a moy estandre. 60

16. Andrieu, qui souffrir grant torment
pour la foy, pour ton preschement,
que je ne labourasse en vain,
a moy travaillant tend ta main. 64

11. O benois angles glorieux,
o du ciel convent precieux, 44
de tous maulz me venez deffendre
et en gloire mon ame rendre.

12. O Jehans, messaige du Roy,
qui premier tesmoingnai la loy, 48
fait moy la voie apparillier
de cely que tu vins nuncier.

13. O patriaichë honorable,
o sainct prophete veritable, 52
envers Jhesu, le fil Marie,
excusez ma doulante vie.

14. O sainct Piere, qui en coliage
dez sainctz apostres tient le siege, 56
mez pechiés et mon ignorance
me perdonne per ta puissance.

15. Sainct Paul, doctour de verité
et lumiere de charité, 60
envers moy entent, si te plait,
et me fait confort en mon plait.

16. Andreu, qui tant la croix amai,
et qui la foy pertout clamai, 64
affin que ne laboure en vain,
a ma labour preste ta main.

Les Str. 16 et 17 sont inversées.

41 tous *aj.*
53 Partant.
56 t'a donné.
60 Et toy aide moy a estandre.
63 ne *aj.*

50 qui te vint.

17. Joannes Christi dilecte,
ejus aurem mihi flecte,
ut audiat meas preces
diluens immundas faeces. 68

18. O sancte Dei Jacobe,
a cunctis malis munda me,
ut possim placere Christo,
in cujus conspectu sisto. 72

19. Apostoli Jesu Christi,
cui credo vos assisti,
a malo me liberate,
et in bono conservate. 76

20. Stephane culmen amoris,
primus testis Salvatoris,
adjuva me laborantem,
qui vidisti Christum stantem. 80

21. Laurenti fortis athleta,
qui coelorum vides laeta,
confirma me in virtute,
ut non priver a salute. 84

22. Vincenti strenue miles,
qui de Christo nunquam siles,
auxilium mihi praesta :
non me turbet mors infesta. 88

17. Jehan, qui es l'amour divine,
l'oroille Dieu vers moy encline,
pour mes prieres escoutés
et mes ordures debouter. 68

18. Saint Marc, qui es amis feaulx,
delivre moy de tous mes maulx
pour mieulx plaire a mon createur,
devant cui je suis nuit et jour. 72

19. Tous appostres de Jhesucrist,
cui nuit et jour voltez servir,
vueillez moy de maulx delivré
et tousjours nous en bien garder. 76

20. Estienne, haultesse d'amour,
le premier tesmoing du Sauveur,
aide moy moult fort travaillant,
qui veis Jhesu es cieulx estant. 80

21. O saint Laurent, champïon fort,
qui des cieulx veis les grans confors,
conferme moy en grant vertus,
qui ne soie privé de salut. 84

22. Vincent, chevalier dobonnaire,
qui de Jhesu ne te peus taire,
aide moy de ta si grant force,
que mort subite ne m'aforce. 88

17. Jehans, qui es le plux amé,
sur tous em mon cuer reclamez, 68
de Jhesu l'orolle benigne
a ma pouvre priere encline.

18. Amy de Dieu, sanct Marcïaulz,
nettie mon cuer de tous maulz, 72
affin qu'a Dieu soie avenant,
devant cui je suix maintenant.

19. Tous apostres generaulment
en vous me croi je lëaulment, 76
de mal me veulliés deffermez
et mon cuer em bien confermez.

20. Sanct Estienne de bon couraige,
qui premier portai tesmoignaige 80
a Jhesu de sa passion,
.....

21. O sainct Lorent, bon champïon,
qui on ciel tient ta mansïon, 84
conferme moy en bon propos
pour venir a perfait repos.

22. Sanct Vincent, chevalier leal,
de nostre foy doctour real, 88
aidies moy en ceste batalle,
que mort soudainne ne m'asaille.

73 Vous a.
74 A cui.
75 de tous maulx.
80 qui vers J.
81 O *mq.*
87 si *aj.*

23. O vos omnes gloriosi
martyres et pretiosi,
adjuvate me captivum,
et sanate semivivum. 92

24. Martine gemma Pastorum,
lucerna Catholicorum,
tibi supplico, dignare
pro me Deum exorare. 96

25. Nicolae vir fidelis,
tu praepollens es in coelis ;
sicut fulges Deitate,
sic inaudita pietate. 100

27. Sanctissime Benedicte,
gregis Dei dux invicte,
perduc me ad vitam rectam,
regionem et electam. 104

28. Omnes sancti Confessores,
legis Dei defensores,
adjuvate me sequentem,
in via deficientem. 108

29. O Maria Magdalena,
pietate Dei plena,
summo Regi me praesenta,
cui servis tam intenta. 112

23. O vous trestous sains glorieux,
martirs nobles et precieulx,
aidés moy, pouvre tres chetice,
et me garissés de mes vices. 92

24. Martin, homme de grant devise,
clarté de prelat et d'Eglise,
je te suppli, par ton confort,
prie pour moy le Roy moult fort. 96

25. Nicolas, homme de grant foy,
qui es es cieulx en grant arroy,
la ou tu vois la deité,
enrichis moy de grant pitié. 100

26. De saint Eglise bon docteur,
evesques piteulx, confesseur,
saint Gregoirë, homme vaillant,
fay moy mourir a Dieu plaisant. 104

27. O saint Benoit tres gracieux,
du peuple pastour vigoreux,
mainne moy en lieu pardurable,
a la regïon delictable. 108

28. O vous, tres benoit confesseurs,
de la loy de Dieu deffandeur,
aidés moy, en vous ensuigant,
que je ne soye point defaillant. 112

29. O sainte Marie Magdelene,
de la pitié de Jhesu plainne,
au roy souverain me presente,
a cui servir tu meis t'entente. 116

94 prelart.
110 *Décalé de 2 vers ds le ms.*

23. O vous tous martirs glorious,
beneis devant Dieu precious, 92
secoureis a l'ame chaptive,
veneis garir la demei vive.

24. Sainct Martin, pastour autentique,
lumiere de foy catholique, 96
je te supplit, sire et amy,
que tu prie Jhesu pour my.

25. O bien eureux sainct Nycholas,
qu'en paradis tient tez soulas 100
et relus en biaultei divine,
de pitié mon cuer enlumine.

28. O vous, bien eureux confessours,
de la loy de Dieu deffensours, 104
aidés le pouvre traveillant
qu'a bien faire vait deffaillant.

29. O doulce Marie Magdelene,
de la graice de Jhesu plenne, 108
au souvrain roy m'ame presente
a cui servir met mon entente.

101 relus et b.

30. Sancta Martyr Catharina,
praefulgens Christi doctrina,
deprecare Sponsum tuum,
ne me damnet servum suum. 116

31. Agnes virgo gloriosa,
fulgens atque pretiosa,
flecte mihi Salvatorem,
pro quo fudisti cruorem. 120

32. Omnes Virgines beatae,
regi magno copulatae,
offerte me, quaeso, Sponso,
cum venero in absconso. 124

33. Domine Jesu, tuorum
propter merita Sanctorum,
ut sim totus mundus corde,
munda me ab omni sorde. 128

34. Da gratiam in praesenti,
da veniam poenitenti,
da gloriam in futuro,
ut sit mihi pax securo. 132

35. Omnes in te baptizatos,
per peccatum inquinatos,
perduc ad confessionem,
et confer remissionem. 136

30. Agnés, vierge tres glorieuse,
resplandisant et gracieuse,
encline moy le Tout Puissant
pour cui as respendu ton sanc. 120

31. Sainte martire Katherine,
garnie de sainte doctrine,
prie ton espoux pour ton serf,
qu'il ne me dempnë en enfer. 124

32. Toutes vierges saintifiées
et au grant roy acompaignees,
a vostre espoux soie je offers
quant il viendra a couvers. 128

33. Doubz Jhesucrist, pour les merites
de tous tes sains qui sont ja quictes,
que ma pensee soit bien pure,
purge moy de ma grant ordure. 132

34. Fay moy ta grace maintenant,
fay moy pardon a repentant
et gloirë ou temps advenir,
qu'en ta paix seur puisse venir. 136

35. Ceulz qui en toy sont baptisiez,
qui de pechiers sont ordoïez,
mainne les a confession
et leur donne remission. 140

117 Anges vierge.
120 P. eulz respendis t.
127 espoux sui je.
128 *Hypométr.*
139 a confusion.

30. O Aignés, vierge gloriose,
devant Deu cleire et preciouse, 112
fait le Sauveur vers moy entendre
pour cui tu voult ton sang espandre.

31. Martire sancte Katherine,
que preschai de Dieu la doctrine, 116
prie ton espous humblement,
que me garde de dampnement.

32. Toutes vierges a Dieu sacreez
et au roy de gloire coupleez, 120
a men espous presentez moy,
au jour qu'i vanrait en recoy.

33. O doulz Jhesu, roy souverain,
per les merites de tous sanctz, 124
de tous pechiés me gete fuer
et de tous maulz purge mon cuer.

34 Au pouvre penant fait pardont
et me fait de tai graice don, 128
donne moy cy paix et victoire
et en temps advenir tai gloire.

35. Au beneis en fons de baptalme
veullies ottroiés ton roialme ; 132
a tous ceux qui sont entacquiés
et souprix de mortelz pecchiés,
donne vraie confession
et ta perfaite vision. 136

121 presente.
136 ta *mq.*

36. Requiem aeternam cunctis
da fidelibus defunctis,
ne damnentur in fornace,
requiescant sed in pace. Amen. 140

36. Le vray repoz soit ouctroyez
a tous ceulz qui sont trespassez,
qu'ilz ne soient en la fornaise
mais reposent tousjours bien aise. 144

36. Donne ta gloire au trespassés
ou tant de biens sont amassez,
garde lez de celle fornaise
qui tant est horrible et punaise 140
et nous tous, aprés ceste vie,
veullies mettre en ta compagnie.

Explicit oratio sancti Petri de Lucemburgo.

1. *Texte latin*
23 claritatem, Montbrison, Paris, Bibl. Maz., 491 et 515 ; 38 Salus atque fondamentum, Montbrison et Maz. 515 ; 58 tocius pietatis, Montbrison, Maz. 491 et 515 ; 69 Sancte Dei Marcialis, Albi, Montbrison, Maz. 491 et 515 ; 100 Sic me dita pietate, Montbrison, Maz. 491 et 515 ; 124 la bonne leçon se trouve dans Albi, Montbrison et Maz. 515 qui portent : venerit.

2. *Texte n° 8*
52 *la coulpable* : « l'âme coupable » ; 134 *a repentant* : cf. Moignet, *Grammaire*, p. 203.

TEXTE N° 10, XVe siècle

Source

BERLIN, Staatsbibl. Preuss. Kulturbesitz, Theol. oct. 64, f. 75 v°-78.

Analyse

1. Appel liminaire à la miséricorde divine et invocation à la Trinité (str. 1-2).

2. Invocation aux saints :

   — à la Vierge (str. 3) ;
   — aux archanges Michel et Gabriel, et aux anges (str. 4) ;
   — à Jean-Baptiste, aux patriarches et aux prophètes (str. 5) ;
   — aux apôtres, évangélistes et disciples du Christ : Pierre, Paul, Jean, Jacques (le Majeur), André, Matthieu, Luc, Marc, Barnabé, Simon, Jude ou Thadée (curieusement considéré ici comme deux apôtres !) et aux saints Innocents (str. 6-7) ;
   — aux martyrs : Etienne, Clément, Christophe, Laurent, Sébastien, Vincent, Léger, Georges (str. 8) ;
   — aux confesseurs : Augustin, Grégoire, Ambroise, Bernard, Anastase, Pierre Célestin, Germain, Martin, Nicolas, Louis, Loup, Symphorien, Sulpice, Julien, Eleuthère, Médard, Vrain, Loup, Léonard, Mathurin, François d'Assise, Maur, Marcel (de Paris), Magloire (str. 9) ;
   — aux saintes femmes : Marie-Madeleine, Catherine, Marguerite, Foy, Agathe, Anne, Marthe, Agnès, Cécile, Lucie, Radegonde, Apolline, Péronnelle, Elisabeth (de Hongrie) (str. 10).

3. Conclusion double (str. 11-12).

J'ai mis en valeur cette structure, ce qui permet d'aérer le texte, en distinguant ses différents paragraphes, bien qu'il en résulte parfois une solution de continuité des couplets (vv. 4 et 96).

Langue du copiste

On remarquera l'alternance *tuit* 18, 19, etc./*tous* 47, 70/*tout* 41 et l'emploi fréquent de *li* 18, 19, etc., en concurrence avec *les* 47, 70. Quelques traits sporadiques de déclinaison ancienne : *patriarche* 24, *saint* 72. On peut considérer *pau* 28, comme un trait de graphie picarde.

Langue de l'auteur et versification

108 oct. à rimes plates ; à la rime, le *t* final amuï dans la prononciation *Esperit* : *merci* 7-8 (cf. Chatelain, p. 75) disparaît dans la graphie *Espiry* : *merci* 101-102, comme le *l* final *Pau* : *pau* 27-28 ; pour *Ambroise* : *Anastaise* 57-58, cf. Chatelain, pp. 7-9. On remarquera, sans y voir nécessairement une intention de l'auteur, que les rimes de la str. 10 (consacrée aux saintes femmes) sont toutes féminines.

Compte des syllabes : Lire *Jud(e)* 34, *George(s)* 46 ; *Leonart* 66 compte pour 2 syllabes (synérèse). Le texte ne fournit pas d'indices sûrs concernant la langue de l'auteur ; la forme *vo* 16 est sans doute due à des raisons métriques (elle est isolée dans le texte, partout ailleurs on a *nostre* ou *vostre*). On ne peut non plus tirer argument de la rime *Pau* : *pau* 27-28 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 50).

TEXTE

Devote priere a Nostre Seigneur [f. 75 v°]

1. Sire Dieu, merci te requier,
doulz Jhesus Christ, vray Dieu entier,
pour Dieu, mercy ayes de nous.

2. Mercy, Sire, Pere tres doulz, 4
tu es du monde racheteur,
Filz de Dieu et nostre sauveur.
Mercy querons Saint Esperit.
Dieu Sire, ayes de nous merci, 8
qui es vray Dieu en Trinité,
trois personnes en unité.

7 sains.
8 mercis.

3. Mercy, dame sainte Marie,
mercy, pour Dieu, mercy vous crie. 12
Virge des virges, haulte dame,
sauvez nous tous de corps et de ame,
priez Dieu, especialment
vo filz, pour nostre sauvement. 16

4. Saint Michiel et saint Gabriel [f. 76]
et tuit li autres sains oël
et tuit li anges ensement,
priez pour nous le omnipotent. 20

5. Messire saint Jëhan Baptistre,
tres vrais amis Dieu et ministre,
que priez pour nous doulcement,
li saint patriarche enseguent 24
et tuit li prophetes aussi,
a Dieu, qu'il ait de nous mercy.

6. Saint Pere et vous, sire saint Pau,
priez pour nous, moult non pas pau. 28
Monseigneur saint Jëhan l'apostre,
priez pour nous le Pere nostre.
Sire saint Jaque et saint Andrieu,
priez pour nous, et saint Mathieu. 32
Saint Luc, saint Marc, saint Barnabé,
saint Symon, saint Jude, saint Thadé,
priez pour nous a nostre Dieu
qu'en son paradis ayons lieu. 36

7. Vous tous, vueilliez pour nous veiller
le vostre Dieu pour nous prier, [f. 76 v°]
apostres et evangelistres,
disciples de Dieu et ministres, 40
avec tout li saint Innocent
priez pour nous devotement.

8. Vous saint Estienne et saint Clement,
saint Cristofle et vous, saint Laurent, 44
saint Sebastien, saint Vincent,
saint Legier, saint Georges ensement,
tous les martirs semblablement
qui sont en gloire par torment 48
et par martire mort receurent,
pour Jhesus Crist martirez furent,
a tous et a chascun par soy
prie que vous priez pour moy 52
et pour ceulz qui sont en la foy
de Jhesucrist et de sa loy.

[10]

9. Saint Augustin et saint Jerome,
saint Gregoire, qui fut de Rome 56
jadis le pape, et saint Ambroise,
saint Bernart et saint Anastaise,
saint Pierre aussi saint Celestin, [f. 77]
puis saint Germain et saint Martin, 60
saint Nicolas et saint Loÿs
qui de France fut roy jadis,
saint Leu et saint Simphorien,
saint Supplis et saint Julien, 64
saint Eleuthere, saint Mainart,
saint Vrain, saint Leu et saint Leonart,
saint Mathelin et saint Franczois,
priez pour nous au roy des roys. 68
Saint Mor, saint Marcel, saint Magloire,
et tous les sains qui sont en gloire
posez par leurs saintes merites,
saint hommes reclus et hermites 72
pour nous priez que soyons quictes,
dignes personnes non despites,
a tousjours de tous noz meffais,
pardurablement ayons paix. 76

10. Saincte Marie Magdaleine,
priez pour nous a grant alaine.
Madame saincte Katherine,
soyez pour nous vers Dieu encline. [f. 77 v°]
Sainte Marguerite tres belle,
priez pour nous, de Dieu ancelle.
Sainte Foy et vous, saincte Agathe,
saincte Anne, aussi vous saincte Marthe, 84
priez pour nous, par vostre grace,
que d'amender nous doint espace.
Saincte Agnés et saincte Cecille,
et vous, de virges unze mille, 88
sainte Luce et saincte Ragonde,
priez pour nous le roy du monde.
Madame sainctë Apoline,
facés pour nous priere digne 92
et puis vous, saincte Peronnelle,
et saincte Elysabeth la belle,
virges, veuves et autres maintes.

11. Et tous ensemble, sains et saintes 96
qui sont en Dieu parfaictement
pour leur amour tres purement,

65 Enulcere.

leur prions que pour nous priere
vueillent faire a Dieu nostre Pere, 100
au Filz et au saint Espiry [f. 78]
et a la Trinité aussi.

12. A tous sains et a toutes sainctes,
requier de cueur et a mains jointes, 104
que trestous assembleëment
et chascun par soy ensement
prient pour nous diligemment
le roy qui ne fault ni ne ment. Amen.

1 La liste des saints, qui pourrait aider à la localisation du texte, demande quelques mises au point en raison des imprécisions ou des erreurs qui tiennent au copiste ou à l'auteur : 58 *Anastaise* : il s'agit peut-être de l'évêque de Sens († 977) ; 59, comprendre : Pierre Célestin ; 63 et 66 : on rencontre deux fois St Loup : il doit s'agir dans un cas de l'évêque de Soissons († 535 ?) et dans l'autre, de l'évêque de Sens († 623) ou de Troyes († 478) ; 65 *Enulcere* n'existe dans aucun calendrier et je propose de lire Eleuthère, évêque de Tournai († 531), auquel St Médard (le *Mainart* du texte) succéda sur le siège épiscopal de Tournai. Il est surprenant par ailleurs de rencontrer Symphorien dans la liste des confesseurs, alors qu'il ne peut s'agir que d'un martyr : sans doute a-t-il été appelé là par la rime.

Le calendrier qui se profile derrière cette litanie est celui de Paris, « panaché » de saints honorés à Noyons et Soissons (Léger, Loup, Eleuthère, Médard).

2. 23 *que*. Sur l'ellipse de la principale (« je vous requier »), cf. MÉNARD, *Syntaxe*, § 153, rem. 3.

TEXTE N° 11, XVe siècle

SOURCES

B, BERNE, Bibl. de la ville, A 260, f. 81-83 ; *C*, CHALONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 22, f. 143-148 ; *D*, DOLE, Bibl. mun., 45, pp. 167-180 ; *N*, NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 108-117.

Ces quatre mss ont été écrits dans l'Est de la France et datent du XVe s. (cf. SONET/SINCLAIR 2224).

CHOIX DU MS. DE BASE

Il est sans doute facile d'éliminer *B* qui est défiguré par de graves lacunes de copiste (le texte est d'une cursive peu soignée et souvent

raturé) et ne donne que 22 str., dont l'une est incomplète. Sa structure, dans les passages comparables, le rapproche de *D* (str. 27-28) et de *DN* (str. 36). Son texte, sauf de nombreuses fautes de détail, est identique à celui de *DN* (p. ex. v. 94, 96, 98, 141, 142, 144, 148, 149, 195).

Le ms. *D* présente l'inconvénient d'être acéphale des 15 premiers vers, par suite de l'arrachage d'un folio. Sa structure le rapproche de *B* (str. 27-28) et de *N* (str. 22 et 40) ou de *BN* (str. 36). Il offre de légères variantes qui lui sont propres (p. ex. v. 24, 27, 46, 154, 174) et dans certains cas, est le seul ms. à donner la bonne leçon (v. 51, 52, 179). Par ailleurs, il possède un certain nombre de variantes en commun avec *BN* (cf. *supra*) ; mais il comporte un passage corrompu (v. 81, 82) et bien des fautes de détail qui lui sont particulières (p. ex. v. 28, 34, 67, 90, 142, 185) ou qu'il partage avec *N* (v. 16).

Le texte du ms. *N* bouleverse parfois l'ordre des str. (49-51) ou des v. (178, 179), mais présente surtout l'inconvénient de nombreuses fautes de copie ou de vers boiteux (v. 2, 12, 24, 31, 34, 42, 52, 59, 63, 69, 75, 76, 86, 90, 144, 145, 159, 172, 173, 174, 187), à quoi il faut ajouter un passage qui semble corrompu (str. à St Memmer) et une lacune (aux v. 193, 194). Il partage quelques fautes avec *C* (v. 51, 179) et *D* (v. 16). En revanche, il offre des variantes acceptables (v. 180, 190 et str. 30) et il a pu servir à corriger le texte retenu (v. 186) ou à restituer une str. (str. 2).

Le ms. *C* souffre de deux lacunes de copiste (str. 2 et 17) que l'on peut aisément reconstituer à partir des mss précédents. Cet inconvénient mis à part, il offre l'avantage de fournir le texte le plus développé et le moins fautif. Dans quelques cas, les variantes qui l'opposent aux autres mss sont acceptables (v. 18, 94, 98, 148, 149, 195 et str. 36) et parfois quelques leçons mauvaises ont pu être corrigées par les autres mss (cf. apparat critique).

Analyse

1. Invocation à la Trinité (str. 1-4).

2. Invocations :

   — à la Vierge (str. 5) ;

   — aux archanges Michel, Gabriel, Raphaël et aux anges (str. 6-9) ;

   — à Jean-Baptiste, aux patriarches et prophètes (str. 10-11) ;

   — aux apôtres : Pierre, Paul, André, Jean, Jacques le Majeur (str. 12-17) ;

   — aux martyrs : Etienne, Laurent, Vincent, [Bénigne], Denis, Sébastien, [Pierre de Vérone], [Christophe], [Mammès] (str. 18-23) ;

   — aux confesseurs : Martin, Nicolas, Augustin, Grégoire, [Thomas d'Aquin], Ambroise, [Dominique], François d'Assise, Silvestre, Antoine, Louis d'Anjou, [Bernard], [Sulpice et Aubin] (str. 24-32) ;

   — aux saintes femmes : Marie-Madeleine, Claire, Catherine, Agnès, Agathe, Marguerite (str. 33-39) ;

   — à tous les saints et saintes (str. 40).

3. Prière au Christ, qui rappelle les principaux épisodes de sa vie (str. 41-45).

4. Demandes de biens matériels et spirituels, pour les vivants (str. 46-48) et les défunts (str. 49).

5. Conclusion : *Agnus Dei* (str. 50) et corollaire (str. 51).

Les invocations particulières à chaque texte font apparaître : en *C* une version franciscaine (François, Louis d'Anjou, Claire) ; en *D* une version dominicaine (Dominique, Thomas, Pierre de Vérone), mêlée de régionalisme (Bénigne et Bernard) : il s'agit d'un livre d'Heures à l'usage de l'Est de la France ; *B* offre, lui aussi, la version dominicaine (Dominique et Thomas) ; *N* n'a de la version dominicaine que St Pierre de Vérone, mais ajoute Christophe, Memmer [1], Silvestre, Sulpice et Aubin (et un texte différent de *C* pour St Antoine).

Il est délicat de déterminer la version la plus proche de l'original. Il est inhabituel que St Pierre de Vérone soit mentionné dans cette structure et l'on est tenté de penser que la str. 22, initialement consacrée à St Sébastien, a été maquillée à son profit ds *DN*. Mais en revanche, on peut s'étonner que ds *C* deux str. (27-28) soient consacrées à Grégoire et Ambroise ; l'évêque de Milan, en particulier, a beau être célèbre par ses homélies, le v. 111 convient tout à fait à St Dominique et le v. précédent s'applique mieux à un religieux qu'à un évêque. Pourtant, la présence d'Augustin dans les 4 manuscrits permet de supposer que l'original accordait une place aux grands docteurs de l'Eglise d'Occident et dans ces conditions, c'est peut-être bien St François qui dans *C* a pris la place de Jérôme, en même temps qu'on a ajouté Ste Claire en bonne place. Question difficile à trancher à l'aide des seuls témoins qui nous sont parvenus, et qui n'a pas d'ailleurs une grande importance. Il est plus intéres-

[1] Il s'agit sans doute de St Mammès, vénéré à Langres.

sant de saisir, à travers ces variantes, comment un texte a pu être remanié, amplifié, selon la couleur de la bure du copiste ou le public auquel il était destiné. On remarquera que le premier couplet de la str. 24, consacrée à saint Martin, reprend un texte plus ancien (cf. Texte nº 4, str. 24).

Langue du copiste

Quelques traits, dont plusieurs accusent l'origine du manuscrit : áte > *ee/é*, p. ex. *sentee* 30, *pitee* 75 et 152, *charitee* 76/*loyalté* 89, *cruaulté* 90, *necessité* 151 — á *devant* [ʒ] > *a/ai*, p. ex. *messaige* 25, *saige(s)* 26, 139, 153/*mariages* 154, *oultrages* 162 — ĕ initial > *ie*, *piechié* 8 — tendance à doubler certaines cons. : *souffrittes* 90, *aggreables* 106, *hermittes* 125, notamment le *n* : *humainne* 27, *poinne* 146, 196, 199, *Magdeleinne* 129, etc. (mais *pardone* 3, *honeur* 155) — propension à l'ajout de *-s* : *peres* 45, 51, *patrons* 51, *evangelistes* 58 — *dobonnaire* 197 (mais *debonnaires* 9) se rencontre dans d'autres textes de l'Est (cf. Texte Nº 8, v. 85) — *lapidoent* 71 (Nord et Est de la France, cf. Gossen, *Grammaire*, p. 67 ; v. aussi R. Mantou, *Actes originaux...*, p. 315). Quelques graphies rejetées dans l'apparat critique sont peut-être à attribuer à la scripta de l'Est : *baptiza* 39, *laissa* 122 (mais p. ex. *rachetas* 6, *prias* 70, *gardas* 110, etc.) ; *fis* 47 (mais *commist* 59) ; *saint* 102 (mais p. ex. *sainte* 107, 204).

Langue de l'auteur et versification

En dehors de formes que l'on peut considérer comme des doublets graphiques (*soye* 4, *telle* 11, 115, 140), on notera que fréquemment l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syll., ainsi *Gregoire* 105, *Anthoyne* 117, *sayettes* 87 et surtout la double valeur de *prie*, tantôt dissyllabique (20, 23, 28, 31, 40, 48, 75, 80), tantôt monosyllabique (56, 60, 64, 72, 88, 95, 100, 103, 114, 120, 132, 136, 140, 144, 148, 152) ; dans *tout tempeste* 166, la graphie reflète la scansion. Par ailleurs, *Esperit* 177 compte pour 2 syllabes (doublet), à moins de lire *grac(e)* ; au v. 117, lire *qu(i)* ; au v. 182, on pourrait restituer *de* [*la*] *terre*.

On remarquera, à la rime, la présence fréquente de la flexion casuelle : *touchiez* 4, *debonnaires* 9, *archanges* 21, *amis* 69, *veritables* 105, etc. Par ailleurs, la rime *maistre* : *paistre* (pastor) 101-102 oriente vers un auteur picard (cf. Gossen, *Grammaire*, pp. 52-53) ou de l'Est (cf. Apfelstedt, § 15). Etant donné la provenance des 4 mss, on peut pencher en faveur de cette dernière attribution.

TEXTE

La letanie. Kyriel. Xpistel. Kyrieleyson. [f. 143]

1. Tres glorieux Pere du ciel,
plus doulz a nommer que n'est miel,
pardone moy tous mes pechiez
et de ta grace soye touchiez. 4

2. Jhesus en cui tous biens habunde,
qui d'enfer rachetas le monde,
aprens mon cuer a toy amer
et m'oste de piechié l'amer. 8

3. Sains Esperis tres debonnaires,
deffen moy de mes adversaires
et me fay telle misericorde
que ja de Dieu ne me descorde. 12

4. Tres glorieuse Trinité,
trois personnes en unité,
Pere, Filz et Sains Esperis,
deffendés moy de tous peris. 16

5. Marie, roÿne du ciel,
en cui n'ot point oncques de fiel,
mere de Dieu, fille et ancelle,
prie pour moy qui cy t'apelle. 20

Str. 2 mq. (*lacune du copiste, restituée d'après BN*).
14 personne.
15 et *mq.*

Rubr. et vv. 1-15 mq. D (*f. manquant*) ; *Rubr. mq. B* ; Orison de tous sains *N*.
2 doulz *mq. B* ; a nommer *mq. N* ; qu'il *B*.
3-4 Aies de mon ame pitié / Et me pardons tous pechiers *B*, tous mes pichier *N*.
11 Fay moy t. *N* ; tel *B*.
12 ne ne d. *N*.
16 Defen *DN*.
18 qui n'eust oncques point de *BDN*.

6. Saint Michiel, souverain archanges [f. 143 v°]
qui es princes de tous les anges,
prie pour moy par devers Dieu
qu'en paradis aye mon lieu. 24

7. Saint Gabriel, qui le messaige
fis a la Vierge pure et saige
de humainne redemption,
prie pour ma salvation. 28

8. Saint Raphaël, qui a Thobie
rendis joie, sentee et vie,
prie pour moy a Dieu forment
que d'enfer n'aye le torment. 32

9. Tous esperilz, qui sans sejour
servez a Dieu et nuit et jour,
par divers ordres et offices,
priés pour moy contre tous vices. 36

10. Saint Jëhan, glorieux baptiste,
qui Jhesucrist par tes merites
baptizas de ta saincte main,
prie pour moy et soir et main. [f. 144]

11. Tous patriarches et prophetes,
qui avez ensuï lez mettes
de foy, de vertu et de grace,
priés Dieu que merci me face. 44

39 baptiza.
44 prie.

23 P. Dieu p. m. divers *B*.
24 a. bon lieu *D* ; ay *N* — *Str. 7 à 22 mq. B* (*lacune du copiste*).
27 De l'umainne *D*.
28 ma redemption *D*.
31 a *mq. N*.
33 Sains e. *D*.
34 Dites a *N* ; Dieu nuit *D*.
42 lez merites *N*.
44 que pardon me *D* ; qu'il pardon me *N*.

12. Saint Pierre, peres souverain
des apostres et capitain,
Jhesus te fist du ciel portier,
prie pour moy, j'en ay mestier. 48

13. Saint Pol, que de la loy Moÿse
fus convertis a saincte Esglise,
peres et patrons des prescheurs,
prie a Dieu pour nous tous pecheurs. 52

14. Saint Andrieu, qui la compagnie
de Jhesucrist a ensuïe,
en foy vivant, en crois mourant,
prie li qu'il me soit secourant. 56

15. Saint Jëhan, de Dieu secretaires,
evangelistes salutaires,
a cui Jhesus commist sa mere, [f. 144 v°]
prie li que n'aye mort amere. 60

16. Saint Jaque, patron de Galice,
qui de ton corps fis sacrifice
a Dieu, quant tu fus descolez,
prie li pour tous les desolez. 64

17. Tous apostres de Jhesucrist,
qui nostre foy avez escript
avecques les euvangelistez,
priez Dieu qu'il ne nous soit tristez. 68

47 fis.
49 la foy M. (*corrigé d'après DN*).
51 des pecheurs (*corrigé d'après D*).
52 nous *aj. d'après D*.
53 S. Adrieu qui de la.
Str. 17 mq. (*lacune du copiste, restituée d'après DN*).

46 Et des a. c. *D*.
51 des picheur *N*.
52 a *mq. DN* ; nous *mq. N*.
56 Prie Dieu qu' *DN* ; soit garant N.
59 J. commandit sa *N*.
60 li ne me soit amere *D* ; luy qu'elle ne me soit a. *N*.
63 tu *mq. N*.
64 Prie Dieu pour *D* ; li *mq. N*.
65 Tous les a. *N*.
67 Avec les *D* ; Awecques tous les *N*.
68 ne me soit *N*.

18. Saint Estienne, tres vrais amis,
qui prias pour tes ennemis
quant te lapidoent jadis,
prie Dieu qu'il me doint paradis. 72

19. Saint Lorent, qui souffris martire
de feu, pacïenment, sans ire,
prie Dieu que par sa pitee
me doint le feu de charitee. 76

20. Saint Vincent, qui par pacience
souffris dolereuse sentence
de charbon et de feu ardant,
prie Dieu qu'il me soit garant. 80

21. Saint Denis, pour tant que Paris
de tout en tout d'erreur garis, [f. 145]
a Montmartir fus descolez,
par toy mon corps soit consolez. 84

22. Saint Sebastien, noble martir,
qui de ce monde departir
vols par sayettes pour nostre foy,
a toy me rens, prie Dieu pour moy. 88

75 Pri.

69 tres *mq. D* ; S. E. vraye martire *N*.
71 lapiderent *DN*.
75 que *mq. N*.
76 Qu'il me *N*.
80 soit aident *D* ; soit gardant *N*.
Après 80, *aj. de D* :
Saint Benigne, glorieux martir,
qui pour le nom (de) Dieu volz soffrir
tres grief martire et grief torment,
prie Dieu pour nostre sauvement.
81 S. D. par qui P. *D*.
82 De erreur jadis g. *D* ; De toutez erreur jadis g. *N*.
83 A Monmartre f. *D* ; A ton martire *N*.
84 toy soit mes cuers c. *D* ; mon cuer soit *N*.
85 Saint Pierre, prescheur et martir *DN*.
86 monde volt partir *N*.
87 par glaive pour *D* ; par glaive et pour *N*.
88 Dieu *mq. D*.

23. Tous martirs, qui pour loyalté
souffrittes mort et cruaulté,
priez Dieu qu'i me doint victoire
contre pechié et puis sa gloire. 92

24. Saint Martin, qui Dieu revestis
d'ung mantel quant te devestis,
prie Dieu que par sa grant puissance
me doint la robe d'innocence. 96

25. Saint Nicholas, qui les pucelles
gardas pures, nettes et belles,
sans blasme et sans corruption,
prie Dieu pour mon entencion. 100

26. Saint Augustin, docteur et maistre, [f. 145 v°]
de toute sainte Esglise paistre,
prie Dieu que mon cuer enlumine
de vraie foy et de doctrine. 104

27. Saint Gregoire, docteur veritables,
de quoy les dis sont aggreables
et a Dieu et a saincte Esglise,
par toy soit mon amë aprise. 108

89 martires.
96 la coste d'ignorance (*corrigé d'après BDN*).
102 saint.

Après 88, *aj. de N* :
Sainct Cristofle, tres charitables,
qui portas Dieu sur tez espaulez,
requier a Dieu pardon me face
que ma conscience ne quasse.
Sainct Memmer que Dieu volt eslire
au .XIIe. recepvoir martire (*sic*),
mon baptisme veulle garder
et moy en pitié resgarder.
89 qui par l. *D*.
90 Avés suffert grief cruauté *B* ; Avés suffert grief et *D* ; S. moult de cr. *N*.
94 Du m. dont te *BDN*.
95 Prie li que *BD* ; grant *mq. DN*.
98 G. castes, pures et *BDN*.
101 et martire *B*.
103 que *mq. N*.
104 de sa d. *B* ; de ta d. *D*.
Str. 27 et 28 : inversées dans BD et attribuées respectivement à St Dominique et St Thomas.
105 Saint Thomas *BD*.
107 A. D. et a sa s. *B*.
108 toy mon ame soit a. *BD*.

28. Saint Ambroise, qui pureté
gardas en humble povreté,
pere de predication,
deffen moy de temptation. 112

29. Saint Françoys, de Dieu chancelier,
prie Dieu qu'il me vueille baillier
de mes pechiez telle congnoissance
que je ne perde sa presence. 116

30. Saint Anthoyne, qui en religion
entras en grant devotion,
pour Dieu parfaitement servir,
prie li qu'en bien puisse morir. [f. 146]

31. Saint Loÿs, bon frere meneur
qui tout laissas mondaine honneur
pour prendre habit de povreté,
prie Dieu qu'il me doint seurté. 124

32. Tous confesseurs et tous hermittes
qui fustes plains de grans merites,
priés a Dieu que mon desir
soit a faire tout son plaisir. 128

119 Dieu plus parfaitement.
122 laissa.
123 porvrté.

109 Saint Dominique *BD*.
111 Per tes deprecacions *B*.
Str. 29 mq. BDN.
Après 116, *aj. de N* :

Saint Silvestre, tres digne pape,
et en povretez miserablez,
m'arme, qui tant est orpheninne,
conduis la a la loy divinne.

Str. 30 mq. BD ; le texte de N est d'une autre rédaction :

Sainct Anthoine de Vïennoix,
je te prie que me soie courtois,
le feu d'enfer veulle estaindre
contre m'ame, trop la sans plaindre.

Str. 31 mq. BDN ; à cette place, D :

Saint Bernard, abbé de Cleirvaulx,
a ton corps as donné mains travaulx
pour ensuïr de Dieu la trace,
prie luy qu'il me doint sa grace.

et N :

Saint Supplis et [toy] saint Aubin,
veulliés prier le roy divin
qu'i me doint tellement maintenir,
qu'em paradix puisse venir.

126 Qui estes p. *N*.
128 Si soit a faire son *N*.

33. Sainte Marie Magdeleinne,
sur toutes autres souverainne
de labour et de penitence,
prie Dieu qu'il me doint repentence. 132

34. Sainte Clare, nettë et monde,
qui trestout vols laissier le monde
pour servir Dieu plus plaisamment,
prie Dieu qu'i me gart de tourment. 136

35. Sainte pucelle Katherine,
qui convertis par ta doctrine
tous les saiges du roy Maxence, [f. 146 v°]
prie Dieu qu'il me doint telle science. 140

36. Sainte Agnés, vierge nette et pure
qui de Dieu l'aignel sans ordure
espousas de l'annel de foy,
je te requier, prie le pour moy. 144

37. Sainte Agathe, vierge piteuse,
qui souffris poinne dolereuse
pour Jhesucrist en ta poitrine,
prie Dieu qu'il me doint s'amour fine. 148

38. Tres sainte vierge Marguerite,
qui les femmes, par ton merite,
pues aidier en necessité,
prie Dieu qu'il ait de moy pitee. 152

134 vot.

130 toutes estes souveraine *D* ; toute femme s. N.
Str. 34 mq. BDN.
140 d. vray science *BD* ; telle *mq. N*.
141 vierge debonnaire *BDN*.
142 Qui l'aignel de Dieu propitaire *BN* ; Qui l'a. de D. proprement *D*.
144 Prie Dieu que je garde sa loy *BD* ; sa foy *N*.
145 S. Agnete, vierge precieuse *B* ; vierge pucelle *N*.
148 s' *mq BDN*.
149 Sainte v. seur M. *BDN*.
152 il *mq. B* ; que avec les bons soie trouveis *N*.

39. Toutes femmes sainctes et saiges,
qui en Jhesu vos mariages
meistes par foy et par honeur,
gardés mon corps de deshonneur. 156

40. Tous sains de Dieu et toutes saintes,
a qui pecheurs font leurs complaintes, [f. 147]
priés Jhesu, le roy celeste
qu'il me deffende de moleste. 160

41. Sire du ciel, piteux et saiges,
pardonne moy tous mes oultrages,
et delivre m'ame honteuse
de dampnation douloureuse. 164

42. Tres doulz Jhesu, Pere celeste,
delivre moy de tout tempeste ;
mon cuer, mon corps et mes amis
delivre de tous ennemis. 168

43. Par ta sainte incarnation
et par ta saincte passion,
delivre moy de tous pechiés
de quoy je puis estre entichiés. 172

44. Parmi ta resurrection
et par ta noble ascention,
delivre moy de mort soudainne
et de maladie vilainne. 176

153 Toutes sainctes et saige femmes.
164 De temptation d. (*corrigé d'après DN*).

153 T. vierges femes et saiges *B* ; T. vierges s. *DN*.
154 vos couraiges *D*.
155-189 *mq. B* (*lacune du copiste*).
155 et pour h. *D* ; et honneur *N*.
159 P. nostre roy Jhesucrist *D* ; P. Nostre Signeur Jhesucrist *N*.
160 d. d'Entrecrist *D* ; d. de tout perilz *N*.
170 Et glorieuse p. *D* ; Et glorieuse resurrection *N*.
172 Dont mon cuer est empechié *D* ; est entichiez *N*.
173 Par ta *N*.
174 Et merveilleuse a. *D* ; Et glorieuse a. *N*.

45. Par la grace du Saint Esperit, [f. 147 v°]
garde mon corps qu'i ne perit,
et au jour de ton jugement
delivre moy de tout torment. 180

46. Donne pais a crestïenté,
des biens de terrë a planté
et nostre mere saincte Esglise,
veuille garder en ton servise. 184

47. Les justes maintien en ta grace
et aus pecheurs monstre ta face
de pitié, de misericorde
et a ton amour les acquorde. 188

48. Aus pouvres donne pacïence,
et aus riches donne plaisance
de bien faire par charité
a ceulx qui sont en povreté. 192

49. Aus trespassés de purgatoire
donnes de paradis la gloire,
et leur donnë alegement
de leur painne et de leur torment. [f. 148]

50. Aignel de Dieu tres dobonnaire,
qui portas ou mont d'Escalvaire
la painne des pechiez du monde,
mainne moy ou tout bien abonde. 200

179 jour du jugement (*corrigé d'après D*).
184 Ycelle.
186 pecheurs donne ta grace (*corrigé d'après N*).

178 et 179 *sont inversés dans N.*
178 G. que m'ame ne *D* ; G. que mon cuer ne *N*.
179 jour du j. *N*.
180 D. m'ame de tourment *N*.
181 p. en c. *D*.
185 j. maintenir en *D*.
186 m. la f. *D*.
187 pitié et de *N*.
190 donne *mq. B* ; r. bonne p. *N*.
Les str. 49, 50 et 51 se présentent dans N selon l'ordre 51, 50 et 49.
193 de purgatoire *mq. N*.
194 Donnes *mq. N*.
195 Et si leurs fait a. *BDN*.
199 p. du pechir du *B* ; p. des picheur du *N*.

51. Fay moy grace, biaus tres doulz Pere,
que vëoir puisse ta lumiere,
et me donne part ou servise
c'on fait par toute saincte Esglise. 204

Amen.

La str. 51 mq. BD ; le texte est différent dans N :
Celluy qui dist cest[e] priere,
reçoy en ta saincte lumiere,
et ly ottroy part on service
c'on fait a toute saincte Eglise.

TEXTE N° 12, fin XVe siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. lit. f 23, f 185 v° - 190 v° (Réf. SINCLAIR' 3345).

Analyse

1. Invocation au Christ (str. 1-2).
2. Invocations aux saints :
   — à la Vierge (str. 3-5) ;
   — à Jean-Baptiste et Jean l'Evangéliste (str. 6) ;
   — à St Michel et aux anges (str. 7) ;
   — aux apôtres : Pierre, Paul, Jacques le Majeur et Jacques le Mineur, Martial (str. 8-10) ;
   — aux martyrs : Sébastien, Adrien, Eustache, Christophe, Georges, Blaise, Denis (vv. 41-53) ;
   — aux confesseurs : Nicolas, Quentin, Pierre de Luxembourg, Antoine, François d'Assise (vv. 54-64) ;
   — aux saintes femmes : Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Barbe, Marthe, Agnès, Marguerite, Elisabeth (de Hongrie ?), Agathe, Claire, Trois Maries, Apolline, Radegonde, Lucie, Gertrude de Nivelle, Hélène, Geneviève, Suzanne (str. 17-26).
3. Conclusion (str. 27) et corollaire (str. 28).

Le texte comporte bien des fautes et lacunes. On remarquera l'introduction christique de la litanie, ce qui est peu courant, mais s'explique sans doute par la date tardive de ce texte. Par ailleurs, il est exceptionnel que l'invocation à St Michel et aux anges soit située après celle à St Jean-Baptiste, c'est pourquoi j'ai cru bon d'inverser les str. 6 et 7 du ms.

La présence de plusieurs saints du Nord (Quentin, Pierre de Luxembourg, Gertrude) donne à penser que le texte a été écrit dans cette région. Peut-être l'auteur était-il franciscain (présence de François d'Assise et de Claire) ? Il semble en tout cas, que la litanie a été composée pour une femme (ou par une femme), en raison de la présence de nombreuses saintes, et la rime *amee* : *gardee* 69-71 tendrait à le confirmer.

Dans le détail, le texte n'est pas toujours clair. S'il est aisé de reconnaître dans le « sacré evangeliste » (v. 27) l'apôtre Jean, et St Jacques le Mineur dans le v. 34, quelle est la sainte Elisabeth du v. 78 ? Sa place dans la liste fait supposer qu'il ne s'agit pas là de la mère de Jean-Baptiste, mais plutôt de la duchesse de Thuringe. Que recouvre le mot « Marie » à la str. 22 ? Le terme « lignie » du v. 87, habituellement utilisé dans les prières adressées aux Trois Maries, invite à penser qu'il s'agit d'elles : mais, dans ce cas, la rime est quelque peu bousculée. On remarquera par ailleurs les jeux de mots *Clere/desbroullie* (vv. 82-83) et *Luce, m'amye clere* (encore que ce dernier soit... occulté dans le ms. par une faute de copie), au v. 93.

Langue du copiste

En dehors des fautes nombreuses signalées dans l'apparat critique, on remarquera la graphie ancienne *angelz* 22, certaines hésitations dans le doublement des consonnes : *seullement* 7, 40, *atens* 7, *apliquent* 48 ; *c* = *s* : *ces* 4, *cy* 18 ; la graphie *lignie* 87.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 28 quatr. à rimes croisées. Pour les rimes *digne* : *roÿne* 77, 79 ; *ennemy* : *secourir* 86, 88 ; *Quentin* : *aussin* 57, 59, cf. Chatelain, pp. 61, 81 et 78. La rime *catholique* : *apliquent* 46, 48, laisse à désirer. *Prie* : *desbroullie* 81, 83 : sans être propre à la Picardie, le résultat de *yod* + áta > *ie* : *desbroullie*, est souvent observé dans cette région (cf. p. ex. Gossen, *Grammaire*, p. 50) et l'analyse du texte nous ayant déjà orienté vers cette région, on peut voir là une confirmation de l'origine de l'auteur ; 109 *mercis*, graphie pour la rime. Pour la rime *Cristofle* : *offre* 44, 46, voir Chatelain, p. 56.

Au v. 14, *supplie* est un doublet pour *suppli* (à moins de supprimer *que*) ; au v. 55, *prie* est un doublet pour *pri* (à moins de corriger *vo*(*stre*). Les hiatus sont nombreux ; quelques-uns ne sont peut-être pas le fait de l'auteur et l'on pourrait envisager de corriger *plaise* [*d'*] *oÿr* 64 et [*O*] *b.* ou *B.* [*tres*] *s.* 89.

TEXTE

1. O redempteur de tout le monde, [f. 185 v°]
a toy seul je rens mes .V. sens,
et te plaise m'ame soit monde
du feu d'enfer et de ces gens. 4

2. O mon sauveur, a toy me rens [f. 186]
comme ta povre creature,
quar seullement merci j'atens
de ta digne puissance et pure. 8

3. Prie pour moi, Vierge tres pure,
ton cher enfant qui en la croys
au vendredi souffrit mort dure,
qu'i me veuille exaucer ma voys. 12

4. Vierge Marie, a ceste foys,
je te supplie que ton [f. 186 v°] enfant
veuilles prier souvente foys,
pour impetrer grace briesment. 16

5. Ta glorieuse absolucion
cy est de pecheurs la montjoye.
De toy on a solacion,
veuilles a ma fin rendre joie. 20

6. Saint Michel, ma gar-[f. 187]-de tres bonne,
et aussy tout le cuer dez angelz,
je vous prie que la personne
de moy cy ne vous soit extrange. 24

3 soit guardee.
5 O moy.
6 Que ta.
7 mercis.
18 de cez pecheurs.
20 Veuil a.
Les str. 6 et 7 sont inversées.
24 ne *mq.*

7. O glorieux Jëhan Baptiste,
de tous maulx veuillez moy deffendre,
et toy, sacré euvangeliste,
que par mes fais ne puisse offendre. 28

8. O saint Pierre, qui classenier
es du tresor de paradis,
et toy, saint Pol le droiturier,
veuillez entendrë a mes diz. 32

9. Saint Jaques, qui est dit le grant,
et toy, qui es dit le petit,
apostres du roy tout puissant,
priés pour moy a Jhesus Crist. 36

10. Saint Marcias, vray amy de Dieu, [f. 187 v°]
je te supplië humblement
qu'i te plaise deprier Dieu
pour mez offenses seullement. 40

11. Glorieux saint Sebastïen,
veuilles garder vostre personne
et vous aussy, saint Adrïen,
que mort caduque ne consomme. 44

12. Saint Ytassë et saint Cristofle,
martirs pour la foy catholique,
a vous, de tout mon cuer, jë offre [f. 188]
mes .V. sens, que a mal ne s'apliquent. 48

13. Saint George, noble chevalier,
et vous, tres glorieulx saint Blaise,
je vous requier, du cuer entier,
que faciés tant que a Dieu je plaise. 52

14. Saint Denis, qui est fleur de France,
et saint Nicolas, vray confés,
je vous prie, par vostre puissance,
que devant Dieu je soye prés. 56

15. O tres glorieux saint Quen-[f. 188 v°]-tin
qui fus vierge, c'est noble actour,
mon protecteur soyés, aussin
vray saint Pierre de Lucembour. 60

28 Que je fais.
30 Et du.
43 A vous.
58 actours.
60 Lucembours.

16. O saint Anthoine renommé,
et toy glorieulx saint Françoys,
priés a Dieu le redoubté
qu'i luy plaisë oÿr ma voys. 64

17. Anne, mere de nostre Dame,
Jhesus Crist veuillés deprier.
Magdalene, tres noble dame,
secourés moy ad ce [f. 189] dangier. 68

18. O Katherine tres amee,
et toy Barbe, vierge de non,
de mort subite sois gardee,
vierges, je vous requier ce don. 72

19. Marthe, amye de Jhesucrist,
et Agnés, sans corrupcion,
plaise vous prier Jhesucrist
que m'ame ait consolacion. 76

20. Marguerite, martire digne,
Elisabeth, la bien euree,
ensemble priés la roÿne
des cieulx, quë a Dieu jë agree. 80

21. Martire Agathe, je te prie, [f. 189 v°]
vous aussy noble dame Clere,
faictes m'ame soit desbroullie
et presentee a Dieu le Pere. 84

22. O Marie tres glorieuse,
deffendés moy de l'ennemy,
o lignie tres gracieuse,
pour Dieu veuillez moy secourir. 88

23. Benoicte sainctë Apoline,
prie Jhesus Crist ton espoux,
et toy Radegundis, roÿne,
qu'a ma fin il veuille estre doulx. 92

24. Saincte Luce, m'amye [f. 190] clere,
dame Getrux, vierge benigne,
requerés Dieu, aussy sa mere,
que devant luy je soye digne. 96

71 gardés.
72 Vierge.
92 qu'a ma fin veuilles estre.
93 amye doulce.
96 soy.

25. Helene, qui amas la croix,
et Geneviesve glorieuse,
priez Jhesus le roy des roys,
qu'i reçoipve m'ame piteuse. 100

26. Dame Susane, priés Dieu,
et par vostre intercession,
que en paradis faciés mon lieu,
je vous prie en devocion. 104

27. Or vous, tous sains et tout-[f. 190 v°]-tes sainctes,
pour moy Jhesus Crist depriés,
qu'il oye mez pleurs et mez plaintes
et me pardonne mez pechiez. 108

28. De bon cuer, je luy cri mercis
et demande misericorde,
affin que au rëaulme touzdis
me donne paix aussy concorde. 112

Amen.

97 ama.
107 oy.
109 cris.
111 jadis.

TEXTE N° 13, début XVIe siècle

Source

Les louenges a Nostre Seigneur, a Nostre Dame et aux benoitz sains et saintes de paradis, impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. dd5-dd8 (PARIS, Bibl. nat., Rés. Ye 831 et D 5616 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129) (LACOMBE 109 *quater*).

Analyse

Le texte, dont la langue n'appelle pas de remarques particulières, suit d'assez près le modèle latin, qui figure d'ailleurs dans les marges,

sous forme abrégée. Mais la traduction, souvent servile, se fait parfois au détriment de la clarté (notamment str. 1, 21, 22) et les impératifs d'une métrique qui sent plus la technique que la poésie, entraînent l'auteur à certaines distorsions qui ne sont pas à son avantage. Le plus original est peut-être justement du côté de la technique et des structures strophiques peu courantes que l'on peut enregistrer. L'auteur a d'ailleurs soin d'avertir des difficultés à « bonnement translater et mettre en termes de rhetorique » la litanie.

Le plan est celui que nous avons rencontré à diverses reprises :

1. Après une invocation liminaire à la Trinité (str. 1), invocations aux saints (str. 2-17). En dehors de la Vierge et des archanges Michel, Gabriel et Raphaël, peu de saints sont énumérés : Jean-Baptiste, Pierre, saints Innocents, Etienne, Laurent, Sébastien, Silvestre, Grégoire, Martin, Augustin et Marie-Madeleine.

2. Demandes de biens matériels et spirituels pour les vivants et les défunts (str. 18-22), appuyées sur le rappel de la vie humaine du Christ (str. 19-20).

3. Conclusion: *Agnus Dei* (str. 23) et corollaire : Oraison (str. 24).

Je n'ai pas cru utile de faire figurer ici un certain nombre de versets et de répons (qui forment un total de 40 oct. abab) placés à la suite de l'*Agnus Dei* et qui en sont un prolongement bavard ; en revanche, j'indique l'oraison, que l'on pourra comparer avec d'autres traductions (p. ex. Textes n°s 5 et 14). Une « aultre orayson » suit, au f. dd8 (traduction de *Deus a quo sancta desideria...*), dont je ne mentionne ici que l'incipit : « Dieu de qui sont sainct[s] desirs honorables, / Les droitz conseilz, justes et veritables... » (douzain de décas. *aabbccdefeef*) (*sic*).

TEXTE [1]

Aprés ceste anthiene [Ne reminiscaris, Domine], dire on doit Pater noster et puis les oraisons qui ensuyvent, a cause que la letanie ne se peult bonnement translater ne mettre en termes de rethorique. [f. dd5]

1. Pere du ciel, ayés de nous mercy,
Filz redempteur du monde, Dieu aussi,
Esprit de Dieu Saint, Sainte Trinité,
ung Dieu, regnant en parfaite unité 4

[1] Pour le commentaire, voir pp. 162-164.

la sus ou ciel et dominant sus tous,
par vostre amour et sainte charité,
considerez nostre fragilité
et en pitié ayés mercy de nous. 8

2. Sainte Marie, mere de Dieu,
Vierge des vierges, intercede
devotement en chacun lieu,
si que Dieu grace nous concede. 12

3. Prince des anges, sainct Michel,
Gabriel, Raphaël et tous
sains anges qui estes ou ciel
et archanges, priés pour nous. 16

4. Toutes ordres de saintz espris
et benoistz eternellement,
qui devant Dieu estes compris,
priez pour nous devotement. 20

5. Saint Jehan Baptiste glorieux,
tous patriarches et prophetes, [f. dd5 v°]
priez pour nous la sus aux cieulx
ou voz oraisons sont parfaictes. 24

6. Saint Pierre, premier gouverneur
d'apostolique legion,
toute vostre religion
prie pour nous Nostre Seigneur. 28

7. Avecques l'ordre apostolique,
celle des disciples aussi
a prier humblement se applique,
si que Dieu ayt de nous mercy. 32

8. Tous saintz et benoistz Innocens,
priez pour nous pareillement
et de nous ne soyez absens
devant Dieu eternellement. 36

9. Saint Estienne, premier martyr,
saint Laurens, saint Sebastïen,
vueillés voz consors advertir
de oraisons a Dieu departir
pour tout le peuple crestïen. 40

10. Tous martirs generalement,
qui avez en maintes manieres
enduré peines et tourment,
faites pour nous a Dieu prieres. 44

11. Saint Silvestrë et saint Gregoire,
saint Martin et saint Augustin,
vrays confesseurs, ayez memoire,
priez pour nous soir et matin. 48

12. Tous saintz evesques, confesseurs,
vivans en eternelle vie,
soyez pour nous intercesseurs
devant la puissance infinie. 52

13. Pareillement, tous saintz docteurs
de l'Eglise sanctifiez,
de Dieu justes imitateurs,
humblement pour nous suppliez. [f. dd6]

14. Tous saintz moynes et saintz hermites,
qui avez vescu sainctement,
tous saintz prestres et saintz levites,
priez pour nous devotement. 60

15. Sainte Marie Magdaleine
et toute la communité
des vierges soit tousjours prochaine
pour nous, devant la Trinité. 64

16. Toutes vierges et vesves sainctes,
soyés devant Dieu a genoux,
par humilité, les mains jointes,
en faisant priere pour nous. 68

17. Tous saintz et sainctes, d'une voix
nous vous supplions humblement
que vous priez le roy des roys
pour nous tous generalement. 72

18. Nostre Seigneur, soyes toutes saisons
a nous pecheurs qui te prions, propice.
Pardonne nous le mal que nous faisons,
exaulse nous aussi noz oraisons, 76
et nous garde de tout mal et tout vice,
de tout peché et de tout malefice.
De ton irë et de la mort soudaine,
des infideles, du dyable, de ire et haine 80
de voulenté mauvaise, en dit ou fait,
par ta bonté et puissance haultaine
delivre nous, souverain Dieu parfait.

19. De l'ord esprit de fornication, 84
de tempeste, de coruscation,
et de la mort aussi perpetuelle,
par le mistere et approbation
de ta sainte, vraye incarnation, 88
laquelle fut fructueuse et tant belle,
par ton advent en l'essence mortelle,
par ta sainte, vierge nativité,
par le baptesme que par humilité [f. dd6 v°]
receuz pour nous et par la jeune austere
laquelle fist ta sensualité,
delivre nous, Seigneur Dieu, nostre Pere.

20. Par celle croix et passion tres dure, 96
par celle mort et celle sepulture
ou tu fus mis aprés ta passion,
et aussi par ta resurrection
faite ou tiers jour, et par ton amirable 100
ascension, par l'advent veritable
du Saint Esprit, au jour du jugement
et de la mort, merveilleux et doutable,
delivre nous, Seigneur, totalement. 104

21. Povres pecheurs et dolentes personnes,
a celle fin que nos pechez pardonnes
et nous donnes de ta grace indulgence,
que nous maines a vraye penitence, 108
que tu vueilles tenir en sa franchise,
pacifier et garder ton Eglise
et que le don aussi apostolique
et toute ordre sainte ecclesiastique 112
tu conserves en sa religion,
par ton pouvoir haultain et deifique,
si que tousjours elle soit pacifique,
escoute nous, Seigneur, nous te prion. 116

22. A celle fin, prince qui tout congnois,
que tu donnes aux princes et aux roys
paix et acort et les gardes de guerre,
que conserver vueilles les fruitz de terre, 120
a tous noz biensfaicteurs et noz amis
retribuer ce que pour nous ont mis
la sus en biens et joyes immortelles,
et aux ames de tous defunctz fideles 124

99 tesurrection.
121 et amis.

ton paradis tu vueilles adresser,
que tu aussi nous deignes exaulser, [f. dd7]
vray Filz de Dieu eternel, pour jouÿr
la sus ou ciel, de joye sans cesser, 128
nous te prions, plaise toy nous ouÿr.

23. Aigneau de Dieu, qui ostes les pechiés
de ce monde, vuelles nous pardonner.
Aigneau de Dieu, par qui sont despechiés
tous les pechiez, sans a mal retourner, 132
noz demandes plaise toy exaulser.
Aigneau de Dieu, qui de ce monde icy
ostes pechié, ayes de nous mercy.

. . . . . .

Orayson. [f. dd8]
24. Dieu a qui est propice et convenable 136
faire mercy tousjours et pardonner,
nostre orayson que nous voullons donner
reçoy, ainsi que doulx et amiable,
affin que ceulx que le lien du dyable 140
et la chainne de leurs delictz et vice
tient et contraint, par le hault benefice
de ta grace, ta miseration
les absolve, si que chascun de eux puisse 144
par Jhesuchrist avoir salvation.

Amen.

Commentaire par strophes

1. Huitain de décas. aabbcbbc (type non mentionné par Chatelain). La ponctuation que j'adopte, en fonction du texte latin de la litanie, suppose que *Filz* et *Esprit* sont sur le même plan que *Pere,* et que *ayés mercy* s'adresse aux trois personnes.

2. Quatrain d'oct. abab.
   9 *Marie* : compte pour 2 syllabes ; enjambement au v. 11.

3. Quatrain d'oct. abab.
   15 et 16 : deux enjambements.

129 prion.

4. Quatrain d'oct. abab.

5. Quatrain d'oct. abab.
   21 *Jehan* : est monosyllabe.

6. Quatrain d'oct. abba.

7. Quatrain d'oct. abab.

8. Quatrain d'oct. abab.

9. Cinquain d'oct. abaab (Chatelain, p. 131).

10. Quatrain d'oct. abab.
    43 *tourment* : graphie pour la rime.

11. Quatrain d'oct. abab.

12. Quatrain d'oct. abab.

13. Quatrain d'oct. abab.
    Enjambement au v. 54.

14. Quatrain d'oct. abab.

15. Quatrain d'oct. abab.
    63 *soit* : on remarquera l'accord au sing. ; rejet au v. 63.

16. Quatrain d'oct. abab.
    Pour la rime *sainctes* : *jointes* 65, 67, cf. Chatelain, p. 3.

17. Quatrain d'oct. abab.

18. Onzain de décas. abaabbccdcd (Chatelain, p. 59).
    Le mot *ire* répété correspond dans le texte latin à 2 demandes différentes : « Ab ira tua, libera nos Domine... Ab ira et odio et omni mala voluntate, libera nos Domine ». Il s'agit dans le premier cas de la colère divine v. 79, et du péché capital de colère au v. 80. Césure lyrique aux vers 77 et 79.

19. Douzain de décas. aabaabbccdcd (décomposable en tercets ; type non attesté par Chatelain). Césure lyrique aux v. 85, 88, 91.

20. Neuvain de décas. aabbccdcd (décomposable en tercets ; type non mentionné par Chatelain).

21. Douzain de décas. aabbccddedde (décomposable en quatrains ; type non mentionné par Chatelain).
    116 *Prion* : graphie pour la rime. Césure lyrique aux vers 107-109 et 112-113.

22. Treizain de décas. aabbccddeefef (décomposable en deux quatrains et un cinquain ; type non mentionné par Chatelain).

    125 : il faut sous-entendre *que* ; rejet au v. 128. Césure lyrique aux vers 118 et 124.

23. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).

    Rejet aux vv. 130, 132. Césure lyrique aux vers 130 et 133.

24. Dizain d'oct. abbaaccdcd (type non mentionné par Chatelain).

    141 *vice* : graphie pour la rime. Césure lyrique aux vers 141, 143-144.

TEXTE N° 14, 1525

Sources

Heures à l'usage de Rome, en vers français, par Pierre Gringore [1]. Plusieurs éditions anciennes sont signalées par Lacombe (Lacombe 357, 379 à 382, 404, 413 à 417 et 430). J'ai retenu comme base de mon édition l'ouvrage le plus ancien : *A*, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T. 2577 Rés., 1525 (Lacombe 357) ; à titre de comparaison, j'ai examiné plusieurs autres éditions : elles permettent quelques rares corrections et offrent de légères variantes, qui seront indiquées dans l'apparat critique. Il s'agit de *B*, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T. 2578 Rés., vers 1528 (Lacombe 379) ; *C*, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 4° T. 954, vers 1528 (Lacombe 380) ; *D*, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T. 2579 Rés., vers 1534 (Lacombe 404) ; *E*, PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T. 2580, 1540 (Lacombe 413) (même éd., PARIS, Bibl. de l'Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 531) et *F*, PARIS, Bibl. nat., Rés. B. 4417, 1544 (Lacombe 430).

La première édition ne comporte que les *Heures* ; par la suite, à partir de 1528, l'auteur y ajoutera des *Chants Royaux*. Pierre Gringore a connu quelques difficultés à obtenir l'autorisation d'imprimer sa traduction et Lacombe a fort bien mis au clair le contentieux qui

[1] Cf. C. Oulmont, *Pierre Gringore. La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance*, Paris, Champion, 1911, notamment pp. 25-26, 57-61 et 87-96 et *Etude sur la langue de Pierre Gringore*, Paris, Champion, 1911.

l'a opposé aux docteurs de la Faculté de Théologie (p. LXXIII-LXXVII). La fin de non recevoir opposée par les sourcilleux docteurs, au vu d'une édition imprimée au « pays de Lorraine et es Allemaignes » [2] s'explique sans doute en bonne partie par la situation religieuse des années 1520-1525, où tout ce qui touchait de près ou de loin la Bible était frappé d'interdit en traduction française et réputé sentir le fagot. Pourtant Pierre Gringore venait de faire preuve de son catholicisme militant en composant le *Blason des hérétiques*, où il fustigeait vigoureusement les nouveaux réformateurs, et d'autres traductions des Heures en français, une trentaine d'années auparavant (LACOMBE 31) n'avaient pas posé de tels problèmes.

Analyse

Comme l'ensemble de la traduction des Heures, le texte ne brille pas par ses qualités littéraires et poétiques, et nous avons là un calque assez plat du texte latin, selon une structure comparable au Texte n° 7. Comparé au texte latin qui se lit en marge et est parfois très résumé [3], le texte français est seulement plus développé (ainsi pour les martyrs où le latin n'indique que Laurent, Etienne, Fabien et Clément, pour les confesseurs où il ne mentionne que Nicolas, Antoine, Martin, Grégoire et Ambroise). Pour faciliter l'analyse, j'ai numéroté la litanie par str.

1. Introduction : appel à la miséricorde divine (str. 1) et prière à la Trinité (str. 2).

2. Invocations aux saints :
   - — à la Vierge (str. 3) ;
   - — aux archanges Michel, Gabriel, Raphaël et à leurs « consors » (str. 4) ;
   - — à Jean-Baptiste, aux patriarches et aux prophètes (str. 5) ;
   - — aux apôtres : Pierre, Paul, André, Jacques, Matthieu, Simon, Philippe, Jean, Barthélémy, Thomas (str. 6) ;
   - — aux évangélistes et disciples : Luc, Marc, Barnabé, Lucas (*sic*), Martial (str. 7) ;
   - — aux martyrs : Laurent, Etienne, Fabien, Clément, Vincent, Denis, Blaise, Eustache, Gervais, Protais et Sébastien (str. 8) ;

[2] L. Karl, « Les Heures de Nostre-Dame par Pierre Gringore », in *Revue du Seizième siècle*, 18 (1931), pp. 352-355, signale un exemplaire de Vienne, Bibl. nat., Incunable 311/128, dans lequel il propose de voir un témoin d'une édition sans privilège, datée de 1525, mais imprimée à Paris.

[3] C'est peut-être au bénéfice de l'aspect bilingue de cette édition que le privilège d'imprimer a été finalement accordé à Gringore.

— aux confesseurs : Nicolas, Antoine, Maur, Martin, Eloi, Grégoire, Ambroise, Brice, Benoît, Jérôme, Augustin (str. 9) ;

— aux saintes femmes : Anne, Madeleine = Marie l'Egyptienne, Geneviève, Marguerite, Barbe, Opportune, Cécile, Lucie, Agnès et Catherine (str. 10-11) ;

— à tous les saints et saintes (str. 12).

3. Demandes à Dieu de biens matériels et spirituels :

— pour être délivré de péché et de tout mal (str. 13-16) ;

— rappel de la vie humaine du Christ et appel à sa miséricorde au jour du jugement (str. 17-18) ;

— demandes diverses (str. 19-22).

4. *Agnus Dei* (str. 23-25), appel à la miséricorde divine (str. 26-27) et oraison (str. 28).

La liste des saints, en dehors du curieux dédoublement *Luc/Lucas*, n'appelle pas de remarques particulières. Elle privilégie, comme on peut s'y attendre, un certain nombre de saints français (Eustache, Martin, Eloi, Léonard, Brice) et parisiens (Denis, Maur, Opportune), mais semble principalement guidée par les nécessités de la versification [4].

Langue et versification

Le vocabulaire est émaillé de quelques latinismes (*fraudulacion* 54, *Apparition* 64) ou de formes qui « s'expliquent » par des raisons métriques (*Circunsis* 64), mais la langue est plus plate que significative.

On remarquera à la rime l'amuïssement de *s* devant consonne : *escondites* : *evangelistes* 23, 25 et *ostes* : *devotes* 88, 90 et 94, 96 (cf. Chatelain, pp. 46-47) ; l'équivalence ṇ et n : *digne* : *Catherine* : *divine* 39, 41 et 85, 87 (cf. *ibid.*, pp. 60-62) et ḷ et l : *vueil* : *oeil* : *seul* 112-113, 115 (cf. *ibid.*, pp. 59-60). Quant à *Eustache* : *grace* 28, 30, on sait que ce type de rime est largement répandu en moyen français, mais qu'il s'accorde particulièrement bien, ce qui est le cas ici, avec un auteur d'origine septentrionale (cf. *ibid.*, pp. 67-68).

Compte des syllabes : *Jehan* 15, 20 compte pour une syllabe ; *Andrieu* 19 et *Leonard* 32 comptent chacun pour 2 syllabes.

[4] On y remarque aussi, au v. 37 la confusion des deux pénitentes célèbres, Marie-Madeleine et Marie l'Egyptienne.

Les str. (décasyllabiques) se décomposent ainsi :

— 1, 12, 26, 27 : couplets à rimes plates ;

— 10 : quatrain à rimes plates ;

— 2 à 9, 11, 13 à 16, 18 à 22 : quatrain abab ;

— 17 : septain aabaaab (cf. Chatelain, p. 143) ;

— 23 et 25 : tercet aba ;

— 24 : tercet aab.

La str. 28 pose un problème particulier : les 5 premiers vers (101-105) riment ababb, puis viennent des rimes plates (106-113) et, pour terminer, une suite de rimes croisées dont la 2e (115) correspond à la rime du v. 113.

Cette structure doit sa diversité à la servilité avec laquelle l'auteur a traduit le texte latin. S'il est regrettable qu'il soit resté esclave de son modèle, on constate que lorsqu'il s'en écarte, comme dans la str. 28, la disposition des rimes n'est guère heureuse.

Les enjambements, très nombreux, contribuent à donner au texte une allure des plus prosaïques.

Syntaxe

1 et 2 *oyes*, subj. de souhait ; 18 *patriarches* est un appellatif et il faut comprendre : « sois notre intercesseur, et vous aussi tous les patriarches » ; 40 *a genoulx* est un complément qui se rattache à *supplier* ; 61 *Par* régit tous les substantifs de la str. ; 77 comprendre « et les préserver ».

TEXTE

La letanie. [f. k5]

1. Sire, oyes nous, ostes nous de soucy.
Crist, oyes nous, ayes de nous mercy.

2. Soubvienne vous de nous, Pere des cieulx,
et vous, Jhesus, redempteur, Dieu et homme.
Le Saint Esprit nous face tous joyeulx 5
et Trinité, seul Dieu qui tout consomme.

3. Saincte Marie et mere de Jhesus,
qui la Vierge es des vierges, voy nous tous
humilïer devant toy, et lassus
prie ton filz et redempteur pour nous. 10

4. O sainct Michel, aussi sainct Gabriel, [f. k5 v°]
n'oubliez pas le pauvre populaire ;
prie pour nous aussi, sainct Raphaël,
et voz consors, que a Jhesus puissons plaire.

5. O doulx sainct Jehan Baptiste, precurseur, 15
qui as presché les princes et monarches
envers Jhesus soies intercesseur
priant pour nous et tous les patriarches.

6. Sainctz Pierre et Pol, Andrieu, Jaques, Mathieu,
Simon, Philippe et Jehan, soiés des nostres. 20
Berthelemy, Thomas, priez a Dieu
que ayons secours ; aidez nous, tous apostres.

7. Sainctz Luc et Marc, vos servans n'escondites
et Barnabé, Lucas et Marcïal,
disciples bons et vrays evangelistes, 25
priez Jhesus qu'il nous garde de mal.

8. O sainctz Laurens, Estienne, Fabien,
Clement, Vincent, Denis, Blaise et Eustache,
Gervais, Prothais, aussi Sebastien
et tous martirs, priez Dieu que ayons grace. 30

9. Sainctz Nicolas, Anthoine, Mor, Martin,
Eloy, Leonard, Gregoire, aussi Ambroise,
Brice, Benoist, Hierosme et Augustin,
priez a Dieu que son ire rapaise.

10. O saincte dame Anne, mere a Marie 35
qui porta Crist, au besoing pour nous prie.
Et Magdaleine Egyptienne aussi,
priez a Dieu qu'il nous face mercy.

11. O Geneviefve et Marguerite digne,
Barbe, Oportune et Cecille, a genoulx, 40
Luce et Agnés et saincte Katherine,
il vous plaira Dieu supplier pour nous.

12. Sainctes et sainctz, priez Dieu, par sa grace, [f. k6]
quant nous mourrons, que pardon il nous face.

13. Pardonne nous, Seigneur, Dieu debonnaire, 45
et de tout mal, qui nous fait eschauffer
contre ton sainct mandement salutaire,
preserve nous, et des peines d'enfer.

42 Nous vous prions Dieu *BCDE*.

14. Des faulx aguetz du diable abhominable,
de mort subite et de perplexité, 50
d'estre dampné en enfer perdurable,
delivre nous, en la necessité.

15. Delivre nous de fouldre et de tempeste,
d'iniquité et fraudulacion,
et de penser villain et deshonneste 55
et de l'esprit de fornication.

16. Des vaine gloire et admonnestementz
de l'ennemy, innominïeux dyable,
temptacions et mauvais documentz,
delivre nous, par tes faitz merveillables. 60

17. Par ta tres saincte Annunciation,
mistere de ton Incarnation,
Advenement, Nativité louable,
ton Circunsis et Apparition,
Mort, Passion et Resurrection 65
tres merveilleuse, et ton Ascention,
delivre nous de tout peché damnable.

18. Et par la grace au Sainct Esprit, te plaise
nous delivrer a l'heure de la mort,
ou a telz pas mortelz sont a mallaise ; 70
au jugement dernier ayons confort.

19. Pauvres pecheurs te prions d'escouter,
te supplyant leur donner paix heureuse,
et folle guerre oster et debouter
hors des mondains, car trop est rigoureuse. [f. k6 v°]

20. Fruictz de la terre il te plaise donner
a tes servans et preserver de ordure,
misericorde et pitié ordonner
pour nous garder au monde de laidure.

21. Nous te prions gouverner et deffendre 80
la tienne Eglise, et tous noz biens faicteurs
puissent en fin eternel repos prendre
soubz ton sainct nom, comme aigneaux soubz pasteurs.

22. A tous loyaulx fidelles trespassez
donne repos, Filz de Dieu, sainct et digne, 85
nous t'en prions, car tu nous peulx assez
donner soulas en ta gloire divine.

87 ta *mq. BCD*.

23. Aigneau de Dieu, qui peché du monde ostes,
il te plaira noz faultes pardonner
et exaulcer noz pensees devotes. 90

24. Aigneau de Dieu, qui peché du monde ostes,
donne nous paix, car nous sommes tes hostes,
il est en toy de grace nous donner.

25. Aigneau de Dieu, qui peché du monde ostes,
il te plaira noz pechez pardonner 95
et exaulcer noz pensees devotes.

26. Sire, oyes nous, oste nous de soucy.
Crist, oyes nous, ayes de nous mercy.

27. Mon oraison, Sire, vueille exaulcer,
a ma clameur il te plaise penser. 100

Oraison

28. O Sire Dieu, de nature propice,
misericords, present te plaise avoir
de nous mercy, nonobstant nostre vice ;
nostre priere entends a recevoir,
c'est delivrer par ton sainct presçavoir 105
pauvres pecheurs, j'entens leurs povres ames,
qui en danger sont de eternelles flames [f. k7]
en purgatoire, ou souffrent maint tourment,
pour la contraincte et danger vehement
de l'orde chaine ou leur peché les lie 110
et les contrainct, pour l'erreur et follie
qu'ilz ont commis encontre ton sainct vueil ;
regarde les de misericord œil,
ne permetz lieu celestïel leur touldre ;
par ta pitié, roy puissant et Dieu seul, 115
tu permettras de leurs meffaitz absouldre,
par le moyen de nostre puissant roy,
ton tres aymé et chier Filz Jhesucrist,
qui a tousjours est resident en toy
et vit et regne avec le Saint Esprit. 120

101 O S. Dieu qui es de, *corrigé d'après BCDE.*
108 souffre, *corrigé d'après BCDE.*
110 ordre.

III. Prières litaniques courtes, dérivées de l'usage liturgique

Ces textes suivent la structure de la litanie des saints en usage dans la liturgie, mais correspondent la plupart du temps à la première partie seulement de cette litanie.

A) *Textes en prose*

1. Prière attribuée à Gaston Phébus, fin XIVe s. : « Sire, vraiz Dieu, touz puissanz perpetuelment, sanz fin et sanz commancement, un en Trinité et trois en unité.../...afin que je vive sans pechié et que je puisse parvenir a la gloire de paradis. Amen »[1].

Après une longue invocation à la Trinité, qui occupe plus du tiers du texte, l'auteur s'adresse à la Vierge, à St Michel et à « touz les sains ordres des beneurés esperis », à Jean-Baptiste, aux patriarches et prophètes, à St Pierre et à « touz les sains apostres, euvangelistes et martirs », aux « tres nobles doucteurs et touz sains confessours » et enfin à « toutes les saintes vierges et les veuves ». Il est fort possible que ce texte, comme un autre attribué au même auteur et que l'on rencontrera plus loin, ne soit pas de Gaston Phébus. Il reste qu'il est d'une belle tenue spirituelle et abonde en réminiscences bibliques et liturgiques.

2. Prière à la Vierge et aux saints, XVe s. : « Ave, tres douce Vierge Marie, mere au doulx Sauvour Jhesucrist, royne glorieuse, fontaine de pitié et de misericorde.../...et vostre benoiste volunté soit touz jours faite et acomplie. Amen » (VIENNE, Bibl. nat., 1910, f. 93-94 vo). Cf. SINCLAIR' 2517.

Après une invocation à la Vierge, l'auteur s'adresse à St Michel, Jean-Baptiste, Jean l'évangéliste, Pierre, Paul, Jacques, Christophe,

[1] Ed. par G. Tilander, *Gaston Phébus, Livre des Oraisons, Les prières d'un chasseur*, édité avec introduction, glossaire et reproduction d'une miniature du manuscrit 616 de la Bibliothèque nationale de Paris, [Cynegetica XIX], Karlsham, 1975, n° 22 et G. Tilander et P. Tucoo-Chala, *Gaston Fébus, Livre des Oraisons*, [Béarn-Adour 3], Pau, Marrimpouey Jeune, 1974, pp. 88-90. Cf. Sonet/Sinclair 2088 et mes comptes rendus dans *Revue de linguistique romane*, 39 (1975), pp. 197-200.

Barthélémy, Laurent, Georges, Germain, Denis, Martin, Nicolas, Julien, François, Guillaume, Robert, Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Marguerite, Apolline, Suzanne, Claire, Elisabeth (de Hongrie) ; le dernier paragraphe est une recommandation à Dieu, à sa « benoiste mere et a touz sains et saintes et a toute la benoiste compaignie de paradis ».

B) *Textes en vers*

La litanie (38 oct. à rimes plates) signalée par SONET/SINCLAIR 2272 « Tu, saint Michiel, prince des angeles/Ne me soies, biaus Sires, estranges » n'est pas prise en compte ici. Il s'agit en effet de la 3e partie de la *Trinité Nostre-Dame*, qui n'a pas voyagé isolément et est le prolongement normal des deux premières parties (SONET/SINCLAIR 47 et 475). Le ms. de PARIS, Bibl. nat., fr. 12786 indiqué par SONET 2272 ne contient pas ce passage ; à noter aussi que l'édition de Lévy signalée par SINCLAIR présente des fautes grossières, imputables peut-être au copiste (et certainement, dans plusieurs cas, à une mauvaise lecture du ms.), dont on peut aisément se rendre compte en comparant le texte au fac-similé du ms. de PARIS, Bibl. nat., fr. 837, publié par Omont.

TEXTE N° 15, 1349 a. st.

SOURCE

BRUXELLES, Bibl. roy. IV. 119, f. 20 v°*b*. (Réf. SINCLAIR' 2243).

Composée par Gilles le Muisit, abbé de Tournai, cette prière fait partie d'un ensemble d' « oraisons faictes en l'an mil. CCC.XLIX pour le maladie dont li mortoilles fu en yceli an, que on apieloit epidimie » (f. 19 v°) (les années 1348-1350 furent celles de la terrible peste noire).

Le texte a été édité, avec quelques négligences, par Kervyn de Lettenhove, *Poésies de Gilles le Muisis*, t. 1, 1882, p. 76 ; je le publie ici d'après le ms.

ANALYSE

Le canevas est traditionnel : compte tenu que la Trinité et la Vierge ont fait l'objet de prières précédentes, l'auteur s'adresse maintenant aux « virtus celiestes », « a toute le court de lassus ». Les mentions de saint Martin et de saint Benoît s'expliquent tout naturellement par le fait que le monastère bénédictin de Tournai était placé sous le patronage de saint Martin.

LANGUE DU COPISTE

1. Vocalisme. En dehors des graphies anciennes *virtus* 1, 18, *angles/archangeles* 7-8 et *virgenes* 19, on notera : ĕ] tonique et prét. > *ie* : *celiestes* 1, *biestes* 2, *confiesseurs* 17 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 59) — e initial + ṇ > *i* : *signeurs* 11, *grigneurs* 12 (cf. *ibid.*, p. 89).

2. Consonantisme : c + e, i à l'initiale et intérieur derrière cons. > *c, ch* : *cescuns* 4, *anchiens* 10 (cf. *ibid.*, p. 92) — finale de part. passé : *et, ut* : *martiriiet* 14, *tenut* 21, *maintenut* 22 (cf. *ibid.*, pp. 104-105) — *aÿwe* 5 (cf. *ibid.*, p. 112, note 55).

3. Morphologie : *le* 19 (cf. *ibid.*, p. 121) ; *orisons*, Rubr. (cf. *ibid.*, p. 122) ; *no* 6 (cf. *ibid.*, p. 127) ; *se* 16 (cf. *ibid.*, p. 126) ; *nos* 20 (cf. *ibid.*, p. 125). Non accord des part. passés conjugués avec *être* : *martiriiet, tenut, maintenut.*

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

On ne relève qu'un trait régional : *no* 6. La rime *prophetes* : *peres* 9-10 laisse à désirer. Pour le v. 13, hypométrique, on pourrait aussi rétablir *qui* [*ja*] *morurent*, comme l'a proposé A. Scheler, *Etude lexicographique sur les Poésies de Gillon le Muisit*, 1884, p. 154 ou, peut-être mieux *as tous sains martirs* ; au v. 19, *virgines* (graphie pour *virges*) s'élide et ne compte que pour une syllabe ; au v. 20, *accourt* subj. prés. de *accorder*.

TEXTE

Orisons a tous les sains. [f. 20 v°*b*]

A vous, toutes virtus celiestes,
nous qui vivons si comme biestes
par nos meffais, par nos pechiés,
dont cescuns est si entechiés, 4

requerons aÿwe et confort
a no vrai Dieu le Pere fort.
S'en prions a trestous les angles
et a trestous les sains archangeles, 8
as patriarcles, as prophetes
et trestous les anchïens peres,
as apostles, nos drois signeurs
que de tous sains tenons grigneurs, 12
as sains martirs qui tous morurent
pour Dieu et martiriiet furent,
a saint Martin, a saint Benoit
qui vivans se rieule tenoit, 16
et a tous les vrais confiesseurs
et de leurs virtus successeurs,
as virgenes, et a toute le court
de lassus ; la Diex nos accourt 20
quë en sancté soiiens tenut
et en bien faire maintenut.

Amen.

8 tres (*de* trestous) *aj. dans l'interligne.*
13 tous *mq.*

TEXTE N° 16, fin XIVe siècle

Sources

Ms. *A*, STUTTGART, Landesbibl., Cod. Brev. 14, f. 110 v°-112 v°. Impr. *B*, *Les louenges a Nostre Seigneur*, f. ff2 v°-3 v° (PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 ; cf. Lacombe, 109 *quater*).

Malgré un incipit très proche et une longueur comparable, c'est un texte tout différent que présente ROUEN, Bibl. mun., 362 (Y 143), f. 94 v°-98 v° : Vray Dieu, mon Pere createur, / De tout le monde redempteur... (« ... oroison de grant vertu et la fist saint Pierre... »). En raison d'un certain nombre d'incorrections du ms. et de deux lacunes (58-67 et 87-90), j'ai retenu ici le texte impr. (que *A* permet cependant d'améliorer aux vv. 80, 112, 118) ; il est possible par ailleurs que le début des str. 5, 6, 7, 8 et 9 soit à préférer dans la leçon de *A*, qui fournit de surcroît plusieurs variantes intéressantes (vv. 1, 21, 24, 29, etc.).

Analyse

L'auteur (un dominicain, d'après la rubrique de *B* ?) s'adresse d'abord à Dieu, Père et Rédempteur, puis à la Vierge, à l'ange gardien, à tous les anges, aux patriarches et prophètes, aux apôtres, aux martyrs, aux confesseurs et aux vierges (str. 1-9) ; une dernière strophe (str. 10), suivie d'un corollaire (str. 11) récapitule l'ensemble de la prière.

Plusieurs vers se trouvent çà et là dans d'autres prières et souvent textuellement : 1-2, cf. ms. de ROUEN signalé plus haut ; 13-14, cf. Texte N° 24 et dans TOURS, Bibl. mun., 231, f. 208 ; 85-86, cf. Texte N° 33. Si de tels passages enlèvent à la prière de son originalité et lui donnent un air de compilation, ils témoignent en même temps de la présence de formules que chacun avait dans le cœur et sur les lèvres. Il faut dire par ailleurs que le texte est relativement sobre et n'est pas dépourvu de valeur spirituelle. Le développement consacré à l'ange gardien (str. 3) est intéressant à noter dans ce texte d'allure litanique : on peut y voir la marque d'une personnalisation d'un schéma traditionnel (on rencontre rarement une telle invocation dans les textes analogues) et l'importance accordée au rôle de l'ange gardien, invoqué au même titre que les autres catégories de saints [1].

La marque du style de l'époque est sensible dans la tendance à l'accumulation de termes souvent synonymes, en structure binaire (*humblement/affectueusement* 3-4, *honorer et servir* 9, *regir et gouverner* 26, *craindre et amer* 30, *pure et saincte* 33, etc.) ou ternaire (*desir, terme et espasse* 8, *grace, paix et misericorde* 17). Pour *faites* 73, cf. Marchello-Nizia, p. 209.

Versification

Les 11 str., de longueur inégale, en oct. à rimes plates, n'appellent pas de remarques particulières. Plusieurs enjambements sont à signaler : 30, 38, 40, 41, 45, 78, 81, 92, 100.

[1] Dans certaines versions de la litanie latine attribuée à St Pierre de Luxembourg, on rencontre une str. consacrée à l'ange gardien (cf. P. Lefrancq, *art. cit.*, p. 187).

TEXTE

Aultre oraison du Jacobin. [f. ff 2 v°]

1. Vray Dieu, mon Pere createur,
et mon amoureux redempteur,
je me recommande humblement
et tres affectueusement 4
a vostre majesté divine,
vous suppliant d'entente fine
que me donnez, par vostre grace,
parfait desir, terme et espasse 8
de vous honnorer et servir,
si que je puisse deservir
le don de vostre haulte gloire
a perpetuelle memoire. 12

2. Glorieuse Vierge Marie,
qui portastes le fruit de vie,
Filz de Dieu et saulveur du monde,
si vrayement qu'en vous habunde 16
grace, paix et misericorde,
je vous prie qu'i vous recorde
de requerir a sa clemence,
qu'i me doint pure conscience 20
et grace de tant de bien faire,
que je luy puisse tousjours plaire.

3. Toy, mon bon ange, qui me gardes
et qui tout mon estat regardes, [f. ff 3]
Dieu a voulu toy ordonner
a moy regir et gouverner,
pour moy de l'ennemy defendre
et pour m'ame enfin a Dieu rendre ; 28
plaise toy doncques enflamer
mon cueur a Dieu craindre et amer
en si parfaicte reverence,
que je le serve sans offence 32
et que, par pure et saincte vie,
soit m'ame en paradis ravie.

A. Rubr. *mq.*
1 m. puissant cr.
21 Et puissance de si bien.
24 Qui tout mon fait voys et regardes.
29 Je te prie, veulles enflammer.
31 Et l'avoir en tel r.
33 Si que.
34 ravie *mq.*

4. Vous tres benoistz et puissans anges,
et vous tous, glorieux archangelz, 36
et tous saintz esperilz loyaux
des neuf ordres celestiaulx,
me vueillés tousjours inspirer
a bien, et moy faire espirer 40
a contemplation divine,
pour avoir le bien qui ne fine.

5. Saintz et glorieulx patriarches
et haulx prophetes, qui les arches 44
des secrez Dieu avez ouvers
et divinement descouvers
par esperit de prophecie,
de cueur humblement vous supplie, 48
que par vostre intercession,
Dieu me doint inspiracion,
que face en moy vertu acroistre
et aussi me face congnoistre 52
sa saincte voulenté divine,
affin qu'en charité benigne
je la puisse acomplir sur terre
pour la gloire du ciel acquerre. 56

6. Tres glorieux apostres saints,
de vertus et de graces plains,
qui par le benoist Saint Esprit,
quant de sa grace vous esprit, 60
illuminastes tout le monde
par predication parfonde
exaulsant la foy catholique,
priez la bonté magnifique 64
que me face sentir et croire
vostre doctrine sainte et voire
purement, par quoy je le serve
si bien que sa gloire deserve. 68

47 esprit.

35 et tres sains a.
37 tous vrays e.
39 Vueillés moy t.
40 aspirer.
43 Vous tres gl.
51 Qui f.
57 Vous gl.
58-67 *mq., remplacés par* Veulliés prier Dieu tout puissant / Que sa grace soit accroissant / En mon cuer par quoy je le serve.

7. Martyrs tres saintz, qui de cueur franc
avez respandu vostre sang
en mourant pour la foy de Dieu,
je vous supplie que en tout lieu 72
me faites avoir foy entiere
pour parvenir a la lumiere
de la gloire Dieu, digne et haulte
ou de bien n'a quelque defaulte. 76

8. Saintz et glorieux confesseurs
de Dieu et parfaitz amateurs,
qui avez par grant penitence
acquise la haulte excellence 80
de sainte gloire pardurable,
priez lui de cueur amiable,
que penitence puisse faire
par quoy lassus me vueille traire. 84

9. Glorieuses et sainctes vierges
qui devant Dieu tenez les cierges,
pour ce qu'en saincte pureté
la damnable charnalité 88
avez surmonté et estainte
de cueur chevalereux, sans fainte,
vueillez luy prier qu'i me face
purement vivre en toute place, 92
pour impetrer grace et pardon
et de sa gloire le beau don.

10. A vous, tous saintz et toutes sainctes, [f. ff 3 v°]
je adresse mes pleurs et mes plainctes, 96
en vostre vray confort querant,
trestous prians et requerant
que vous luy priez humblement
pour moy, si que benignement 100

80 Requerir la.
85 et sanictes v.

69 Vous sains martiers qui.
70 espandu.
73 Me faciés a.
77 Vous tres gl.
80 Acquis.
85 Vous sainctes glorieuses v.
87-90 *mq.*
93 P. acquerir gr.
98 Tousjours pr.

tous mes griefz pechez me pardonne,
et tant de sa grace me donne
que je face confession
par devote contricion, 104
si que j'aye par bonne guise
les sacremens de saincte Eglise,
devant que parte de ce monde
et que de la prison parfonde 108
du lieu infernal me defende,
par quoy m'ame la dessus tende,
pure, saincte, necte et delivre,
pour tousjours avecques vous vivre 112
en repos glorieux et fin,
ou jamais n'auray point de fin.

11. Ainsi l'octroit benignement
Dieu qui regne divinement 116
en saincte gloire pardurable,
de parfait bien interminable.

Amen.

108 de ta prison.
112 a. bons v.
118 De souverain bien perdurable.

103 Que jani f.
107 que je departe du.
110 Si que m'a.
114 n'avera p.
115 le croys b.
116 divi.
117 En haulte gl.
118 De perfait b.

TEXTE N° 17, vers 1488

Sources (imprimées)

A : *A1*, PARIS, Bibl. nat., Rothschild I.5.7, f. d7 v°-e1 (Picot, *Rothschild*, t. 1, p. 15), *A2*, PARIS, Bibl. Mazarine, incun. 614, f. DD4 v°-DD7 v° (Lacombe 8), *A3*, PARIS, Bibl. nat., Rés. 2941 (Lacombe 21), *A4*, PARIS, Bibl. nat., Rés. p. Z 357 (21), f. M6 v°-M9 v° (Lacombe

116), *A5*, PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, OE XV. 284, f. M6 v°-M9 v° (LACOMBE 117), *A6*, PARIS, Petit Palais, Coll. Dutuit 41, f. DD4 v°-DD7 v° (LACOMBE 9) ; *B*, PARIS, Bibl. Mazarine, Rés. 34964, f. g7-g8 (LACOMBE 13) ; *C*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 918, f. f4-f6 (LACOMBE 11) ; *D*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 1631, f. 63-64 v° (LACOMBE 12) ; *E*, PARIS, Bibl. nat., Vélins 2937, f. f3-f5 (Heures à l'usage de Rome, v. 1488) ; *F*, PARIS, Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 1853, f. dd5 v°-dd6 v° (LACOMBE 9 *bis*) (Réf. SONET 1185).

Il s'agit là de livres d'Heures portant la marque d'A. Vérard et dont les premières éditions sont des environs de 1488 (d'après la table de Pâques). Le texte se prête à la même remarque que les Textes n°s 2 et 3 : sa fonction est celle de remplir les encadrements des marges extérieures du livre. Situé en regard de la Litanie des saints en latin, il en est la paraphrase, plus ou moins copieuse selon les nécessités de la mise en page.

Le texte semble intégral dans les *Heures* de la famille *A* ; les autres éditions, qui présentent des versions tronquées, sont cependant signalées dans la mesure où elles apportent des variantes.

ANALYSE

Après une invocation liminaire au Christ et à la Vierge (str. 1), sont invoqués les anges, patriarches et prophètes (str. 2), les évangélistes, apôtres et martyrs (str. 3), les confesseurs et moines (str. 4), les Trois Maries et tous les saints (str. 5-6). La str. 7 rappelle le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption et la str. 8 conclut par un appel à la miséricorde du Christ.

TEXTE

1. Mon Dieu, mon Dieu, escoute mes complaintes, [f. d7 v°]
mes grans douleurs et mes adversitez.
Pour mon moyen je requier sains et sainctes,
qui devant toy sont en grans dignitez ;
a celle fin que mes iniquitez 5
ne vueilles pas a memoire reduire,
premier je pry ta mere, tres cher Sire.

2 Et mes douleurs *BDE*.

2. A tes archanges de rechief [f. d8]
et aux anges je me presente,
affin que garder de meschief 10
me vueillent en la vie presente.
Et puis, par rayson condecente,
pour les grans faultes que j'ay faictes,
ma povre oraison soit patente
aux patriarches et prophetes. 15

3. Aux evangelistes aussi [f. d8 v°]
et aux apostres de la foy,
je requier que grace et mercy
me facent avoir devant toy.
Aux champïons, qui pour ta loy 20
ont souffert martire et tourmens,
priant qu'ilz aient pitié de moy,
me presente en gemissemens.

4. Aux evesques et aux prelatz, [f. d9]
abbés, moines et confesseurs, 25
de supplier ne fus onc las
qu'ilz fussent mes intercesseurs.

5. A Marië et a ses seurs,
a toute la court virginale
et a tous tes bons [f. d9 v°] serviteurs, 30
je fais oraison generale ;

22 qu'il ait.

14 Te pry, saint Jehan et tous prophetes *BD* ; Je pry s. J. et t. p. *E*.
Après 14, *le texte B se termine ainsi* :

A Marie et a ses seurs,
a toute la court virginale
et a tous tes bons serviteurs,
je fais orayson generale.

et le texte F :

Apostres et evangelistes,
martyrs, abbez et confesseurs,
pontifes, docteurs, heremites,
soyez tous mes intercesseurs.
Aussi Marie et ses seurs
et toute la court virginale
me gardent de mal et scandalle.

14-27 *sont remplacés dans E par* :

Je pry saint Jehan et tous prophetes,
aux apostres pareillement,
evesques, marti[r]s, confesseurs,
affin que je aye sauvement,
je leur pri cordialement
qu'ilz soient tous mes intercesseurs.

15-27 *mq. D.*
30 tous les bons *C.*
31 *D s'arrête à ce v.*

affin que de toute œuvre male,
de bruit deshonneste et scandale
gardent mon corps, je les reclame,
si qu'en ta majesté royale, 35
par imitance filiale,
finablement te voye mon [f. d10] ame.

6. Oultre plus, a tous sains et sainctes,
je fais requeste en general,
qu'ilz vueillent oÿr mes complaintes 40
en me preservant de tout mal
et que l'ennemy desloyal
ne puisse avoir sur moy victoire :
impetrez moy parfaicte gloire.

7. Par ta saincte incarnacion, [f. d10 v°]
aussi par ta nativité,
ta digne circoncision,
ton baptesme de purité,
ton jeune de felicité,
par ta passion tres cruelle, 50
l'omme humain si fut racheté
de damnacion eternelle.

8. O Filz de Dieu triplë en unité, [f. e1]
ayez pitié du peuple crestïen,
ne seuffre point qu'il soit desherité 55
par vanité, mais des tiens le retien.
Nous savons bien que sans toy tout n'est rien,
sans ton moyen nul vivant n'a repos,
doncques si *te rogamus, audi nos.*

Commentaire par strophes

1. Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145).
2. Huitain d'oct. ababbcbc (*ibid.*, pp. 91-92). *Vie* 11 compte pour une syllabe.
3. Huitain d'oct. ababbcbc (*ibid.*). *Aient* 22 compte pour une syllabe.
4. Quatrain d'oct. abab.
5. Dizain d'oct. ababbbcbbc (*ibid.*, p. 130). *Voye* 37 compte pour une syllabe.

37 *CE s'arrêtent à ce v.*

6. Septain d'oct. ababbcc (*ibid.*, pp. 144-145).
7. Huitain d'oct. ababbcbc (*ibid.*, pp. 91-92).
8. Septain de décas. ababbcc (*ibid.*, pp. 144-145), à rimes batelées. Pour la rime *repos* : *nos* 58-59, cf. *ibid.*, p. 74.

On remarquera la diversité des structures strophiques et métriques, ce qui est dû sans doute autant aux nécessités de remplissage qu'à la fantaisie de l'auteur. J'ai jugé utile de donner ici la dernière strophe qui me paraît faire partie intégrante du texte, alors qu'elle est considérée comme une pièce à part par Picot, *Rothschild*, t. 1, p. 15 (ce que SONET 1359 a entériné) : elle est le corollaire naturel de la str. 7 et les derniers mots latins marquent nettement son appartenance à la litanie.

TEXTE N° 18, XVe siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 62-63 (Réf. Sonet 6).

Ce texte fait partie d'une série de 10 prières aux saints composées en dialecte lorrain. De l'examen de cet ensemble, il ressort que l'auteur était un seigneur messin (cf. notamment les prières à St Eloi, Texte n° 110 et à St Eucaire, Texte n° 114), grand amateur de chasse (cf. les prières à St Hubert, Texte n° 134 et à St Symphorien, Texte n° 213), paroissien des églises St Maximin et St Eucaire (cf. Texte n° 173). Plus heureux, il faut l'espérer, en cynégétique qu'en versification, il nous laisse cependant quelques textes dont le ton, souvent personnel, tranche agréablement sur bien d'autres prières de l'époque [1].

[1] Sans justifier son assertion, A. Haefeli dans *Saint Eucaire de Metz*, Metz, impr. Merfeld, s.d. [1962], non paginé, attribue l'une de ces prières (prière à St Eucaire, qu'il édite) à Jacques Daix, qui mourut le 22 mai 1499 et dont l'épitaphe est conservée dans la chapelle St Blaise de l'église St Eucaire. J'ai consulté M. Haefeli, qui n'a pu me dire sur quoi reposait son affirmation. Une chose est certaine, le manuscrit d'Epinal a bien appartenu à la famille Daix (ou d'Esch/Desch), comme l'a montré F. Bonnardot dans le *Bulletin de la S.A.T.F.*, 2 (1876), pp. 65-66, ce que devait confirmer Ch. Bruneau dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 36 (1927), pp. 167-173. Le copiste des textes qui nous intéressent n'est sans doute pas Philippe II d'Esch, comme le pensait F. Bonnardot, mais son fils Jacques d'Esch, ainsi que l'a montré Ch.

Analyse

Nous avons ici une prière litanique qui suit le schéma traditionnel et témoigne de la culture liturgique de son auteur. Si l'on n'y rencontre pas d'invocations personnalisées, sauf à la Vierge, les autres prières du même auteur seront plus explicites et, dans presque toutes, se retrouvera son souci de prier pour « mes amins que j'ainme bien » (v. 48) [2].

Le texte comporte sans doute deux lacunes : après le v. 17 et après le v. 37 ; il est possible d'autre part que deux vers manquent après le v. 8. Comme les autres textes de la même série, il est d'ailleurs d'une cursive peu soignée et compte des ratures, des taches et de nombreuses abréviations [3].

Langue du copiste

1. Phonétique.

a) Vocalisme : á[> *e* ou *ei* : *Triniteit* 3, *creeiz* 4, *formez* 6, *portez* 8 (cf. Apfelstedt, § 2) — á + nas. + pal. > *ainge, arcainge* 10 (cf. *ibid.*, § 14) — a prét. devant r > *e* : *perfait* 2, 3, *mertir* 21 (mais *martir* 22), cf. *ibid.*, § 20 — órem > *our* : *creatour* 2, *conffessour* 27, *honour* 50 (cf. *ibid.*, § 46) — o prét. + y > *u*(*i*) : *nutie* 53 (cf. *ibid.*, § 72) — la graphie *-ez* est souvent mise pour *-é*/*-er* : *portez* 8, *paiez* 15, *relaschiez* 16, *pichiez* 16, *delivrez* 26 et *er* pour *é* : *lassier* 35 (cf. *ibid.*, § 144).

Bruneau et c'est peut-être à partir de cette dernière source que A. Haefeli a extrapolé. Je serais plus prudent. Si tout donne à penser qu'un membre de la famille d'Esch est bien l'auteur de ces prières ou d'une large partie d'entre elles (alors que la paternité des pièces éditées par Ch. Bruneau, *loc. cit.*, pp. 174-222, reste douteuse), l'attribution à tel ou tel n'est guère possible. On pourrait penser à l'illustre aïeul de Jacques d'Esch, qui portait le même prénom que lui : Jacques II d'Esch (1371-1455), auteur de la Chronique de Metz (cf. J.-F.-G. Gérard d'Hannoncelles, *Metz ancien*, éd. par Tardif de Moidrey, Metz, Rousseau-Pallez, 1856, t. II, p. 64 et *Die Metzer Chronik des Jaique Dex* (*Jacques d'Esch*) *über die Kaiser und Könige aus dem Luxemburger Hause*, Metz, G. Scribe, 1906, Documents de l'Histoire de la Lorraine, publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine, t. IV).

[2] J'ai présenté le texte de manière aérée, pour mieux marquer les différentes invocations.

[3] L'observation de Ch. Bruneau sur les textes dont il s'est occupé vaut également pour les pièces du même manuscrit que j'ai retenues dans cette étude : « Les vers, recopiés à la diable, sont souvent faux, quelquefois inintelligibles ; ils semblent avoir été presque toujours notés de mémoire, car les oublis sont nombreux. L'orthographe, extrêmement fantaisiste, est tantôt étymologique à outrance, tantôt presque phonétique ; elle ne correspond point à l'orthographe traditionnelle des copistes de profession », *loc. cit.*, p. 168.

b) Consonantisme : *n* dans *amins* 48 (cf. *ibid.*, § 93) mais *cowoiteux* 32 (où *w* = *uv*, *ibid.*, § 93 et 107) — *s* initial pour *c* : *sielz* 4, *sest* 29 (mais *cest* 52, 53) (cf. *ibid.*, § 98), *s* devant consonne disparaît : *apotre* 21, *trepassement* 56 (cf. *ibid.*, § 102) — *x* pour *s* final : *maix* 44 et pour *s* intervocalique : *orixon* Rubr. — *h* marque le hiatus : *ahide* 54 (cf. *ibid.*, § 78).

2. Morphologie.

a) D'une manière générale, le substantif ne prend pas la marque du pluriel.

b) Même remarque pour l'adjectif. On notera aussi que la forme du féminin est identique à celle du masculin dans *sest*[*e*] 29, *cest*[*e*] 53, *mal* 51, *tout* Rubr. et *tout* 45, *saint*[*e*] 28 et *sain*[*te*] 39 (cf. Smeets, *Bible*, pp. 153 et 166). Je n'ai restitué le phonème *-e* que dans les cas où la scansion l'exige.

c) Verbe : Présent indicatif 3e pers. sing. : *ait* 15 (Apfelstedt, § 118) ; 3e pers. plur. : *vuelle* 11, 34, 52, 54 et *prie* 24 (cf. *ibid.*, § 122), *on* 14, 35 (cf. *ibid.*, § 118).

Langue de l'auteur et versification

Deux formes verbales sont à mettre au compte de la langue de l'auteur : *sofront* 22 (cf. *ibid.*, § 124 et Smeets, *Bible*, pp. 181-182) et le part. passé *ellis* 27 (cf. Apfelstedt, § 121).

a) Mesure du vers. En dehors de formes qui peuvent être considérées comme des doublets graphiques : *recommande* 1, 20, 23, 29, 37 (mais au lieu de *recommant*, on pourrait aussi corriger (*re*)*commande*), *soie* 32, *monde* 36, l'*e* muet ne compte pas dans *prophete* 13 (à moins de corriger (*re*)*commande*), *prie* 24, *vuelle* ou *ame* 25, *hermite* 35, *faire* 43, *tout* 45 (où il n'est d'ailleurs pas écrit), *arme* 46 (à moins de corriger *m*(*on*) *arme* ou (*re*)*commande* ou de supprimer *je*), *fortune* 51. Dans *ainge* et *arcainge* 10, et *vesve* 39, l'absence de marque du pluriel correspond à l'élision.

b) Plusieurs rimes indiquent que la consonne finale est purement graphique, ainsi *Triniteit* : *creeiz* 3-4 ; *saner* : *delivrez* 25-26 ; *recommander* : *abandonnez* 41-42. Une rime surprenante, *amerre* : *delivrer* 51-52 indique que le *-r* final de *delivrer* était prononcé, mais l'auteur accole une rime féminine à une rime masculine ; la même remarque vaut sans doute pour *prier* : *prier* 33-34 où, à moins que le premier *prier* soit un infinitif substantivé, il faut lire *prier*[*e*] : *prier*. Ressortissent à la langue de l'auteur : *nutie* : *ahide* 53-54 (le *d* étant, dans ce dernier mot, purement graphique) et *ellis* : *aussy* 27-28.

TEXTE

Orixon de tous sain et de tout sainte. [f. 62]

A Dieu me recommande cest jour
qui est mon perfait creatour,
ung Dieu perfait en Triniteit,
qui a sielz et tere creeiz, 4
Pere et Filz et Saint Esperit
qui a formez tous esperit,

a la douce Vierge Marie,
qui a portez le fruit de vie, 8

a .IX. orde de paradis
dez ainge et dez arcainge aussy, [f. 62 v°]
qu'i me vuellë en garde prendre
et an la main de Jhesus rendre. 12

A saint prophete me recommande,
qui on prophetisé l'amande
que Jhesus ait en croix paiez
por nous relaschiez de pichiez. 16

A sain patriaichë aussy,
. . . . . .
. . . . . .
je recommande moy et mez bien. 20

Alz apotrë et a mertir
qui por Jhesu sofront martir,
me recommande parellemant,
que por moy prie devotement 24
que Jhesus m'ame vuelle saner
et de tout pichiez delivrez.

A conffessour de Dieu ellis
et a sainte viergë aussy 28

1 jours.
2 creatoure.
15 en *mq*.
28 saint.

me recommande seste jornee,
que por eus soit m'ame sanee.

A tous les sain religieux,
qu'a Dieu servir soie cowoiteux, 32
me recommande a leur prier,
que Dieu por moy vuelle prier.

Aux sain hermite qui on lassier
du tout le monde por Dieu prier 36
me recommande parellement.
. . . . . .

A sainte vesve incontinant,
que por Dieu vive chaistement, [f. 63]
me vuel aussy recommander,
par quoy ne soie abandonnez
a pichiez faire legierement,
maix bien vivrë et saintement. 44

A tout la court de paradis
mon arme je recommande aussy,
et tout mon corps et tous mes bien,
et mes amins que j'ainme bien, 48
et leur prie, par grant amour,
que je puisse vivre a honour.
Et de fortune mal et amerre
me vuelle cest jour delivrer, 52
et aussy en ceste nutie
garder me vuelle et faire ahide,
et tous les jour de mon vivant
jusques a mon trepassement, 56
et a ma fin puisse venir
aveck euls tous, por Dieu servir.

Amen.

29 sest.
31 les *mq*.
34 moy < faisse prier > vuelle.
39 sain.
41 vuelle.
45 courte.
47 tout *et* mes *mq*.
53 cest.
54 aahide.

TEXTE N° 19, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 600, f. 60 v°.

Analyse

Après une adresse aux saints en général (str. 1), l'auteur invoque la Vierge, les anges, les patriarches et prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges (str. 2-8), pour conclure par un nouvel appel à « touz sains esluz » (str. 9).

Dans sa brièveté et sa simplicité, cette prière ne manque pas d'intérêt. On remarquera notamment, en dehors d'allusions scripturaires courantes (v. 10 et 20), que le Christ y est désigné comme le frère du chrétien (v. 7), ce qui rend un accent paulinien très rare dans les prières que j'ai rassemblées.

Langue du copiste

Les traits de l'Est sont nombreux et je n'en signalerai que quelques-uns : á] + pal. > *ai* : *faice* 10 (mais *face* 10), *graice* 12, *faisse* 12, *taichez* 31, *suffraigez* 34, *oultraigez* 36 (cf. Apfelstedt, § 15) — á[> *ei* : *meire* 5, *peire* 8, mais *frere* 7 (cf. *ibid.*, § 6) — ósu, óre > *ou* : *gloriouse* 5, *glorious* 21, *merveillouse* 22, *vertuouz* 23, *confessours* 25, *gloriouz* 34 (cf. *ibid.*, § 46) ; graphie interprovinciale — ŏ + l̥ > *e* : *orguel* 32 (cf. *ibid.*, § 71).

Langue de l'auteur et versification

Les rimes du texte (9 quatr. d'oct. abab) n'appellent pas de remarques particulières. En dehors de *gite* 4 et *tele* 33, qui peuvent être des doublets graphiques, l'*e* muet ne compte pas dans *apostrez* 17, *merveillouse* 22 (à moins de lire *vo*, au lieu de *vostre*), *viergez*

29 (à moins de lire *chasté* pour *chasteté*), *soient* 36. On notera l'anticipation de *avant* 18, pour des raisons métriques, ce qui bouscule passablement l'ordre normal. Quelques enjambements hardis, aux vv. 18, 19 et 26.

TEXTE

1. Benoy saint de digne memoire, [f. 60 v°]
per vostre sainctë orison
priez pour nous le Dieu de gloire,
qu'il nous gite de ceste prison. 4

2. O Vierge, gloriouse meire
et dame de misericorde,
apeise nous a nostre frere,
et a son peire nous acorde. 8

3. Sains angles ardenz et luisanz,
que Dieu veëz faicë a face,
gardez nous de tous malz nuisanz
et graice Dieu per vous nous faisse. 12

4. O patriarchez et prophetez,
soutienz en foy, en esperance,
per vostrë orison perfaite
empetrés nous vraie indulgence. 16

5. O sainz apostrez, d'iniquité
nous veilliez tous avant purgier
que veigniez par auctorité
avecque Jhesucrist jugier. 20

6. O fors martirz et glorious,
par vostre merveillouse poissance,
en bienz nous faitez vertuouz
et en malz avoir pacience. 24

7. O sainz confessours, exemplairez
de saincte conversacion,
defandés nous de tous contrairez
per vostrë intercession. 28

1 O b. s. de tres d.
4 cest.
18 veilliez nous avant.
22 P. la vostre tres merveillouse.
27 de nous contrairez.

8. Viergez par chasteté honorablez
et en humilité fundeez,
nettoiez nous taichez courpables
per orguel tant demesureez. 32

9. O tous sainz esluz de tele vie,
per vous tres gloriouz suffraigez,
soienz en vostre compaignie,
et soient perdonné nous oultraigez. 36

Amen.

Les orixonz petit dessus escriptz sont come une kyriel on latenie pour prier tous lez sainz et sainctez.

32 tant *mq*.
35 compaigniee.
36 Et nous soient p. tous nous.

TEXTE N° 20, XVe siècle

Source

NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 97 v°-99 v° (Réf. Sonet 2069).

Analyse

Malgré la rubrique, il s'agit moins d'un texte continu que d'un amalgame de textes différents (séparés par un blanc dans mon texte pour tenter d'apporter quelque clarté) :

1. Invocation à Dieu, par l'intermédiaire de St Blaise (vv. 1-2). Ces 2 vers sont-ils une sorte d'oraison jaculatoire ou le début d'une prière à St Blaise ?
2. Invocation aux apôtres André, Pierre, Paul, Jean et à Jean-Baptiste (vv. 3-8). Pièce qui tranche sur le reste par la structure des rimes.
3. Evocation du *Trinubium* de Ste Anne et de sa descendance (vv. 9-20).

4. Deux vers, qui semblent de transition, pour permettre de reprendre le fil de la litanie (vv. 21-22).
5. Invocation à divers saints et saintes et aux anges (dont les 9 chœurs sont nommés au hasard de la rime dans une énumération bouleversant l'ordre traditionnel) (vv. 23-42).

L'aspect composite du texte est souligné par la versification qui est dans l'ensemble à rimes plates, sauf pour les vv. 3-8 où l'on peut voir un sizain abbaac (absent de Chatelain) : il s'agit d'une str. isolée d'un autre texte. La liste des saints des vv. 23-26 n'est guère significative ; cependant, comme la liste est très courte, on peut penser que la présence de St Nicolas n'est pas due au hasard, ce qui orienterait vers un auteur lorrain pour ce passage.

Langue du copiste

Les traits de l'Est sont nombreux ; on remarque par exemple :

1. Vocalisme : á[> *ei* : *teille* 6, *nommey* 11 (cf. Apfelstedt, § 1) ; á] > *ai* : *Jaique* 16, 19 (cf. *ibid.*, § 15) ; ĕ prét. > ie > *i* : *pichiez* 40 (cf. *ibid.*, § 28) ; e prét. + v > *eu* : *euvangeliste* 4 (cf. *ibid.*, § 29).

2. Consonantisme : en dehors de graphies anciennes (*virtus* 30, *foid* 36, *angles/archangelz* 27-28), on notera : *s* simple pour *ss* à l'intervocalique : *mesire* 3 et *x* pour *s* à la finale : *paradix* 21, 34/ mais *paradis* 41 (cf. *ibid.*, § 99) ; *Alphees, Zebedees* 14 témoignent de la générosité avec laquelle les scribes lorrains distribuent les *-s* (ou *-z*) à la finale, encore que cette graphie soit ici renforcée par l'étymologie ; *engenrerent* 11 : absence du *-d-* de transition (phénomène non limité au lorrain) ; *nunlz* 38.

3. Morphologie : *ayens* 34, 41 (cf. *ibid.*, § 118) ; *enfantait* 15, 17 (cf. *ibid.*, § 126) ; *puit* 38, *puissiens* 37 (cf. *ibid.*, § 123).

Langue de l'auteur et versification

Certaines rimes sont à signaler : *juste* : *Jude* 17-18 (cf. Chatelain, pp. 46-47 et 69-70) ; *Michiel* : *Andreu* 23-24 (cf. *ibid.*, pp. 78-79) ; *paradis* : *fin* 41-42 (cf. *ibid.*, p. 78), mais elles n'apportent pas d'indications particulières sur la langue de ces diverses pièces. Deux autres sont peut-être plus parlantes : *acompaignie* : *Maries* 9-10 (peu satisfaisante pour l'œil) et *major* : *amour* 19-20 ; si en effet elles ne sont pas typiques de l'Est de la France, elles y sont particulièrement représentées.

Sire ou *priere* 1 sont à compter respectivement pour 1 ou 2 syllabes ; *vostre* 34 est un doublet pour *vo*, cette dernière forme pouvant être l'indice d'un auteur septentrional pour ce passage (et la correction *vo priere* 31 et 35 offrirait des rimes plus satisfaisantes).

On notera par ailleurs la synérèse dans *Cleophas* 12. Dans ses différents contextes, *Jehan* est monosyllabique.

TEXTE

Oroison a Nostre Signour. [f. 97 v°]

Sire, par la priere sainct Blaise,
enten..... a mon ayse.

Saint Andrieu, mesire sainct Piere,
sainct Poulz, sainct Jehan euvangeliste, 4
tous [f. 98] apostres, sainct Jehan Baptiste,
aidiés moy en teille maniere
qu'avoir puisse estable lumiere
a vostre saincte compaignie. 8

Saincte Anne fut acompaignie
des trois maris qui les Maries
engenrerent et sont nommey
Joachin, Cleophas, Salomé. 12
Lez filles orent espousees
Joseph, Alphees et Zebedees.
L'une enfantait Nostre Signour,
l'autre sainct Jaique le minour [f. 98 v°]
et s'enfentait Joseph le juste
avec saint Symon et sainct Jude,
l'autre sainct Jaique le major
et sainct Jehan, l'aigle de l'amour. 20

De ma mort, met vie en paradix,
par les prieres des ja dis.

Sainct Jehan Baptiste, sainct Michiel,
sainct Piere, sainct Paulz, sainct Andreu, 24

2 *lacune du copiste* ; ayse : *le* s *est ajouté dans l'interligne.*
12 Salomé *mq.* (*le texte offre un blanc*).
17 enfentait sainct Joseph.
20 de s'amour.
21 *hypermétr. et corrompu.*

ma dame [f. 99] saincte Katherine,
sainct Nycholas, saincte Apoline,
tous sainct, toutes sainctes, tous angles,
dominacions et archangelz, 28
thrones, poëtés, cherubin,
virtus, princeps et seraphins,
aidiés moy tuit par vos prieres
et m'envoiés joye plainiere 32
ensemble moy et mes amis,
par quoy ayens vostre paradix,
et nous gardés par vos priieres.
Vers [f. 99 v°] saincte Eglise foid entiere 36
puissiens porter et conserver,
que nunlz mal ne nous puit grever
et en cest siecle vous servir
et nos pichiez si espenir, 40
par quoy nous ayens paradis,
celle joye qui est sanz fin.

Amen.

32 m'evoiés joye plainne.
36 Ver.
37 et perseverer.

TEXTE N° 21, XVe siècle

Source

SOISSONS, Bibl. mun., 110, f. 6 v°-7 (Réf. Sinclair' 3775).

Analyse

Cette brève prière se déroule en deux temps :

1. Appel aux saints et saintes, avec un parallèle entre les souffrances qu'ils ont endurées sur terre (vv. 3, 4, 9, 11) et la récompense qui est la leur auprès de la Trinité (vv. 2, 17).
2. Prière pour qu'ils intercèdent auprès de Dieu et de la Vierge, en faveur de leur fidèle (vv. 19-26).

Langue du copiste

Plusieurs traits picards : *chieulx* 2, 7, 13, *cha* 4 (cf. Gossen, *Grammaire,* p. 91) ; *glore* 17 (cf. *ibid.*, p. 82), graphie interprovinciale.

Langue de l'auteur et versification

Le texte est lui aussi marqué de picardismes : *vo* 25 (cf. *ibid.*, p. 127) et, à la rime, *chieulx* : *Fieux* 13, 15 (cf. *ibid.*, p. 70).

Les 26 hexas. se laissent couper en 1 douzain ababbcbcdede (3 quatr. à rimes alternées), 1 sizain ababcc (cf. Chatelain, pp. 122-123) et 1 huitain ababbbaa.

TEXTE

Orison a tous les sains et saintes de paradis. [f. 6 v°]

1. Tous benois sains et saintes
qui en chieulx reposés,
et qui passions maintes
cha jus souffert avés, 4
prophetes et confés,
et vous, benois arcangles,
qui les chieulx possessés
aveuc les benois angles, 8
doulces vierges martires,
doulces vierges pucelles,
qui souffristes martires
pour Dieu, bonnes et belles, 12

2. Toutes saintes des chieulx
et sains de paradis,
ly Peres et ly Fieux
et li sains Esperis 16
vous doint glore sans fin
par son saint non divin.

9 Doulce.
10 Doulce.

3. Je vous prie et supplie
que envers Dieu temprement 20
et la Vierge Marie
m'acordés tellement, [f. 7]
qu'aprés mon finement
j'aye tout plainement 24
vo sainte compagnie
en pardurable vie.

Amen.

TEXTE N° 22, 1525

Source

PARIS, Bibl. nat., Vélins 1655, Heures imprimées à l'usage de Poitiers par Jehan Coussot pour Jacques Bouchet et Nicolas Pelletier, Poitiers, 20 déc. 1525, f. A4 v°-A5 (Lacombe 520).

Analyse

1. Invocation à St Michel, St Gabriel et aux neuf ordres des anges (str. 1) ; l'auteur leur demande d'être ses conseillers pour les « affaires terriens », ses intercesseurs « au mourir » et d'éloigner l'adversaire « le faulx ange et sa cohorte » (str. 2).
2. Invocation à Jean-Baptiste, aux patriarches et prophètes (str. 3).
3. Invocation à 10 apôtres (str. 4). Parmi ceux qui font l'objet d'une mention spéciale, on remarquera l'allusion, originale dans sa forme, au Chemin de Damas (vv. 33-34).
4. Prière aux « autres apostolles » et à tous les saints dont plusieurs catégories sont énumérées (str. 5).
5. Dans les strophes finales, l'auteur demande à tous les saints, à qui Dieu ne peut rien refuser (str. 6), d'être, avec la Vierge, ses intercesseurs auprès de Dieu pour qu'il obtienne le salut, lui et ceux pour lesquels il prie (str. 7). Puis il élargit sa prière aux besoins de l'Eglise et de tous les chrétiens vivants et morts (str. 8).

Langue de l'auteur et versification

1. Dizains ababbccdcd (cf. Chatelain, p. 135), sauf la str. 4 qui est un douzain ababbccddede (cf. *ibid.*, p. 126).

2. Pour les rimes *Jesucrist* : *esprit* 22, 24 et pour *prophetes* : *molestes* 28, 30, cf. *ibid.*, pp. 46-47 (amuïssement bien connu du *s* implosif). La langue n'offre pas de traits particuliers. A remarquer, au v. 63, l'élision de *ce*.

TEXTE

Oraison generalle a tous les anges, [f. A4]
archanges, prophetes, patriarches, apostres,
disciples, martyrs, confesseurs, vierges,
et tous sainctz et sainctes.

1. A vous, archange sainct Michel,
tres humblement me recommande,
a vous aussi sainct Gabriel,
aÿde et secours je demande, [f. A4 v° *a*]
et a toute la saincte bande 5
d'anges, archanges, potestez,
des vertuz et principaultez,
dominations, seraphins,
des trosnes, et aux grans bontez
des tres bien amez cherubins. 10

2. Vous plaise tous nous secourir
en noz ames, noz corps et biens,
tant que vivrons, et au mourir
gardez nous des damnez lïens,
et que es affaires terrïens 15
puissons aller de telle sorte,
que le faulx ange et sa cohorte
ne nous puisse aucunement nuyre,
et si l'un de nous mal se y porte,
se puisse incontinant reduire. 20

3. Sainct Jehan Baptiste, precurseur
du benoist saulveur Jesucrist,
plus que prophete, et denonceur
de penitence en bon esprit,

1 saincct.

voyez mon povre cueur contrict, 25
qui crie bas misericorde.
Aussi vous pry tous en concorde,
sainctz patriarches et prophetes,
que chascun de vous se recorde
de noz miseres et molestes. 30

4. O sainct Pierre, a qui Dieu bailla
tout pouvoir en ciel et en terre,
vous, sainct Paul, a qui batailla
le Sainct Esprit pour vous conquerre,
sainct Jehan, qui sceustes sans enquerre 35
les secretz de la Trinité,
sainct Jacques, plain de purité,
sainct André, sainct Jaques mineur,
sainct Mathieu, qui fustes changeur,
sainct Thomas, sainct Symon, sainct Jude, 40
regardez ce penitent cueur,
qui est tout plain de amaritude. [*b*]

5. Vous tous, les autres apostolles,
disciples, evangelizans
et Innocens, a mes parolles 45
ayez vos espritz reduisans.
Martirs, confesseurs reluysans,
vierges et tous les sainctz et sainctes,
regardez noz personnes tainctes
de pechez, et considerez 50
du monde les abuz et fainctes,
et lors aulmosne nous ferez.

6. Chascun de vous si s'est offert
a la mort ou austere vie,
chascun de vous a fort souffert, 55
pour l'amour de Dieu, par envie.
Par ce croy, puis que avez suyvie
sa croix, que voluntiers aurez
tout ce que luy demanderez,
et qu'il vous fera quelque aumosne 60
dont reffuser vous ne ferez,
car par raison chascun guerdonne.

7. Par ce, en general vous supplie
et chascun en particulier,
sans que Nostre Dame je oublie 65
ou est mon espoir singulier,

61 reffusez.

que tous veuillez Dieu supplier
pour le salut de ma povre ame
et de ceulx pour lesquelz je clame
et suis tenu par rectitude, 70
tant que puissons, sans vice et blame,
avoir en fin beatitude.

8. Que paix nous donne en nostre temps,
tant au temporel que en l'Eglise,
que des crestïens tous contemps 75
il chasse et toute couvoitise,
que tous le servons sans faintise
et par moiens bien compassez ;
qu'il pardonne a tous trespassez
et les ouste de purgatoire, [f. A5]
et quant par mort serons passez,
nous donne l'eternelle gloire.

72 en la fin.
77 serons.
81 par nostre mort.

IV. Prières aux saints, sans référence à une structure précise

A) *Textes en prose*

1. Textes apparaissant au XVe s.

a) Dans une suite de prières du matin (vraisemblablement traduites du latin) : « Je vous pri, o vous touz, sains anges de Dieu, thrones, dominations, princetez... / ...et avec les sains et les esleus de Dieu, loer cely meesmes Nostre(s) Seigneur Dieu Jhesucrist et beneistre, par les infeniz siecles de siecles. Amen » (VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 315, f. 10 v°-11). Cf. SINCLAIR' 3035.

b) Une autre prière se rencontre dans bon nombre de livres d'Heures mss et imprimés (SONET/SINCLAIR 932). Dans sa deuxième partie, elle se présente comme une formule de conjuration et se rapproche sous cet aspect de la prière dite de St Augustin (cf. second volume, *Prières à saint Michel, en prose*). En voici l'incipit et l'explicit d'après les *Grandes Heures* de Vérard, PARIS, Bibl. nat., Rothschild I.5.7, f. C5-C5 v° : « Je vous supply tous anges, archanges, patriarches, prophetes, apostres, evangelistes, martirs, confesseurs et vierges et tous les sains et sainctes de Dieu... / ...qu'i [les ennemys d'enfer] n'ayent puissance sus moy, esclave de Jesucrist et serviteur tres humble de la Vierge Marie, sa tres digne mere, en ame ne en corps, ne sus mes enfants qu'il a pleu a Dieu me donner. Amen [1].

c) Signalée par SONET sous deux incipit différents, et bien que les explicit divergent, c'est la même prière que l'on rencontre dans POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. III v°-IV (SONET 1383) et PARIS, Bibl. nat., fr. 984, f. 24 v° (SONET 713). En voici les extrêmes, d'après POITIERS : « O glorieux sains et sainctes de paradis, qui avez esté creatures en ce monde comme moy... / ...afin que je puisse fere le plaisir de mon createur, de mon sauvement et de mon honneur », et l'explicit, d'après PARIS : « ...me soyez prés à l'heure de mon

[1] A Sonet/Sinclair 932, aj. : Birmingham, Public Library, 091/MED/6, pp. 322-323 ; Dijon, Bibl. mun., 2244, f° 69 v°-70 ; Lyon, Bibl. mun., 579, f° 47 ; Orléans, Bibl. mun., 777, f° 179-180 ; Oxford, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f 33, f° 100 v°-101 ; Rouen, Bibl. mun., 341 (A 596), f° 228 v°-229 v° ; Soissons, Bibl. mun., 14, f° 129 v°-130 v° ; et les impr. Lacombe 3, 8, 11-13, 21, 79, etc. Parmi les variantes des mss, on lit dans celui de Birmingham, écrit pour une religieuse, *servante* pour *serviteur* et *mes amis* pour *mes enfants*.

trespas et me faictez tel aide comme vous savez que mestier me sera ».

d) Texte signalé par SONET, là encore sous deux incipits (618 et 1612). En voici les extrêmes d'après LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 371 v°-372 v° : « O vous tous, tres benoiz angres et archanges, patriarches, prophettes, appostrez, martirs, confesseurs, vierges et non vierges, et vous tous, esleuz et preesleuz de Dieu... / ...en vostre benoite compaignie, en laquelle vous estes et serés sans fin, vivans en gloire et en joye pardurable, avec le Pere, le Filz et le Saint Esperit, ung seul Dieu tout puissant, qui vit et regne par le siecle des siecles. Amen ».

Le fidèle, qui se présente devant ses intercesseurs comme un « povre pecheur indigne, existant en ceste vallee de misere », leur demande notamment d' « empettrer » à Dieu « ce que vous savez qui necessaire est a mon ame et corps ».

e) Une brève oraison jaculatoire enfin, que je donne ici intégralement d'après OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9, f. 47 v° : « Touz li seins dunt les nuns sunt escriz en le livre de vie, vous pri que vous deignez garder cele indigne peccheresce .N. et defendez moi touz les jours de ma vie, que nul enemi ne me peusse grever. Seit sur moi vostre rancour, que me garde par le nun al Salveur de totes creatures ».

Le terme « rancour » n'étonnera pas, si l'on se rappelle que les saints, pour la piété médiévale, avaient la possibilité de distribuer les maux pour lesquels ils étaient invoqués, ce qui, le cas échéant, pouvait faire d'eux des adversaires redoutables, qu'il valait mieux mettre de son côté.

2. Textes apparaissant au XVIe s.

a) *Antienne de tous les sainctz*, suffrage en prose, d'après OXFORD, Bibl. bodl. Rawl. liturg. f 33, f. 130 v° : « Toutes les vertus supernelles et les puissances angelicques et toute la compaignie des sains patriarches... / ...et en priant, dictes : Pardonne, Seigneur Jesuchrist, pardonne leur(s), Dieu tres clement » (suivi d'un verset et d'une oraison en prose).

b) Prière tirée du Recueil de prières dit du duc de Mayenne (PARIS, Bibl. nat., lat. 18035, f. 39-41 v°), dans laquelle est implorée l'aide de l'Eglise triomphante en faveur de l'Eglise militante, aux prises avec son triple adversaire traditionnel « du monde, de la chair et de Sathan » : *Oraison a tous les saincts* « Nous vous supplions, o princes des peres de la race et surgeon, desquels est issue l'Eglise nostre mere, qui travaille maintenant pour nous sur la terre... / ...et que nous puissions un jour estre participans avec vous de la gloire celeste ou le Pere est regnant avec le Fils et le Sainct Esprit. Ain[si soit il] ».

c) Un ajout ms. dans PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2536 Rés. *in fine* (LACOMBE 281) : « Sainct Michel, sainct Gabriel, sainct Raphaël, tous les compaignons des sainctz anges, arcanges, patriarches, prophetes, appostres, evangelistes, martirs, confesseurs, prestres, diacres, moynes, vierges et tous justes, par celly qui vous a esleuz et de la contemplacion duquel vous joÿssez... / ...qu'il vous plaise supplier Dieu pour moy coulpable, affin que je merite estre delivré des gueulles du diable et de la mort eternelle ».

B) *Textes en vers* [2]

TEXTE N° 23, v. 1488

SOURCE

Ce septain s'inscrit dans la longue suite des prières en fr. des *Grandes Heures* de Vérard (cf. Texte n° 1) ; je le donne ici d'après le texte de PARIS, Bibl. nat., Rothschild I.5.7., f. C5-C5 v°.

VERSIFICATION

Septain de décas. ababbcc (Chatelain, pp. 144-145) ; pour la rime *prophetes* : *molestes*, cf. *ibid.*, pp. 46-47 ; césure lyrique aux vers 2 et 6.

TEXTE

Anges de Dieu, patriarches, prophetes,
apostoles, martirs et confesseurs,
je vous supply, reprimez mes molestes,
estans vers Dieu tous mes intercesseurs,
affin que puisse eviter les erreurs
qui m'assaillent en ce val miserable
et meriter la joye pardurable.
Amen.

[2] Je ne tiens pas compte ici de Sonet/Sinclair 2095. Il s'agit d'un court poème (mais non pas d'une prière), qui retrace brièvement quelques circonstances de la vie de 12 saints : « *Jacobus*. Sue merci / Deus me eschoisi / e apostle apela. *Johannes*. Bien me out Deus cher / quant a garder / sa mere me livra... ».

TEXTE N° 24, XVe siècle

Sources

A, LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 397 v° ; *B*, ANGERS, Bibl. mun., 136 (128), f. 66 v° ; *C*, POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. 122 v° (Réf. Sonet/Sinclair 684).

Malgré l'entente de *BC* pour le v. 10, j'ai retenu *A* comme la version la meilleure dans le détail.

Analyse

Cette courte prière (que j'ai retenue bien qu'elle s'adresse aussi à la Vierge) témoigne d'une grande confiance dans l'intercession des saints et les situe comme des relais auprès de Dieu.

TEXTE

Oroison de Nostre Dame. [f. 397 v°]

Glorieuse Vierge Marie,
qui portas le doulx fruit de vie,
et vous, glorieux sains et saintes,
nos prieres et noz complaintes 4
vueilliés benignement oïr,
noz cuers paoureux resjouïr.
Ne regardez a noz pechiez
mais envers Dieu nous pourchassiez, 8

3 sains et sains et s.

Rubr. mq. B ; Devote oroison a Nostre Dame et a tous sains et sainctes *C*.
6 Et noz *B* ; Et noz povres cuers r. *C*.
7 r. pas noz *C*.
8 D. tant p. *C*.

que par vraye confession
il nous envoit remission,
et aprés la peine mondaine
nous ottroit joie souveraine. 12

10 n. en doint r. *BC*.
11 a. ceste vie m. *C*.
12 o. la joie *B* ; ottroie *C*.

TEXTE N° 25, XVe siècle

Sources

A, CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 75, f. 125 ; *B*, GRENOBLE, Bibl. mun., 2093 (R 7853), f. 108 v° ; *C*, OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e 18, f. 78 v° ; *D*, PARIS, Bibl. nat., fr. 1370, f. 152 v° ; *E*, POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. VI.

J'ai retenu *A* comme texte de base, qui, à valeur égale, est le manuscrit le plus ancien. La version divergente de *E* offre une variante intéressante.

Analyse

Sizain d'oct. aabaab (Chatelain, pp. 110-111) ; prière qui se rapproche de l'oraison jaculatoire.

TEXTE

Sains et sainctes de paradis,
qui de cueur et de corps jadis
servistes a Dieu sainctement,
par vous me doint cy sans mesdis
le servir en fais et en dictz,
que je puisse avoir sauvement.
Amen.

3 a *mq. E*.
4 doint ainsi toudis *C* ; Grace me doint icy tousdis *D*.
4-6 *mq.* B ;
Par vous me doint il que sans vice
luy puisse faire tel service,
que ce soit a mon saulvement *E*.

TEXTE N° 26, XVIe siècle

Source

BESANÇON, Bibl. mun., 121, f. 97 (add. du XVIe s.).

Analyse

Cette brève prière met l'accent sur le rôle des saints qui assistent le chrétien à sa mort. Huitain d'oct. ababcdcd ou, plus vraisemblablement ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92) avec amuïssement du *-r* final de *mourir* et *secourir* (*ibid.*, pp. 80-82). Au v. 7, *prie* compte pour une syllabe (doublet).

TEXTE

A tous les saincts et sainctes de parad[*is*]. [f. 97]

Tous sainctz et sainctes glorieuses,
defendez moy des ennemys,
par voz prieres vertueuses
conduysez moy en paradis. 4
A l'heure que debvray mourir,
que seray en tres grand esmoy,
je vous prie de me secourir
en vous tenant bien prés de moy. 8

Amen.

V. Prières à un groupe de saints

Je range sous ce titre quelques brèves prières, en les présentant dans l'ordre où les saints qu'elles invoquent apparaissent dans la litanie des saints.

A) *Patriarches*

TEXTE N° 27, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. zz7 v° (cf. Texte n° 13).

Analyse

Ce texte, qui s'inscrit dans une suite de huitains consacrés à divers groupes de saints, est à rapprocher du Texte n° 16, str. 5, qu'il suit d'assez près. On peut être tenté de penser à un même auteur ou arrangeur dans les deux cas.

Versification

Huitain ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92). On remarquera la rime *ouvers* : *courtoys*. Elle peut être admise, si l'on se souvient que l'*s* du pluriel est assez fortement articulée pour assourdir toute consonne précédente (*ibid.*, pp. 79-80) et que *oir* : *er* riment ensemble (*ibid.*, p. 36).

TEXTE

Oraison a tous les patriarches. [f. zz7 v°]

Vous glorieux saincts patriarches,
les secretz Dieu avez ouvers,
et vous, prophetes qui les arches
avez deuëment descouvers, 4
entendemens avez ouvers
par l'Esperit de prophecie,
vueillés pour moy estre courtoys
vers Jesus, je vous en supplye. 8

Amen.

Rubr. Oraisons.
8 supply.

B) *Apôtres*

TEXTE N° 28, XVe siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 63 v° (Réf. Sonet 1490).

Analyse

Prière que l'on peut sans doute attribuer à Jacques II d'Esch (cf. Texte n° 18). Elle met l'accent sur le rôle des apôtres au jour du jugement, qui assisteront le Christ (cf. Matthieu 19/28 : « Quand le Fils de l'homme siégera sur son trône de gloire, vous siégerez vous aussi sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël »). Elle rappelle aussi la légende selon laquelle ils ont entouré la Vierge lors de son trépas (cf. *Légende dorée*, t. 2, pp. 102-103) ; dans un rapprochement plein de foi, l'auteur demande aux apôtres de lui « faire compagnie » à lui aussi quand il mourra. La dernière ligne a été rajoutée (par la même main) au bas du folio.

Langue du copiste

Je ne reviens pas sur les traits lorrains déjà signalés à propos du Texte n° 18. En voici quelques autres :

1. Consonantisme : le son [s] est transcrit à l'intervocalique *ss* : *graisse* 2, ou *s* : *asanblez* 13 et *ss* entre cons. et voy. : *ainssy* 11 — mb, mp > *nb*, *np* : *ensenblë asanblez* 13, *conpagnie* 16.

2. Morphologie : article, en le > *on* 5 (Apfelstedt, § 109) ; a le > *a* 7, 11 (*ibid.*) mais *aulx* 8, *aulz* 18 (qui témoignent par ailleurs, ainsi que *servis* 5 et *deservis* 6 d'une marque du plur. parasite) ; de les > *de* Rubr. — possessif : *vous* 19 (*ibid.*, § 114) — verbe : *ellyt* 2 (*ibid.*, § 126) — prép. per > *per* 17, 19 (*ibid.*, § 23) ; sine > *sen* 20.

Langue de l'auteur et versification

20 oct. à rimes plates. La rime n'apporte pas d'indices particuliers (*paradis* : *peris* 19-20, cf. Chatelain, pp. 78-79). L'*e* muet ne compte pas dans *apostre* 1 (à moins de supprimer *de*) et dans *monde* 3 et *soie* 17 (à moins de supprimer *je*), ces deux dernières formes étant peut-être des doublets graphiques, comme l'est *avecque* 9.

TEXTE

Orixon de .XII. apostre. [f. 63 v°]

O sain apostre de Jhesucryt,
qui de sa graisse vous ellyt
en sestui monde por conversser,
avecque luy et por renner, 4
sy que on monde l'avés servis
sy saintement que deservis
avés, qu'a jour du jugement
serés assis aulx firmament 8
avecque Jhesu le filz Marie
por moy jugier, je vous affie.
Ainssy com a trepassement
de Marie l'engenrement 12

4 Avec lui por.
8 aulx jugement.
11 Ainssy qu'a.

futes ensenblë asanblez,
je vous prie en humillitez,
quë a trespas de seste vie
me vueilliés faire conpagnie, 16
et que je soie per vous jugier
et aulz jugement habergier
per vous merite en paradis,
sen jamais plus jours en peris. 20
Amen, Dieu l'otroie, ly roy de paradis.

13 Fut.
14 prie *aj. dans l'interligne par la même main.*
15 Qui ; sest.

12 je propose de voir dans les vv. 11-13 une construction *apo koinou* ; le sens serait : « comme au trépas de Marie, vous ses enfants, fûtes rassemblés ».
20 le sens me semble être : « sans que jamais plus aucun jour je ne sois en péril ».

TEXTE N° 29, début XVIe siècle

Sources

— *Imprimés : A, Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis,* impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. zz7 v° (cf. Texte n° 13) ; *B,* PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560, f. V8 v°, 1589 (Lacombe 498) ; *C,* PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012, f. V8 v°, 1582.

— *Ms. : D,* BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 41 v°-42 (1554). (Réf. Sonet/Sinclair 79).

Nous avons là un exemple de l'utilité de la consultation des imprimés, qui fournissent parfois un texte plus ancien que celui de certains mss. Je retiens le texte de *A* qui donne, malgré quelques fautes de détail, la meilleure leçon.

Analyse

Ce huitain se rencontre dans le même contexte que le Texte n° 27, dans *A.* Huitain d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92). Pour la rime *rempliz* : *gesir* : *deffaillir* : *fuyr,* cf. *ibid.,* p. 81.

TEXTE

Oraison des douze apostres.

Apostres saincts et vertueulx,
qui de graces estes rempliz,
gardés moy du lieu tenebreux
et que la sus puisse gesir. 4
Et me gardés de defaillir
en la vraye foy catholicque,
et me donnés force de fuyr
damnacion dyabolique. 8

Amen.

A. Oraisons.
5 garder.
7 donner.

Oraison aux apostres *BC* ; O. a tous les a. *D.*
2 Q. estes de grace r. *BCD.*
4 que *mq. B.*
5 g. bien de faillir *BCD.*

C) *Evangélistes*

TEXTE N° 30, XVe siècle

Source

MUNICH, Bayer. Staatsbibl., Clm 28961, lignes 1179-1208.

Analyse

Ce texte, dont P. Tarbé a donné une médiocre édition sous le titre « Dévote oraison a Nostre Seigneur et aux évangélistes » [1], est

[1] *Romancero de Ghampagne,* Reims, t. I, 1863, pp. 85-86 (Coll. des Poètes de Champagne).

le seul que j'ai recueilli qui soit consacré pour l'essentiel aux évangélistes, qu'il présente d'ailleurs dans un ordre qui n'est pas l'ordre traditionnel. Après une recommandation à la Trinité et à la Vierge (str. 1-4), l'auteur invoque Jean, Matthieu, Luc et Marc (str. 5-8) et se recommande à leur prière (str. 9-12).

Langue du copiste

Elle n'appelle pas de remarques particulières ; quelques négligences (6, 19, 29, 39) dont la correction ne pose pas de problèmes particuliers.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 12 quatr. d'hexas. abab. A la rime, on remarquera *paradis* : *Jhesucrist*, 1, 3 (cf. Chatelain, p. 75) ; *sire* : *delivre* 17, 19 (*ibid.*, p. 57) ; *ame* : *blasme* 38, 40 (*ibid.*, pp. 25-26). La rime *garde* : *ame* 9, 11 n'est pas attestée par Chatelain. Le v. 27, un peu bousculé par les exigences de la métrique, est à comprendre « d'éloigner de mon cœur ».

Dans le compte des syllabes, *Esperit* 5 compte pour 2 syllabes et *encombrier* 22 pour 3 : synérèse.

TEXTE

Autre devote oroison a Nostre Seigneur.

1. Doulx Roy de paradis,
qui ce monde formastes,
beau tres doulx Jhesuchrist,
et vous en fais offrende ; 12

2. Saint Esperit, vray confort
pour nous tous exaulcer,
Mere de Dieu, vray port
pour pecheurs radresser, 8

3. En la tres sainte garde
de vous me recommande
mon corps, mon cuer, mon ame
qui forment nous amastes, 4

6 tous *mq.*

4. Et me veulliez donner
de ma mort vraye fin
et en gloire appeller,
qui tousjours est sans fin. 16

5. Saint Jëhan, tres doulx sire
et de Dieu vray amis,
des assaulx nous delivre
de tous nos ennemis. 20

6. Saint Mathieu, je vous prie
que de mal encombrier
et de melancolie
me veulles depeschier. 24

7. Saint Luc, je vous requier
que par grace il vous plaise
de mon cuer eslongner
de pensee et mal aise. 28

8. O Saint Marc, me gardez
de tous delis mauvais,
et pardon me impetrez
des pechiez que j'ay fais. 32

9. Si veullez Dieu prier,
en quel lieu que je soye,
ne me puisse approchier
rien qui nuyre me doie. 36

10. Car a vous tous me octroie
de cuer, de corps et de ame ;
de pechez gardés moy
et de criminal blasme. 40

11. Or vous prie humblement
que a mon trespas soiez
et Dieu diligeamment
pour mes pechez priez, 44

12. Qu'il me doint le pardon
et la grace amoureuse
de la fruicion
des cieux tres glorieuse. 48

Amen.

19 nous gardes.
29 Marc gardez moy.
39 Gardes moy de pechez.

D) *Martyrs*

TEXTE N° 31, début XVIe siècle

Sources

A, Imprimé. *Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. zz7 v° (cf. Texte n° 13) ; *B*, Ms. BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 43 (1554). (Réf. Sonet/Sinclair 1112).

Comme pour le Texte n° 29, je choisis le texte imprimé, plus ancien que le ms. et qui fournit une meilleure leçon.

Analyse

Comme quelques textes précédents, tirés du même ouvrage, on peut rattacher cette prière à l'auteur du Texte n° 16.

Versification

Huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92), auquel plusieurs enjambements confèrent un caractère quelque peu prosaïque et dont le texte n'offre rien que de banal. Au v. 3, *prie* (doublet) compte pour une syllabe.

TEXTE

Oraison a tous les martirs.

Martirs tres dignes, glorieux,
qui pour Dieu souffritez tourmens,
je vous prie, soiez curieulx

de prier le roy triumphant 4
qu'i me vueillë estrë aydant,
que tousjours luy puisse complaire,
affin que je aye sauvement
et que puisse estre en son repaire. 8

Amen.

5 Que me vueillés e. aydans *B*.
6 t. je p. *B*.
8 en *mq*. *B*.

E) *Confesseurs et docteurs*

Une prière en prose, consacrée « aux quatre docteurs de nostre mere saincte Eglisse », se rencontre dans POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 26-27 (Sonet 700). La prière, écrite au féminin, s'adresse aux quatre grands docteurs de l'Eglise d'Occident, leur demandant sucessivement « la grace de l'introduction de bien vivre au service et commandement de Dieu », la grâce d'une bonne mort et celle d'être accueillie par eux et la Vierge Marie dans la gloire du ciel : « Glorieulx confesseurs et amis de Dieu, monsieur sainct Gregoire, sainct Ambroise, sainct Hierosme et sainct Augustin, les principaulx et quatre parfaicts piliers et augmentateurs de nostre mere saincte Eglisse.../...pour estre douee du douaire et heritaige de la gloire eternelle et infalible joye, avec tous les saincts et sainctes de paradis. Amen ».

TEXTE N° 32, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. zz7 v° (cf. Texte n° 13).

Analyse

Cette prière apparaît dans le même contexte que le Texte n° 31 précédent et elle offre la même structure.

On notera le jeu de mots sur *confesseurs/confesser*. De même que ces saints ont confessé par leur vie et leur parole (« vostre eloquence ») la gloire de Dieu, le pécheur leur demande de l'aider à confesser ses péchés.

Versification

Huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Sur la rime *confesseurs* : *cieulx*, cf. *ibid.*, p. 79.

TEXTE

Oraison a tous les confesseurs.

O vous, glorieus confesseurs,
qui avez, par grant penitence,
acquis le royaulme des cieulx
ou est toute resjouÿssance, 4
donnez moy, par vostre eloquence,
de confesser tous mes pechez ;
sans point faire de defaillance
de l'ennemy me despechez. 8

Oraisons.
8 despechet.

F) *Saintes Femmes*

Je signale en passant un texte en prose qui est situé en tête d'ajouts tardifs (fin XVIe/début XVIIe s.) consacrés à sainte Anne, dans PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 260. C'est une prière à sainte Elisabeth, à sainte Anne, aux Trois Maries (« Marie, mere de Nostre Seigneur » et « deux autres filles ») et à leur « lignage », qui demande notamment « une bonne mort sallutaire, avecques perception sacramentelle de nostre mere saincte Eglise ». En voici le début et la fin : « Elisabeth, mere de sainct Jean Baptiste et plusieurs autres estant esleu[e]z de Jesus Christ, o digne mere saincte Anne, moy, pauvre pecheur, vous prie.../...je puisse parvenir en la compagnie de vostre sainct lignage, pour leur donner louange, benediction, singulierement a Nostre Seigneur Jesus Christ, qui, avec son Pere eternel et le Sainct Esprit, est regnant en Trinité sans fin ».

TEXTE N° 33, début XVIe siècle

Sources

A, Imprimé : *Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, impr. pour A. Vérard, début XVIe s., f. zz7 v° (cf. Texte n° 13) ; *B*, Ms. BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 48 v° (Réf. Sonet/Sinclair 2121).

Comme pour les textes précédents, j'ai préféré la leçon de l'imprimé, plus ancienne et meilleure.

Analyse

Dans *A*, le texte apparaît dans la même suite que les Textes n°s 27, 29, 31 et 32. Les premiers vers illustrent tout à fait la remarque de J. Delumeau : « Dans les milieux d'Eglise, on tient désormais pour évidente vérité que « virginité et chasteté remplissent et peuplent les sièges du paradis » — formulation du XVIe siècle. »[1] La restriction de la rubrique (*martires*) dans *A* s'explique en partie par le fait que plusieurs des grandes saintes du Moyen Age étaient considérées comme martyres (Apolline, Barbe, Catherine, Marguerite).

TEXTE

Oraison a toutes les martires.

Vous glorieuses sainctes vierges
et martires de paradis,

[1] J. Delumeau, *La Peur en Occident* (*XIVe-XVIIIe siècles*), Paris, Fayard, 1978, p. 311.

Oraisons.
1 Tous.

Oraison a touz les vierges.
1 Toutes g. vierges.

qui devant Dieu tenez les seiges
pour qui tourment eustes jadis, 4
vueillez luy prier que tousdis
chose face a sa voulenté,
et ne me aiez pas en oubly,
et que en vos cueurs soie bouté. 8

Amen.

Au v. 3, on pourrait envisager de corriger *seiges* par *cierges*, mais la rime *vierges* : *seiges* est cependant acceptable (cf. Chatelain, pp. 51-53).

4 Par qui.

3 les *mq.*
4 Pour t. que eustes j.
5 luy *mq.* ; que toujours.

G) *Saints auxiliaires*

Sans avoir eu en France la vogue qu'ils ont connue dans les pays germaniques, les saints auxiliaires y forment cependant un groupe à part dans la piété médiévale. Ils sont traditionnellement au nombre de quatorze, mais la liste est sujette à des variations [1].

Deux ballades d'Eustache Deschamps nous donnent une liste de 5 saints et 5 saintes : la première ballade (« Ilz sont cinq sains en la genealogie / Et cinq sainctes, a qui Dieux octria... ») énumère Georges, Denis, Christophe, Gilles, Blaise et Catherine, Marguerite, Marthe, Christine, Barbe, indiquant quelques caractéristiques de leur vie, mais il ne s'agit pas d'une prière [2]. La seconde ballade, en

[1] La liste qu'on donne habituellement comprend : Acace, Blaise, Christophe, Cyriaque, Denis, Erasme, Eustache, Georges, Gilles, Guy, Pantaléon, Barbe, Catherine et Marguerite. A cette nomenclature on a parfois substitué Antoine, Léonard, Nicolas, Roch, Sébastien, Dorothée, Marthe, des saints locaux et, souvent, la Vierge Marie.

[2] *Eustache Deschamps, Œuvres complètes*, publiées par De Queux de Saint Hilaire, Paris, Firmin Didot, t. I, 1878, pp. 114-115 (3 str. d'oct. ababbcbc et un envoi bcbc). On retrouve la même liste à la fin de la prière signalée par Sonet 1178. Cf. *RH* 4707 + *Addenda* et 25587 (pour les 5 saints) et *RH* 2691 + *Addenda* (pour les 5 sainctes). Aux mss donnés par U. Chevalier, on peut ajouter Nantes, Musée Dobrée, XII/2, f° 84 v°-85 et les mss indiqués par Leroquais, *Heures*.

revanche, est une prière aux mêmes, commençant par ces vers : « Saint Denis, saint George, saint Blaise, / Saint Cristofle et aussi saint Gile... » ; elle comprend 3 str. d'oct. ababbccddede (2 v. manquent à la str. 3) et un envoi ddedde [3]. Le poète y met en relief la raison principale pour laquelle on recourait au patronage des auxiliaires : il s'agit moins de leur réputation de guérisseurs que de cette promesse qu'ils avaient chacun reçue avant leur mort, de pouvoir exaucer à coup sûr quiconque les invoquerait :

Ainsi comme il est chose voire
que Dieux a vous .X. ottroya
que quiconques vous requerra
de bon cuer, par priere honneste,
en quelque peril qu'il venrra,
Dieux essaucera sa requeste.

TEXTE N° 34, XVe siècle

Source

NIORT, Bibl. mun., 7, f. 174 v°-175.

Le texte, écrit comme de la prose, comporte une lacune (d'un vers ?) et plusieurs fautes.

Analyse

Il s'agit en fait d'une prière à Dieu par l'intercession des saints auxiliaires, mais comme ceux-ci occupent l'essentiel du texte, j'ai cru utile de la retenir ici.

La liste des saints est voisine de celle d'Eustache Deschamps, mais Agathe et Agnès remplacent ici Marthe et Christine. Le v. 2 rappelle « la promesse » faite par Dieu à ces intercesseurs qu'ils ne seront jamais invoqués en vain.

[3] *Ibid.*, t. VI, 1889, pp. 243-244. Je cite d'après le ms. de Paris, Bibl. nat., fr. 840, f° 335 v° *b*. Pour cette prière, cf. Sinclair' 3566.

Langue du copiste

En dehors de *Blase* 5 qui peut être une graphie « interprovinciale » (Gossen, *Grammaire*, p. 52), on remarque quelques traits picards : *cheulx* 11 (*ibid.*, pp. 62-63) ; *ieux* 11 (*ibid.*) ; *memore* 11 (*ibid.*, pp. 82-83) ; *te* 15 (*ibid.*, p. 125), mais *ta* 1, 16 ; *le* 20 (*ibid.*, p. 121), mais *la* 2, 18.

Versification

Sur la rime *Katherine* : *benigne* 9, 10, cf. Chatelain, pp. 60-61. Le v. 4 pourrait être rétabli de cette autre façon : *Cristofle, aussi saint.* Lire *Agath(e)* 8 et *prier(e)* 20. Plusieurs enjambements accentuent le caractère prosaïque du texte, qui ne nous donne pas d'autres indices sur l'auteur.

TEXTE

Sire Dieu, qui par ta largesse [f. 174 v°]
desis et fesis la promesse
de .v. sains et parfais amis,
saint Cristoflë et saint Denis, 4
saint Jorge, saint Blase et saint Gille
le confés.....
et .v. saintes de grant merite,
sainte Agathe, sainte Marguerite, 8
sainte Agnés, sainte Katherine,
sainte Barbe, vierge et benigne,
et cheulx que d'ieux memore aront
et en necessité seront, 12
en angoisse et adversité,
seront de Dieu resconforté,
et te sainte promesse est vraie.
Par ta priere, humblement, j'aye 16
en toute tribulation
de toy [f. 175] la consolacion,
et me ottroiie en fin paradis
par le priere de ces sains .x. 20

4 et *mq.*
6 *lacune du copiste.*
7 de grandes merites.
10 Et s.
15 promesse et vraie.
16 humblement que j'.
19 en la fin.
20 ces .x. sains nommés.

BIBLIOGRAPHIE

On consultera avec profit la plupart des données bibliographiques de Sonet, pp. xiii-xv, Sinclair, pp. 17-19, Sinclair', pp. xix-xx et de J.P. Harthan, pp. 175-185. Elles ne sont pas reprises ici, sauf dans les cas d'ouvrages ou d'articles d'une importance particulière.

I. — RÉPERTOIRES, CATALOGUES DE MANUSCRITS ET D'IMPRIMÉS ; OUVRAGES COMPORTANT DES NOTICES CODICOLOGIQUES

Achten (Gerard), Eizenhöfer (Leo), Knaus (Hermann), *Die Handschriften der Hessischen Landes- und Hochschulbibliothek Darmstadt*, t. III : *Die lateinischen Gebetbuchhandschriften*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1972.

Barbier de Montault (Mgr Xavier), *Les Livres d'heures de la Bibliothèque de la ville d'Angers*, Angers, 1889, 33 p. (11 mss).

Berger (Samuel), *La Bible française au Moyen Age*, Paris, Impr. Nat., 1884 (réimpr. Genève, Slatkine, 1967). Berger *Bible.*

Bohatta (Hans), *Bibliographie der Livres d'Heures des 15. und 16. Jahrhunderts*, Vienne, 1924, 2e éd.

Brayer (Edith), « Livres d'heures contenant des textes en français », dans *Bulletin d'Information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, 12 (1963), pp. 31-102. Brayer *Heures.*

Caron (Z.-F.-C.), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras*, Arras, impr. A. Courtin, 1860.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris, Plon, 1885-1933 ; Bibl. nat., 1951→, 23 et 25 cm. *Cat. gén.*

Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, Paris, Impr. Nat., 1849-1885 ; Nîmes, Clavel, 1889, 8 vol., 28 cm. *Cat. gén.* (in-4°).

Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque impériale (nationale après 1871), Paris, 1868-1902, in-4°, 5 vol. ; *Catalogue général des manuscrits français* (et nouvelles acquisitions françaises), Paris, 1895-1918, 13 vol. ; *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*

Delaissé (L. M. J.), Marrow (J.), Wit (J. de), *The James A. de Rothschild Collections at Waddeston Manor. Illuminated Manuscripts*, London-Friburg, 1977.

DE RICCI (Seymour), WILSON (W. J.), *Census of Medieval and Renaissance manuscripts in the United States and Canada*, New York, 1935-1940, 3 vol. ; *Supplement to the Census...* (par W. H. BOND and C. U. FAYE), New York, 1962.

Die Handschriften der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart, t. I, 3 : *Codices Breviarii*, Stuttgart, 1977.

HAGEN (Hermann), *Catalogus codicum bernensium* (*Bibliotheca Bongarsiana*), Berne, 1874 (réimpr. Hildesheim-New York, Olms, 1974).

JAMES (Montague Rhodes), *A descriptive Catalogue of the Manuscripts in the Fitzwilliam Museum, Cambridge*, Cambridge, 1895.

JANINI (José), *Manuscritos liturgicos de las bibliotecas de España. I : Castilla y Navarra*, Burgos, 1977.

JANINI (José) y SERRANO (José), *Manuscritos liturgicos en la Biblioteca Nacional*, Madrid, 1969.

JØRGENSEN (Ellen), *Catalogus codicum latinorum medii aevi bibliothecae regiae hafniensis*, Copenhague, 1926.

KER (Neil Ripley), *Medieval Manuscripts in British Libraries*, Oxford, Clarendon Press, 1969→ (t. I, London ; t. II, Abbotsford-Keele). KER *Medieval.*

KRISTELLER (Paul Oskar), *Latin manuscript books before 1600. A list of Printed Catalogues and unpublished Inventories of extant Collections*, New York, Fordham University, 1965, 2e éd.

LACOMBE (Paul), *Livres d'heures imprimés au XVe et au XVIe siècle, conservés dans les Bibliothèques publiques de Paris*, Paris, Impr. nat., 1907 (réimpr. Nieuwkoop, B. de Graaf, 1963 et Genève, Slatkine, 1980). LACOMBE.

LEROQUAIS (Abbé Victor), *Les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1927, in-4°, 2 vol., LXXXV-359 et 465 p. et 1 vol. de 130 pl. ; *Supplément aux livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale* (*acquisitions récentes et donation Smith-Lesouëf*), Mâcon, Protat, 1943, in-4°. LEROQUAIS *Heures.*

— *Notes autographes relatives à des livres liturgiques. Liste des livres d'Heures manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 13084. LEROQUAIS *Notes.*

— *Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1937, 4 vol. in-4°. LEROQUAIS *Pontificaux.*

— *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, 3 vol. et 1 vol. de planches, in-4°. LEROQUAIS *Sacramentaires.*

MARCORA (Mgr Carlo), *I libri d'Ore della Biblioteca Ambrosiana*, Milan, l'Ariete, 1973.

PICOT (Emile), *Catalogue des Livres composant la Bibliothèque de feu M. le Baron James de Rothschild*, Paris, Morgand, 1884-1920, 5 vol., in-8° (réimpr. New York, s.d.). PICOT *Cat. Rothschild.*

PLUMMER (John), *Manuscripts from the William S. Glazier Collection*, New York, The Pierpont Morgan Library, 1959.

— *The Glazier collection of illuminated manuscripts*, New York, The Pierpont Morgan Library, 1968.

[PORCHER (Jean)], *Les manuscrits à peintures en France du XIIIe au XVIe siècle*, Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque nationale, Paris, 1955. PORCHER *Cat.*

Quinze années d'acquisitions (*1954-1968*), Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 1969.

SALMON (Dom Pierre), *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane*, Vatican, Bibliothèque apostolique, t. IV, pp. 133-199 ; t. V, pp. 85-88, 1971 et 1972. SALMON *Cat.*

SAMARAN (Charles), MARICHAL (Robert), *Catalogue des manuscrits en écriture latine, portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, Paris, CNRS, 1959→. SAMARAN *Cat.*

PÄCHT (Otto), ALEXANDER (J. J. G.), *Illuminated manuscripts in the Bodleian Library Oxford*, Oxford, Clarendon Press, 1966-1973, 3 vol.

TORRALBA SORIANO (Federico), *Libros de Horas miniados conservados en Zaragoza*, Zaragoza, 1962, in-8°, 164 p.

VAN DIJK (S. P. J.), *Handlist of the latin liturgical manuscripts in the Bodleian Library Oxford*, t. IV : *Books of Hours*, 1959 (dactylographié ; usuel de la Bibl. bodléienne). VAN DIJK.

WEICHERDING-GOERGEN (B.), *Les manuscrits à peinture de la Bilbiothèque nationale de Luxembourg*, Luxembourg, 1968.

II. — LE LIVRE D'HEURES

1. *Généralités*

DELAISSÉ (L. M. J.), « The importance of Books of Hours for the history of medieval Book », dans *Gatherings in honor of Dorothy E. Miner*, Baltimore, The Walters Art Gallery, 1974, pp. 203-225.

DOMEL (G.), *Die Entstehung des Gebetsbuches und seine Ausstattung in Schrift, Bild und Schmuck bis Anfang des 16. Jahrhunderts*, Cologne, 1921.

GORISSEN (Friedrich), « Das Stundenbuch im rheinischen Niederland », dans *Studien zur klevischen Musik- und Liturgiegeschichte. Beiträge zur rheinischen Musikgeschichte*, 25, Cologne, 1968.

HARTHAN (John P.), *L'âge d'or des Livres d'heures*, Paris-Bruxelles, Elsevier Sequoia, 1977, trad. par Maurice Daubies (éd. originale : *Books of Hours and their Owners*, Londres, Thames and Hudson, 1977), 192 p. (34 mss).

LABARRE (Albert), « Heures (Livres d'Heures) », dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, vol. VII, col. 410-431, Paris, Beauchesne, 1968.

LECLERCQ (Henri), « Livres d'heures », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, vol. IX, col. 1836-1882, Paris, Letouzey et Ané, 1930.

PERDRIZET (Paul), *Le Calendrier parisien à la fin du Moyen Age d'après le Bréviaire et les livres d'heures*, Paris, Les Belles-Lettres, 1933 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, n° 63). PERDRIZET *Calendrier.*

SZOEVERFFY (J.), *Volkskundliches in mittelalterlichen Gebetsbüchern*, Copenhague, 1958.

2. *Travaux sur des livres d'Heures particuliers*

BARBIER DE MONTAULT (Mgr Xavier), « Le Livre d'heures de l'Abbaye de Charroux », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1902, pp. 400-423.

— « Un Livre de prières du XVIe siècle », dans *Le Manuscrit*, 1 (1894), pp. 5-7.

BYRNE (Donald), « The Hours of the admiral Pringent de Coëtivy », dans *Scriptorium*, 28 (1974), pp. 248-261.

DELISLE (Léopold), « Les Heures de l'amiral Pringent de Coëtivy », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 61 (1900), pp. 186-200.

— « Les Heures de Jacqueline de Bavière », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 64 (1903), pp. 314-320.

— « Les Heures de Blanche de France, duchesse d'Orléans », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 66 (1905), pp. 489-539.

DESOBRY (Abbé Jean), « Un livre d'heures peu ordinaire : le manuscrit 16 de la Bibliothèque municipale d'Abbeville », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 54 (1973), pp. 68-86.

GAGNEBIN (Bernard), « Le Livre d'heures d'Agnès de Savoie, comtesse de Genève, dans *Genava*, n. s. 11 (1963), pp. 317-330.

GORISSEN (Friedrich), *Das Stundenbuch der Katharina von Kleve. Analyse und Kommentar*, Berlin, Mann, 1973, 1204 p.

LAUGARDIÈRE (M. de), « Le livre d'heures de Guillemette Hémétout », dans *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4e série, 35 (1925-1926), pp. 112-140 (= Bourges, Bibl. mun., 594).

LEROQUAIS (Abbé Victor), *Un livre d'heures de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne (1404-1419)*, Paris, G. Andrieux, 1939, in-8°, 74 p. et 16 pl.

— *Un livre d'heures manuscrit à l'usage de Mâcon (coll. Siraudin)*, Mâcon, 1935, in-8°, 72 p., 10 pl. (extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*, 30 (1935).

— *Un livre d'heures manuscrit de la Collection Dutuit au Petit Palais*, Paris, 1920, in-4° (extrait des *Trésors des Bibliothèques de France*, 10 (1920), pp. 95-111).

SCHAEFER (Claude), « Le livre d'heures dit de Jacques Cœur, de la Bibliothèque de Munich », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1971, pp. 143-156.

SÖDERHJELM (W.), « Notice et extraits d'un livre d'heures du XVe siècle se trouvant en Finlande », dans *Neuphilologische Mitteilungen*, 1 (1893), p. 65.

THOBY (Paul), « Les Heures du diocèse de Nantes », dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 78 (1938), pp. 189-223.

TRENKLER (Ernst), *Handschrift 1855 der österreichischen Nationalbibliothek*, Vienne, Wolfrum, 1948, in-8°, 37 p.

3. *Fac-similés*

BACKHOUSE (J. M.), *The Madresfield Hours. A Fourteenth Century Manuscript in the Library of Earl Beauchamp*, Oxford, 1976.

BOUISSOUNOUSE (Jean), *Jeux et travaux d'après un livre d'heures du quinzième siècle*, Paris, 1925 (réimpr. Genève, Slatkine, 1977), in-4°, 130 p. (= Chantilly, Musée Condé, 76 : XIV B 9).

DESTRÉE (J.), *Les Heures de Notre-Dame de Hennesy*, Bruxelles, Weckesser, 1923, petit in-4°, XV-94 p., 14 pl. en noir et blanc et 56 en couleurs.

DEWICK (E. S.), *Facsimiles of Horae de Beata Virgine from English mss of the Eleventh Century*, Londres, H. Bradshaw Society, n° XXI, 1902.

FIERENS-GEWAERT (H.), *Les Très Belles Heures de Jean de France, Duc de Berry*, Bruxelles, 1924, grand in-4°, 68 p., 23 pl. en couleurs et 14 pl. en noir et blanc.

Le Livre d'heures du duc Louis de Savoie. Lettre-préface de DANIEL-ROPS, introduction de Clément GARDET, Annecy, Gardet, 1960, 136 p., 45 pl.

Les Grandes Heures de Jean de France, duc de Berry, Bibliothèque nationale, Paris. Introduction et légendes par Marcel THOMAS, Paris, Draeger, 1971, in-fol., XX-168 p., dont 16 pl. en couleurs et 8 en noir (une édition en langue anglaise est parue simultanément à New York, chez G. Braziller).

Les heures d'Etienne Chevalier, de Jean Fouquet. Préface de Charles STERLING. Introduction et légendes de Claude SCHAEFER, Paris, Draeger, 1971, in-4°, 135 p., 47 pl. hors-texte.

Les heures de Rohan (Paris, B.N., lat. 947). Présenté et commenté par M. MEISS et M. THOMAS, Paris, Draeger, 1973, 248 p., dont 127 pl.

Les Très belles heures de Notre Dame, Paris, Bibl. nat., 1957, par Jean PORCHER.

Les Très riches Heures du duc de Berry, Musée Condé, Chantilly. Avant-propos de Charles SAMARAN, introduction et légendes de Jean LONGNON et Raymond CAZELLES, Paris, Draeger, 1970.

KER (N. R.), *Facsimile of British Museum ms. Harley 2253*, Londres, 1965.

MEISS (Millard), BEATSON (E. H.), *The Belles Heures of Jean, Duke of Berry*, New York, G. Braziller, 1974, 268 p. (trad. française par Bella Bessard, *Les Belles Heures du Duc Jean de Berry*, Paris, Draeger, 1975).

PICOT (Emile), *Heures manuscrites de Jacques Le Lieur, reproduction en phototypie accompagnée d'une notice*, Rouen, impr. L. Gy (A. Lainé, successeur), 1913, 1 vol. de texte in-4°, XCI p. et 1 vol. de pl. en noir et blanc. PICOT *Notice*.

PLUMMER (John), *The Hours of Catherine of Cleves*, New York, G. Braziller, 1966 (trad. française par M. TADIE, *Les Très riches heures de Catherine de Clèves*, Paris, Albin Michel, 1967), 359 p., dont 160 pl. en couleurs.

RORIMER (J. J.), *The Hours of Jeanne d'Evreux at the Cloisters, the Metropolitan Museum of Art*, New York, 1957.

Plusieurs fac-similés de livres d'Heures de la Bibl. nat. de Vienne ont été publiés, accompagnés de commentaires, par l'Akademische Druck- und Verlagsanstalt, de Graz :

Älteres Gebetbuch Maximilians I. (Codex Vindobonensis 1907), Graz, 1973.

Gebetbuch Karls V. (Codex Vindobonensis 1859), Graz, 1976.

Gebetbuch Karls des Kühnen vel potius das Stundenbuch der Maria von Burgund (*Codex Vindobonensis 1857*), 2 vol., Graz, 1968-1969.

Rothschild-Gebetbuch (*Codex Vindobonensis s. n. 2844*), Graz, 1979.

III. — LA VIE SPIRITUELLE À LA FIN DU MOYEN ÂGE [1]

ADAM (Abbé Paul), *La vie paroissiale en France au XIVe siècle*, Paris, Sirey, 1964.

BOGLIONI (Pierre), « Pour l'étude de la religion populaire au Moyen Age : le problème des sources », dans *Foi populaire, foi savante* (Actes du Ve Colloque du Centre d'études d'histoire des religions populaires, tenu au Collège dominicain de théologie, Ottawa), Paris, Le Cerf, 1976, pp. 93-148.

DELARUELLE (E.) et alii, *Histoire du Catholicisme en France*, Paris, Spes, t. II, 1960.

— *La piété populaire au Moyen Age* (recueil d'articles), Turin, La Bottega d'Erasmo, 1975.

Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours, publ. sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin, Paris, Bloud et Gay, t. XIV/2, 1964 (par E. DELARUELLE, E.-R. LABANDE et P. OURLIAC).

La Culture populaire au Moyen Age, Montréal, 1979 (Actes du IVe Colloque de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, avril 1977).

La Piété populaire au Moyen Age (Actes du ICe Congrès national des Sociétés savantes, Besançon, 1974), Paris, 1977, t. I (notamment l'art. de A. VAUCHEZ, « La piété populaire au Moyen Age. Etat des travaux et positions des problèmes », pp. 27-42).

La Prière au Moyen Age (*littérature et civilisation*), Librairie Champion, 1981 (Colloque du CUER-MA, Aix-en-Provence, mars 1980 ; Coll. Senefiance, n° 10).

La Religion populaire, Paris, Ed. du CNRS, 1979 (Colloques internationaux du CNRS, n° 576, Actes du Colloque de Paris, octobre 1977).

La Religion populaire en Languedoc du XIIIe siècle à la moitié du XIVe siècle, Toulouse, Privat, 1976, (Cahiers de Fanjeaux n° 11).

MANSELLI (Raoul), *La religion populaire au moyen âge. Problèmes de méthode et d'histoire*, Parins, Vrin, 1975.

RAPP (Francis), *L'Eglise et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Age*, Paris, PUF, 1971 (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes, 25).

— « Réflexions sur la religion populaire au Moyen Age *suivi de* Directions de recherche », dans *La religion populaire. Approches historiques* sous la dir. de B. PLONGERON, Paris, Beauchesne, 1976, pp. 51-98.

TOUSSAERT (Jean), *Le Sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*, Paris, 1963.

[1] Les ouvrages de E. Delaruelle et R. Manselli et les articles de P. Boglioni et F. Rapp sont des mines bibliographiques.

IV — LES SAINTS

1. *Hagiographie, iconographie et sémasiologie*

Bibliotheca sanctorum, Institut Jean XXIII, Université pontificale du Latran, 1961-1969, 12 vol.

CAHIER (Père Charles), *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, Poussielgue frères, 1867, in-4°, 2 vol.

JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, trad. de J.-B. M. ROZE. Chronologie et introduction par le R.P. SAVON, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, 2 vol. (Coll. Texte intégral). *Légende dorée.*

KIRSCHBAUM (E.) et alii, *Lexicon der christlichen Ikonographie*, Rome, Freiburg etc., Herder, 1968-1976 (vol. 5-8).

KRAEMER (E. von), *Les maladies désignées par le nom d'un saint*, Societas scient. fenn., Commentationes Humanarum Litterarum, 15/2 (1950), pp. 1-150. KRAEMER.

RÉAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien*. I. Introduction générale. II. Iconographie de la Bible. III. Iconographie des saints, Paris, PUF, 1955-1959, 6 vol. RÉAU *Iconographie.*

Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier, avec l'historique des fêtes, par les RR. PP. bénédictins de Paris, Paris, Letouzey et Ané, 1935-1956, 13 vol. *Vies des saints.*

2. *Prières aux saints*

a) *Répertoires latins*

Analecta Hymnica Medii Aevi, éd. par G. M. DREVES, Cl. BLUME et alii, 1886-1922, 55 vol. ; *Analecta Hymnica Medii Aevi. Register*, par M. LÜFOLF, Berne-Munich, Francke-Verlag, 1978, 3 vol.

CHEVALIER (Chanoine Ulysse), *Repertorium Hymnologicum*, Louvain, 1892-1921, 6 vol. R.H.

MONE (Franz), *Lateinische Hymnen des Mittelalters aus Handschriften herausgegeben und erklärt*, Freiburg, Herder, 1853-1855, 3 vol.

WALTHER (Hans), *Initia carminum ac versuum Medii Aevi posterioris latinorum. Alphabetisches Verzeichnis der Versanfänge mittellateinischer Dichtungen*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2e éd. 1969.

b) *Répertoires français*

BOSSUAT (Robert), *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age* [suivi du premier supplément (1949-1953) réd. avec la collab. de Jacques MONFRIN], Nendeln, Kraus reprint, 1971, 23 cm, XXXIV-638, 150 p. (Bibl. Elzévirienne. Nouvelle série : Etudes et documents. Réimpr. de l'éd. de Melun de 1951 pour le manuel et 1955 pour le supplément). — Suppl. 2 (1954-1960), Paris, Librairie d'Argences, 1961, 132 p.

BRAYER (Edith), « Catalogue des textes liturgiques et des petits genres religieux », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Winter, VI/1, 1968, pp. 1-21 et VI/2, 1970, p. 33.

LANGFORS (Arthur), *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe s.* Paris, 1917 (réimpr. Genève, Slatkine, 1977).

NAETEBUS (Gotthold), *Die nicht- lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, Leipzig, Hirzel, 1891.

SINCLAIR (Keith Val), *Prières en ancien français. Nouvelles références, renseignements complémentaires, indications bibliographiques, corrections et tables des articles du* Répertoire *de SONET*, Hamden (Connecticut), Archon Books, 1978, 208 p. SINCLAIR.

— *French devotional texts of the Middle Ages. A bibliographic Manuscript Guide*, Wesport (Connecticut), Grenwood Press, 1979, XXII- 231 p. SINCLAIR'.

SONET (R. P. Jean), *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*, Genève, Librairie E. Droz, 1956, XVI-410 p. SONET.

V — LANGUE

1. *Dictionnaires*

GODEFROY (F.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, 1880-1902, 10 vol. (réimpr. Kraus Reprint, Nendeln, 1969).

HUGUET (Edmond), *Dictionnaire de la Langue Française du XVIe siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 1925-1967.

LACURNE DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois...*, Niort, L. Favre ; Paris, H. Champion, 1875-1882.

TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin-Wiesbaden, 1915 →

WARTBURG (W. von), *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW), Bonn-Leipzig-Bâle, 1922 →

2. *Manuels et études*

APFELSTEDT (Friedrich), *Lothringischer Psalter* (*Bibl. Mazarine, 798*). *Altfranzösische Übersetzung des XIV. Jahrhunderts*, Heilbronn, Henninger, 1881, pp. I-LXIII. APFELSTEDT.

BOURCIEZ (E. et J.), *Phonétique française. Etude historique*, Paris, Klincksieck, 1974 (réimpr. de l'éd. de 1967).

FLUTRE (Louis-Ferdinand), *Le Moyen picard, d'après les textes littéraires du temps* (*1560-1660*), Amiens, Musée de Picardie, 1970.

FOULET (Lucien), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion, 1972, 3e éd. [1930].

GOEBL (Hans), *Die normandische Urkundensprache*, Vienne, H. Böhlaus, 1970.

GOSSEN (Charles Théodore), *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, éd. 1976 (B.F.R., série A, 19). GOSSEN *Grammaire.*

— *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Vienne, 1967. GOSSEN *Skripta.*

MANTOU (Reine), *Actes originaux rédigés en français dans la patrie flamingante du Comté de Flandre*, Liège, 1972 (Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, 15).

MARCHELLO-NIZIA (Christiane), *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Bordas, 1979 (Coll. Etudes). MARCHELLO-NIZIA.

MARTIN (Robert), WILMET (Marc), *Manuel du français du Moyen Age. 2. Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980.

MÉNARD (Philippe), *Manuel du français du Moyen Age. 1. Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI, 1973. MÉNARD *Syntaxe.*

MOIGNET (Gérard), *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973. MOIGNET *Grammaire.*

POPE (M. K.), *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, 2e éd., 1952.

RICKARD (Peter), *Chrestomathie de la langue française au quinzième siècle*, Cambridge, University Press, 1976.

SMEETS (J. R.), *La Bible de Jehan Malkaraume* (*Paris, Bibl. nat., fr. 903, XIIIe/XIVe siècle*), Amsterdam et Assen, Van Gorcum, 1978, t. I, pp. 104-181. SMEETS *Bible.*

3. *Versification*

CHATELAIN (Pierre), *Recherches sur le vers français au XVe siècle*, Paris, 1907 (réimpr. Genève, Slatkine, 1974). CHATELAIN.

LOTE (Georges), *Histoire du vers français*, Paris, t. I-III, 1949-1955. LOTE.

MÖLK (Ulrich), WOLFZETTEL (Friedrich), *Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350*, Munich, Fink, 1972.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS VII

INTRODUCTION 1

PRIÈRES ADRESSÉES AUX SAINTS EN GÉNÉRAL 29

I. Suffrages aux saints 29

II. Prières litaniques, ou lien étroit avec le texte liturgique de la litanie des saints 80

III. Prières litaniques courtes, dérivées de l'usage liturgique 171

IV. Prières aux saints, sans référence à une structure précise 199

BIBLIOGRAPHIE 219